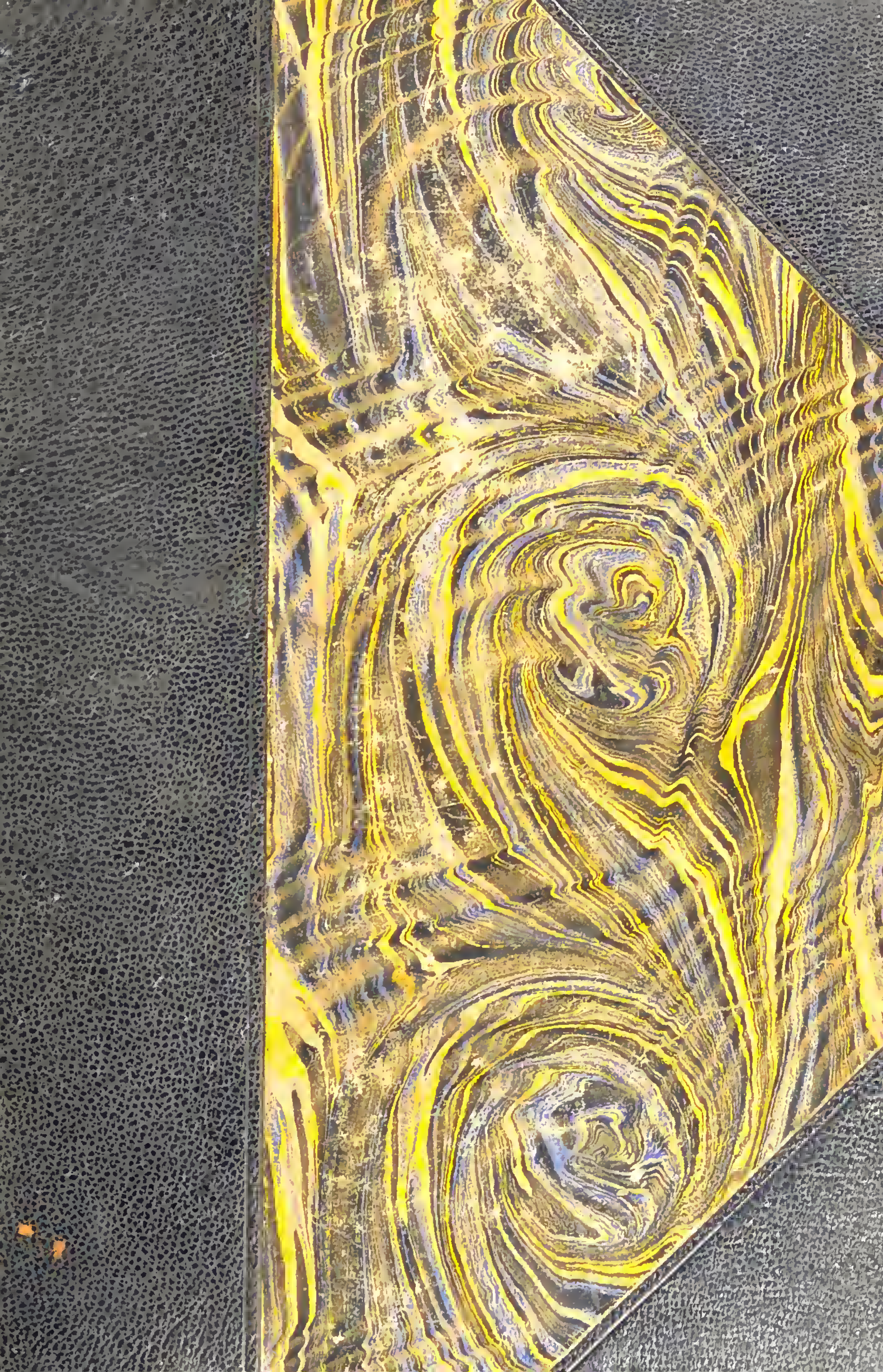
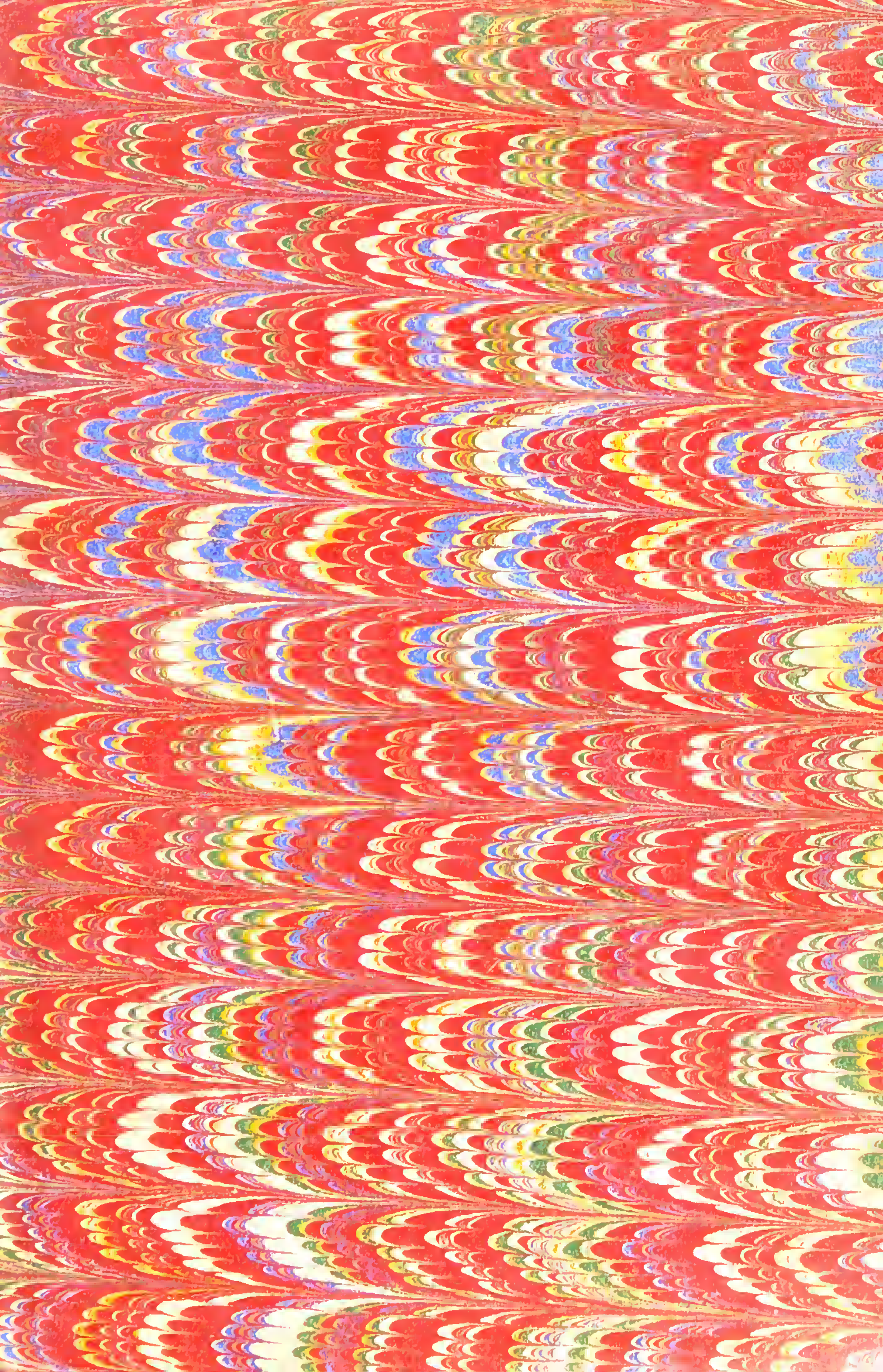



22101529654



Bibliothèque de Curiosités et Singularités médicales

Gayetez d'Esculape

Par les Drs Witkowski et Cabanès



PARIS

A. Maloine, éditeur

25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 25-27

1909

Gayetez d'Esculape

★

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Bibliothèque de Curiosités et Singularités médicales

Gayetez d'Esculape

Par les Drs Witkowski et Cabanès



PARIS

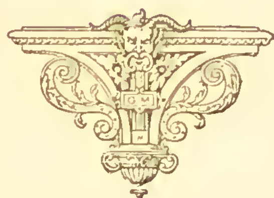
A. Maloine, éditeur

25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 25-27

—

1909

Gayetez d'Esculape





Au Lecteur S.



my, voy cy paroiſtre ung treſ ioyeux volume
Où le rire ſ'eſpand, bon creueur d'apoſtume...

Antiēne du bon Lecteur :

Par Sainct Coſme (diſ tu) tous ces myres ſont fols
De conter tout à trac leurs gauſſes & leurs dols ;
Et croyent ilz, ſ'eſbattant aux pentes du Parnaſſe,
Y treuuer quelque unguent qui noſtre dueil efface ?
Encor que grieſuement nous poinct de treſpaſſer,
Bien voy-ie par ainsy qu'il nous fauldra paſſer
En la nauf de Charon les ſtygiales undes.

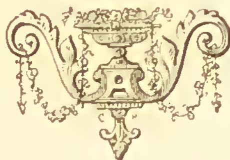




Respons des Autheurs :

Les Reiſtres de Magbet armés iusques ès-dents
S'aduancent cōme nous muſſés ſoubz verdes frondes,
Eux guerdōnans la Mort, nous la Mort repoulſans.
De noz deuis prend donc ta part, fol qui murmure ;
Eſguay tes maulx au chant de noz oyſeaux iaſeurs,
Et ſi tu veulx doubter tousiours, crains l'eſcorcheure
Des engeins mal playſans que te cachent noz ſleurs.

Gaudeas hodiè, cras forſan patiendū
eſt tibi.



Clysteriana





CHAPITRE Ier

Le Triomphe du Clystère

I



La Faculté ne croyait pas autrefois déroger à sa mission et ternir l'éclat de son blason, en invitant à occuper ses chaires des professeurs qui étaient à la fois des lettrés et des gens d'esprit. La culture des belles-lettres marchait alors de pair avec celle, plus ardue, de notre science, et c'était tout profit pour les *discipuli* de l'*Alma Mater*.

A l'époque dont s'agit, notre École de Paris comptait au moins deux hommes que la littérature, tout comme la médecine, peut revendiquer comme siens : Maurice Raynaud, dont la thèse sur les *Médecins au temps de Molière* est citée partout comme un modèle

d'érudition élégante autant que profonde; Charles-Ernest Lasègue qui, avant d'aborder la carrière qu'illustra Hippocrate, avait embrassé la carrière universitaire et fait pendant quelques années un cours de... philosophie !

Lasègue est mort en 1883, mais son œuvre lui a survécu : cette œuvre, ou plutôt la majeure partie de cette œuvre, se résume en deux volumes, dus aux soins intelligents et pieux de son gendre, notre distingué confrère, le Dr Blum.

Ces pages ne méritent pas l'injuste dédain, l'oubli dans lequel elles ont sombré. Il en est, dans le nombre, dont la lecture nous charme aujourd'hui encore, comme nous charmera toujours ce qui est à la fois solidement pensé et spirituellement écrit.

Connaissez-vous le chapitre de son ouvrage que Lasègue a plaisamment intitulé : l'*Apothéose du lavement?* Oyez-en toujours les premières phrases, qui serviront d'épigraphe à notre dissertation à bâtons rompus.

Le professeur commençait ainsi sa leçon :

« Parmi les médications topiques de l'intestin, il en est une que je tiens à réhabiliter, et dont tout le malheur provient de ce qu'elle s'administre par une porte bâtarde, par un endroit généralement mal fréquenté, ceci soit dit sans aucune allusion à des faits hors nature. Je veux réhabiliter le lavement de nos pères; je veux sa glorification, son apothéose, bien qu'il soit comme une de ces choses dont on se cache, dont on rougit par chasteté menteuse... Et cependant le lavement, cet être si déconsidéré, est un remède de

premier ordre, qu'il faut saluer au passage, en retirant bien bas devant lui son chapeau... »

Qu'est-ce donc qu'un lavement ? Et à cette interrogation qu'il se posait, le professeur répondait :

« Un lavement, c'est un clystère, le clystère de nos ancêtres : c'est une chose qui lave. »

Eh bien ! n'en déplaise aux mânes de Lasègue, le lavement n'est pas le clystère ; il eût été plus exact de dire que si les deux mots ont la même signification, sont synonymes, ils se sont employés successivement dans notre langue.

Vous n'entendez plus souvent dire : « Je vais prendre un clystère », mais bien : « Je vais prendre un lavement. » Ces mots *clystère*, *lavement*, *remède* — écrit Littré, dans son précieux *Dictionnaire* — sont placés ici selon l'ordre chronologique de leur succession dans la langue.

Clystère ne se dit plus guère ; *lavement* lui a succédé, et, sous le règne de Louis XIV, l'abbé de Saint-Cyran le mettait déjà au rang des mots déshonnêtes, qu'il reprochait au père Garasse.

On a substitué de nos jours le terme de *remède* à celui de lavement.

« *Remède* est équivoque, mais c'est pour cette raison même qu'il est honnête. *Clystère* n'est plus employé que dans le burlesque, *lavement* dans les auteurs de médecine, et *remède* dans le langage ordinaire. »

II

Le clystère, qui se trouve mentionné dans les plus vieux traités de médecine (1), nous est-il venu, comme on le prétend, de la terre sacrée des Pharaons ? Cette origine n'est pas improbable.

Les Egyptiens pourraient, en tout cas, revendiquer l'honneur de la découverte en faveur d'un de leurs oiseaux, de l'ibis ; s'il est vrai, comme l'affirment des ornithologues, que l'ibis s'injecte communément de l'eau dans l'intestin à l'aide de son bec.

N'est-ce pas le bon Paré qui aurait surtout contribué à accréditer cette légende ? « L'ibis, et vraisemblablement la cigogne, écrit le crédule Ambroise, nous a montré l'usage des clystères, lequel se sentant aggravé d'humeur, estant au rivage de mer, remplit son bec et son col d'eau marine, puis se seringue par la partie par laquelle il jette ses excréments et peu de temps après se vuide et se purge... » Quelque joli que soit le tableau, nous devons le tenir pour le produit de l'imagination, et non le portrait de la vérité.

Les savants nous enlèvent une à une toutes nos illusions, et ils n'y mettent guère de formes. « Cette fable ridicule — M. Chabas (2) ne ménage pas ses

(1) Cf. *Notice raisonnée d'un traité de médecine datant du* XIVe *siècle avant notre ère et contenu dans un papyrus du Musée royal de Berlin* (Leipzig, 1863), par H. Brugsch.

(2) Chabas, *La Médecine des anciens Egyptiens*, in *Mélanges égyptologiques*, 1re et 2me séries (Chalon, 1862-64).

expressions — s'explique par une confusion qu'a pu faire le narrateur grec entre l'ibis et le roi Thòt, dont le nom s'écrit précisément au moyen de l'hiéroglyphe de cet oiseau. » Thòt passait pour avoir le premier enseigné aux hommes la médecine et ses moyens d'action.



La chicogne est ung oyseau egiptienne cõme dit papie se-
lon lã loy orde plus q̃ tous les aultres oyseaulx car elle
ne se nourit q̃ de charõgnes mortes empres les riues de
la mer ou des riuieres et mẽgue les oeufs des serpẽs et se purge

Fig. 1. — La Cigogne qui se purge.
(Fac simile d'une gravure sur bois du *Dyalogue des Créations*, 1482, in-f°).

Mais une autre explication a été donnée, qui restitue à l'Egypte le berceau du clystère.

Hérodote et Diodore de Sicile pensent que les embaumeurs, chez les Egyptiens, ayant plusieurs fois trouvé les viscères corrompus, ou remplis d'humeurs putrides, conjecturèrent que l'usage des évacuants pourrait les mettre à l'abri de ces corruptions : d'où est venu, disent-ils, l'usage fréquent des clystères, des purgatifs, des vomitifs et de l'abstinence d'ali-

ments, dans la vue d'obvier aux maladies en éloignant leurs causes.

Ils consacraient, selon Hérodote, trois jours de suite par mois à ces remèdes de précaution (1) ; mais, selon Diodore, ils mettaient trois ou quatre jours d'intervalle entre chaque évacuation : ce qui signifie, d'après un commentateur moderne (2), que les tempéraments jeunes et robustes prenaient ces médicaments pendant deux ou trois jours de suite, tandis que les vieillards et ceux qui étaient d'une constitution délicate, mettaient quelque intervalle entre chaque jour d'évacuation ; le tout est assez conforme à la méthode qu'Hippocrate avait adoptée.

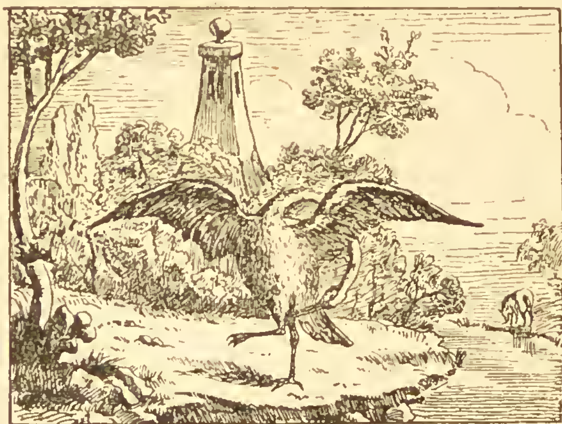


Fig. 2.

(1) « Il faut dorénavant parler des hommes égyptiens... Leur façon de vivre est telle : par chacun mois, ils prennent purgation trois jours de suite, conservant leur santé avec vomissements et clystères... » *Histoire d'Hérodote*, traduction de P. Saliat, revue par Talbot, cité dans l'*Instrument de Molière*, traduction du traité *De Clysteribus*, de Regnier de Graaf (1868) ; Paris, Morgand et Ch. Fatout (1878), p. 62, note 3.

(2) Aubry, *Les Oracles de Cos*, p. 108-109.

III

Il n'est pas douteux que le lavement était une médication courante, à Rome comme en Grèce (1), au temps d'Hippocrate et de ses successeurs.

Un texte de Celse, qui a été ailleurs reproduit (2), ne laisse, à cet égard, aucun doute :

« Le malade, dit Celse, doit faire diète la veille, pour être plus en état de recevoir le lavement... Si on n'a pas besoin d'un lavement qui agisse fortement, on ne se sert que d'eau pure ; si l'on veut un lavement adoucissant, on prend une décoction de fenouil grec, d'orge ou de mauve.

« Le lavement astringent se fait avec une décoction de verveine. Si l'on a besoin d'un lavement stimulant, on le prépare avec de l'eau de mer ou avec de l'eau commune, dans laquelle on fait fondre du sel ; on retire plus d'avantages de l'une et de l'autre quand on les a fait bouillir.

« On rend encore le lavement plus actif en y ajoutant de l'huile ou du nitre, ou même du miel. Plus il

(1) Aétius, médecin grec du VIe siècle, recommandait les clystères à l'eau pure ; Galien, qui vivait au IIe siècle de notre ère, y faisait entrer de l'eau mélangée à l'huile et au miel (*L'Instrument de Molière*, p. 63).

(2) Cf. *La Presse Médicale*, du 18 avril 1903.

est âcre, plus il fait d'effet, mais il est aussi plus difficile à supporter... Le fluide que l'on injecte ne doit être ni froid, ni chaud, afin qu'il ne nuise ni par l'une, ni par l'autre de ces qualités. Lorsqu'un malade a pris un lavement, il doit, autant que possible, se tenir au lit et ne point aller à la selle à la première envie qu'il en ressent, mais attendre le plus qu'il peut. »

Comme le remarque celui qui cite ce texte tout s'y trouve : lavements simples, lavements purgatifs, et jusqu'aux lavements de sérum artificiel, représentés si heureusement par les lavements d'eau de mer, voire stérilisée.

Asclépiade, dont Celse nous a restitué la doctrine, préférait les lavements aux purgatifs ; il les croyait propres à favoriser l'expulsion des vers ; il les regardait, en outre, dans les fièvres plus particulièrement, comme des médicaments indispensables ; mais il allait parfois trop loin, par exemple quand il prescrivait des lavements si irritants, qu'ils ébranlaient violemment le corps et déterminaient une poussée fébrile.

IV

De quel instrument faisait-on usage à Rome et à Athènes ?

Lorsque les dames romaines étaient déchirées par les angoisses d'une indigestion, elles passaient dans le *vomitorium*, et s'introduisaient dans le gosier une plume de paon ; ou bien, elles se servaient, pour s'injecter les intestins, d'une outre fixée à une canule en roseau, dont on trouve la description dans Avicenne (1).

Bien que le médecin arabe fût personnellement un partisan convaincu (2) des lavements (on prétend qu'il eut une crise épileptiforme, après avoir pris huit lavements contenant du poivre), il ne parvint pas à en vulgariser l'usage : chez les Arabes, ou pour mieux dire chez les Musulmans, en général, le lavement est resté un véritable objet d'horreur (3).

(1) Voir comment s'exprime Avicenne, dans Phillippe, *Hist. des Apothicaires*, p. 100.

(2) Cf. *La Médecine des Arabes*, par Bertherand, p. 136.

(3) C'est le cas de citer, à cette place, ce curieux passage d'un livre qui eut une certaine vogue à la Restauration (*Les Bains de Paris*, par Cuisin, t. II, p. 139) :

« Il n'est peut-être pas une piquante Française qui ne se demande tout bas si les femmes asiatiques font usage du lavement. Non, Mesdames, elles mourraient plutôt que d'y

L'origine, le motif de cette répulsion extrême seraient-ils dans la réprobation dont le Coran flétrit constamment les malheureux qui s'adonnent à la sodomie? Nous l'ignorons. Nous ne nous attacherons pas davantage à rechercher pourquoi les Hindous ont pour les lavements une semblable aversion (1).

Il est, par contre, d'autres peuples qui ne répugnent pas à prendre des lavements : tels les habitants de l'Afrique centrale.

Dans l'Oubangui, chez les Bondjos, le clystère, dit le Dr Huot, est très en faveur, surtout pour les maladies des enfants. Le procédé employé est des plus simples : la mère insuffle violemment, dans le rectum du bambin, à l'aide d'un petit tube de bambou, une certaine quantité d'eau contenue dans sa bouche (2).

A la Côte d'Ivoire, les indigènes ont une habitude non moins singulière, qui montre la tolérance de leur intestin : ils s'administrent chaque jour un lavement au piment. Ils écrasent celui-ci entre deux pierres polies, délayent dans de l'eau la pâte ainsi obtenue, et obtiennent de la sorte un liquide roussâtre, qui constitue le lavement.

Pour l'introduire dans le rectum, les naturels se servent d'une gourde à col très allongé, percée aux deux extrémités, par lesquelles on extrait la matière pulpeuse (fig. 3, 4).

consentir, quoique les médecins arabes le leur recommandent très souvent; elles sont fières d'emporter cette singulière virginité au tombeau. La plupart des Espagnoles pensent de même, et la canule à Madrid est un meuble honteux et proscrit, comme l'était une œuvre philosophique du temps du Grand Inquisiteur. »

(1) V. Sprengel, *Histoire de la Médecine*, t. I, p. 83.

(2) *Ann. d'hyg. et de méd. coloniales*, 1904, n° 4.

Pour charger l'appareil, on plonge son col dans un vase où a été versée la macération de piments; puis, la bouche appliquée sur l'ouverture opposée, on aspire

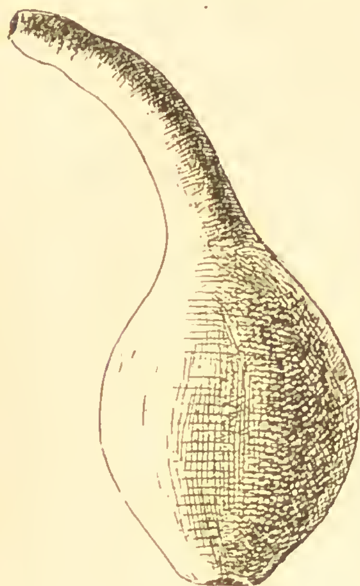




Fig. 3. Fig. 4.

Calebasses, droite et recourbée, pour l'administration des lavements, à la Côte d'Ivoire.

fortement. Lorsque la gourde est pleine, on place l'index sur l'orifice du col, en tenant le réservoir en haut.

Si le patient s'administre seul le remède, il se courbe en arc, place la tête le plus bas possible, et s'appuyant sur la main demeurée libre, de l'autre il introduit le col de la gourde dans l'anus, retire l'index de l'orifice du réservoir, pour laisser agir la pression atmosphérique, et le liquide pénètre alors dans le rectum.

Pour faciliter l'écoulement, on imprime à l'instrument de légers mouvements de va-et-vient ; on donne avec l'index de petits coups secs sur l'ouverture.

Quand la totalité du liquide est arrivée dans le rectum, le patient se redresse aussitôt, s'accroupit, et la défécation est presque immédiate.

Quand l'individu a recours à un aide, il peut, cette fois, s'appuyer sur les deux mains, soit qu'il repose sur les genoux de l'opérateur, soit qu'il n'ait d'autre appui que ses quatre membres. L'opérateur introduit dans l'anus l'instrument chargé, et appliquant la bouche sur l'orifice du réservoir, il souffle avec force pour en chasser le liquide (fig. 5) (1).

(1) *Le Caducée*, 6 juillet 1904.



Fig. 5. — Le lavement à la Côte d'Ivoire.
(Cliché communiqué par M. le Dr Kermorgant.)

V

Si l'on voulait réserver, dans une Exposition historique de la médecine, une vitrine aux instruments qui ont précédé notre moderne irrigateur, à côté de la calebasse des sauvages de l'Afrique, on pourrait faire figurer la seringue que l'on a découverte lors des fouilles de l'antique Herculanum ; encore que l'on ne soit pas tout à fait certain que l'instrument retrouvé sous la lave ait eu la destination qu'on lui prête.

Si nous en croyons des auteurs qui paraissent bien informés, l'inventeur de la seringue serait encore à découvrir. Les noms de Gutenberg et de Christophe Colomb sont sur toutes les lèvres : personne ne sait celui de l'inventeur de la seringue.

La France ne peut revendiquer la gloire d'avoir donné le jour à ce bienfaiteur de l'humanité. Compatriote de Colomb, Gatenaria (1) était originaire de Pavie. Il consacra plusieurs années au perfectionnement de son œuvre, et mourut le 14 février 1496, après avoir laissé un livre qui, dans le cours du XVIe siècle, eut les honneurs de quatre éditions (2).

(1) Gatenaria ou Gatinaria décrit la seringue sous le nom d'*instrument à clystères*, dans son livre *Marci Gatenariæ, de curis ægritudinum particularium noni Almansoris practica uberrima* ; Lyon, 1532 ; la figure est au verso du fol. 41 (Malgaigne, p. XCIX).

(2) Malgaigne, *Introduction aux œuvres chirurgicales d'Ambroise Paré* (Cf. Phillippe, *op. cit.*, p. 101).

Nous devons dire, toutefois, qu'en ces dernières années, on a cherché à déposséder Gatenaria de son invention ; du moins lui en a-t-on contesté la priorité.

Gatenaria, a-t-on prétendu (1), s'est borné à décrire un perfectionnement proposé par Avicenne (2), savoir : un clyso à double courant, un tube servant au passage de l'air, l'autre à celui de l'eau. Le chapitre d'Avicenne se termine par des conseils sur le choix des positions à prendre par le patient et l'opérateur, des indications sur l'opportunité des remèdes. Tout ce qu'on peut induire de ces textes, c'est que l'invention de la seringue est bien antérieure au XV[e] siècle.

Nous ne trancherons pas ce grave différend. Tenons seulement pour certain que, durant presque tout le moyen âge, on donna des clystères, soit avec la bourse à clystères, soit avec la seringue d'Albucasis ; ces ins-

(1) *Presse Médicale*, art. cit.

(2) Nicaise (*La Pharmacie et la Matière médicale au* XIV[e] *siècle*) prétend avoir trouvé, dans Albucasis (X[e] siècle), la première description de la seringue. Avicenne et Gatenaria ont parlé, d'après Daremberg, d'une canule à deux cylindres (en canon de fusil), dont l'un servait à introduire le liquide dans le rectum, et l'autre à laisser sortir les gaz de l'intestin. Daremberg donne une figure de la description d'Avicenne. Au résumé, ce serait, jusqu'à plus ample informé, Albucasis qui, le premier en date, aurait décrit l'instrument dont l'invention a été attribuée à Gatenaria (Cf. Nicaise, *op. cit.*, p. 22-23). La première représentation figurée de la seringue se trouverait, toujours d'après l'auteur auquel nous empruntons les renseignements qui précèdent, dans la *Chirurgie* de Brunschwig, en 1497. Le titre de l'ouvrage de ce dernier est le suivant : Hieronimo Brunschwig, *Dis ist das Buch der Cirurgia* ; J. Grüninger, Strasbourg, 1497. La planche qui représente la seringue est la pl. XIX.

truments se trouvent tous deux représentés dans un ouvrage du XIVe siècle (1), qui nous donne l'état de la science médicale (2). A cette époque, les mots *lavement*, *clystère* et *médecine* avaient des acceptions différentes; car *lavement* et *clystère* sont employés, dans la même ordonnance, avec *médecine*. Ainsi l'atteste un document, conservé dans les archives du Tarn-et-Garonne, et mis au jour par un imprimeur érudit (3); le livre de commerce des frères Bonis, marchands montalbanais du XIVe siècle. Ce registre est une des mines les plus fécondes pour l'étude de la vie privée de nos ancêtres.

Des deux frères Bonis, le plus jeune était apothi-

(1) *Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, composée de 1306 à 1320, traduction NICAISE; Paris, 1893 (cf. les fig. 33 et 35 de la pl. II).

(2) V. *La Pharmacie et la matière médicale au* XIVe *siècle*, par E. NICAISE, in *Revue scientifique*, 1892. Il devenait parfois nécessaire, quand la région était dépourvue d'apothicaires, que le médecin même en fît l'office. Gui de Chauliac s'exprime ainsi à ce sujet : « Il est fort souvent nécessaire et très utile aux médecins, et surtout aux chirurgiens, de savoir inventer et composer, et même d'administrer les remèdes aux malades, parce qu'il leur advient de pratiquer en des lieux où on ne trouve aucun apothicaire, ou si on en trouve, ils ne sont pas si bons qu'il faudrait, ni si bien fournis de tout; ou bien, il y a des pauvres qui ne peuvent acheter les choses propres et coûteuses, alors il se faut contenter des choses communes.

« Quant à moi, ajoute-t-il, j'avais coutume de ne jamais sortir des villes sans porter avec moi une *bourse à clystère* et quelques choses communes, et j'allais chercher les herbes dans les champs, pour secourir promptement les malades avec les moyens susdits, et ainsi j'en rapportais honneurs, profit, et un grand nombre d'amis. » E. NICAISE, *loc. cit.*

(3) *Apothicaires, médecins et chirurgiens montalbanais du* XIVe *siècle*, par Edouard FORESTIÉ; Montauban, 1887.

caire ; en ce temps-là et même beaucoup plus tard, l'apothicaire ne se bornait pas à la vente des remèdes et à la confection des ordonnances ; il fabriquait aussi les cierges, la confiserie et vendait des épices.

Bonis, comme tout apothicaire digne de ce nom, ne se contentait pas de débiter ses drogues, il les administrait quelquefois, et dans ce dernier cas, le tarif était sensiblement plus élevé. Ainsi « per la decoxsio de un cristeri (clystère) *per lo donar* (pour le donner), il réclamait X st. (dix sols tournois, c'est-à-dire pas moins de 24 francs de notre monnaie !) Quand il s'y joignait un électuaire, cela coûtait 14 sols. Pour le clystère seul, *sans le donar,* ce n'était plus que huit sols, ou 19 fr. 20, le sol étant évalué 2 fr. 40.

Quand Bonis emploie le mot de *lavement*, c'est un *maniluve*, employé pour un mal à la main, ou un *lavamen al cap* pour la tête : en somme, une décoction pour laver, employée concurremment avec les emplâtres et les onguents.

Medesina, comme aujourd'hui, signifiait un médicament purgatif, mais il était plus ordinairement synonyme de remède en général, puisqu'il est dit aussi souvent « per causas medicinals », pour choses médicinales. Les trois premiers termes sont donc contemporains, mais n'étaient pas synonymes, au moyen âge (1).

On vient de voir employer le mot de *cristeri*, dans la pièce que nous avons reproduite. Ce terme servait à désigner le clystère en langue romane ; il s'est conservé dans le patois méridional. Dans les pays du

(1) Forestié, *op. cit.*

Nord, en Franche-Comté (1) par exemple, on se servait plutôt du mot de *clitaire* (2), qu'on écrivait encore *clistère*.



Gillot peint — Simoneau l'aîné, g.

(1) B. Prost, *Notes pour servir à l'histoire de la Médecine en Franche-Comté*, p. 16.

(2) **1320**. — « A Ysabeau l'apotiqueresse, pour III *clitaires* et pour herbes pour le nain Jehannot, le folet, XX sols : » le fou, le bouffon de la comtesse. Mahaut avait, en outre, un nain du nom de « Calot Jehan », mort en 1328. (J.-M. Richard, *Invent. des arch. du Pas-de-Calais*, t. I, p. 363).

1329. — « Le XXVI[e] jour de novembre, à Merguère, l'erbière de Petit-Pont, pour *clistère* qui fut donné à Madame, XXXII sols ». Madame, c'est la comtesse Mahaut, d'Artois, qui mourut le 27 novembre de cette année 1329.

VI

Avant l'invention de la seringue, l'instrument qui servait à donner les clystères était celui que nous avons décrit : une vessie que l'on fixait sur une canule ; ou un sac en peau (bourse à clystères). On vidait la bourse en pressant dessus avec les deux mains, comme on le pratique de nos jours avec la poire en caoutchouc (1).

Bien que la seringue fût d'un usage courant au xv[e] siècle, on recourait encore, dans certaines circonstances, à l'ancienne technique, plus douce, mais que sa lenteur avait reléguée quelque peu dans l'oubli.

C'était, à coup sûr, un grand progrès que l'invention de Gatenaria, mais son instrument appelait un perfectionnement, qui permît de s'administrer soi-même le remède, ou de le recevoir sans aucun dan-

(1) « 1581. — On les souloit donner (les clystères) avec manche ou poche de cuir, qui pour le mieulx doit estre de peau de chat, qui est plus moufle que nulle autre. Et lors on commençoit à replier la manche par un bout, et on continuoit de la replier et entortiller en soy mesme et, en cette sorte, le clystère couloit doucement. Mais cette façon est plus longue et moins commode que la seringue qui depuis a esté trouvée, avec laquelle un homme seul donne aysément le clystère. Il est vrai qu'elle faict toujours du vent à la fin. » *Recueil de recettes*, Bibl. Richelieu, Ms fr. n° 640, cité par Gay, *Glossaire archéologique*, art. *Clistère.*

LE MARY

C'est fait mon cœur, ferme l'eau
Ce clistere fera vertu

L'APOTICAIRE

Au secours mes amis je meurs si l'on ne m'oste
Ce clistere est celenitif.

LE GARCON APOT.[re]

Je veux toucher ce sein qu'on voit paroistre
Sous ton mouchoir avecque tant d'attraits,

LE SINGE

Je vais pour finir le mystere
Chier dans le pot a clistere.

LA FEMME

Ouf! helas m'amour je me pâme
Et vas par le cu rendre l'ame.

LA VOYSINE

Ha quelle puanteur Mons.r c'est vostre faute,
Vous l'avez fait trop laxatif Inv.

LA SERVANTE

Laisse cela et regarde ton maistre
Plus embrené qu'un cureur de retraits

L'ENFANT

Vilain si vous faites caca
Je le diray a mon papa

Fig. 6.

ger d'une main étrangère et sans que la pudeur en reçût aucune atteinte. Ce fut le mérite de Régnier de Graaf de combiner un appareil qui répondît à ces indications.

« Il nous est arrivé, écrit-il (1), très souvent, dans ce pays (il était Hollandais d'origine) où nous pratiquons la médecine, de rencontrer des malades, souffrant dans les intestins et dans d'autres régions du corps, de vives et intolérables douleurs, qu'une ou deux injections de clystère aurait pu rapidement, sûrement et agréablement... — le voilà bien le *cito, tuto, jucunde!* — faire disparaître, se refuser néanmoins, de la façon la plus absolue, à se découvrir, afin de recevoir le remède des mains de l'apothicaire. Nous avons donc recherché avec soin s'il n'existait pas un instrument, au moyen duquel chacun pût se donner à lui-même un clystère sans danger et sans que la pudeur eût à en souffrir.

« Nos recherches à cet égard ont été inutiles, et aucun des systèmes déjà pratiqués et qui sont venus à notre connaissance ne nous a paru exempt de difficultés et d'inconvénients. Ce reproche peut surtout s'adresser à la *seringue*, aujourd'hui généralement employée et à laquelle se fixe une canule recourbée en ivoire, en bois ou en étain, destinée à être introduite dans l'intestin. » Il s'agit ici de la canule recourbée, avec laquelle le malade pouvait, non sans difficulté, se donner à lui-même un lavement. Mais il y avait, en outre, la seringue droite, arme spéciale

(1) Dans son *Traité sur les Clystères*, dont il a été publié une traduction française, en 1878, par un auteur anonyme, mais que l'on sait être aujourd'hui le chirurgien Cusco.

de l'apothicaire. De Graaf fait justement observer qu'avec la canule recourbée, « le clystère ne peut être poussé hors de la seringue, que celle-ci ne soit en même temps mise en mouvement. Ce déplacement se transmet à la canule introduite dans l'intestin et il en résulte que le rectum est exposé à des lésions, ou bien que le clystère s'échappe et coule le long de la canule. Les accidents se produisent, surtout très facilement lorsque le malade ne peut employer les deux mains pour pousser le clystère hors de l'instrument. »

Le système de Fabrice de Hilden soulève aussi des objections de la part du novateur. Ce chirurgien, *bene animatus sed parum doctus*, bien intentionné, mais de peu de savoir — Gui Patin le qualifie de la sorte — ce chirurgien employait encore la vessie à laquelle est adaptée la canule qui doit pénétrer dans l'intestin. Or, avec un pareil instrument, « le clystère ne peut être si complètement chassé hors de cette vessie, que celle-ci n'en conserve quelque résidu, et, dans le cas où la pression est trop forte, il arrive que la vessie se sépare de la canule ou bien se déchire ». De plus, ce système « exige l'emploi des deux mains, l'une pour presser la vessie, l'autre pour maintenir la canule exactement en position ».

Régnier de Graaf avait réussi à combiner un appareil, consistant en un tube intermédiaire, flexible et imperméable, grâce auquel les substances liquides pouvaient être injectées non seulement dans l'intestin, mais encore, et par le simple changement de la canule, dans l'utérus et les autres parties du corps, avec la plus grande commodité. » Toute l'originalité de son invention — et ce n'était pas peu de chose —

N. Arnoult fecit

L'Agréement aux Dames

Frequentez bal ou Comedie
Mais auant de sortir prenez vn lauement
Cela s'appelle vn Agreement
En terme de Gallenterie

Se vend a Paris Chez N. Arnoult rue de la Fromagerie aux halles au bon Pasteur auec Privilege du Roy

Fig. 7.

résidait dans ce tube intermédiaire entre la seringue et la canule.

Régnier de Graaf ne se contente pas d'exposer dans tous ses détails la technique de l'instrument ; il le défend contre... les apothicaires ! « Nous croyons, dit-il, entendre ici récriminer certains apothicaires et dire que cet excellent instrument ne peut être propagé, sans qu'il en résulte pour eux un dommage ; mais c'est bien à tort qu'ils se plaindraient, car le bénéfice qu'ils peuvent perdre en donnant moins de clystères, ils le retrouveront, et au-delà, dans la préparation plus fréquente du remède. Il n'est pas douteux, en effet, que dans les conditions nouvelles, il ne soit plus souvent, et prescrit par les médecins, et pris spontanément par les malades eux-mêmes. Il est à remarquer, en outre, que les apothicaires seront dispensés de leur sordide et très fâcheuse besogne (*fœdam ac molestissimam operationem*), dans les cas de dysenterie, de fièvre maligne (vraisemblablement la fièvre typhoïde), et d'autres maladies contagieuses. Ils n'auront plus à exposer leur vie à de grands dangers pour un mince profit ».

Ce dernier trait montre que l'auteur connaissait bien la mentalité des apothicaires de son temps, ceux que Gui Patin définissait : *Animal fourbissimum, faciens bene partes et lucrans mirabiliter*. Seulement, de Graaf est moins acerbe que Patin, il préfère recourir à la persuasion qu'à la grossière invective.

C'était, du reste, un esprit observateur et judicieux. Ce qu'il dit sur l'emploi de la seringue dans les diverses maladies, sur les contre-indications et sur l'importance qu'il y a à n'user, pour les clystères, que de matières fraîches, « quoi qu'en prétendent les

apothicaires », sur la constipation qui suit l'usage des purgatifs, témoignent de la valeur scientifique, bien supérieure à celle de la plupart des médecins de son temps, du célèbre anatomiste hollandais.

Si nous avons insisté sur l'exposé de sa découverte (1), c'est qu'elle marque une date dans l'historique d'un instrument qui a eu sur les destinées de l'humanité une influence qu'on n'a peut-être pas encore mise en un suffisant relief.

« Qui nous dit, s'écrie un apothicaire teinté de littérature, que la seringue n'a pas soufflé maintes fois la sagesse aux législateurs des nations, et maintes fois aussi dirigé les hommes puissants qui tiennent dans leurs mains le sort des empires ? Qui sait... si ce n'est pas elle qui a adouci la férocité de certains tyrans, harmonisé le cerveau de quelques mélo-

(1) Encore n'avons-nous pas rapporté après combien de tâtonnements Regnier de Graaf était arrivé à réaliser l'instrument qui fait sa gloire. Il avait successivement essayé, pour la confection de son tube, « l'intestin de lièvre, la trachée-artère d'un oiseau à long cou et le nerf de bœuf ». Ces essais n'avaient pas été très heureux. « Ces divers conduits, une fois desséchés, se déchiraient facilement, ou, s'ils restaient humides après le passage du liquide, ne tardaient pas à donner naissance à des vers. » Laissant donc de côté ces matières, de Graaf avait eu recours à « une baleine perforée; mais la baleine, lorsqu'elle était trop grosse, n'était plus assez flexible, et, lorsqu'elle était plus mince, sa flexibilité était telle, qu'elle ne donnait plus passage au liquide ». Il se servit alors d'une bande de cuir mince, qu'il enduisit de colle et « roula en forme de cylindre autour d'une tige de fer, entourée elle-même d'un fil de cuivre très fin et roulé en spirales très serrées ». Ce n'était pas encore l'idéal : le cuivre était attaqué par certains liquides, il fallait trouver autre chose. Mais, pour le surplus, nous vous renvoyons à l'œuvre originale (*Traité des Clystères*, édition de 1878, pp. 122 et suiv.)

dieux poètes, tempéré leurs fiévreuses hallucinations et enfanté des chefs-d'œuvre ? Enfin, qui oserait nier que, maniée à des heures bien choisies, elle n'eût pas comprimé les révolutions qui ont ensanglanté le monde (1) ? »



B. Picart in. Et. ex.

L'Apoticaire Charitable.

Pour soulager vôtre migraine,
J'ai le remede assuré,
Il faut donc avoir soin Claudine
De vous faire Clysterisé

a Paris chez Chereau le jeune rue St. Jacques.

Fig. 8.

(1) Phillippe, *Histoire des Apothicaires* (Paris, 1853), p. 102.

VII

N'exagérons rien ; et sans attribuer à la seringue l'importance que lui donne, dans un accès de lyrique enthousiasme, un de ses apologistes les plus fervents, reconnaissons qu'elle a joué dans l'histoire un rôle généralement insoupçonné.

Lorsqu'au mois de mars 1480, Louis XI fut pris, aux Forges, près de Chinon, d'une attaque d'apoplexie qui le mit à deux doigts de sa perte, il y avait auprès de lui un médecin italien du nom d'Angelo Catho, qui eut l'idée de faire ouvrir largement les fenêtres, alors que tous les courtisans les tenaient hermétiquement fermées, et qui prescrivit, n'omettons pas ce détail, d'administrer... un clystère à Sa Majesté. Il est certain, remarque Chereau (1), que c'est à la suite de cette ouverture des fenêtres et de l'ordonnance du clystère, qu'Angelo Catho vit converger vers lui honneurs, places et richesses.

Si la réputation et l'élévation croissante de l'archiâtre sont restées un mystère pour tous les historiens, c'est qu'ils ont ignoré ou n'ont pas pris garde à ce clystère donné si opportunément à un souverain habituellement constipé.

(1) *Union Médicale* (feuilleton du 23 octobre 1862).



Fig. 9. — Enseigne d'apothicaire au xve siècle.

Il n'en fallait pas davantage pour s'attirer les faveurs d'un roi tel que Louis XI. Otez ce clystère, il n'y a plus de médecin célèbre, ni d'archevêque fameux ; car le roi, en récompense de ses services, avait pourvu son archiâtre de l'archevêché de Vienne, ce qui lui valut une pension d'une soixantaine de mille francs ; à ce prix, combien de lavements nos modernes apothicaires ne donneraient-ils pas !

Louis XI croyait tellement à la vertu des clystères, qu'il en faisait administrer même à ses chiens. Quand ses levrettes étaient malades, on les couchait sur de jolis petits lits de plume (1), et on les « lavait » à l'aide d'une « seringue » de cuivre — ce qui prouve, entre parenthèses, que la seringue était déjà connue au quinzième siècle (2).

(1) « Pour le paiement d'un petit lit de plume garny de troyes tayes, lequel le diet seigneur a fait acheter pour mectre et coucher l'un des levriers de la chambre, CXIV solz. Pour une seringue de cuivre, pour laver les levriers de la chambre d'icelui seigneur, VII solz VI deniers. » *Compte des dépenses de la Cour de Louis XI*, année 1470 ; cité par MONTEIL, *Histoire des Français des divers états*, XVe siècle.

(2) M. le Dr BERTHET, qui a fait une étude spéciale de tout ce qui a trait à l'archéologie de la médecine, nous communique le croquis, reproduit ci-contre (fig. 9), d'une curieuse sculpture du XVe siècle, qu'il a « découverte » au musée de Bruges, où elle est cataloguée comme *Enseigne d'apothicaire*. Selon toute apparence, cette enseigne — si, véritablement, c'en est une — est de provenance brugeoise ; elle a été donnée au musée en 1880, par feu M. Van Heule-Verhulst, propriétaire à Bruges, sans aucune indication ; elle est en bois sculpté et peint, et mesure 0,48 de haut sur 0,41 de large. En nous adressant la reproduction de cette pièce si intéressante pour l'histoire des mœurs, M. le Dr Berthet nous prie de demander si on ne connaît pas quelques œuvres analogues, tableaux ou enseignes peints ou sculptés.

Jusqu'au seizième siècle, la seringue resta entre les mains des apothicaires, dont elle était un des insignes distinctifs (1); et il fallut le grand mouvement émancipateur de la Renaissance pour l'acclimater chez les particuliers et en faire, si l'on peut ainsi parler, un ustensile domestique (2).

La première seringue que l'on ait rencontrée chez un personnage de marque, appartenait à un trésorier de France, le sieur Philippe Babou de la Bourdaisière. Elle était en argent. Dans l'inventaire où elle figure, et qui date de 1536, elle est orthographiée par un c, au lieu d'un s : une « ceringue ».

Il fallait être riche pour se payer une seringue d'argent (3); la plupart de celles qu'employaient les bourgeois étaient en cuivre ou en laiton.

On trouve encore, dans le cabinet de quelques archéologues, des seringues en écaille, en vermeil, en

(1) Sur l'une des miséricordes des stalles de l'église Saint-Gervais, à Paris, où les différents corps de métiers sont représentés en des compositions naïves, un cul-de-lampe figure un apothicaire dans l'exercice de ses fonctions, c'est-à-dire genou en terre et braquant son précieux instrument sur le... postérieur d'un malade. (Cf. *La Pharmacie centrale de France*, par Ch. Sellier, conservateur-adjoint du musée Carnavalet ; Paris, 1903, p. 121.)

(2) *Dict. de l'Ameublement et de la Décoration*, par H. Havard, t. IV, f° 952.

(3) Aux xviie et xviiie siècles, les seringues d'argent restèrent rares et Durfort de Cheverny, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 33), signale, à titre d'exception, le petit-fils de Samuel Bernard, qui emportait en voyage une seringue et une bassinoire en argent. L'apothicaire Rielet, dont parle Agrippa d'Aubigné, qui portait, quand il chevauchait, « une seringue à l'arçon de sa selle et de l'autre côté un pot de chambre », devait se contenter d'objets en cuivre. Plus tard, on fit des seringues en étain.

nacre. C'étaient de forts coquets instruments, dont les dames les plus prudes ornaient autrefois leur *toilette*, comme aujourd'hui nous mettons des bibelots sur nos étagères. On a prétendu que Mme de Pompadour en faisait un luxueux étalage dans son boudoir parfumé (1).

(1) PHILLIPPE, *Hist. des Apothicaires*, p. 103.

VIII

Un souverain qui aurait pu en montrer une jolie collection, au moins quant au nombre, c'est Louis XIII. Son père l'avait habitué de bonne heure à ce genre de sport, bien que Henri IV (1) ne semble pas en avoir été, lui-même, très fanatique.

On sait quel enfant terrible fut le fils du Béarnais : ses mots et ses réparties sont restés légendaires. Un jour, rapporte son précepteur (2), on lui présente un clystère : cela ne lui plaît point. « On l'en presse, il tempête : *J'aime mieux mourir.* On le menace du Roi qui venait ; il s'arrête. Enfin, un quart d'heure après cette contestation, M. d'Epernon arrive, qui lui dit : « Monsieur, voilà le Roi. » Soudain il se retourne : Hé ! donnez-le-moi, et il le prend tout.

Une autre fois, il se plaint d'une douleur au ventre ; il commande à son médecin de lui faire donner un clystère : « signe, dit naïvement celui-ci, qu'il sentait bien de la douleur ». On lui porte le clystère : « il marchande avec l'apothicaire. La Reine y vient, les persuasions n'ont point de lieu ; M. de Souvré le menace

(1) Nous ne trouvons à relever, dans le livre de M. B. de Lagrèze sur Henri IV (Paris, 1885, p. 189), que cette courte mention qui y soit relative : « A Pau, le roi de Navarre soignait sa santé. Il prenait des lavements laxatifs à 20 sols pièce (B. 47). »

(2) Cf. *Journal d'Héroard* (édition Soulié), t. I, p. 339.

du fouet, il prend le clystère ; c'est le deuxième qu'il a pris (1) ».

L'enfant-roi faisait toujours mille façons pour prendre son lavement. Une fois qu'on lui avait préparé un clystère fait de lait, de fleurs de camomille et de sucre blanc, « il fait beaucoup de mystères plaisants avant que de le prendre et dit à M. de Souvré : *Demandez à M. Héroard si ce qu'on fait prendre par force fait pas mal.* M. de Souvré le menace du fouet, cette menace le lui fait prendre, puis il menace M. de Souvré : *Si j'avais des verges, aussi vrai je vous en ferois prendre un* ».

Il préférait à ces remèdes qui se prennent par... en bas, ceux qui se prennent par la bouche. Après avoir pris du lait d'amandes, il disait à ceux qui l'entouraient : « Si tous les clystères étaient aussi bons que cela, j'en prendrais souvent... »

Plus tard, il se montra moins difficile, car on a calculé qu'il avait pris, en une seule année, pas moins de 212 lavements, sans préjudice de 215 purgations et 47 saignées, par ordre de son médecin Charles Bouvart (2).

Une lettre du dit Bouvart adressée à Richelieu, alors premier ministre, et que Chereau a copiée sur l'original (3), donne de la pratique de ce médecin un suffisant aperçu.

(1) *Journal d'Héroard*, t. II, p. 62.

(2) Cf. AMELOT DE LA HOUSSAYE, *Mémoires historiques*, t. I, p. 518.

(3) Voici cette lettre, qu'a publiée l'*Union Médicale* (1877), sous la rubrique : *Ephémérides médicales*, 9 décembre 1633 :

« Mon Seigneur,

« Je dis hier au soir au gentilhomme qui me parla de vostre

Richelieu lui-même n'échappa pas à la tyrannie du clystère. Dans le tiré à part d'une revue historique de l'Anjou (1872), publié sous le titre de *Documents inédits sur le cardinal de Richelieu*, nous relevons, à la date de 1635 :

Parties fournies pour la personne de Monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu, durant l'année 1635, par Perdreau, apothicaire de mon dit seigneur.

Du 1er janvier, un bol de casse avec sirop, III liv.

Le 6, le 8, le bol est réitéré ; le 10, l'apothicaire a fourni une médecine laxative, composée de casse, de rhubarbe, de sirop de fleur de pêcher « et autres » ; le 12, un clystère ; le 14, un nouveau clystère.

part, que le Roy s'estoit toujours bien porté, mais que je me deffiois des deux soupers extraordinaires qui m'avoyent faict tenir quelques moyens prests. Il est donc arrivé que cette nuit le bouffrement l'a fort pressé et incommodé ; cela a fléchy soubs l'évacuation de deux lavements. Il a fort bien reposé entre les deux et repose encores. J'attends son réveil pour tirer le reste par un troisiesme, ou par son infusion de casse, laquelle luy semble estre réglée de trois en trois sepmaines, et à laquelle il est fort porté ou dès ce matin ou sur le soir, et s'il ressent encore quelque desplaisir de ce reste-là. Ce qui m'a donné l'occasion de vous faire sçavoir le tout affin de vous oster de peine si vous en auriez sçeu quelque chose. Ce nous est un bien que quelquefoy il soit piqué de quelque incommodité, afin de le faire résoudre aux précautions qui pouroyent s'en ensuivre, demeurant éternellement, Mon Seigneur, vostre très humble et très obéissant et très affectueux serviteur.

« BOUVART. »

Pas très respectueux, le médecin, en parlant du « bouffrement » de son royal client, fait observer justement Chereau.

Nous ne pousserons pas plus loin la reproduction de ce mémoire d'apothicaire. Tout ce que nous en retiendrons, c'est qu'en cette année 1635, Son Eminence (1) absorba, en outre des médecines laxatives et de nombreuses tasses de tisane, 127 bols de casse; qu'Elle se fit administrer 75 clystères, tout cela se montant à la coquette somme de 1401 livres 14 sols : un vrai compte d'apothicaire!...

(1) Voici une plaisante anecdote, qui pourrait prouver — si les anecdotes n'étaient, la plupart, la fausse monnaie de l'histoire — combien Richelieu tenait à ce titre d'Eminence ; nous ne la citons que pour en divertir nos lecteurs.

Le grand ministre, tourmenté de la colique, et son apothicaire étant malade, celui-ci envoie son premier garçon, pour administrer au cardinal le remède qu'il avait réclamé, non sans lui avoir recommandé, au préalable, de ne pas manquer de parler toujours d'Eminence. Le compagnon, trouvant de la difficulté à introduire la canule : « S'il plaisait à Son Eminence, dit-il à l'auguste patient, de l'introduire elle-même, je risquerais moins de la blesser, attendu que Votre Eminence a deux Eminentissimes Eminences qui empêchent l'entrée du canon dans son lieu. — Allez, mon ami, lui répondit Richelieu, en éclatant de rire, allez assurer votre maitre que vous êtes aussi mauvais orateur que maladroit opérateur. »

IX

Les premières années du règne de Louis XIV marquent le triomphe du clystère.

C'est l'époque où l'on voit sortir, chaque matin, de la boutique de ces hommes mis sur la scène par Molière, tout un bataillon de jeunes gens au teint vermeil, à l'œil gaillard, qui se répandent, la main armée d'instruments de toutes les dimensions, dans les différentes rues de Paris, pour aller parler à d'autres figures qu'à des visages (1). On les paie quinze sols (2), et jusqu'à un écu par visite.

A ce métier, d'aucuns acquièrent un véritable tour de main, une dextérité sans pareille : il y a des virtuoses du clystère, comme il existe des virtuoses de la musique et du chant.

Il est cependant de grandes dames austères, qui

(1) A la première représentation du *Malade imaginaire*, Molière faisait dire à Béralde : « On voit bien que vous n'êtes accoutumé qu'à parler à des c... » Le soulèvement du parterre à ces mots l'obligea à faire cette variante : « On voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages. » Edition de 1821.

(2) Un clystère se payait au minimum 15 sols, ce qui engendra l'épitaphe souvent citée :

Ci-gît qui, pour un quart d'écu,
S'agenouillait devant un c...

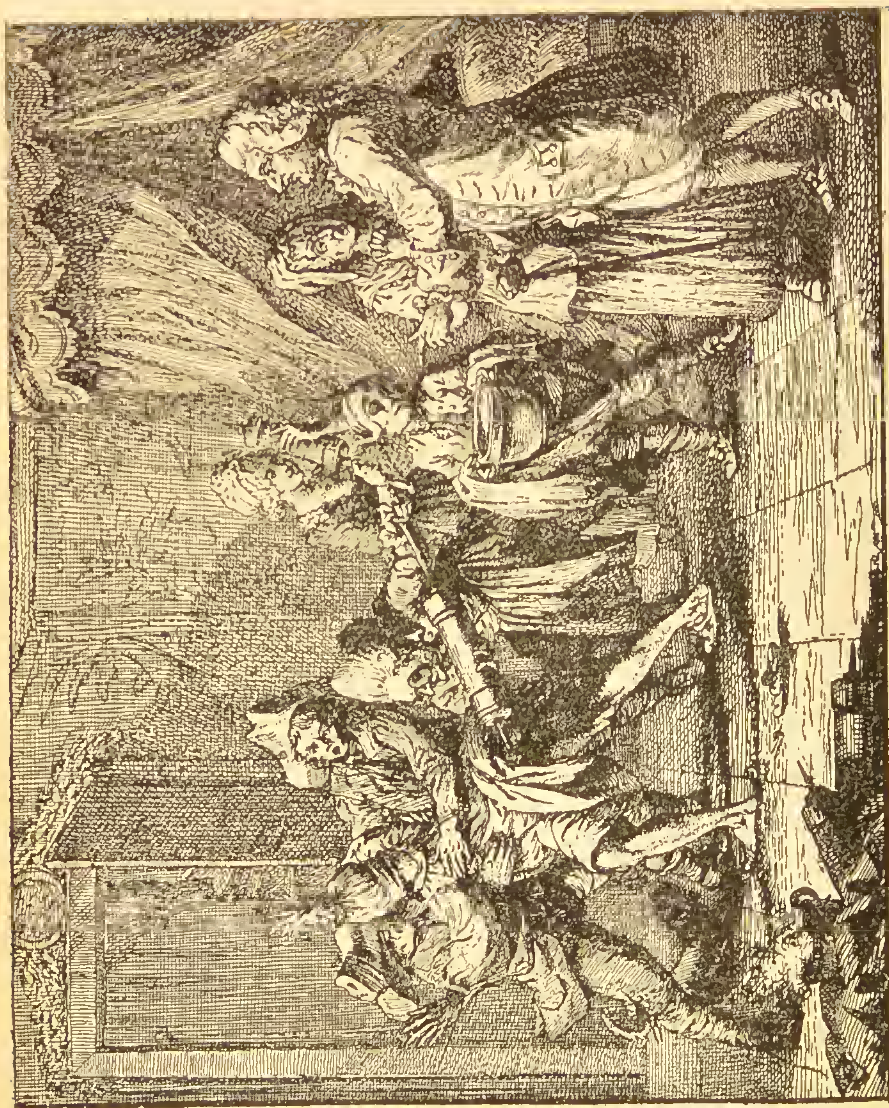


Fig. 10.



Fig. 11.

se refusent à entrer en conversation avec le porte-seringue. Bon nombre préparent elles-mêmes tous les ingrédients nécessaires à la délicate et discrète opération qu'elles ne veulent pas confier à leur caméristе, et la suprême manœuvre reste le privilège de leurs mains aristocratiques.

Depuis qu'a été retrouvé le secret de Ninon, qui n'a conservé, dit-on, sa fraîcheur que grâce au clystère quotidien, c'est à qui recourra au remède salutaire, à cette fontaine de Jouvence qui « répare des ans l'irréparable outrage ».

Lors de la grande vogue des clystères, les femmes de qualité en prennent jusqu'à trois et quatre par jour, pour se garder le teint frais ; les petits-maîtres renchérissent, afin de se conserver la peau blanche. Les apothicaires s'ingénient de leur côté : ils préparent des clystères à la fleur d'oranger, à l'angélique, à la rose, à la bergamote.

Il n'était pas aussi aisé qu'on le pourrait supposer d'administrer un clystère selon la formule de la vieille école. « Il faut avoir fait un bon noviciat, écrit gravement un historiographe badin, avant de gagner ses chevrons et avant d'arriver à la perfection dans ce difficile ministère. Tantôt la main peu exercée tremble, cherche sans pouvoir trouver, hésite et se fatigue inutilement ; tantôt elle dévie, s'égare et fait fausse route ; quelquefois elle est trop vive, trop impétueuse, et ne connaît ni tempérament, ni obstacles ; dans d'autres cas, elle est trop timide, trop lente, et tourne autour de la place sans oser l'attaquer ; tantôt l'instrument dont elle est armée incline d'un côté ou d'un autre, se fourvoie et va frapper qui ne l'ap-

pelle pas ; ou bien, la charge hydraulique s'échappe par des fissures inaperçues et va inonder tout le mobilier de la chambre.

« D'autres fois, la température du liquide est trop élevée, et les parois du tube presque brûlantes, en sorte qu'arrivé au port, l'opérateur est forcé de battre en retraite. C'est donc une stratégie qui demande de longues et patientes études.

« L'arme dont on se sert doit présenter aussi des conditions sans lesquelles l'opération peut échouer : et d'abord, la forme doit en être commode, les parois lisses et polies ; le siphon doit avoir une amplitude raisonnable, et le piston des mouvements doux et faciles, afin que le liquide se répande comme une légère et bienfaisante rosée, et non comme une pluie battante dans l'intestin ; il faut que le piston opère son mouvement d'ascension sous la main qui le presse et le sollicite, sans effort, sans peine et presque sans travail ; que la canule n'ait aucune aspérité, afin de ne pas offenser les feuillets dont la prévoyante nature a tapissé le seuil d'une aussi délicate entrée (1). »

Ah ! qu'en termes galants... et combien devaient être habiles à manœuvrer leurs armes ces « mousquetaires à genoux » (2) !

C'était, jadis, un véritable cérémonial que l'administration d'un clystère ; entendez plutôt le docteur Dardanus, un vétéran de l'apothicairerie, qui nous paraît fort versé dans la matière :

(1) *Histoire des Apothicaires*, auct. cit., p. 113.

(2) Expression employée par Boursault, dans son *Mercure Galant*.

« Au moment de l'opération, écrit cet ancêtre, un des derniers représentants de l'esprit gaulois, le malade doit quitter tout voile importun : il s'inclinera sur le côté droit, fléchira la jambe en avant, et présentera tout ce qu'on lui demandera, sans honte ni fausse pudeur.

« De son côté, l'opérateur, habile tacticien, n'attaquera pas la place comme s'il voulait la prendre d'assaut, mais comme un tirailleur adroit qui s'avance sans bruit, écarte ou abaisse des broussailles ou des herbes importunes, s'arrête, cherche des yeux, et qui, lorsqu'il a aperçu l'ennemi, ajuste et tire : ainsi l'opérateur usera d'adresse, de circonspection, et n'exécutera aucun mouvement avant d'avoir trouvé le point de mire. C'est alors que, posant révérencieusement un genou en terre, il amènera l'instrument de la main gauche, sans précipitation ni brusquerie, et que, de la main droite, il abaissera *amoroso* la pompe foulante, et poussera avec discrétion et sans saccades, *pianissimo.* »

On ne s'étonne plus, après cela, de l'estime en laquelle on tenait le bon apothicaire, et les mémoires de M. Fleurant nous paraîtront à peine exagérés, si nous songeons à la maîtrise qu'exigeait un art aussi compliqué.

Quand Argan lit, dans son fameux mémoire, le détail de tous les clystères qui lui ont été fournis : clystères insinuatifs, réparatifs et émollients ; clystères détersifs, carminatifs et tempérants; quand il fait ses réflexions sur ce compte d'apothicaire et qu'il parle sa propre langue, qui est celle du vulgaire, il se plaint de la cherté des lavements et prétend que c'est

pour ne pas avoir pris assez de lavements pendant le dernier mois qu'il s'est mal porté.

C'est qu'au temps de Molière, si les hommes du métier disaient toujours *clystère*, les autres — le *profanum vulgus*, — employaient le mot de *lavement*.

X

Dans la *Tontine*, de Lesage, le médecin Trousse-Galant dit à son malade Ambroise qu'il lui faut une saignée précédée d'un *lavement ;* mais, se tournant vers l'apothicaire, il ajoute : « Allez vite, monsieur Bolus, préparer vous-même ce *clystère* et l'apportez. »

Des écrivains autorisés du grand siècle n'hésitent pas à employer le mot de *lavement*. Mme de Sévigné écrira, par exemple :

« Je crois que M. d'Hacqueville vous mande toutes les nouvelles ; pour moi, je n'en sais point : je serais toute propre à vous dire que le chancelier a pris un *lavement*. »

Quant à Saint-Simon, il y a recours dans maintes circonstances. Vous connaissez sans doute l'histoire qu'il a si bien contée, mais vous ne nous pardonneriez pas de ne la point rééditer.

« Un soir qu'il y avait comédie à Versailles, la princesse, après avoir parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon (ancienne femme de chambre de Mme de Maintenon), et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle était et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avait une main comme dans

sa poche, passa derrière elle et se mit comme à genoux. Le roi, qui en étoit le plus proche, s'en aperçut et leur demanda ce qu'elles faisoient là. La princesse se mit à rire, et répondit qu'elle faisoit ce qu'il lui arrivoit souvent de faire les jours de comédie. Le roi insista.

— Voulez-vous le savoir, reprit-elle, puisque vous ne l'avez point encore remarqué? C'est que je prends un *lavement* d'eau. — Comment, s'écria le roi mourant de rire, actuellement, là, vous prenez un *lavement* ? — Hé ! vraiment oui, dit-elle. — Et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportoit la seringue toute prête sous ses jupes, troussoit celles de la princesse, qui les tenoit comme se chauffant, et Nanon lui glissoit le clystère. — Les jupes retomboient et Nanon remportait sa seringue sous les siennes : il n'y paraissoit pas. »

En scrupuleux historien qui se fait un devoir d'être bien informé sur toutes choses, Saint-Simon (1) termine son récit, en nous apprenant combien de temps la princesse pouvait rester sans être incommodée par son médicament.

On trouve, encore dans Saint-Simon, une anecdote sur le « lavement » donné par M. d'Estoublon à la belle Mme de Brégis (2). Celle-là, bien plus drôle, racontée par le malin duc, ouvre un singulier jour sur la barbarie, au point de vue du confortable et des vulgaires convenances, de la cour du grand Roi.

(1) T. IV, des *Mémoires*, édition Chéruel, p. 232.

(2) Cf. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1878, nº 250, p. 596 et 1884, nº 397, p. 694.

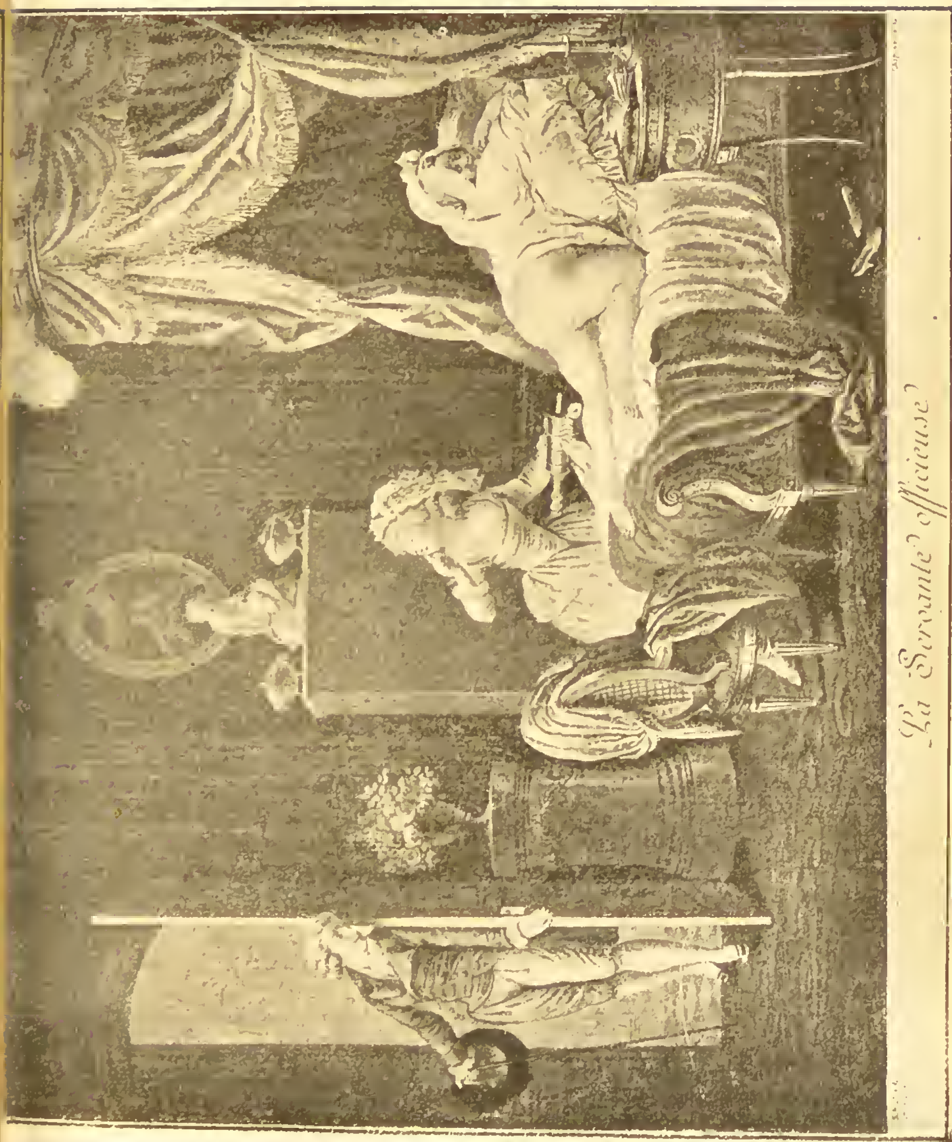


Fig. 12.

Les combles des palais royaux avaient été aménagés en petites chambres, comme les cellules d'un couvent, pour y loger les personnes les plus favorisées qui suivaient la Cour. Cette disposition de logement amenait quelquefois les aventures les plus drôlatiques.

Un soir donc, certaine dame était couchée dans son lit, la tête tournée vers la ruelle, et découvrait à sa femme de chambre des charmes que Voiture a daigné célébrer en vers précieux ; tandis que la caméristc, armée de l'instrument redouté de M. de Pourceaugnac, se préparait à opérer.

Mais laissons parler Saint-Simon et ne poursuivons pas plus avant le récit de la piquante aventure.

« Estoublon étoit de bonne condition (1) et Provençal, un fort honnête homme, mais plaisant au dernier point, et un grand homme noir, olivâtre, qui ne rioit jamais, avec je ne sais quel air niais et naturel, dont il attrapoit les nouveaux venus.

« Une fois, passant devant la chambre de Mme de Brégis, qui donnoit sur une galerie, à Saint-Germain, il en trouva la porte entr'ouverte et la vit sur son lit. Il se glisse doucement, insinue le lavement, remet la seringue et se retire.

« La femme de chambre, qui était allée dans la garde-robe chercher je ne sçay quoi, revient et propose à sa maîtresse de se remettre en posture ; elle demande ce qu'elle veut dire, et ajoute enfin qu'elle rêve apparemment. Grande cacophonie entre elles. Enfin la femme de chambre regarde à la seringue et

(1) Estoublon n'est autre que Jacques de Grille, marquis d'Estoublon.

la trouve vuide, et proteste tant et si bien qu'elle n'y a pas touché, que la Brégis croit que c'est le diable qui lui a donné son lavement.

« C'étoit une antique beauté et grande intrigante, et à qui, de la Régence et de la jeunesse du Roy et de Monsieur, il étoit resté une grande familiarité avec eux et avec la Reine-Mère. Dès qu'elle parut chez elle, voicy le Roy et Monsieur à lui parler de lavement ; et elle, étonnée et furieuse tout ce qu'on peut l'être, apprit, la dernière de la Cour, ce qu'elle devoit à Estoublon (1). »

Un pareil trait ne pouvait échapper à la malignité publique ; on s'empressa de le porter au théâtre (2).

Les Mémoires de Saint-Simon foisonnent d'historiettes de ce genre. On ignore généralement le rôle que joua un lavement dans le procès de préséance du maréchal de Luxembourg contre les pairs, ses anciens. Il s'agissait d'obtenir de la duchesse douairière de Saint-Simon les lettres d'Etat qu'elle possédait et qui eussent retardé la solution de l'affaire, qui prenait mauvaise tournure. Mais alors survient un fâcheux contre-temps ; laissons, pour le surplus, parler l'auteur des *Mémoires* (3).

(1) *Mémoires de Dangeau*, t. II, p. 134.

(2) C'est dans cette historiette que de Villiers a dû puiser le sujet de sa nouvelle galante : *L'Apothicaire de qualité*. Le comédien Villiers est l'auteur du recueil : *Les Diversités galantes*, et de cinq pièces de théâtre, dont l'une, la *Vengeance du marquis*, est une réponse à l'*Impromptu de Versailles*. Jal, dans son *Dictionnaire de biographie critique*, après avoir dit que Molière le tira de l'oubli en le ridiculisant, nous apprend qu'il se nommait de son vrai nom Claude Deschamps.

(3) Nous puisons l'anecdote dans le très attachant ouvrage de M. E. Locard : *Le XVII[e] siècle médico-judiciaire* (Thèse de Lyon).

« Ce contre-temps, le dirai-je à cause de sa singularité ? M. de Richelieu avait pris un lavement et, sans le rendre, vint de la place Royale chez Riparfonds (l'avocat), de là chez le premier président avec nous et avec nous vint chez Riparfonds, y demeura avec nous à toute la discussion, enfin vint chez moi. Il est vrai qu'en arrivant il demanda la garde-robe et y monta en grande hâte ; il y laissa une opération telle que le bassin ne la put contenir, et ce fut ce temps-là qui donna à ma mère le temps de faire ses réflexions, et de m'envoyer redemander mes lettres d'État. S'exposer à toutes ces courses et garder un lavement si longtemps, il faut avoir vu cette confiance et ce succès pour le croire. »

XI

Songerait-on, après cela, à diminuer l'importance historique de la chaise percée? Ce rôle, non seulement il n'a pas été exagéré, mais on commence à peine à le soupçonner, aujourd'hui que la pathologie tend à forcer, fût-ce par effraction, le domaine sacro-saint de l'Histoire.

Il est des esprits pénétrants qui semblent avoir pressenti cette révolution, que nous voulons espérer pacifique. Il y a près d'un demi-siècle (1) — il était alors bien jeune à coup sûr — l'exquis écrivain de l'*Etui de nacre*, le génial créateur du type de Sylvestre Bonnard, écrivait :

« Ce siècle pompeux et scatologique, qui suivait respectueusement, avec Fagon, le roi, du trône à la chaise-percée, semble particulièrement préoccupé de médecines et de purgations. Les farces royales de Molière, écrites dans le ton de la cour, sont pleines de lavements et de laxatifs. La seringue était, à Versailles, ce que le phallus était à Hiéropolis. Les dames, Mme de Sévigné, la princesse Palatine, écrivaient des lettres qui eussent fait rougir Vadé. Racine, malgré son noble génie, avait, en ceci comme en tout, le

(1) Dans l'*Amateur d'Autographes*, du 1er février 1869, p. 44.

goût du temps. La main qui écrivit *Athalie* traça cette phrase : « Il n'y a point de plaisir d'écrire à des gens qui sont encore dans les remèdes, et c'est trop exposer des lettres. »

Remède était un mot employé par délicatesse, pour faire entendre la chose sans la faire imaginer. « *Remède* est vague et équivoque dans cette acception ; mais c'est à cause de cela même qu'il est honnête (1); et il n'est pas nécessaire, dans toutes les circonstances, et devant des personnes de toutes sortes, de s'exprimer sur ce dont il est question, avec la précision d'une ordonnance de médecin. »

De quand date cette substitution du mot *remède* au mot *lavement?* Boileau l'emploie, mais ce n'est que plus tard qu'il deviendra d'usage courant.

Au temps où régnait la prude Mme de Maintenon, certains ecclésiastiques s'étaient scandalisés de ce qu'on employât un substantif applicable à une cérémonie de l'église. Grande fut la rumeur à la Cour, plus encore qu'à la ville.

Les Jésuites, ayant gagné à leur cause l'abbé de Saint-Cyran, profitèrent du crédit de ce dernier auprès de Louis XIV, pour faire mettre le mot *lavement* au nombre des expressions déshonnêtes ; de sorte que

(1) Boileau lui-même ne craint pas de l'employer :

Nul n'est si bien soigné qu'un directeur de femmes :
Quelque léger dégoût vient-il le travailler,
Une froide vapeur le fait-elle bâiller,
Un escadron coiffé d'abord court à son aide :
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède.

(Boileau.)

l'abbé de Saint-Cyran blâma publiquement le père Garasse, qui avait osé s'en servir. — Mais, répliquait le bon père Garasse, je n'entends par *lavement* qu'un bain local, une ablution ; ce sont les apothicaires qui l'ont profané en l'appliquant à un usage messéant. »

Il fut donc décidé qu'on substituerait le terme de *remède* à celui de lavement : le roi voulut bien accorder cette grâce à son confesseur, le père Letellier. L'Académie reçut l'ordre d'insérer le nouveau mot dans son *Dictionnaire*, et le Roi-Soleil consentit, en présentant sa... lune à l'apothicaire, à ne plus parler de lavement, mais de remède ; ce qui n'empêcha pas l'ancien mot de rester pour longtemps encore dans la langue (1).

(1) « Comment me faire guérir ? dit Pangloss. Je n'ai pas le sou, et dans toute l'étendue de ce globe, on ne peut ni se faire saigner, ni prendre un *lavement* sans payer. » (Voltaire).

« Quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères, que des herbes pour les *lavements*. » (J.-J. Rousseau).

Ces deux citations suffiront pour la démonstration.



Fig. 13. — Les Soins mérités.
Par LAVREINCE (XVIIIe siècle).

XII

Les statisticiens, qui ont tous les courages, n'ont pas eu celui de dénombrer les lavements que se fit administrer le Grand Roi. Sans doute, ils donnent des chiffres, mais ceux-là ne peuvent être qu'approximatifs. Nous avons eu, pour notre part, la curiosité de relever, dans le *Journal de la santé du Roi Louis XIV*, toutes les pages où il est question de clystères, mais nous avons renoncé à en faire le compte : ils sont trop !

En 1652, — Vallot venait d'être pourvu de la charge de premier médecin de Sa Majesté, vacante par le décès du sieur Vaultier — le roi se trouve « travaillé d'un léger flux de ventre » : l'archiâtre lui prescrit un « bon régime de vivre », et un lavement (à base d'huile d'amandes douces, de miel violat et d'électuaire lénitif, le tout dissous dans une décoction d'orge).

Quelques jours plus tard, Sa Majesté, après avoir mangé trop de fruits, a un nouveau dérangement : le même remède trouve son indication.

L'année suivante, l'affection s'aggrave : le roi présente tous les symptômes d'une entérite, ce qui ne l'empêche point de partir en campagne ; mais, arrivé à Montmédy, on est contraint de lui faire prendre un lavement, en descendant de cheval, « étant encore

tout botté, et en un lieu le plus désolé et le plus incommode de tout le royaume ».

Vallot ne se met pas en frais d'imagination : son royal client est-il repris de troubles intestinaux, il appelle à son aide l'instrument de M. Purgon ; tout au plus modifie-t-il la composition de ses clystères : la mauve, le bouillon blanc, la graine de lin alternent avec l'huile d'amandes douces et l'eau rosée ; parfois, il ajoute un peu de jalap, mais non sans précaution dans le maniement de cette substance active.

Le roi a-t-il des accès de fièvre, le lavement précède la saignée, quand il ne la suit pas.

Est-il pris de ses « vapeurs », on lui donne des lavements... d'orgeat ! Doit-il se purger, il s'y « prépare » par un lavement.

Un jour qu'il a mangé « quantité de truffes peu mâchées », il a une indigestion et rejette ses truffes « nullement digérées». On le fait s'abstenir de viandes solides, et on lui administre « un petit lavement doux ». Dans cette circonstance, du moins, le remède était indiqué. Il prit un nouveau lavement sur le soir : rien de mieux assurément.

On a dit (1) que Vallot usait « avec munificence » des lavements, tellement que l'usage dégénéra en abus. Si l'on veut, a-t-on ajouté, remonter à la cause première, à l'origine véritable de la fistule du roi, on la trouverait peut-être dans « l'excès de ce remède réitéré à tout propos, et dont l'application exigeait l'emploi d'un engin mécanique qui n'est point sans inconvénients ».

Cette opinion nous paraît vraisemblable, mais

(1) Guardia, *La Médecine à travers les siècles*, p. 343.



Fig. 14. — Le Curieux.

Par BAUDOUIN (XVIIIe siècle).

Vallot n'est pas le seul à incriminer : quand d'Aquin lui succédera, en 1672, il adoptera la médication de son prédécesseur, et il défendra, en toute occasion, son prédécesseur contre « les ignorants en médecine et les envieux ».

Arrive le moment où le royal patient se lasse d'être ainsi torturé ; après la « grande opération », Louis XIV refuse absolument de se livrer pieds et poings liés à ses apothicaires, et, pendant plus de vingt ans, il persistera dans sa résolution, dont aucune insistance ne parviendra à triompher.

Mais survient un incident, dont va se hâter de profiter l'entourage, pour vaincre une répugnance jusque-là insurmontable.

Le 6 du mois de mars (1709), S. M., « en approchant de l'heure de son dîner, s'étant mise à sa chaise, selon sa coutume, pour essayer d'aller à la garde-robe, les douleurs devinrent si pressantes », qu'on va quérir les médecins. Ceux-ci prononcent qu'il n'y a qu'un remède à ce mal : un lavement !

Le roi en paraît soulagé, mais l'accalmie ne dure guère : un second clystère devient nécessaire. Celui-ci réussit mieux; mais les mêmes phénomènes s'étant reproduits, on recourt, les jours suivants, encore aux lavements. Inutile d'ajouter que le malade ne pouvait tirer, à la longue, aucun bénéfice de cette médication auxiliaire, et Fagon, qui la remit en honneur, ne cherchait d'ailleurs, par ce moyen, qu'à calmer momentanément les épreintes et les tranchées provoquées et l'on peut dire entretenues par les écarts de régime du monarque, autant que par l'abus qu'il faisait des purgatifs et des lavements.

XIII

Un humoriste (1) l'a dit : « le *Malade Imaginaire* n'est, d'un bout à l'autre de ses mortels trois actes, qu'un dithyrambe au clystère : d'où il résulte que Louis XIV avait la rate lourde, comme Ubu le scatophage ».

Ceci explique-t-il cela ?

La première édition du *Malade*, qui ait été imprimée en France, porte la date de 1675 ; elle fut publiée par les soins de la veuve de l'auteur, pour corriger la fâcheuse impression produite par la publication d'éditions apocryphes faites à l'étranger (2).

Molière a-t-il seulement pensé au roi et a-t-il voulu le divertir, par ses épigrammes, aux dépens des apothicaires ? On ne doit pas oublier que si Louis XIV fut plus clystérisé qu'aucun de ses sujets — on n'est pas souverain impunément — le lavement était depuis longtemps à la mode.

On a lu l'histoire contée par Saint-Simon et qui a trait à une princesse ; cette princesse, — la duchesse de Bourgoge — se faisait donner le clystère dans le cabinet même du roi, à peine dissimulée derrière un paravent. « Elle se tenait debout devant le feu et la

(1) Emile BERGERAT, dans une de ses chroniques.
(2) M. RAYNAUD, *Les Médecins au temps de Molière*, p. 417.

femme qui le lui donnait (le remède) se mettait à genoux, après s'être avancée en rampant sur les pieds et sur les mains ; cela passait pour gentillesse (1). »

Au XVIIe siècle, cet exemple princier en est une preuve, la pratique du clystère était répandue dans la meilleure société. Mais nous en avons d'autres témoignages.

Le comte de Laval (Mme de Staal-Delaunay nous en instruit) se fait administrer deux lavements par jour. Le chancelier Séguier ne va jamais au Conseil, sans avoir pris, au préalable, un clystère. Le 25 septembre 1676, la même Mme de Sévigné écrit à sa fille, que Mme de Coulange et Baujeu (sa demoiselle), ont été malades en même temps : « Pas un remède n'a été ordonné dans la chambre qui ne l'ait été dans la garde-robe : un lavement, un lavement ; une saignée, une saignée. »

Le 25 septembre 1703, Mme de Coulanges écrit à Mme de Grignan, que Mme de Lesdiguières est très malade, et qu'Helvétius (2) lui fait prendre des lave-

(1) *Correspondance de Madame*, édit. Brunet, t. II, p. 126.

(2) Adrien HELVÉTIUS, père du philosophe de ce nom, prétendait guérir toutes les fièvres intermittentes par des lavements de décoction de kinkina, parce qu'il avait remarqué la difficulté de faire prendre par la bouche ce médicament, surtout en poudre et en opiat, aux seigneurs de la Cour dont il était le médecin. Les Allemands n'accueillirent pas cette méthode, moins parce qu'elle ne réussit pas toujours que par une raison singulière de dignité. Un médicament aussi noble et aussi héroïque ne devait pas être, selon eux, profané par son introduction dans d'aussi ignobles voies. (Cf. Joh. Jac. BAJER, *De jucundo in prax. med.*, p. 14.) Des barons allemands n'auraient pas toléré qu'on leur donnât un clystère, à preuve ce que rapporte le célèbre médecin allemand Wolfgang WEDELIUS (*De medicam. composit. extempor.*, sect. I, cap. 8).

ments d'herbes vulnéraires avec de l'eau d'arquebusade. Charles de Sévigné écrit, de son côté, à sa sœur, Mme de Grignan :

« La Divine (Mlle de Plessis) a dû prendre ce matin un lavement à cause d'une brûlaison insupportable qu'elle avait à l'endroit par où était sorti un flux de son ventre qui la tourmentait depuis hier midi (1er janvier 1676). »

On parlait de toutes ces choses librement. Il n'est guère de personnage illustre ou de marque qui n'ait eu recours au bienfaisant clystère.

Bossuet (1) en prit beaucoup, surtout à la fin de sa vie.

Louvois, dont la fin est, pour beaucoup, mystérieuse, alors qu'elle fut très naturelle, mourut, dit Saint-Simon, en rendant un lavement.

La Bruyère, mourant, prit un lavement de tabac (2).

L'abbé de Choisy rapporte, dans ses *Mémoires*, que Mgr de Valence ayant pris un bouillon pointu, M. des Grais dut tourner le dos pour lui permettre de le rendre.

Mme de La Fayette ne conte-t-elle pas qu'Henriette d'Angleterre prit un lavement, sur l'ordre de Vallot, durant la fameuse nuit où elle trouva la mort ?

Mais nous ne sommes pas au bout de la litanie.

Madame, duchesse d'Orléans, narre dans une de ses lettres (22 mai 1675), que ses médecins lui ont fait

(1) V. le journal de l'abbé Ledieu ; cf. *Intermédiaire*, 1896, pp. 513 et suiv.

(2) Un remède très employé contre le *volvulus* était le lavement de fumée de tabac ; un appareil spécial permettait l'introduction dans le rectum des vapeurs tabagiques froides ou chaudes.

donner 72 lavements pendant une maladie. Plus loin, (22 décembre 1712), elle ajoute : « Je suis très lasse... des remèdes qu'il m'a fallu prendre : un lavement, 7 médecines en pilules, et deux saignées, le tout en dix semaines. »

La même écrivait, le 18 juin 1719 :

« La duchesse de Berri (fille du Régent) a une maladie bien singulière. Deux fois par semaine on lui donne une médecine et, à jour passé, un clystère. Cela lui fait du bien. Son mal vient de son affreuse gloutonnerie. »

XIV

On connaît la scène grotesque du lavement administré en grande pompe à Louis XV, et dont le grand-maître de la garde-robe, M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, nous a conservé l'amusant récit.

Le mercredi 27 avril 1774, Louis XV, pensant que son malaise provenait d'une simple indigestion, s'enferme dans les appartements de Mme du Barry, où il prend plusieurs lavements (1). Il refuse de voir ses médecins.

Le vendredi 29, il est question de donner un lavement au roi. On le traîne à grand peine sur le bord de son lit et là on le poste dans l'attitude convenable à la circonstance. « La Faculté, rangée autour du lit, fit place, en se mettant en haie, au maître apothicaire, qui arrivait la canule à la main, suivi d'un garçon apothicaire, qui portait respectueusement le corps de la seringue, et du garçon de la chambre, tenant la lumière destinée naturellement à éclairer la

(1) « On dit que le roi aimait si éperdûment Mme de Châteauroux que, dans une maladie qu'elle eut, il lui donnait lui-même ses lavements et ses médecines, parce qu'elle s'obstinait à n'en vouloir point prendre de toute autre main que de celle de Sa Majesté. » *Le Pot pourry de Menin*, in *Souvenirs et Mémoires* (Gougy, éditeur), 15 avril 1900, p. 306.

scène. M. Forgeot (c'est le nom du maître apothicaire), placé avantageusement, allait poser et mettre en place la canule, quand tout à coup le garçon de la chambre, voyant que la lumière qu'il porte donne en plein sur le derrière royal et s'imaginant apparemment que son effet peut être dangereux pour la santé ou la commodité de Sa Majesté, arrache avec précipitation, de dessous le bras d'un médecin, un chapeau, et le place entre la bougie et le lieu où Forgeot dirigeait son attention. On peut se faire une idée de la colère méprisante de l'apothicaire, à qui cette éclipse avait fait manquer son coup, l'étonnement des médecins, l'indignation du petit garçon apothicaire et l'envie de rire de l'assemblée (1). »

Un médecin consultant de Louis XV, Falconet, passait sa vie moitié à manger, moitié à prendre des remèdes. Quand le chocolat qu'il prenait chaque matin, à cinq heures, lui chargeait trop l'estomac, il se faisait apporter un lavement, qu'il prenait, sans pour cela abandonner son luth : il a été gravé de cette manière (2).

Quelques heures après, il se faisait apporter du fruit, dont il mangeait beaucoup. Il sortait, allait voir ses malades, prenait quelques poudres ou quelques lavements, quand il craignait de n'avoir pas assez d'appétit pour bien dîner, ce qui lui en procurait un prodigieux ; car il mangeait de tout et beaucoup. L'après-midi, il le passait ou à aller voir des ma-

(1) Relation de la Rochefoucaud-Liancourt, dans l'*Intermédiaire*, 10 novembre 1896, col. 589.

(2) Cf. *Anecdotes secrètes du règne de Louis XV*, par Roger de Parnes et Georges d'Heilly ; Paris, Rouveyre (1882), p. 55.

lades ou à jouer ; et comme il avait pour principe que, pour vivre longtemps, il ne faut point se contraindre, il ne s'embarrassait point de lâcher des vents où il se trouvait (1). Il faut dire que Falconet (2) était un homme très âgé ; c'est une circonstance atténuante.



Fig. 15. — Le petit déjeuner du matin.
(Estampe libre du XVIIIe siècle.)

Sous Louis XVI, régnait à la Cour une singulière coutume.

(1) *Mélanges historiques*, de BOISJOURDAIN (1807), t. II, p. 375.

(2) C'est ce même Falconet qui perça avec précipitation la foule, le jour de la naissance de M. le duc d'Anjou, pour en faire compliment à Sa Majesté. Il lui dit en même temps qu'il avait prédit la naissance de ce prince, comme celle de Monseigneur le dauphin, et qu'il demandait à Sa Majesté la charge d'inspecteur de la naissance des enfants de France.



Fig. 16. — Le Remède.
(D'après Jeaurat).

Le jour où une dame d'honneur rentrait en charge, celle qu'elle remplaçait lui demandait « si elle avait fait sa toilette ». Cela signifiait que toute dame, tenue à un service de cour, devait prendre, avant de le commencer, un, deux et jusqu'à trois lavements, tant qu'il en fallait, en un mot, pour n'être plus distraite de son service de toute la journée (1).

On fit un tel abus de lavements à l'avant-dernier siècle, qu'une pharmacopée du temps (2) ne manque pas de le signaler. « On peut dire, écrit son auteur, que les lavements sont des meilleurs et plus salutaires remèdes de la médecine, quand ils sont donnés à propos, mais on en abuse souvent ; car un grand nombre de personnes accoutument tellement leurs intestins à ces sortes de remèdes, dont elles usent tous les jours, en santé comme en maladies, qu'elles rendent leur ventre paresseux, incapable de faire de lui-même ses fonctions. Leur dessein est de se rafraîchir, en tenant toujours leurs entrailles nettes et lavées, mais elles ne prennent pas garde qu'elles empêchent par là que la digestion ne se fasse aussi bien qu'elle se ferait; car il est besoin d'une certaine quantité d'excréments dans les entrailles pour exciter la fermentation des aliments dans l'estomac ; de même, quand nous voulons donner une fermentation douce à plu-

Le roi demanda à M. le comte de Maurepas, qui se tenait à côté de lui, s'il trouverait la commission d'une pareille charge sur ses registres ; et ce secrétaire lui ayant dit que non, il répondit : il faudrait dire à Aymon de la lui expédier (Boisjourdain, *loc. cit.*)

(1) Cf. le *Journal des Goncourt*, t. II, p.222, à la date du 2 octobre 1864.

(2) La *Pharmacopée* de Lemery, édition de 1729.

sieurs infusions, nous mettons le vaisseau qui les contient dans le fumier chaud. Aussi voyons-nous que la plupart de ceux qui se sont fait une habitude de prendre tous les jours des lavements, rendent leur tempérament fluet et délicat; ils ont le teint blême, et ils sont plus susceptibles des maladies que les autres; on peut même aller plus loin et dire que leurs enfants participent en naissant des défauts de leur tempérament. »

Sans partager toutes les appréhensions de l'apothicaire qui écrit ces lignes, nous sommes de son avis quand il proteste contre l'usage immodéré qu'on faisait des clystères.

XV

L'abus du clystère a reçu, peut-on dire, la suprême consécration de l'art (1), ainsi qu'en témoignent les estampes nombreuses publiées au siècle galant, qui sut poétiser une des opérations les moins poétiques. Lawrcince, Fragonard, Beaudouin, Schall et bien d'autres, nous représentent l'opération chère — de toutes façons — au bonhomme Argan. Et ce n'est pas la gravure seulement qui s'empare de ce sujet à allure grivoise, mais la céramique, et aussi la décoration.

Il y a deux ans environ, un de nos amis, M. R. Bonnet, de passage à Rouen, visitant le Musée céramique de cette ville, nous signalait une curieuse pièce, portant le numéro 624, « une espèce de plat à barbe…, nous écrivait-il, représentant un apothicaire, avec un de ses aides, donnant un lavement à une femme ». Nous mandions aussitôt au docteur R. Helot (de Rouen), de vouloir bien nous adresser au plus tôt

(1) « En 1779, à une vente sans nom, le « *clistère* », dessin très spirituel, lavé sur sanguine et relevé de plume. C'est le dessin qui repasse à la vente Sireul, sous le titre : « l'Apothicaire et son malade. » Ce sujet plaisant, dit le catalogue, ayant 9 pouces de hauteur sur 7 1/2 de largeur, se vendit 30 livres. » *L'Art du dix-huitième siècle*, par E. et J. de Goncourt, Ire série, p. 293.

une photographie de cette curiosité. Mais nous avions été devancé, paraît-il, par le Dr Derocque, qui était à la veille de publier, dans la *Revue médicale de Normandie* (1), la scène en question (fig. 17 et 18) ; nous n'avions plus qu'à attendre.

Voici comment l'objet fut décrit par notre distingué confrère, dans la publication précitée :

C'est un plat à barbe qui paraît dater du commencement de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Les dimensions sont d'environ 22 × 30 cent. La bordure qui occupe tout le bord renversé du plat présente un décor régulier à quatre couleurs (vert, bleu, jaune, rouge), avec alternance de motifs quadrillés et de bouquets polychromes. Le fond est occupé par un petit tableau dont la composition ne dénote pas un goût exquis de la part de son auteur, mais dont la scène principale révèle chez lui une connaissance parfaite de l'opération indiscrète et si peu goûtée de M. de Pourceaugnac, telle qu'on la devait pratiquer à cette époque.

Les principaux personnages de notre plat à barbe sont dans une pièce carrelée ou une cour, avec un jardin dans le fond. Une grosse commère, en jupe bleue et corsage et bas jaunes, repose sur un tas de bottes de paille, la tête appuyée sur l'avant-bras ; l'entrebâillement des jupes laisse apercevoir un visage auquel étaient accoutumés de parler les collègues de M. Fleurant.

Derrière elle, maître Clystorel, en veste violette, le chapeau sur la tête, ayant mis ses lunettes pour mieux pointer, exécute l'ultime et suprême manœuvre.

Effet du clystère ou d'un copieux dîner, l'estomac de la dame s'allège de son contenu qui coule à longs flots sur son lit de fortune.

Au premier plan, un tabouret percé nous fait espérer une prompte et complète restitution du liquide bienfaisant.

Lisette éclaire cette scène, pendant que le trop entreprenant époux de l'opérée trousse les cottes de sa servante ; près de là, une table supporte les reliefs du repas (assiettes, verres, broc et deux pipes).

(1) N° du 10 février 1905.

Fig. 17 et 18. — Plats à barbe.
(*Musée céramique de Rouen.*)

Dans le fond; à droite, un buisson vert ; à gauche, un départ d'escalier. A l'arrière-plan, de grands arbres estompés (qui paraissent peu sur notre gravure).

Cette scène, assez leste, est traitée d'une façon très heureuse ; mais le peintre qui l'a exécutée ne paraît pas avoir possédé la sûreté de pinceau et la netteté d'exécution qui caractérisent un artiste exercé, ayant l'habitude de manier l'émail.

C'est, en tout cas, une fort belle pièce et qui est,



Fig. 19.

à juste titre, en bonne place au Musée de céramique de Rouen.

Un journal médical a publié, en 1905, une aquarelle qui semble dater du xviie siècle et qui ferait partie de la collection d'un peintre de Turin, Biscarra : le lavement est administré à la patiente d'une manière tout à fait insolite, *à l'aide d'une tuile* (fig. 19).

On peut voir, encore aujourd'hui, dans ce qui fut le boudoir du cardinal de Rohan, à l'hôtel de Rohan, occupé actuellement par l'Imprimerie Nationale, de gracieux panneaux, attribués à Huet, où des singes se caressent, d'une façon plus ou moins grotesque, avec l'humide instrument (1).



Fig. 20.

(1) Havard, *Dict. de l'ameublement*, t. IV, col. 952, art. *Seringue.*

XVI

La seringue a exercé, en même temps que le talent des artistes, le génie des peintres et des littérateurs. En 1718, paraissait un poème héroï-satirique, dû à la plume d'Eustache Lenoble.

Le père d'Eustache Lenoble était président au bailliage de Troyes. Il avait fait planter une allée de noyers devant son château de Thennelières, près Troyes; quelques-uns de ces arbres empiétaient sur la propriété d'un M. Guichard de Vouldy, conseiller au bailliage, qui les fit arracher.

Il y eut contestation, puis procès. Eustache Lenoble, prenant parti pour l'auteur de ses jours, saisit l'occasion du procès, pour composer un poème, qu'il intitula l'*Allée de la seringue*, parce que MM. de Vouldy et Coppois, les adversaires de son père dans la cause, étaient fils d'apothicaires.

Nous ne croyons pas devoir reproduire ce poème de circonstance, qu'on trouvera ailleurs (1) ; nous ne le citons que comme un trait de mœurs du temps.

Vers la fin de l'avant-dernier siècle, l'Académie de Mâcon proposait, pour sujet de prix, cette question :

(1) Cf. les *Œuvres de Lenoble*, t. XVI ; Paris, chez Ribou, 1718 ; cité par PHILLIPPE, *Histoire des Apothicaires*, p. 104.

Quelle est l'invention qui a été la plus utile à l'homme? Un des concurrents se contenta d'envoyer, pour toute réponse, ces deux mots : *La seringue.*

La seringue méritait, à plus d'un titre, d'être proclamée la reine du monde ; elle l'a été, en effet, car elle a régné sans partage, pendant trois cents ans, sur tous les continents, à l'exception du Brésil, où l'on se sert d'un intestin de bœuf, ajusté sur un tuyau de bois ; de l'Amérique septentrionale, où l'on a eu recours pendant longtemps à une bouteille de gomme élastique terminée par un ajutage d'ivoire; et de la classe indigente de Londres, qui se sert d'une vessie. Et celui qui nous fournit ces indications ajoute : « En Europe, à la fin du repas, on apporte du café et quelques liqueurs ; chez les Anaguas, avant de se mettre à table, on offre une seringue à chaque convive ».

Ce qui s'écrivait il y a soixante ans répond-il à une réalité présente ? Nous n'avons pas poussé notre enquête jusque-là. Nous voulons simplement dire que la seringue est bien déchue de sa grandeur passée et qu'elle a éprouvé le sort commun de toutes les royautés.

Mais, avant de conter les phases ultimes de cette déchéance, nous voudrions, en quelques lignes, rappeler des emplois peu connus d'un instrument qui, sans avoir complètement disparu, a subi de telles transformations, qu'on peut le considérer aujourd'hui presque comme un objet de collection.



Fig. 21. — Le petit glouton.

Une mere, entourée de deux enfants, tient sur ses genoux un troisième, le plus jeune, auquel un apothicaire — qui a le masque de Voltaire — donne un lavement *secundum artem.*

XVII

Sait-on que, jusqu'à la Révolution, tout pensionnat ou collège avait, dans son matériel, une seringue de fer-blanc, qui servait à gonfler les ballons de cuir avec lesquels jouaient les enfants ?

Un usage plus inattendu encore de la seringue : jusqu'au XVII[e] siècle, on fit servir cet instrument à l'extinction des incendies ! VIOLLET-LE-DUC a donné le dessin d'une de ces seringues (fig. 22 et 23), que possédait la cathédrale de Troyes ; le manche est en noyer. Sur la base du cylindre sont gravées les armes du chapitre, avec les initiales S. P. (*Sanctus Petrus*) : saint Pierre est le patron de la cathédrale. En 1618, un commencement d'incendie, causé par la foudre, fut éteint par le grand chantre de la cathédrale de Troyes, avec un instrument de ce genre. Dix-huit ans plus tard, cet extincteur primitif n'avait rien perdu de son prestige ; car, parmi les *Actes consulaires* de Lyon (1), on a relevé la commande à un potier d'étain de quatorze seringues pour les incendies. On était loin des pompes à vapeur et des pompes automobiles !

Les seringues ont été employées à un autre usage, non moins ignoré que les précédents : elles servaient à

(1) *Arch. commun.*, série BB, reg. 190.

projeter sur le sol des essences parfumées. Généralement en métal précieux, elles étaient plus gracieusement ornées que les seringues ordinaires, dont elles se distinguaient, d'ailleurs, par leur moindre volume.

Dans un *Inventaire du mobilier de la Couronne* (1673), se trouve mentionnée « une seringue avec son manche d'ébène garny d'argent pour jeter des eaux de senteurs ». Aujourd'hui, le vaporisateur a pris la place de la seringue à parfums.

La seringue a encore joué son rôle dans les scènes de sorcellerie (1). Celui-ci n'a pas été moindre dans la religion (2).

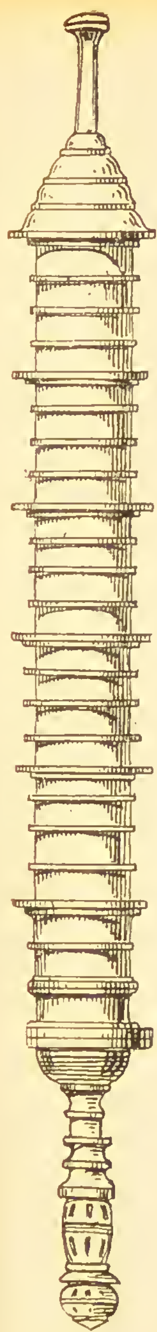
« La question de pouvoir baptiser l'enfant, lisons-

(1) MICHELET s'exprime ainsi dans la *Sorcière* (p. 225) :

« Comédie à la Pourceaugnac * où à la sorcière se substituait ordinairement une agréable figure, la reine du Sabbat, jeune et jolie mariée, et en note il ajoute :

* L'instrument décrit autorise ce mot. Dans Boguet, p. 69, il est froid, dur, très mince, long d'un peu plus d'un doigt (visiblement une canule). Dans Lancre, 224, 225, 226, il est mieux entendu, risque moins de blesser ; il est long d'une aulne et sinueux ; une partie est métallique, une autre souple, etc. C'est déjà le clysoir. »

(2) *La seringue spirituelle pour les âmes constipées en dévotion*, tel est le titre bizarre d'une brochure dont nous possédons un exemplaire, et dont la paternité a été attribuée à FLÉCHIER. En réalité, le docte évêque prête à un auteur supposé, le Révérend Père Patelin, un livre imaginaire, intitulé comme ci-dessus. Plus tard, Caraccioli a repris et continué la plaisanterie. Peignot a cité comme réel ce livre imaginaire. L'histoire de cette mystification littéraire se trouve dans un opuscule qui a été tiré à un très petit nombre d'exemplaires, « pour l'auteur », par F. Delpérier, rue des Ecoles, 4, Cahors, en 1882. Le bibliophile, pour qui a été imprimée cette rareté bibliographique, pourrait bien être l'ingénieur COHEN, l'auteur de la « Bibliographie des ouvrages illustrés du XVIIIe siècle », continuée par Crottet.



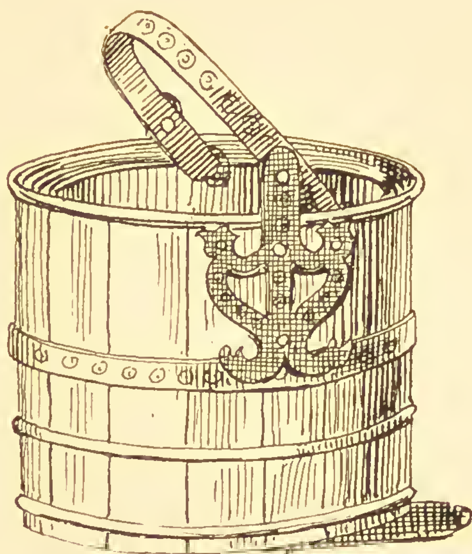


Fig. 22 et 23. — Seringue et seau pour l'extinction du feu.

nous dans une thèse récente (1), préoccupait fort les accoucheurs du XVIIe siècle, pour la plupart gens très religieux... Nombreuses sont les observations de l'accoucheur Portal, où nous voyons la mère, en danger de mort, le suppliant de travailler immédiatement pour tâcher de baptiser immédiatement son enfant, son seul souci. Aussi immanquablement ondoyait-il « sous condition » toute partie fœtale qui paraissait la première à la vulve. La nature du liquide à employer, ce n'est pas lui qui nous l'a dit, n'était pas indifférente, paraît-il ; le meilleur était

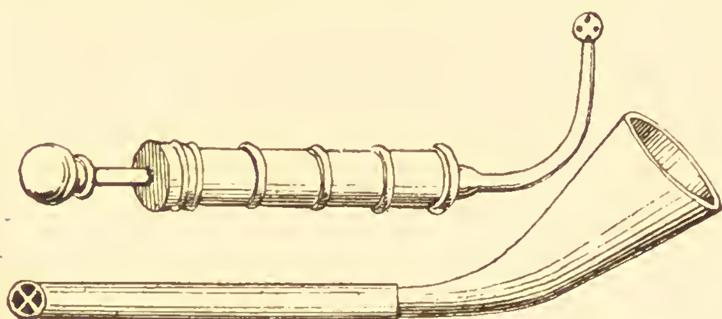


Fig. 24. — Seringues pour baptêmes vaginaux, employées au XVIIe siècle (MAURICEAU) et au XIXe siècle (Dr VERRIER).

l'eau naturelle, le seul, en réalité ; pour être accommodant, l'on reconnaissait cependant comme efficaces l'eau de mer, les eaux sulfureuses ou minérales, la rosée, l'eau mélangée au vin et au lait, pourvu que l'eau prédominât ; l'eau de lessive, la bière légère, étaient tenues pour douteuses ; le lait pur, le sang, les larmes, la salive, le pus, l'urine, le vin pur, l'huile, la boue, l'encre, devaient être rejetés. »

(1) Cf. Emile-Jules-Alfred MARUITTE, *Paul Portal* (Thèse de Paris, 1900).

Dans les accouchements laborieux, où l'on ne pouvait répondre que l'enfant naîtrait vivant, on avait même coutume de pratiquer le baptême intra-utérin. Il consistait à introduire avec la main une seringue ou un siphon, de l'eau tiède, de manière à toucher le corps de l'enfant, les membranes ayant été préalablement rompues, ce pendant que l'on prononçait les paroles : « Enfant, si tu as vie, je te baptise au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il (1). »

La seringue dont se servaient les accoucheurs était d'un modèle spécial (fig. 24). On se représente difficilement, aujourd'hui, un prêtre s'armant de l'instrument dont Molière chargeait l'épaule de ses matassins, et l'eau bénite substituée aux préparations émollientes, hôtes ordinaires du classique cylindre. Il est cependant, nous assure-t-on, quelques médecins qui recommandent la seringue pour le baptême intra-utérin. Mais elle est d'un calibre différent de celle qui servait jadis à un autre usage. Encore ce perfectionnement ne date-t-il pas de longtemps.

Il y a quelque trente ans, un médecin, choqué de ce qu'on employât, pour une besogne pieuse, un tube plus ou moins souillé par de précédentes opérations, chercha — puisque la seringue était indispensable au salut des générations non venues à

(1) Seul, peut-être, des accoucheurs de son temps, Grégoire (Grégory) ? cité par Diderot, n'y avait pas recours. Il prononçait la formule : « Enfant, je te baptise... » ; puis emplissant d'eau sa bouche qu'il appliquait convenablement, il soufflait son eau le plus loin qu'il pouvait ; en s'essuyant ensuite les lèvres avec sa serviette, il avait coutume de dire : « Il n'en faut que la cent millième partie d'une goutte pour en faire un ange. »

terme — à réaliser, dans la confection de cet instrument, un perfectionnement qui le rendît plus digne du grand acte qu'il savait être appelé à remplir.

« L'accoucheur est obligé, s'il veut administrer le baptême, — constatait le Dr Verrier non sans amertume -- de prendre la seringue qui se trouve dans la maison de sa cliente et qui toujours a servi à des usages abjects, ce qui est une espèce de profanation pour le sacrement. »

C'est à cette profanation que notre confrère prétendait remédier, par le système d'une seringue orthodoxe (fig. 24) que, complaisamment, il décrit dans sa brochure intitulée : *Du baptême des enfants, en cas de danger, et en particulier, du baptême intra-utérin; instrument pour l'administrer* (1).

Le nouvel instrument de salut était une espèce de siphon à entonnoir, qui s'allongeait ou se raccourcissait à volonté, « suivant la hauteur à laquelle se trouve l'enfant dans le canal vulvo-utérin. » L'inventeur se félicitait que ce siphon réunît toutes les conditions souhaitables, « au double point de vue de la théologie et de la médecine. »

Sous le rapport médical, disait-il :

1° Facilité de porter l'instrument qui se démonte en deux parties;
2° Plus de ridicule attaché à l'emploi de la seringue.

Quant aux raisons théologiques qui militent en faveur de cette invention, elles sont au nombre de quatre.

(1) Voy. p. 146 de l'*Hist. des Accouchements*, par WITKOWSKI.

En ce qui concerne la théologie :

1° Le sacrement se donne par infusion et non par injection, puisqu'il suffit de verser, dans la partie creusée en forme d'entonnoir, de l'eau contenue dans une carafe ou dans un vase quelconque, en prononçant les paroles : « Si tu es un homme vivant, je te baptise, etc. »

2° Le signe de la croix que forment les prêtres qui baptisent sur le front des enfants, est imité par l'extrémité inférieure de mon instrument, qui est terminé par une ouverture cruciale.

3° Plus de crainte de profanation par l'emploi d'un instrument souillé.

4° Un grand nombre d'enfants qui mouraient sans baptême ne seront plus désormais privés de la grâce attachée à ce sacrement.

Substituer l'infusion à l'injection était évidemment le point capital de la découverte. La précaution indiquait l'entonnoir. Quant à l'idée d' « imiter » le signe de la croix, en remplaçant par une ouverture cruciale le trou rond de la canule, c'est un pur chef-d'œuvre.

Il n'y a qu'un inconvénient, c'est qu'on peut risquer de faire avorter la femme, à moins que la canule ne s'introduise pas trop avant dans le canal vaginal. Cela peut, en tout cas, donner l'idée à des personnes mal intentionnées, de recourir, sous prétexte de devoir religieux à remplir, à un instrument non adapté à cette fin ; à employer, pour tout dire, une seringue vulgaire, et opérer ainsi, sous le couvert de la foi, une manœuvre criminelle.

N'oublions pas, à ce propos, de rappeler que le lavement fut un des modes d'empoisonnement, rares à la vérité, usités au grand siècle (1) ; « ce procédé

(1) Et même plus tard, s'il est vrai qu'Adrienne Lecouvreur

offrait un avantage précieux : on pouvait introduire dans l'organisme une substance caustique ou âcre qui, mélangée à une tisane, aurait, par son mauvais goût, éveillé les soupçons ; de plus, quelque méfiance que pût avoir la victime, lui viendrait-il jamais à l'idée de goûter ou de faire goûter son lavement ? Aussi ce procédé fut-il très employé par les empoisonneurs » (1).

Très employé est peut-être exagéré : les auteurs consultés n'en citent dans tout leur ouvrage qu'*un seul* cas ; encore le sujet ne succomba-t-il pas. Il ne faudrait donc pas prétendre que c'était fréquent. Effectivement, le lavement — au contraire de la garde — se rend et ne demeure pas ; il lui est donc difficile de servir de véhicule aux toxiques ; mais, pour les suicides au sublimé, par exemple, il est souvent employé par les désespérées qui veulent mourir en beauté.

fut empoisonnée de cette façon ; telle est, du moins, la version que donne de sa mort Mlle Aïssé dans ses lettres ; mais le procès est de ceux qui sont sujets à revision.

(1) *Poisons et Sortilèges*, t. II, par les Drs Cabanès et Nass, p. 207 et suiv.

XVIII

Un autre usage du lavement, qu'on ne soupçonnerait pas aussi ancien, c'est le lavement alimentaire. Nous en avons dit un mot, nous ne ferons que rappeler le fait.

Devait-on recevoir les clystères en temps de carême et avant la communion ? En d'autres termes, le clystère interrompait-il le jeûne ?

Cruelle énigme !

Heureusement, un médecin, Montanus, armé d'un syllogisme qui sent bien son époque, vint rassurer les consciences : une seule chose peut interrompre le jeûne, c'est l'aliment ; or, le caractère d'un aliment c'est d'être introduit par la bouche ; le lavement ne se prend point par la bouche, il ne passe pas par l'estomac : donc ce n'est pas un aliment.

Admirez la conclusion qui fut tirée du syllogisme de Montanus : puisque le lavement n'interrompt pas le jeûne, se dirent les dévotes gourmandes, pourquoi n'essayerions-nous pas de prendre en carême quelques bons lavements de bouillon ? Nous ne ferions aucun tort à notre âme et notre corps en tirerait

Petites Affiches Parisiennes

N° 10



Le Clyssoir est un petit bijou à recommander, il remplace agréablement la seringue et il a sur elle l'avantage de fournir une plus grande quantité de liquide car il peut s'adapter parfaitement à une fontaine ou à une pompe à feu. — A Paris, chez Mr Saligo, rue de Beluzy, N° 100, sur le derrière.

Fig. 25. — Le Bock primitif.

peut-être réconfort. C'est donc à la faveur de cette discussion scolastique, que l'usage des *lavements nutritifs* s'introduisit dans la pratique courante.

Une thérapeutique qui n'a plus cours aujourd'hui et qui pourrait bien, quelque jour, reprendre faveur, c'est le traitement des maladies vénériennes (1) par des lavements ; mais pour cela, faudrait-il trouver un sel de mercure qui ne portât pas atteinte à l'intégrité de la muqueuse intestinale.

Cette invention n'est pas au-dessus des ressources de l'ingéniosité de nos contemporains. Quand on voit le chemin parcouru, depuis la bourse à clystère primitive jusqu'au classique bock, qui se trouve aujourd'hui dans tous les ménages, on ne saurait que bien augurer de l'avenir.

La seringue avait été déjà un progrès notable sur la vessie (2), mais elle avait le grave inconvénient

(1) Nous avons relevé, dans un catalogue de librairie, la mention suivante, qui atteste que ce mode de traitement a été préconisé au XVIIIe siècle.

9846. ROYER. *Dissertation sur les lavements en général, et particulièrement sur une méthode nouvelle de traiter, par ce moyen, les maladies vénériennes.* Paris, Sorin, 1778, in-8 maroq. rouge anc., fil., armes sur les plats, dos orné, tr. dor... 20 francs. Reliure aux armes de Ant.-Raymond J. Gualbert Gabriel de Sartine, conseiller au Châtelet, lieutenant criminel, maître des requêtes et lieutenant général de la police.

(2) La vessie serait encore en usage dans nos campagnes, si nous en croyons un de nos confrères (*Le Paysan lozérien* mœurs locales, par J^s BARBOT, Mende, p. 41) : « Je n'oublierai pas, dit-il, de mentionner un objet dont l'usage improvisé est *toujours fort répandu :* la vessie de cochon, fixée autour d'une canule de sureau, remplaçant la légendaire seringue immortalisée par Molière, mais, chez nous, elle est à double fin, car elle sert à l'homme et à ses bêtes. » V. fig. 26.

de n'être pas parfaitement calibrée ; de plus, elle fuyait souvent et le piston, garni de filasse, agissait quelquefois par secousses et devenait dur à presser.



Fig. 26.

Pour peu qu'il y eût, de la part du malade, quelque résistance naturelle ou involontaire, il devenait impossible de se servir de l'instrument.

Un potier d'étain, de Paris, du nom de Boicervoise, imagina d'appliquer à la construction de la seringue la crémaillère et la manivelle du cric : c'était augmenter la force, en conservant la douceur du mouvement. Ces seringues parurent des plus commodes et reçurent l'approbation des Sociétés de médecine auxquelles elles furent soumises.


Duo de Seringues à bâton mécanique entre deux époux du marais.
Eh bien qu'en dites vous ? sans la moindre colique :
Tout cède au doux effet de cette mécanique
De cette invention que vous vantez mon amour
Je vais apprécier le mérite à mon tour !..

Fig. 27.

Ce n'était pas encore l'instrument rêvé : un M. Chemin, balancier, rue de la Ferronnerie, à l'enseigne du *Q couronné*, pensa remédier à ce défaut, en renfermant dans le manche même le mécanisme de l'instrument, et en construisant ce manche et le pignon, avec un alliage, à base d'étain, mais beaucoup plus dur et plus solide que ce métal. Le piston, formé de rondelles de feutre, glissait doucement et également dans le cylindre, à l'aide d'une manivelle pareille à celle de M. Boicervoise.

Puis sont venus les clysoirs, les clysopompes, les appareils permettant de pratiquer seul ou en famille (fig. 27) ; enfin l'Eguisier, si longtemps en vogue et qu'a détrôné aujourd'hui le bock (fig. 28), bien que celui-ci ne rende pas les mêmes services, dans des cas déterminés.

Pour les enfants, on se sert plus commodément d'un entonnoir, auquel on adapte un tube, ou une poire de caoutchouc, en coiffant le bec de la canule d'une sonde molle.

On emploie toujours les lavements alimentaires, les lavements médicamenteux, mais on a beaucoup généralisé l'usage de ces derniers (1). Il faudrait, du reste, faire une revue entière de la thérapeutique, si nous voulions noter toutes les indications du lavement.

Tout compte fait, nous avons peut-être tort de rail-

(1) Notre époque compte, tout au plus, une invention à son acquit : l'*entéroclyse* ; encore la retrouvera-t-on peut-être quelque jour chez un auteur ancien, comme on a découvert les lavements de sérum dans Celse, et le lavement électrique dans les ouvrages médicaux de la fin du XVIIIe siècle.

ler nos ancêtres d'avoir élevé des autels à la seringue ; ne serait-ce pas plutôt nous qui mériterions d'être « blagués », pour avoir osé décerner au clystère les honneurs de l'apothéose ?



159.



Fig. 28. — Gravure extraite du *Musée grotesque*.



Le Procès du Clystère



Le mémoire qu'on va lire ne date pas d'hier. La cause, cause grasse s'il en fut, remonte à l'époque où Molière faisait aux Purgon et aux Diafoirus de son temps une si rude et impitoyable guerre.

Il a été maintes fois signalé et partiellement reproduit. Nous avons pensé que les curieux seraient heureux de le retrouver dans notre recueil, *in-extenso*, tel que nous l'avons extrait de l'ouvrage qui le contient et dont le titre est : *Causes amusantes et connues*. (A Berlin, M. DCC. LXIX), pp. 66 et suiv.

En deux mots, voici l'affaire.

Tiennette Boyau, garde-malade, réclamait la modique somme de cent cinquante francs à François Bourgeois, chanoine de l'église collégiale et papale de Saint-Urbain, à Troyes, pour lui avoir administré, dans l'espace de deux ans, *deux mille cent quatre-vingt-dix clystères*. Certes, ce n'était pas cher, et c'était

montrer bien du désintéressement. Le chanoine résista longtemps ; mais enfin, redoutant le grand jour de l'audience et le scandale de la publicité, il s'adoucit et se soumit (1).

Maintenant, donnons la parole aux documents.

Mémoire pour Étiennette Boyau, garde-malade, contre maître François Bourgeois, chanoine de l'insigne église collégiale et papale de Saint-Urbain de Troyes.

Cette cause présente un spectacle aussi nouveau qu'intéressant. On y verra d'un côté un ecclésiatique, un chanoine, un homme riche, jouir pendant deux ans des travaux du mercenaire ; travaux d'autant plus importants, qu'ils intéressent la vie, qu'ils rappellent la fraîcheur, qu'ils conservent la santé ; on verra, dis-je, cet ecclésiastique, après deux ans consécutifs de soins et de services, refuser au mercenaire la récompense qu'il a si justement acquise et la lui refuser aux yeux mêmes de la justice.

On verra, de l'autre côté, une femme qui a toujours rempli les devoirs de son état avec distinction ; pauvre, les richesses n'accompagnent pas toujours la valeur ; âgée, c'est un titre de plus pour mériter la commisération ; on verra cette pauvre femme, après avoir différentes fois, mais en vain, sollicité le riche Bourgeois de lui payer un salaire légitime et trop longtemps différé, poussée, à la fin, par ses besoins, de réclamer la protection des lois, et de révéler à la face du public, et ses bienfaits, et l'ingratitude du riche Bourgeois.

(1) Grosley, *Les Troyens célèbres*, t. II, p. 248, cité par Phillippe, *op. cit.*, p. 118.



Fig. 29. — Tiennette s'apprêtant à donner le clystère à son maître.

Le récit du fait mettra les deux objets dans tout leur jour.

FAIT

Le sieur Bourgeois se trouvoit, depuis quelque temps, fatigué d'une intempérie chaude des visceres et de cette espece d'acrimonie du sang qui en fait extravaser la partie rouge. Ayant consulté pour sa maladie, on lui ordonna l'usage fréquent d'une espece de lénitif connu vulgairement sous le nom de *clystere*.

La Faculté ayant parlé, il ne s'agissoit plus que de trouver quelqu'un pourvu des talens nécessaires pour en exécuter l'ordonnance. On auroit pu s'adresser au sieur Gentil, le phénix des apothicaires de cette ville ; mais le sieur Gentil gagne beaucoup d'argent dans sa boutique, et ne se déplace qu'à grands frais.

Tiennette jouissoit alors de la réputation la plus brillante. Elle avoit l'honneur de servir les personnes les plus qualifiées de la ville, qui se louoient également de son zele et de sa dextérité. D'ailleurs, quoiqu'elle ne fût pas riche, elle ne prenoit que deux sous six deniers par représentation, ce qu'il la faisoit passer pour une femme d'un désintéressement peu commun.

Le sieur Bourgeois jetta les yeux sur elle ; il la pria de venir le voir. Il lui fit une confidence de sa maladie, de la consultation des médecins et des services dont il avoit besoin. Tiennette lui ayant donné un essai de son sçavoir faire, il la combla des éloges les plus flatteurs, et la pria de lui continuer par la suite ses bons offices.

Deux ans entiers se passèrent de la sorte, c'est-à-dire le sieur Bourgeois, toujours un peu échauffé, et toujours se rafraîchissant; Tiennette, toujours officieuse, et toujours prête à le rafraîchir : elle y procédoit au moins une fois par jour et souvent jusqu'à six.

Cependant, elle avoit besoin d'argent, et le sieur Bourgeois ne vouloit point lui en donner. Trois cens fois, dans les moments les plus intéressans et dans la posture la plus suppliante (fig. 29), elle le pria d'avoir égard à ses besoins, sans qu'il se laissât attendrir.

Enfin, le carême dernier s'approchant, elle crut l'occasion favorable pour amener le sieur Bourgeois à des sentiments plus humains et plus équitables; elle se persuadoit que dans ce tems de réconciliation, elle n'auroit qu'à parler pour être satisfaite; elle se résolut même, pour y apporter de sa part plus de facilité, à ne demander que la somme de 150 livres, quoiqu'elle eût droit d'exiger une somme beaucoup plus considérable, ainsi qu'on le prouvera par la suite.

Elle se croyoit si sûre d'être payée, qu'elle avoit déjà pris quelques arrangements pour placer à fonds perdu ces 150 livres, à dessein de s'en faire une petite rente qui lui assurât du pain dans ses vieux jours.

Elle partit donc de chez elle, pleine d'espérance et de projets. Chemin faisant, et dans la joie de son cœur, elle se disoit à elle-même : j'ai semé, je vais recueillir. Inutiles projets! espérance trompeuse! A peine fut-elle arrivée, et eut-elle fait part au sieur Bourgeois du sujet de sa visite, que la regardant d'un front sévère, il lui dit : *Je n'ai point d'argent à vous donner.— Mais au moins*, lui répondit-elle, en versant des torrents de larmes, *donnez-moi*, *ou vendez-moi*



Fig. 30. — La Chambrière instruite.

Gravure anglaise, d'après FRAGONARD.

deux boisseaux de bled. — Je ne donne, répliqua-t-il, *ni ne vends mon bled dans un tems où il est à bon marché, et où il peut devenir cher.* A ces mots, Tiennette fut frappée comme d'un coup de foudre, la douce espérance s'envola de son cœur, et le désespoir qui s'en rendit maître, la ramena chez elle.

Plongée dans la douleur la plus amère, ses amies, ses voisines vinrent la consoler; toutes lui conseillèrent de traduire en justice l'ingrat qui l'avoit si cruellement renvoyée. Elle hésita long-tems : car si d'un côté sa misère et ses besoins la portoient à y consentir, de l'autre elle étoit retenue par l'attachement qu'elle conservoit encore pour le sieur Bourgeois. Enfin cependant, le besoin emporta la balance, et l'exploit fut donné le 5 mai 1746. Par cet exploit, elle conclut à la modique somme de 150 livres, tant pour avoir mis en place 1200 lavements, que pour avoir fourni la seringue et le canon. Tels sont les faits. Prouvons maintenant combien la demande de Tiennette est juste et modérée.

MOYENS

Nous pourrions citer les autorités les plus respectables pour faire voir au sieur Bourgeois combien il est mal de retenir la récompense du mercenaire ; mais nous nous contenterons de rapporter à cet égard le sentiment des païens. Hésiode, le plus ancien gnomographe de la Grèce qui nous soit connu, a dit dans son ouvrage intitulé : *Opera et Dies*, lib. I, ces belles paroles : *Misthos d'andri philo eiremenos arkios esto*, ce qui veut dire : Donnez au mercenaire la récompense qu'il a méritée. Pithée, roi de Trézene, qui

vivoit trente ans avant Salomon et qui, par sa fille Æthra, fut aïeul de Thésée, avoit donné le même précepte longtemps avant Hésiode.

Si les païens ont regardé ce précepte comme un principe de morale, combien le sieur Bourgeois doit-il rougir de l'avoir si mal pratiqué ? Si une autorité plus sainte nous ordonna de garder la récompense du mercenaire jusqu'au lendemain, combien le sieur Bourgeois doit-il se reprocher d'avoir retenu pendant deux ans le salaire de Tiennette ?

Si des services ordinaires doivent être suivis d'une récompense si prompte, combien doit l'être davantage la récompense de ces services secrets, de ces services auxquels l'humanité répugne un peu, de ces services, en un mot, qu'on ne rend point en face ?

Comment se défendra le sieur Bourgeois ? Opposera-t-il la fin de non-recevoir ? Mais depuis le dernier lavement jusqu'à l'exploit il ne s'est guère écoulé que deux mois. Déniera-t-il le service de Tiennette ? Tous ses voisins et amis sont prêts d'en rendre témoignage. Dira-t-il que Tiennette s'acquitte maladroitement de ses fonctions ? La voix de tous les honnêtes gens s'élèveroit contre lui.

Peut-être se retranchera-t-il à dire que la somme de 150 livres est exorbitante ; que des lavements ainsi que toute autre chose, doivent être moins chers en gros qu'en détail ; et que lui, qui en prend tous les jours plutôt six qu'un, doit les avoir à meilleur marché qu'une personne qui n'en prendroit qu'un en passant. Cette réflexion du sieur Bourgeois est judicieuse, mais par un calcul fort simple, on va lui prouver qu'il en fait une application peu juste.

Tiennette a servi le sieur Bourgeois pendant deux ans consécutifs : le fait n'est pas douteux. Chaque année est composée de 365 jours, ce qui fait pour deux ans 730 jours. Or, le sieur Bourgeois prenoit au moins un lavement par jour, et souvent il en prenoit jusqu'à six. Ainsi, en évaluant chaque jour l'un dans l'autre à trois lavemens (et cette évaluation n'est pas excessive), il se trouvera pour les 730 jours un capital de 2,190 lavemens, lesquels, à 2 sous 6 deniers pièce, qui est le prix courant, forment, si l'on ne se trompe, la somme de 273 livres 15 sous.

Tiennette a bien voulu restreindre ces 2,190 lavemens au nombre de 1.200, et au lieu de 273 livres 15 sous qu'elle avoit droit de prétendre, elle s'est réduite à 150 livres. Comment donc le sieur Bourgeois ose-t-il se plaindre ? et Tiennette pouvoit-elle porter le désintéressement et la modération plus loin ?

Mais il est inutile, dans ce mémoire préparatoire, de s'arrêter plus long-temps à prévenir les objections du sieur Bourgeois. On se propose, lorsqu'il aura fourni ses défenses, d'y répondre amplement dans un second mémoire.

Tiennette même ose se flatter qu'il n'en viendra pas jusque-là. Elle espère qu'il rentrera dans lui-même ; qu'il rougira de son ingratitude ; qu'il sentira que, si refuser au riche ce qu'on lui doit, est une injustice, le refuser au pauvre, c'est en quelque sorte un homicide.

L'intérêt propre du sieur Bourgeois doit l'engager à faire justice à Tiennette car enfin il n'est pas parfaitement guéri de sa maladie. S'il ne satisfait pas Tiennette, qui désormais voudra lui rendre des ser-

vices qu'il sait si mal récompenser ? Qui les lui rendra avec autant de zèle et de dextérité ?

Qu'il revienne à résipiscence et Tiennette oubliera le passé. On s'attache aux gens par les bienfaits ; elle est véritablement attachée à lui par ceux qu'elle lui a rendus. Qu'il lui fasse justice, et il la verra retourner à côté de son lit avec plus d'empressement que jamais.

Mais s'il persiste dans son endurcissement, si son ingratitude continue, si Tiennette est obligée de faire porter la cause à l'audience, doit-on douter qu'elle n'obtienne le succès le plus favorable ?

Ce mémoire facétieux est l'œuvre de Grósley, avòcat à Troyes.



Contes d'Apothicaires





CHAPITRE II

Contes d'Apothicaires.





ARLANT du *clystère*, nous avons jusqu'ici employé tour à tour les mots de *lavement*, *remède* ou *bouillon pointu*. Nous sommes loin de compte, car les appellations clystériennes, comme l'a dit GRAND-CARTERET (1), sont aussi multiples que variées L'excellent humoriste nous fournit, pour sa part, les suivantes, dont nous lui laissons la paternité, au moins adoptive :

(1) *Almanach de Rire et Galanterie*; Librairie des publications artistiques.

Un indiscret ; une flûte ; Mademoiselle Lancelot ; le jet d'eau de l'intérieur ; ce qui ne peut se donner par devant notaire (1).

Le pompier des familles, l'introducteur des ambassadeurs, le bock à quatre sous, l'arrosoir de l'arrière-boutique, s'appliquent plutôt à l'instrument qu'à son contenu.

A Biarritz, nous écrivait naguère le regretté D[r] Elevy, on a coutume de dire, quand on administre un lavement à son baby, qu'on lui rend « un petit service ».

Dans la Haute-Garonne, près de la frontière espagnole, on se sert couramment de l'expression : *servir un lavement*. L'instrument qui sert à l'opération prend le nom de « soi-même ». « Prendre un soi-même » (2) correspond à « prendre un lavement ».

Les Espagnols appellent le lavement *lavativo* (remède qui lave); rien n'est plus simple, ni plus exact.



Puisque nous sommes en Espagne, rapportons une anecdote dont les Espagnols font les frais.

La reine Louise de Savoie, femme de Philippe V, racontait au cardinal d'Estrée un exemple curieux de l'usage que les Espagnols faisaient des reliques. La

(1) V. *Synonymes du lavement*, in *les Joyeusetés de la Méd.*, par Witkowski, p. 151.

(2) Cette dénomination doit être ancienne, car on trouve dans la *Chirurgie*, de Dalechamp, imprimée en 1569, la figure d'une seringue à canule coudée, avec cette légende : seringue à femme pour se bailler *soy-mesme* le clystère. »

duchesse d'Albe, alarmée de l'état de santé de son fils, fit demander à des moines de Madrid quelques reliques. Elle obtint un doigt de saint Isidore, le fit piler et le fit prendre à son fils, partie en potion, *partie en clystère* (1).



Mais voici d'autres historiettes, d'une saveur toute gauloise; vous n'en serez plus surpris quand nous vous en aurons nommé l'auteur, cette méchante langue de Tallemant des Réaux.

La comtesse de Maure, raconte Tallemant, croit toujours avoir quelque incommodité et a sans cesse quelque lavement dans le corps. Une de ses parentes, une Italienne (Mme de Montigny-Bérieux) lui laissa du bien en mourant et mit la somme dans une seringue, ce qui fit dire à Mme de Rambouillet : « Voilà du bien qui vient à la comtesse de Maure dans la forme la plus agréable qui lui pouvait venir » (2).



Boutard, — encore un héros d'une des historiettes de Tallemant — s'était si bien accoutumé à prendre des lavements, qu'il n'allait point où vous savez sans

(1) *Mémoires de Louville*, t. II, p. 107; cité dans le *Voyage d'Espagne*, de la comtesse d'Aulnoy, p. 396, note.

(2) Tallemant, *Historiettes* (Histoire du comte et de la comtesse de Maure), t. IV, p. 92.

cela, ou du moins bien rarement. Il avait un certain laquais qu'il voulait chasser :

« Ah ! Monsieur, lui dit ce garçon, si vous saviez combien je vous ai épargné d'argent, vous ne me chasseriez pas, car souvent j'ai fait mes affaires dans votre bassin, afin que vous crussiez que vous aviez fait quelque chose, et ainsi je vous ai sauvé bien des clystères (1). »



Au début du règne de Louis XIII, en 1613, les courtisans portaient « le petit manteau à la clystérique », ainsi nommé parce qu'il s'arrêtait à la naissance des fessiers.



Le comte de Broglie-Revel, lieutenant général de la province après M. de Lavardin, racontant ses aventures amoureuses à M. de Sévigné, lui parle d'une certaine dame très bizarre qui, jouant un jour à la bassette, dit à son voisin : « Si je perds, je dirai de moi la plus grande infamie ». Elle perdit, et, pour tenir sa parole, elle apprit à la compagnie qu'elle avait pris, ce matin même, par avarice, un lavement qu'on lui avait apporté la veille, ne voulant point avoir à faire une dépense inutile.

(1) Tallemant, *Historielles* (*Histoire de Boulard*), t. VI, p. 236. Ces deux anecdotes sont rapportées dans les *Curiosités anecdotiques* (Bibliothèque de poche) ; Delahays, éditeur.



La Fontaine a parlé, dans ses *Contes*, au moins à

Fig. 31. — Le Glouton.

deux reprises, du clystère. Le premier conte où il en

est question est intitulé *Le Glouton* (fig. 31) ; il est tiré d'Athénée.

LE GLOUTON

A son souper, un glouton
Commande que l'on apprête
Pour lui seul un esturgeon.
Sans en laisser que la tête,
Il soupe ; il crève, on y court,
On lui donne maints clystères.
On lui dit, pour faire court,
Qu'il mette ordre à ses affaires.
« Mes amis, dit le goulu,
M'y voilà tout résolu ;
Et puisqu'il faut que je meure,
Sans faire tant de façon,
Qu'on m'apporte tout à l'heure
Le reste de mon poisson. »

***

Le second conte est assez connu pour que nous nous dispensions de le donner intégralement ; nous nous contenterons de l'analyser.

LE REMÈDE

Une jouvencelle du Mans qui, un soir, faisait « l'essai loyal » avec son fiancé, avant la lettre de part,

En se plaignant, dit à sa gouvernante,
Qui du secret n'étoit participante :
« Je me sens mal ; n'y sauroit-on pourvoir ? »
L'autre reprit : « Il vous faut un remède ;
Demain matin nous en dirons deux mots. »

L'amant, sur le coup de minuit, vint passer la nuit



Fig. 32. — Le Remède.

dans les bras de sa belle ; ils étaient encore enlacés à l'aurore, quand

La gouvernante ouvrit tout en riant,
Remède en main, les portes de la chambre...

Les amoureux se réveillent en sursaut et l'on comprend leur embarras :

L'amant fut sage : il présenta pour elle
Ce que Brunel à Marphise montra (1).
La gouvernante, ayant mis ses lunettes,
Sur le galant son adresse éprouva ;
Du bain interne elle le régala,
Puis dit adieu, puis après s'en alla...



Lors de la conspiration de Cellamare, plusieurs personnes furent mises à la Bastille ; le comte de Laval fut du nombre ; il prenait trois lavements par jour, pour avoir plus souvent son apothicaire, qui lui servait de confident. Le cardinal Dubois, fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, voulut le priver de cette douce consolation ; le Régent s'y opposa en disant : « Puisqu'il ne lui reste que ce plaisir, c'est bien le moins de le lui laisser (2) ».

(1) C'est-à-dire *il fondo delle rene*, le bas des reins. Allusion à un passage de l'*Orlando inamorato* de Bojardo, refait par Berni.

Brunel poursuivi par Marphise, dont il avait dérobé l'épée,

Tal volta i panni in capo si levava,
E squadernava (intendeteni bene
Con riverenzia) il *fondo delle rene*.

(*Orlando inamorato*, lib. II ; canto XI, ott. 6).

(2) PHILLIPPE, *Histoire des Apothicaires*, p. 111.



Le Dr Martin-Raget, d'Arles-sur-Rhône, nous communique le renseignement qui suit.

Dans le journal de l'abbé Soumille, prêtre bénéficier de Villeneuve-les-Avignon (1703-1744), on lit ceci :

« Le 7 juillet 1743 au soir, Mme la princesse de Modène a passé, allant à Paris. Le vice-légat l'a accompagnée et Mercurin, l'apothicaire, voyant passer cette princesse devant la maison de Montalivet, fit signe au postillon, pour dire à la princesse qu'il avait eu l'honneur de lui donner un lavement à Paris, quelques années auparavant. Cette princesse lui tendit la main et lui dit : Cela peut bien être ».

Cet apothicaire n'avait guère de scrupule à violer le secret professionnel ; pas plus que cet autre, dont l'aventure est rapportée dans un recueil (1) où on ne songerait guère à l'aller chercher.

« Une marquise du faubourg Saint-Germain, à ce que j'ai entendu raconter à mon aïeul, écrit l'auteur de l'article, eut l'imprudence de sortir un soir avant d'avoir accompli les devoirs qu'impliquent ordinairement les conséquences d'un réfrigérant salutaire. Surprise par une exigence impérieuse, dans une rue fort étroite, la rue des Marais, elle se résigna à obéir, espérant qu'elle aurait la chance de ne voir passer personne pendant la courte durée de sa halte. A peine avait-elle tenté un cas si courageux, qu'un homme déboucha de la rue des Petits-Augustins.

« Que faire ? La pudeur lui conseilla de cacher au moins sa figure contre la muraille, pour subir la rencontre qu'elle ne pouvait éviter. Or, elle ne fut pas

(1) *Dictionnaire de la Conversation*, art. *Lavement*.

peu étonnée de voir passer obliquement près d'elle l'ombre d'un chapeau qui la saluait et d'entendre prononcer respectueusement : « Bonsoir, Madame la Marquise ! »

— « J'ai eu tort de me retourner, soupira la grande dame ; il n'y avait peut-être qu'un homme au monde qui pût me reconnaître sur cette face ! »

Cet homme était, en effet, son apothicaire.



Lorsque M. de Vauréal, évêque de Rennes, mourut (le 19 juin 1760), quelques chanoines de cette ville voulurent engager le chapitre à demander une indemnité aux héritiers de ce prélat et voici à quel sujet.

De tout temps, MM. les évêques de Rennes donnaient, par an, un festin à MM. les chanoines : c'était de fondation. M. de Vauréal n'avait jamais manqué de se conformer à ce louable usage, si ce n'est dans le temps où, ayant été ambassadeur en Espagne, il fit plusieurs absences, ce qui priva pendant quelques années le chapitre du festin ordinaire.

C'est une indemnité pour ces festins manqués, que certains chanoines voulaient réclamer, en argent, aux héritiers, alléguant que les absences du prélat n'avaient pas dû les priver de cette redevance ; et ils s'occupaient déjà d'une liste exacte des festins épiscopaux auxquels le chapitre aurait dû assister, et de leur estimation en argent, ce qui montait à une somme assez forte, qu'ils se proposaient de demander en justice.

Mais l'affaire n'eut pas lieu, grâce à une bonne

plaisanterie qui eut tout le succès que pouvaient désirer les héritiers de Monseigneur. Un plaisant s'avisa de mettre en jeu les apothicaires de Rennes et dressa une requête, par laquelle ils demandaient à être reçus partie intervenante au procès, et à partager avec les chanoines le montant de l'indemnité ; et ce, pour dédommagement des purgatifs, clystères et autres remèdes que les dits chanoines auraient été obligés de prendre, à raison des nombreuses indigestions dont les festins épiscopaux étaient constamment suivis.

Le chantre du *Lutrin* n'aurait pas manqué de faire son profit d'une pareille aventure, s'il avait pu la connaître (1).

***

Le maréchal duc de Richelieu étant malade, ses

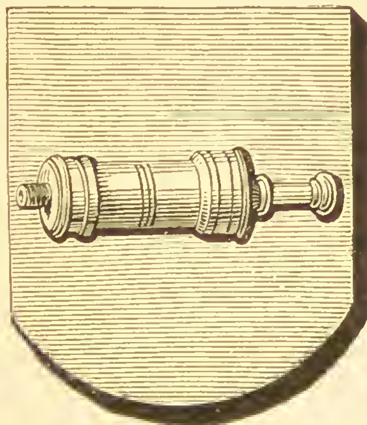


Fig. 33. — Bannière des Apothicaires de Saint-Lô. Aux armes parlantes de la corporation.

(1) *Le Livre des Singularités*, par Philomneste (Peignot), p. 184.

médecins avaient prescrit un lavement. C'était encore le temps où les apothicaires étaient chargés d'administrer ce remède précieux.

Alors régnait à Paris le premier ou le second de la dynastie des CADETS, dont l'officine, plus que séculaire, est toujours située rue Saint-Honoré.

On envoie donc chercher Cadet, qui était d'une taille fort exiguë. Le maréchal de Richelieu était, au contraire, très grand. Notre apothicaire ne pouvait arriver au niveau du point de mire qu'il visait. Le maréchal, impatienté, s'écrie : « Qui donc est allé chercher un *gas si court ?* »

Aussitôt le mot courut de bouche en bouche et voilà comment on aurait accolé, dès cette époque, le « gas si court » du maréchal aux Cadets présents et futurs.

C'est ce même apothicaire qui a fourni matière à l'épigramme suivante :

On lisoit au sacré vallon
Un nouveau journal littéraire :
Quelle drogue, dit Apollon !
Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il sort de chez l'apothicaire !

Cette facétie plaisante a été gâtée de la manière suivante :

Quoi, dit Linguet, sur son haut ton,
Un ministre de la canule
Voudroit devenir notre émule ?
Oui, dit la Harpe, que veux-tu ?
Cet homme ayant toujours vécu
Pour le service du derrière,
Doit completter son ministère
En nous donnant un torche-c...



Fig. 34. — Le garçon apothicaire (d'après Watteau).



Bouvard (mort en 1787) avait ordonné à la vieille comtesse d'Esclignac de boire tous les jours à son lever un verre d'eau fraîche, de prendre une demi-heure après une tasse de chocolat, et après le chocolat un verre d'eau.

Un matin, la comtesse ne pense pas à la première partie de l'ordonnance, et sa distraction dura jusqu'à ce qu'elle eût pris son chocolat et le verre d'eau qui devait le suivre... Tout à coup, elle s'aperçut de son oubli, et manda le médecin. — « Vous avez eu raison de me faire appeler, lui dit sévèrement Bouvart; il faut que votre chocolat se trouve entre deux eaux : prenez donc un lavement (1). »



Nous empruntons à l'*Anjou médical* (2), que dirige avec tant d'autorité, notre distingué confrère, le professeur Monprofit, d'Angers, l'amusant document suivant :

Enquête. — Aujourd'hui vingt-huit du moye de juing M DCC LXX, ès une maison prosche du havre du bourg de Saint-Martin, les soubsignés, maistres en sirurgie et sirurgiens ordinaires du Roy, nous sommes assemblés pour voir le corps du nommé Alphin, officier dans le bataillon du Languedoc, à qui l'un de nous avoit fait ordonnance pour un clys-

(1) Cf. *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle* (par Dugas de Bois Saint-Just), t. I, p. 294.
(2) Décembre 1900.

tère composé et qui était passé de vie à trépas sans le recevoir.

« A quoi le maistre apothicaire Blanchard contre qui plainte a été portée, nous a dit :

« Qu'il s'était présenté hier ving-sept au domicile d'Alphin, étant porteur d'une seringue en bon estat, pour réouvrir et deffermer les courants cholédoques et qu'il avoit cherché à l'insinuer suivant les règles de l'art (*Tuto et Jucunde*), mais inutilement et avec grand empeschement et fascherie.

« Qu'il avoit cependant regardé de plus près *in fundamento*, et qu'ayant écarté les posters, il avoit aperçu, contre tous usages et coutumes, un œil qui le regardoit en face, ce qui n'était jamais arrivé depuis sept vingt ans qu'il praticoit.

« Qu'il avoit jugé que son honneur était outragé et qu'il s'était retiré de céans.

« D'après cette cognoissance, nous sousignés, maistres sirurgiens, avons procédé à l'examen du *fundamentum*.

« Le *poster* étant ouvert, nous avons rencontré un fragment de cristal qui faisait œil et qui regardoit.

« Jugeant le cas neuf et extraordinaire mais exempt de maléfices, jongleries ou autre perfidie, nous avons interrogé les gens de service qui nous ont appris qu'Alphin avait accoustumé de mettre son œil dans un verre d'eau et qu'il avait pu l'avaler dans son délire.

« C'est pourquoi nous avons jugé que Blanchard, maistre apothicaire adolé et outragé, avait sagement agi en se retirant pour attendre la visite du sirurgien ordinaire du Roy, et déclarons que les torts et rebelleries sont du côté du mort (*sic*).

« De tout quoi certifions véritables entre les mains de BILAUD, notaire royal requis à cet effet, au jour, mois et an que dessus, et avons signé.

« L'original est signé : MONESCAUT, DELCOUR, NIEL, ch. ord. du Roy, BILAUD, not. royal.

« Contrôlé à Saint-Martin, le 10 octobre 1770. Cachet en cire rouge brisé. Reçu quatorze sols : *signature illisible* (1). »



On a décrit bien des phobies, a-t-on jamais parlé de la *clystérophobie* ?

BOYER a conté l'histoire d'un jeune homme, dont la mère avait une telle aversion pour les lavements, depuis qu'on lui en avait administré un presque bouillant, qu'elle tombait en syncope à la vue de la plus petite seringue !

Son fils, à qui elle avait légué cette invincible aversion, étant tombé malade, entra dans un hôpital, où ce remède lui fut prescrit. Malgré ses refus, ses cris et tous ses efforts pour le repousser, on le lui administra de force ; mais quelques minutes après, le malheureux jeune homme avait cessé de vivre.

La deuxième observation de clystérophobie a également trait à un jeune homme, dont l'histoire est rapportée en ces termes, dans le *Journal de pharmacie* (1815, p. 326) :

« Un jeune noble était malade d'une fièvre ar-
« dente avec le ventre dur. Son médecin, qui était

(1) Extrait des archives du docteur KEMMERER, léguées à la ville de Saint-Martin-de-Ré.

« habitué aux méthodes italiennes de traitement, « prescrivit un lavement ; le malade refuse ; il pro- « teste qu'il mourra plutôt que de le recevoir, et que « jamais sa famille et sa noblesse n'avaient été dés- « honorées par un semblable genre de remèdes. Le « médecin ne tenant compte de ces raisons, oblige le « jeune homme à prendre son clystère ; mais, après « l'avoir reçu, ce jeune baron mourut bientôt de « chagrin, et le médecin eut la plus grande peine à « démontrer que ce remède ne pouvait pas l'avoir « fait périr. »



M. de Lévis, dans ses *Souvenirs*, après nous avoir parlé de l'agitation « qui régnait continuellement à Genève, petite république, dit-il, où l'on avait de temps immémorial autant de goût pour la controverse que d'aversion pour les voies de fait », ajoute en note :

« Dans un voyage que je fis à Genève, en 1782, on me montra la rue où, dans une de leurs nombreuses révolutions, on s'était battu pendant deux heures avec des seringues chargées d'eau bouillante. Plût à Dieu que cette ridicule artillerie eût été la seule arme employée dans nos discordes civiles (1) ! »

Le maréchal Lobau n'avait donc pas innové, quand, un demi-siècle plus tard, il recourut au même moyen, à cela près qu'il fit usage d'eau froide, au lieu d'eau bouillante.

(1) *Curiosités historiques* (Bibliothèque de poche), p. 371.

C'était en 1831 ; les bonapartistes s'assemblaient souvent, le soir, sur la place Vendôme, et s'efforçaient de soulever le peuple, soit en faveur d'une Restauration impérialiste, soit en faveur de la République.

Le roi Louis-Philippe (1), sollicité par ses ministres de déployer contre eux la force armée, ne pouvait s'y résoudre ; et comme il était aussi spirituel que bon, il cherchait plutôt à railler ses adversaires. Il communiqua son désir à ses ministres ; et c'est alors que le maréchal Lobau pensa aux pompes.

Les pompiers furent donc amenés sur la place Vendôme et, après les sommations légales, faites aussi solennellement que si l'on allait tirer à balles, on ouvrit non pas le feu, mais les jets d'eau.

En un instant, les manifestants étaient inondés et la place Vendôme transformée en un vaste marécage, où pataugeaient les mécontents.

Ils étaient furieux, naturellement ; mais la foule de spectateurs, — car il y a toujours beaucoup plus de spectateurs que d'agissants dans une manifestation, — riaient aux éclats. La révolte était noyée sous l'eau, autant que sous le ridicule. Pour se venger, les mécontents firent des caricatures, baptisèrent le maréchal Lobau l'*artilleur de la pièce humide ;* et un chansonnier composa le fameux couplet, dont on a tant ri, les orléanistes les premiers :

(1) C'est Louis-Philippe qui ajoutait, de sa propre main, sur un programme de spectacle des Tuileries, cette annotation, à *M. de Pourceaugnac :* « surtout, beaucoup de seringues ! » *Les théâtres libertins au* XVIIIe *siècle*, par MM. d'ALMÉRAS et P. d'ESTRÉE, p. 151.

C'est la seringue
Qui vous distingue,
Partisans du juste milieu...

***

Certains chanteurs, pour éclaircir leur voix, prennent diverses substances, avant d'entrer en scène. Martin mettait dans sa bouche quelques grains de sel ; Chollet buvait de la bière ; Montaubry, du bordeaux ; La Malibran, du madère et de plus mangeait des sardines.

Il fallait à Duménil, dit le Dr Sandras, six bouteilles de Champagne pour chaque représentation et l'on voyait ses moyens s'accroître avec le nombre de bouteilles absorbées.

Le grand chanteur Garcia graissait ses cordes vocales avec la Tintilla de Rota ; puis vint le *gloria*, mélange de café chaud et sucré additionné d'eau-de-vie, qui doit son nom à l'habitude qu'avaient les chantres de prendre cette boisson, pour mieux célébrer les louanges de Dieu.

Des actrices, pour s'éclaircir le teint et éviter les inconvénients d'une digestion indiscrète, prennent un lavement, comme le prouve l'anecdote suivante, racontée par les Goncourt dans leur *Journal* :

« Le Dr X... a pris pour maîtresse une actrice, aussitôt après le bruit de son acquittement pour avortement, un peu à cause du scandale de l'affaire, beaucoup parce que l'avortement a amené un dérangement curieux dans la matrice de la femme. C'est un cas qui amuse l'ancien médecin, dans l'homme devenu impuissant.



Fig. 35. — La douche intempestive.

« Dans les entr'actes du théâtre, il s'en va chez un grand pharmacien qui est à côté. Et là, dans l'arrière-boutique, en collaboration de son ami, il se livre longuement et compendieusement à la composition d'un de ces lavements, dont la recette est perdue depuis Molière, et rapporte le lavement, où il a mis sa science et son cœur, à la belle, au théâtre. C'est son sac de bonbons de tous les soirs. »



Tout le monde sait qu'en Turquie la seule volonté du sultan fait d'un savetier un grand-vizir ; mais la transformation que Mahmoud opéra naguère est, probablement, sans exemple. Il a nommé son apothicaire grand-maître de l'artillerie.

Le nouveau dignitaire, en entrant en fonctions, s'est, de suite, occupé de créer une école de *pointeurs*, dans laquelle il a d'abord fait entrer un grand nombre de *garçons apothicaires* de Stamboul, qui, en raison de leurs premières études, ont, en peu de temps, su viser juste (1).



Cette autre anecdote peint bien également les mœurs du pays où le fait s'est produit.

Un pharmacien européen arrive au Caire. Il commence à se faire connaître ; un haut personnage réclame ses services et, bientôt, pour lui prouver toute

(1) *Archives curieuses*, 1re série, p. 92-93.

sa reconnaissance, il le nomme son chambellan et en même temps son directeur des chemins de fer.

Or, veut-on savoir l'origine de cette fortune inouïe ?

M. le pharmacien européen composait et surtout administrait les clystères, avec un talent et une adresse que n'avaient jamais connue les Purgon et les Fleurant de Molière.

« C'est incroyable, mais c'est vrai, et je pourrais citer les noms », dit le narrateur de ce piquant récit (1).



Fig. 36. — Le lavement au Japon.

(1) *Egypte et Palestine*, observations médicales et scientifiques, par le Dr Ernest Godard, p. 18-19.



Sur la tombe d'un apothicaire de Nuremberg ce bas-relief existe : 2 *seringues en croix*. Edmond de Goncourt en avait demandé autrefois le dessin à un de nos confrères (1), et il en a parlé dans son *Journal*.



Ceci nous rappelle un bon tour joué à un petit-fils d'apothicaire.

Le fils d'un riche seigneur de Lyon veut se faire recevoir chanoine de Saint-Pierre de Mâcon. Il est refusé par le Chapitre, les preuves qu'il avait faites de sa noblesse étant défectueuses : il avait été reconnu que son aïeul avait exercé la profession d'*apothicaire*.

Cependant, l'autorité intervint, et l'admission du prétendant dut se faire.

Le jour où il prit possession de son canonicat, on vit, au-dessus de la stalle qu'il devait occuper, un écusson, que des méchants y avaient fait placer, représentant deux seringues en sautoir, avec cette devise : « J'entre dans tous les corps (2). »



L'illustre auteur de la *Gazza ladra* avait une jolie collection d'instruments de choix (de musique, s'entend). Au rang d'honneur, Rossini avait placé une grosse seringue en ivoire, qui figura à sa vente, en 1868, et que chacun put y voir. Bien des gens, en l'admirant

(1) Cf. *Chr. méd.*, 1898, p. 616.
(2) *Lyonnaisiana*, par G. Véricel, p. 95.

chez lui, ne sachant qu'y voir, écarquillaient les yeux et restaient bouche bée. A leurs timides questions, le grand maëstro répondait invariablement, que c'était là le premier des instruments, *l'instrumento di musica per eccelenza, per far la musica gallica !*



Une des applications les plus imprévues de la citation dévoyée est assurément cette épigraphe, empruntée à Horace par un étudiant en médecine, dans les dernières années de la Restauration, et imprimée en tête d'une thèse dans laquelle l'auteur signalait les inconvénients d'une clystérisation trop fréquente :

Est modus in rebus : sunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequi consistere RECTUM.



Variétés historiques anecdotiques et littéraires

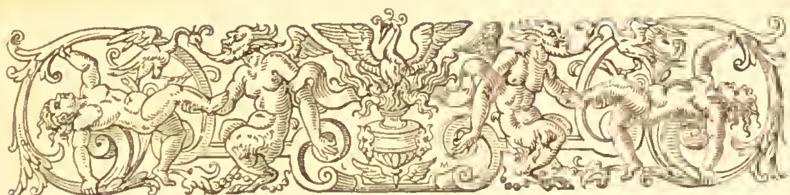




Qu'ay je fait assassins maudits
Pour m'attirer ainsy vôtre colere?
Ay je en parlant, ay je par des Ecrits
Décrié Lancette et Clystere

Bien loin de m'estre revolté
Contre la Loy d'une simple ordonnance
J'ay respecté par pure complaisance
Vôtre homicide Faculté

Fig. 37.



CHAPITRE III

Variétés historiques, anecdotiques et littéraires

TRAIT D'AMOUR CONJUGAL.

On attribue généralement la mort de Jean Fernel (1558), médecin de Henri II, au chagrin qu'il éprouva après la perte de sa femme : il ne lui survécut qu'une douzaine de jours. Est-ce réellement à la douleur ou à une simple coïncidence qu'il faut attribuer cette fin d'un Roméo sexagénaire ? Quoi qu'il en soit, le sceptique Guy Patin admet la cause passionnelle et combat ce manque de courage, de la part d'un médecin. « Je ne sais, dit-il, si une tendresse qui conduit à la mort, ne tient pas un peu de la faiblesse. Il faut aimer sa femme ; mais mourir de ce qu'elle ne vit plus, certes ce n'est point là un trait de philosophe ni de médecin. La philosophie inspire du courage et de la force ; la médecine donne à l'âme une certaine dureté, qui devrait,

sinon la rendre insensible à ces accidents, du moins lui permettre de ne s'en point laisser abattre ! »



LE CHAT MALADE.

WATTEAU, maladif comme Molière, a eu comme lui



Fig. 38.

la haine des médecins ; le jour même de leur mort,

le peintre et le poète se jouaient d'eux, l'un dans le *Malade imaginaire*, l'autre en terminant ce tableau macabre, où il représente un moribond fuyant devant quatre seringues braquées contre lui (fig. 37), un pied sur un tombeau, au milieu de toute la Faculté.

Nous avions déjà de lui le *Chat malade* (fig. 38), gravé par Liotard et aggravé de cette épigramme, en guise de légende :

> Tableau de l'humaine folie :
> Iris idolâtre son chat ;
> Le médecin, encor plus fat,
> Croit le rappeler à la vie.
> Je ris lorsque je vois ce fou de médecin
> Soigner cet animal et perfide et malin.
> S'il n'appliquait qu'aux chats sa science incertaine,
> Quel bonheur pour l'espèce humaine !



PROUESSES D'HERCULE

Le 22 décembre 1768.

On parle beaucoup de la taille supérieure et de la vaste corpulence de l'envoyé de Maroc, passant ici pour aller en Hollande. Les talens cachés du fortuné musulman répondent à ce bel extérieur, si l'on en croit le bruit des coulisses et des ruelles. On cite des filles qui ont reçu vingt-deux fois dans une nuit les embrassements de ce favori de Mahomet. Une telle renommée le rend encore plus recommandable dans cette capitale, et les femmes en le voyant ne demandent point : « Comment peut-on être du Maroc ? »,

mais elles s'écrient : « Ah ! qu'on est heureux d'être du Maroc ! » (1).

G. GAY, *Anecd. piquantes.*



Le grand protonotaire BARAUD, et aumosnier du roy François, quand il couchoit avecques les dames de la cour, du moins il alloit à la douzaine, et au matin il disoit encore : « Excusez-moi, Madame, si je n'ai mieux faict, car j'ai pris hier médecine. »

BRANTOME, *Dames galantes* (*sixième discours*).



PRÉJUGÉ RELATIF A L'AVARIE

Une opinion assez accréditée chez les Arabes, c'est que le rapprochement sexuel avec une négresse suffit pour faire disparaître tout écoulement blennorrhagique. M. le Dr Ravier a fait connaître un préjugé analogue, aussi funeste et aussi absurde, et qui règne dans le peuple, en France, savoir qu'un homme affecté de blennorhagie s'en guérit en la communiquant à une jeune fille impubère !... (Voyez son *Mémoire sur les mesures de police médicale les plus propres à arrêter la propagation de la maladie vénérienne*, 1836.)

Dr BERTHERAND.

(1) Voyez la XXXe des *Lettres persanes.*



L'ABLATION DES OVAIRES EST-ELLE UNE CAUSE DE STÉRILITÉ ?

Jusqu'ici le fait n'a pas été discuté ; cependant il est intéressant à étudier, après le cas que vient de me signaler un chirurgien des hôpitaux de Paris, qui pratique fréquemment cette opération. Il avait fait à une femme une ovariotomie double et avait prévenu sa cliente qu'elle était vouée à une stérilité absolue. Il y a quelques mois, son opérée vint le revoir, lui disant qu'elle pensait être enceinte, et, de fait, elle présentait quelques phénomènes qui, chez une femme normalement constituée, auraient pu passer pour des signes de grossesse. Cependant, sûr de l'opération pratiquée, le chirurgien s'étonna quelque peu des idées de sa cliente et mit les malaises observés sur le compte d'un état nerveux. Quelques mois se passent et la cliente revient. Le doute n'était plus permis, la probabilité avait fait place à la certitude... une grossesse était indubitablement en voie d'évolution.

P. Brouardel, *Le Mariage.*



BANDER COMME UN CARME

Les Carmes sont, on le sait, un de nos plus anciens ordres monastiques, puisqu'ils se prévalent de descendre du prophète Elie. Saint Louis, à son retour

d'Orient, en ramena un certain nombre en France, pour reconnaître les services signalés qu'ils avaient, dit-on, rendus aux Croisés. Leur dextérité à bander les plaies des blessés leur avait, à cette époque, acquis une si grande renommée, qu'on appliqua, longtemps après, cette habileté spéciale aux bons infirmiers, tout comme on dit : « Chanter comme un rossignol ».

Interm. des cherch. et des cur., 1879.



LOGIQUE D'ANTHROPOPHAGE

Le comte d'ESTOURMEL avait entendu raconter à l'évêque de la Nouvelle-Calédonie, qu'un jour il disait à ses néophytes : « C'est une mauvaise chose de manger la chair humaine ». Un d'eux lui répondit avec un grand sens : « Evêque, ne dites pas que c'est mauvais, car vous n'en savez rien, vous n'en avez pas mangé. Dites que c'est défendu, et nous obéirons; mais il ne faut pas dire que c'est mauvais, car c'est bon. »



UN NOM QUI PRÊTE A L'ÉQUIVOQUE

Chacun connaît BAUTRU, qui vécut à la cour de Louis XIII et de Louis XIV. On a retenu plusieurs de ses bons mots, mais voici une chose qu'on con-

naît moins. Il avait une femme qui, après l'avènement de Mazarin au ministère, ne voulut plus porter le nom de son mari, parce que le cardinal, disait-elle, lui donnait un ridicule en prononçant son nom à l'italienne.

BARRIÈRE, *La Cour et la ville.*

***

PUDEUR MORTELLE

MARIE DE BOURGOGNE mourut à Bruges, en 1482, d'une chute de cheval qu'elle fit à la chasse. Elle en eut la cuisse cassée, et elle aurait pu en guérir, si son extrême pudeur lui avait permis de montrer sa blessure aux chirurgiens : c'était pousser le scrupule un peu loin.

***

DANSE ET MÉDECINE

Le danseur-mime de l'Opéra, ELIE, qui obtint un si grand succès, dans le ballet de *Gustave III*, où il dansait sous deux faces, en marquis et en polichinelle, pensait, comme Vestris, que l'art de tourner sur l'orteil est le premier des arts. Il disait, un soir, dans les coulisses, au docteur Ricord : « Il n'y a rien comme la danse pour entretenir la santé. Si le roi avait le sens commun, il remplacerait toutes vos cliniques par des écoles de danse. » Et de fait, Elie

prêcha d'exemple : il est mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

CH. SÉCHAN.



Un docteur viennois, d'après A. Gottschalk, voulut suivre le conseil d'Elie et donna lieu à un curieux conflit. Le syndicat des professeurs de danse de l'empire d'Autriche poursuivit, avec un zèle que devraient bien imiter d'autres associations, les professeurs de danse qui exerçaient « illégalement » leur art, c'est-à-dire qui professaient sans avoir les titres et diplômes nécessaires pour cet enseignement difficile. Or, en Bohême, il existait un médecin qui se trouvait dans ce cas litigieux. Il avait bien, dans le temps, obtenu l'autorisation de « suppléer » son père, chorégraphe authentique, officiel et diplômé ; mais voilà que, poussé par la misère des temps, il voulut continuer le professorat de danse, « sans posséder les connaissances professionnelles nécessaires », concurremment avec l'exercice de la médecine. L'Association des professeurs de danse du royaume de Bohême s'émut de cet état de choses, si hautement préjudiciable à la morale publique et à ses intérêts ; elle s'adressa à la police et à l'autorité administrative. Mais après l'insuccès de ses démarches, la question fut portée devant l'ordre des médecins, qui existe en Autriche ; le Conseil de l'ordre répondit qu'il connaissait déjà l'affaire ; qu'il avait infligé un blâme au médecin en question, *le métier de professeur de danse étant incompatible avec l'honneur professionnel*, mais qu'au surplus il se trouvait désarmé.

Le différend finit par être porté devant le ministre compétent.

Médecin et maître à danser, Molière n'avait pas prévu celle-là !



LE CHIRURGIEN SOUBERBIELLE

Le comte de Ségur composa, à la louange de cet habile lithotomiste, le quatrain suivant :

> Faire le bien est votre unique affaire ;
> Sur les gens de ce siècle, en tout vous l'emportez :
> Tandis qu'entre eux, ils se jettent la pierre,
> Vous, Docteur, vous la leur ôtez.

A rapprocher le distique inscrit sur le socle d'une pendule, dont le sujet représente *Enée portant son père Anchise*, *ex-dono* d'une ballerine, calculeuse, reconnaissante :

> Admirez de Cusco la cure singulière,
> Il m'a sauvé la vie en brisant ma carrière.



L'OBSTÉTRIQUE A LA COUR

Lorsque le roi leur annonça la nouvelle de la grossesse de la reine Marie de Médicis, les Etats de Béarn

décidèrent qu'on lui enverrait en cadeau une *vache d'or*, qui serait fabriquée à Pau par des orfèvres de la ville, Antoine de Belleville et Roger de Gassie. Cette vache coûta 4.000 écus. L'abbé laïque de Tarsacq proposa d'ajouter à ce don celui d'un veau d'or.

B. de Lagrèze, *Henri IV*.



Grotius, dans sa harangue à la reine Anne d'Autriche sur sa grossesse, dit que les dauphins, en faisant des gambades sur l'eau, annoncent la fin des tempêtes, et que, pour la même raison, le petit Dauphin qui remue dans son ventre annonce la fin des troubles du royaume.

Voltaire, *Corresp. génér.*



La reine d'Angleterre, épouse de Jacques second, étant accouchée d'une fille en carême, le doyen Bathurst lui adressa à ce sujet des vers où il exprimait ses regrets de ce que la nouvelle princesse n'était pas venue au monde en carnaval... « Mais, ô reine, ajoute-t-il, vous accouchez en carême, pour ne pas avoir le ventre plein en temps de jeûne. »

On ne saurait allier plus ingénieusement la dévotion à la galanterie.



UN TRAIT DE FANATISME RELIGIEUX

La dévotion, dit Mme de Sévigné, était tout de travers dans l'esprit du Duc de MAZARIN. Il voulait faire arracher les dents à ses filles, dans la crainte qu'elles ne fussent jolies.

M. DE MAZARIN n'était pas positivement fou ; il conservait de la gravité, il avait les manières d'un grand seigneur, mais certains côtés de son cerveau avoisinaient le dérangement. Les contemporains le représentent comme un *grand maniaque*, auquel la jalousie et une dévotion ridicule avaient tourné l'esprit. On l'a appelé le Juif-errant de la jalousie : il tenait sa femme, la belle Hortense Mancini, dans un état de mouvement perpétuel, ayant la manie de tout réformer, selon les inspirations d'une stupide bigoterie, faisant mutiler les statues et barbouiller les tableaux du palais MAZARIN qui lui paraissaient blesser la décence.

H. DUCLOS.



LE PROLAPSUS UTÉRIN EST-IL UNE CAUSE DE DIVORCE ?

Meyer rapporte un cas curieux, dans lequel un *prolapsus de l'utérus* fut considéré par les tribunaux allemands comme suffisant pour amener, non pas la dissolution du mariage, mais la rupture de projets matrimoniaux très avancés. Voici les faits.

Un jeune homme était sur le point d'épouser une jeune fille, le contrat était signé, mais entre le moment de la signature et le mariage civil, le fiancé, un peu pressé sans doute, tenta d'accomplir le coït avec sa future femme et s'aperçut qu'elle présentait une chute de l'utérus. Il chercha à rompre, mais la famille de la future voulut l'obliger à remplir les engagements du contrat et il fut poursuivi pour tentative de viol.

Les médecins, bien que le prolapsus de l'utérus rendît l'intromission plus difficile, mais non impossible, furent d'avis que c'était là une infirmité pouvant amener chez le conjoint un dégoût suffisant pour empêcher le coït. Les juges admirent cette théorie et, en vertu de l'article 607 du Code prussien, qui dit que « les infirmités qui inspirent dégoût et répugnance, ou qui empêchent l'accomplissement du devoir conjugal », donnent droit au divorce, délièrent le jeune homme des obligations du contrat, mais le condamnèrent à une forte amende pour défloration.

P. Brouardel, *Le Mariage*.

***

CONSEILS HYGIÉNIQUES DE MADAME, DUCHESSE D'ORLÉANS

Ils furent adressés au jeune roi Louis XV, âgé de douze ans, sur le remède à suivre pour une colique venteuse qui le faisait souffrir :

Vous, qui dans le mézentère
Avez des vents impétueux,
Ils sont dangereux,
Et, pour vous en défaire,
Pétez !
Pétez : vous ne sauriez mieux faire.
Pétez !
Trop heureux de vous défaire d'eux,
A ces malheureux
Pour donner liberté tout entière,
Pétez !
Vous ne sauriez mieux faire,
Trop heureux
De vous délivrer d'eux.

Recette d'accord avec l'aphorisme du « charlatan » Sidoine Mérindor :

Ce qui dégage
Soulage ;
Ce qui obstrue
Tue.



LA LUTTE POUR LA VIE

Grâce à la création continue d'écoles de médecine à côté — Associations des Dames françaises, des Femmes de France, etc. — et à l'existence de corps d'états accessoires de l'art de guérir, — Ambulanciers, Salutistes, Brancardiers, Infirmiers, Ventouseurs, Masseurs, Somnambules, Herboristes et sur-



Fig. 39. (1).

tout Pharmaciens, — chacun a la prétention d'en

(1) Tirée de *Deux contre un* ou *Les Suites d'une consultation*. Divertissement Moliéresque et médical. Texte par Ernest d'Hervilly, dessins de Robert Tinant. Ch. Delagrave, édit.

remontrer aux professionnels, et cependant les bienfaits de la Médecine ne s'affirment-ils pas, avec les progrès de la science et de l'hygiène, par la diminution des maladies et de la mortalité ?

Le nombre des médecins s'accroît en raison inverse de celui des malades — il n'y a toujours que trop de chiens autour d'un os — et si cette poussée continue, bientôt on en viendra aux mains, pour se disputer un client : le *Deux contre un*, d'Ernest d'HERVILLY (fig. 40), dont on va lire un passage, ne sera plus, hélas ! une fiction.

. . . .

« Misérables ! je vais rendre l'âme ! » — Alors, preste,
En proférant ces mots, Monsieur Jourdain s'enfuit ;
Mais, prompt comme l'autour, chaque docteur le suit



Fig. 40.

Et le rattrape, hélas, par les bras de sa veste.
Humérus tire à *dia*, Gaster tire à *hurau*,
Et, pour changé qu'il soit, c'est toujours un supplice ;
Dans son ardeur, Gaster est d'Humérus complice.
Qui des trois restera, vainqueur, sur le carreau ?
— « Lâchez-le ! » — « Je le tiens ! » — « Lâchez-le ! » — « Je
[le garde ! »
— « Il est à moi, lâchez ! » — « Lâchez, il m'appartient ! »
Et chacun, tel un loup fait de l'agneau qu'il tient,
Tire à soi le malade. — « A la garde ! à la garde ! »
— « Non ! nous vous guérirons ou vous direz pourquoi. »
— « Maître Humérus ! » — « Jamais ! » — « Maître Gaster ! »
[— « Qu'il cède ! »
— « Mon pauvre habit, ils vont le déchirer ! — à l'aide !
« Mais vous m'écartelez ? — c'est l'estrapade ! — à moi ! »



Fig. 41.

Quand cette scène tragi-comique se réalisera, alors seulement les malades auront raison de se plaindre

des médecins; mais jusque-là un simple examen de conscience leur montrera qu'ils manquent de gratitude.



LA COQUETTE

La *Coquette!...* C'est ainsi qu'on désignait, au XVIIIe siècle, le catarrhe épidémique qu'on appelle aujourd'hui *grippe* ou *influenza*. On lui donnait encore, à cette époque, d'autres noms non moins bizarres et pittoresques : tels la *Lutine* et la *Carmélite*, autant de synonymes dont je ne cherche pas à élucider l'étymologie.

Quoi qu'il en soit, la première dénomination donna lieu, un jour, à une erreur fort plaisante, que je trouve très bien décrite dans un ouvrage de l'époque et qui mérite d'être rapportée :

« Un jeune homme de province avait été amoureux, extrêmement amoureux, d'une femme charmante, mais qui avait bien au moins autant de coquetterie que de beauté. Enfin son caractère était si connu dans la petite ville qu'elle habitait, qu'on ne la nommait plus autrement que la Coquette.

« Le jeune homme en était fort jaloux, et l'on sent que l'humeur de sa maîtresse a dû le mettre à de rudes épreuves. Quoique heureux avec elle, il souffrait jour et nuit d'un amour dont il voulait et ne pouvait se guérir. Il voyait moins souvent sa maîtresse; il essayait d'en dire du mal, il se plaignait toujours; mais il était toujours amoureux de la Coquette. A la fin, il résolut de recourir au grand spécifique, c'est-à-

dire, à la fuite : il est incontestable que c'est le remède le plus souverain; mais il n'est pas facile à prendre ; il le prit cependant ; il s'expatria pour venir à Paris. Il avait prié qu'on ne lui parlât plus de la Coquette; il n'osait ouvrir aucune lettre, de peur d'y trouver son nom ; il n'osait presque regarder, de peur de la trouver sous ses yeux, tant ce qu'il avait souffert avait laissé dans son âme une profonde terreur. Il était enfin parvenu à y songer un peu moins en approchant de Paris ; il se flattait presque de l'avoir oubliée, lorsqu'en arrivant, il se trouva assez sérieusement malade : il se consolait de cet accident, en songeant qu'il n'aurait plus au moins à souffrir de sa maîtresse. Le lendemain, comme il se plaignait de sa maladie, et qu'il en expliquait les symptômes : — Savez-vous, lui dit-on, ce qui vous rend malade? c'est la Coquette. — A ce mot, le pauvre garçon se trouva presque mal. — Ah, bon Dieu ! s'écria-t-il, le croyez-vous ? Je suis donc bien malheureux! Quoi, c'est encore elle ! je ne pourrai donc jamais lui échapper ; c'est donc en vain que j'aurai quitté mon pays pour la fuir. — Comment, lui dit-on, vous avez quitté votre pays pour la fuir ! mais elle est à Paris. – Ciel ! reprit le malade, que m'apprenez-vous ! elle est à Paris ! — Assurément. — Et où, s'il vous plaît ! — Parbleu, partout. – Oh ! oui, je le crois, elle est toujours partout. Ah ! je vois bien qu'il me faudra mourir. — Alors on se prit à le rassurer, en lui disant qu'on n'en mourait pas. L'imbroglio dura quelque temps encore ; mais un mot lâché le fit cesser : on s'aperçut que l'un parlait d'un rhume, et l'autre d'une maîtresse... »

Dr Max Billard.



LA FACULTÉ DE SIGÜENZA

Sigüenza paraît avoir été autrefois une de ces petites villes vouées aux plaisanteries et tournées en ridicule par les auteurs, comme aujourd'hui, chez nous, Carpentras, Pont-à-Mousson ou Quimper-Corentin. Cervantes nous dépeint le curé d'Argamasilla, qui condamna au feu les romans de chevalerie de l'ingénieux hidalgo de la Manche, comme un homme docte et gradué à Sigüenza. On pourrait croire, d'après ce passage, que l'Université de Sigüenza était purement imaginaire ; il n'en est rien, et sa fondation remonte, assure-t-on, à l'année 1441. Elle existait même encore vers la fin du siècle dernier, si nous en croyons un voyageur du nom de Vago Italiano (le père Caimo), qui assista à une thèse publique et d'anatomie, dans laquelle on agita la question de savoir : « de quelle utilité ou de quel préjudice serait à l'homme d'avoir un doigt de plus ou un doigt de moins... »

Le Tour du Monde, 1872.



UNE ERREUR DE DIAGNOSTIC

M. de Clugny avait été employé dans des grandes places à Saint-Domingue, avant que d'être contrôleur-général des finances. En revenant d'Amérique,

il se trouva fort incommodé dans le vaisseau, et le médecin qui l'examina, ayant déclaré qu'il avait tous les symptômes de la peste, il fut décidé qu'il serait sacrifié et jeté à la mer. M. de Clugny, instruit de cet arrêt, demanda un sursis de deux heures, qui lui fut aisément accordé. Ce temps expiré, l'aumônier et le médecin entrent dans sa chambre, et le trouvent ivre mort, étendu à côté d'un grand pot d'eau-de-vie, qu'il avait entièrement vidé. On l'examine de nouveau, et l'on trouve sur son corps une quantité de pustules qui ne ressemblaient point à la peste, mais annonçaient l'éruption de la petite vérole, dont il se tira parfaitement. Il est mort en 1776, et l'on a fait la singulière remarque, que c'est le premier exemple d'un contrôleur-général mort dans cette place, depuis le célèbre Colbert.

Paris, *Versailles*, *etc.*, *au* XVIIIe *siècle.*

***

UN ANCÊTRE D'HARPAGON

Racontar du poète satirique Caïus Lucilius (180-103).

L'avare Hermocrate, mourant, s'inscrivit sur son testament pour hériter de tous ses biens. Dans son lit, il calcula ce qu'il aurait à donner au médecin pour honoraires en revenant à la santé, et ce que, malade, il dépensait. Or, il trouva qu'il aurait une drachme de plus à payer après sa guérison : « Mieux vaut mourir », dit-il, et il expira. On l'exposa, n'ayant

rien de plus qu'une obole (1) ; mais ses héritiers, avec quelle joie ils se partagèrent ses dépouilles !...



REMÈDE HÉROIQUE CONTRE LE MAL DE DENTS

Rappelons, sans la recommander, la recette singulière à laquelle HENRI IV eut recours, bien malgré lui, pour se débarrasser d'une rage de dents.

Pierre de l'Estoile raconte ainsi l'événement et l'accident, où le Vert-Galant faillit se noyer dans la Seine, près de Neuilly, le 9 juin 1603 :

« Ce jour, le roi et la reine, passant au bac, faillirent à être noyés, principalement la reine, qui but plus qu'on ne voulait, et sans un valet de pied et un gentilhomme nommé Lachataigneraie, qui la prit par les cheveux, s'étant jeté à corps perdu dans l'eau pour l'en retirer, courut fortune inévitable de la vie. Cet accident guérit le roi d'un grand mal de dents qu'il avait, dont le danger étant passé, il s'en gaussa, disant que jamais il n'y avait trouvé meilleure recette ; au reste, qu'ils avaient mangé trop de salé au dîner, et qu'on les avait voulu faire boire après. »



(1) L'obole pour Charon.

RELEVAILLES FUNÈBRES

Marcellin Pellet, dans *Naples contemporaine*, donne des extraits expurgés du recueil italien connu sous le nom de *Manuscrits de Coronna* : c'est sous forme de *successi*, le tableau des scandales de la société Napolitaine, du xve au xviie siècle.

En 1501, une des beautés de Naples, Vittoria della Solfa, recevait ses visites de relevailles. Dans la chambre se trouvaient, avec le beau-père de l'accouchée, Jean del Tufo, vieillard à la barbe blanche, quelques familiers de la maison, notamment Gaspard d'Aquin, le plus obèse, et F. Carafa, le plus têtu des gentilshommes de la ville. Don Rodrigue de Séville entra, et alla se mettre à genoux devant le nouveau-né, dont il baisa les langes en disant : « Je suis ici dans la sainte Crèche. Voici le bœuf (il montrait Gaspard d'Aquin) : voici l'âne (il désignait Carafa) ; et voici saint Joseph. » Il indiquait Jean del Tufo, appuyé sur une longue canne (le bâton est, en Italie, l'accessoire obligé du mari de la Vierge). Carafa entendait peu la plaisanterie : le soir même, Don Rodrigue de Séville était assassiné.



BILLETS DE CONFESSION

Mgr Ange-Antoine Scotti est l'auteur du *Médecin chrétien*, que Mgr B. Grassiat[1] a traduit en français, sur le texte de la première édition de Naples, 1821.

Cet ouvrage était destiné et offert aux étudiants en médecine et aux curés, comme « un antidote contre les enseignements pestilentiels dont regorgent aujourd'hui les écoles et les bibliothèques officielles ».

Voici le passage qui concerne l'échange des ordonnances contre des billets de confession :

« Le pape Innocent III (1198-1216) défendit par décret à tout médecin d'entreprendre la cure d'un malade quelconque, si ce dernier ne commençait par se confesser. Pie V (1566-1572) ajouta que, si le malade se refusait à l'accomplissement de ce précepte, le médecin devait l'abandonner après trois jours. Il exigea, en outre, qu'avant de recevoir le diplôme de docteur, les médecins s'engageassent par serment à remplir ce devoir. Bien plus, il a été ordonné à toute école de médecine conférant ce grade, d'exiger le même serment.

« Un grand nombre de conciles ont renouvelé ces sages prescriptions. Par ces mesures toutes maternelles (*sic*), l'Eglise empêche, autant qu'elle peut, ses enfants de sortir de ce monde sans être munis des sacrements. Elle saisit l'occasion de la maladie, dans laquelle l'homme se rappelle plus facilement ses devoirs, pour le réconcilier avec Dieu, et, du même coup, elle pourvoit en même temps au salut de l'âme et du corps (1). »

Cette singulière façon de comprendre la charité chrétienne, en criant à un moribond, le poing sur la

(1) Ajoutons qu'il était interdit, sous peine d'excommunication, de prendre un médecin juif, eût-on la plus grande confiance en lui : première condition dans le choix d'un médecin. Par une curieuse ironie du sort, le cardinal de Richelieu avait un chirurgien du nom de Juif.

gorge : « la Confession ou la Mort ! » reçut nécessairement l'approbation de Louis XIV. A l'instigation des trois anabaptistes de son entourage — la Maintenon, le Père Le Tellier et Louvois — le grand roi, se montrant plus papiste que le pape, rendit une ordonnance qui, au lieu de trois jours de délai, n'en accordait plus que deux aux malades pour se confesser.

Au règne suivant, nouvelles ordonnances confirmatives de cet abus de pouvoir : elles étaient bien dignes du dévot ministre du Bien-Aimé, le duc de Bourbon, qui se permettait une maîtresse, la marquise de Prie, sans doute en raison de son nom orthodoxe :

Le ciel défend, de vrai, certains contentements,
Mais on trouve avec lui des accommodements.

« Ce saint homme, voleur et libertin, écrit Alfred Franklin (1), voulut être en même temps le zélé protecteur de l'Eglise et des mœurs. Sous son ministère, les persécutions religieuses recommencèrent dans toute la France et les protestants en furent presque réduits à regretter le règne de Louis XIV. »

Bien entendu, dans l'un et l'autre cas, les médecins n'hésitèrent pas un seul instant à éluder ces ordonnances, élaborées par une courtisane renégate et un fourbe dépravé.

(1) *La Vie privée d'autrefois.*

***

PASQUINADES ROMAINES

SUR LE MÉDECIN CURTIUS

Curtius occidit Clementem, Curtius auro
Donandus, per quem publica parta salus.

Curtius a tué Clément VII ; il faudrait couvrir d'or Curtius, l'auteur du salut public.

SUR PAUL III (1)

Roma qui Medicis malè sana immilibus usa,
Nunc diram infelix incidit in Phrenesim.

Rome s'était assez mal trouvée de ses deux cruels médecins (*Medicis*) ; voilà qu'elle tombe maintenant dans une *frénésie* (*Farnèsie*) pire encore.

DIALOGUE ENTRE PASQUIN ET MARFORIO

Où il est démontré que les docteurs montaient des mules, dans la première moitié du XVI[e] siècle.

MARFORIO. — ... Puisque tu es voisin du marché de *Campo di Fiore*, prie un maquignon de tes amis de m'aider à acheter une mule ou un petit mulet, pour chevaucher comme un docteur.

(1) Cardinal Farnèse, élu en 1534.

Pasquin. — Ne va pas t'empêtrer de mules, car elles sont chères. Le Saint-Père vient d'en acheter une (1), qui lui coûte trois cent mille écus. Encore rue-t-elle assez souvent parce qu'elle n'a pas un cavalier très bon, et il est assez difficile de la monter. »



PRINCIPAUX SPÉCIALISTES DU PARADIS (2)

S'adresser :

A saint Agapet, pour les coliques venteuses ;
A saint Aignan, pour la teigne ;
A saint Aiguebaut, pour la frigidité en amour ;

(1) Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, mariée à Octavio, âgé de quinze ans et neveu de Paul III, à laquelle Pasquin décocha cette épigramme superpimentée :

A LA DUCHESSE DE FLORENCE

O tu quæ nimium juveni malè juncta marito es
Quid facis in solo nocte silente thoro ?
Ut reor ipse doles quod sit tua messis in herbâ...
Et cruciat mentem mentula parva tuam.

(2) Extraits du *Vrai médecin des Pauvres* (Librairie populaire des villes et des campagnes, 18 p., 1848).

Epigraphe du livre :

Laissez rire
Et soyez chrétiens ;
Au rieur adviendra le pire,
A vous seul adviendra le bien.

Christus regnat, Christus imperat, Christus vincit.
J.-C. règne, J.-C. ordonne, J.-C. triomphe.

Ayez, jeunes ou vieux,
Toujours confiance en Dieu.

A saint ATOURNI, pour les étourdissements ;

A saint BONIFACE, pour la maigreur ;

A saint CLAIR, sainte CLAIRE, sainte FLAMINIE, de Clermont, ou sainte LUCE, pour les maux d'yeux ;

A saint CLAUDE, pour la claudication ;

A saint CLOUD, pour les boutons à la peau ;

A saint ETANCHE ou saint FIACRE, pour les hémorroïdes ;

A saint EUTROPE, pour l'hydropisie ;

A saint FORT, pour les faiblesses ;

A saint FRANÇOIS de SALES, pour les chancres et les ulcères ;

A saint GENOU, pour la goutte ;

A saint JOB, pour la gale et la vérole ;

A saint LABRE, pour la lèpre ;

A saint LÉGER, pour l'embonpoint excessif ;

A saint LOUP, pour le mal de jambes ;

A saint MAMMARD, pour le mal aux mamelles ;

A saint MEIN, pour la gale aux mains ;

A saint MARCOUL, pour les écrouelles ;

A saint OUEN, pour la surdité ;

A saint PATERNE, pour la stérilité (1) ;

A sainte APOLLINE, pour le mal de dents ;

A saint BONAVENTURE, pour les panaris (ou mal d'aventure).

(1) A pris la succession des saints Guignolet et Greluchon.

EXEMPLES D'ORDONNANCES PIEUSES

Recette contre le mal de dents (également efficace dans les cas de céphalalgie).

1° Avoir la foi ;

2° Réciter la prière suivante (en prose rimée, pour aider la mémoire) :

Sainte Apolline,
La divine,
Assise au pied d'un arbre,
Sur une pierre de marbre,
Jésus notre sauveur
Passant là par bonheur,
Lui dit : « Apolline,
« Qui te chagrine ? »
« Je suis ici, maître divin,
« Pour douleur et non pour chagrin ;
« J'y suis pour mon chef, pour mon sang,
« Pour mon grand mal de dent. »
« Apolline, tu as la foi ;
« Par ma grâce, retourne-toi.
« Si c'est une goutte de sang, elle cherra,
« Si c'est un ver, il mourra. »

3° Réciter ensuite cinq *Pater* et cinq *Ave*, en mémoire des cinq plaies de notre Sauveur, et faire à chaque fois, avec le doigt, un signe de croix sur la joue qui correspond au mal ou sur l'endroit de la tête qui est affligé.

N. B. — On a obtenu de bons effets de ce traitement, même pour le mal d'oreille.

Le remède contre les panaris n'est pas moins simple :

Après avoir plongé le doigt *dans l'eau bouillante*, couvrez-le d'un linge que vous aurez fait toucher à une relique de saint, et dites :

« Qui bout, qui bat, qui cuit sous cette peau,
M'ôte sommeil et repos.
C'est un germe venu de Satan
Qui me cause un si grand tourment ;
J'ai croyance et mon âme est pure ;
Soulagez-moi, saint Bonaventure. »

On récitera cette prière jusqu'à ce que guérison s'en suive.

Avis aux mal mariés.

Si monsieur est empêché, que madame récite avec lui la petite oraison qui suit :

Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant et de la bienheureuse Vierge Marie, miraculeusement fondée par l'opétion du Saint-Esprit, verbe Dieu et chair, nous implorons votre miséricorde, afin que vous nous délivriez de tout empêchement et maléfice du démon, et nous donniez faculté d'engendrer, concevoir et nourrir des enfants pour la vie éternelle.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

On continuera ainsi :

Montrez-vous, richesse de Jacob ; communiquez-nous la vertu d'Abraham et de Sara sa chaste épouse, et nous vous conduirons Isaac sur la montagne. *Amen.*

Dire cette prière matin et soir.

Et l'auteur de l'ordonnance ajoute une prescription qui, dans le cas, pourrait sembler une mauvaise plaisanterie :

S'abstenir du devoir conjugal pendant cinquante jours.

Le paradis fait, d'ailleurs, aussi concurrence à Alfort : si votre cheval a la colique, inutile de courir chez le vétérinaire : touchez de la main le ventre du quadrupède ; dans cette position, invoquez saint Georges, patron des cavaliers, et saint Eloi qui, paraît-il, ferrait les chevaux du grand roi Dagobert.

PRIÈRE

Prière destinée à être attachée à la porte de sa maison et que l'on récite pour obtenir de Dieu d'être préservé du choléra et de tout autre malheur.

Sainte Marie, Vierge, Mère de Dieu, qui avez été conçue sans péché, je vous choisis aujourd'hui pour Dame et Maîtresse de cette maison ; je vous prie, par votre Immaculée Conception, de la préserver de la peste, du choléra, du feu, de l'eau, du tonnerre, de la tempête, des tremblements de terre, des voleurs, des schismes, de l'hérésie et de la mort subite. Bénissez et protégez, ô Vierge Sainte, toutes les personnes qui y demeurent ; obtenez-leur grâce d'éviter tous péchés et d'être préservées de tout autre malheur ou accident. Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. Loué et adoré soit à jamais le Très Saint et Adorable Sacrement. Seigneur, j'ai mis en vous mon espérance, jamais je ne serai confondu. Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. O Marie ! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous. O saint Joseph ! chaste Epoux de Marie Immaculée, et notre Bon et Bien-Aimé Père, par les mérites de vos sept douleurs et de vos sept allégresses, venez à notre se-

cours, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il. Saints Anges et Archanges, saint Michel, saint Raphaël et tous nos bons Anges Gardiens, défendez-nous, gardez-nous, priez pour nous et bénissez-nous. O glorieux saint Roch ! nous vous en prions, intercédez en notre faveur auprès de la miséricorde divine, afin que nous soyons tous préservés du choléra, de la peste, et de la mort subite (1).



JÉSUS COMPARÉ A UN MÉDECIN

En 1417, Vincent Ferrier, dominicain, vint prêcher en Bourgogne. Nous citerons un passage d'un de ses sermons singuliers, appropriés aux mœurs du temps, celui du premier jeudi de carême, sur la guérison du domestique du Centenier. Tout y est présenté sous l'allégorie de la médecine.

« Il est descendu du Paradis, ce céleste médecin (Jésus-Christ), pour rendre aux pécheurs la santé de l'âme. Cette matière est bien subtile, c'est pourquoi j'emprunterai l'image du médecin ordinaire. Il emploie sept moyens dans les guérisons corporelles :

1° l'inspection du visage, *facies ejus inspicitur ;* 2° il tâte le pouls, *pulsus tangitur ;* 3° il examine les urines, *urina attenditur ;* 4° il prescrit la diète, *diæta prescribitur ;* 5° il humecte par des sirops, *siropus immititur ;* 6° il donne des purgatifs, *purgatio tri-*

(1) Ext. du *Progrès médical.*

buitur ; 7° enfin, il lui fait prendre une bonne nourriture, *refectio conceditur...* »

De ces moyens, traités d'une manière assez originale, le troisième est le plus singulier, c'est celui des urines : « *Confessio*, dit le saint prédicateur, *est sicut urinale, in quo urinæ peccatoris ab interiori existent, ostenditur confessori, et ibi infirmitates animæ agnoscuntur.* Deux choses sont remarquables dans le vase où les urines sont contenues : la première est qu'il doit être transparent ; de même, il faut déclarer nettement ses péchés, *requiritur quòd urinale sit clarum, ita clarè confiteantur peccata sua...* La deuxième est que le vase des urines doit être bouché, *quòd os urinalis sit clausum...*

Le cinquième moyen regarde le sirop. « Le sirop que l'on fait prendre aux malades dans les rhumes et les fluxions de poitrine, dit l'orateur, est le symbole des douceurs que l'on goûte à l'oraison. On prend le sirop soir et matin, chaque prise a sa dose réglée : telle doit être la prière récitée en se levant et en se couchant ; elle est composée d'un certain nombre d'oraisons, de *Pater*, d'*Ave ;* de même, le sirop est composé de divers ingrédiens dulcifians. On mêle le sirop avec de l'eau chaude ; de même, la prière doit être fervente, c'est-à-dire détrempée avec les larmes de la pénitence..., etc., etc.

***

PRATIQUES PIEUSES

Le Duc d'Albe, père de celui qui devint ambassadeur en France, en 1704, ayant perdu sa maîtresse,

qui s'était enfuie, faisait dire des messes pour que Dieu lui fît la grâce de la retrouver. C'était, d'ailleurs, un homme d'esprit.

La Duchesse d'Albe, bru de celui dont je viens de parler, fit prendre à son fils, malade à Paris, en potions et en lavements, des reliques pulvérisées. L'enfant n'en mourut pas moins, au grand étonnement de la mère.

La Place, *Mélanges intéressants.*

***

LE DOIGT DANS L'ŒIL

Une sage-femme, dit saint Augustin (1), visitant une certaine jeune fille, pour savoir si elle avait sa virginité, soit par mauvaise volonté, soit par ignorance, soit par hasard, en le voulant reconnaître de la main, elle le lui ôta...

Voici le texte : *Obstetrix virginis cujusdam integritatem manu velut explorans, sive malevolentia, sive inscitia, sive casu, dum inspicit, perdidit.*

(1) *De Civitate Dei*, Lib. I.

***

PREMIÈRE SATIRE, EN FRANCE, CONTRE LES MÉDECINS

Guiot de Provins composa, au xiie siècle, un poème satirique, de 2691 vers, sous le titre de *Bible*, vocable en rapport avec les convictions religieuses de l'auteur, qui était dans les « noirs draps » des moines de Cluny.

Dou siecle puant et orrible
M'estuet commencier une Bible
Por poindre et por aguilloner
Et por grand essample doner.

Notre porte-froc s'en prend, en général, à ceux qui portent robe, sans ménager les femmes ; il s'élève surtout contre l'inconduite des ordres religieux, les abus du haut clergé, voire du pape, et réserve ses traits les plus acérés aux *fisiciens*, ses dernières victimes.

C'est, du reste, un babillard médisant et qui ne manque pas d'esprit.

Des Fisiciens me merveil,
De lor huevre et de lor conseil
R'ai-ge certes molt grant merveille;
Nule vie ne s'apareille
A la lor, trop par est diverse,
Et sor totes autres parverse.

Bien les nomme li communs noms (1),
Mès je ne cuit qui ne soit hons (méprisés)
Qui ne les doie molt douter.
Il ne voudroient jà trover
Nul homme sanz aucun mehaing (maladie)
Maint oingnement font et maint baing
Où il n'a ne sanz ne raison
Cil eschape d'orde prison
Qui de lor mains puet eschaper.
Qui bien set mentir et guiler (tromper),
Et faire noble contenance,
Tout ont trové, fors la créance
Que les genz ont lor fet à bien.
Tiex (tel) mil se font Fisicien
Qui n'en sevent voir ne que gié :
Li plus mestre sont molt changié
De grant envie, n'il n'est mestiers
Dont il soit tant de mençongiers.
Il ocient molt de la gent,
Jà n'ont ne ami, ne parent
Que il volsissent trover sain,
De ce resont-il trop vilain.
Molt a d'ordure en ces liens :
Qui en main a Fisiciens,
Se met par els ; il m'ont eu
Entre lor mains ; onques ne fu,
Ce cuit (qui), nule plus orde vie.
Je n'aim mie lor compaingnie,
Si m'aït Dex, quant je suis sains ;
Honiz est qui chief (tombe) en lor mains.
Par foi quand je malades fui,
Moi covint soffrir lor ennui :
Qui les orroit (entend) quant il orinent,
Com il mentent, com il devinent,
Com il jugent lo pasceret (patient)
Par mos qui ne sont mie net,
En chascun homme trovent tèche (tâche) ;
S'il a fievre, ou la touz seche,

(1) Mires les nomment li communs,
Mais je ne cuit qu'il en soit uns.

Lors dient-il qu'il est tisiques
Ou enfonduz ou ydropiques,
Melancoliens, ou fieus (fous),
Ou corpeus (replets) ou palazineus (paralytiques),
Qui les orroit de colerique
Pledoier, ou de fleumatique,
Li uns a le foie eschaufé,
Et li autres ventouseté.
Trop par sont lor huevres repostes,
Et lor paroles si enpostes (fausses),
N'i a se vilonnie non,
Et par ce commence lor non:
Fisicien sont apelé,
Sanz *fi* ne sont-il pas nommé.
Por ce a *fi* où commencement
Por le vilain definement;
De *fi* doit tote lor huevre estre,
Et de *fi* doit Fisique nestre :
Sanz *fi* ne les puet-on nommer,
Ainsinc ne s'i doit nus fier,
De *fi* Fisique m'edefie,
Fox (fou) est qui en tel art se fie
Où il n'a rien qu'il n'i ait *fi* :
Dont sui-je fox se je m'i *fi*.
Uns boins truanz bien enparlez (beau parleur),
Ne mès qu'il soit un pou letrez,
Feroit fole gent herbe pestre,
Tuit (tous) sont Fisicien et mestre :
Li uns de l'autre molt bien guile (fourbes)
Là où il sont a bone vile,
Que li meillor Fisicien
Prisent celui qui ne set rien,
Li miaures le poior consent (1),
Por ce ont-il l'or et l'argent,
Et por ce qu'il le tiengne en pais.
Li rachous consent (approuve) le pugnais (puant),
Et li pugnais bien lo rachat (galeux).
Certes trop : a de barat (tromperie) ;

---

(1) Li maistres les mavais consent;
Por coi ? por engignier (tromper) la gent.

Li rachaz (teigneux), le punais (punais) molt bien,
Ne se desconfortent de rien,
Pour ce que l'uns et l'autre put.
Ainz fussé-je pris et battuz,
Que Fisicien me gardassent
Un an entier et governassent.
Trop sont costous (coûteux) et trop se vendent,
Et les meillors morsiaus deffendent.
Je lor claim quite (déclare quitte) lor piletes
Certes qu'eles ne sont pas netes : [(pilules)
S'ils reviennent de Monpellier,
Lor leituaire sont molt chier.
Lors dient-il, ce m'est avis,
Qu'il ont gigimbraiz et pliris,
Et diadragum et rosat,
Et penidoin (espèce de drogue) et violat,
Do Diadaro Julii (nom de drogue),
Ont-il maint prodome menti.
Trop sont prisié, trop sont loé,
Il a gigimbre et aloé
En lor dya margareton,
Ce dient ; mès un cras (gras) chapon
Ameroie miex que lor boistes, [et moistes.
Qui trop sont corouses (qui fait soulever le cœur)
Icil qui vient devers Salerne,
Lor vent vesie por lanterne :
Il vendent noir brun et syphoine
Por espices de Babyloine ;
Que s'uns hons en passe le col,
Il aura si le ventre mol,
Que maintenant l'estuet honir.
As sainz mengiers m'estuet tenir,
Et as clers vins et as forz sauses,
Que trop par sont lor huevres fauses.
Il ne sont mie tuit igal (égal)
Li boen Fisicien loial ;
Li prodomme, li bien letré
Ont maint verai conseil donné :
Maintes genz qui se desconfortent,
En lor conseil se reconfortent.
Quant uns hom a paor de mort,
Grant mestier a de bon confort.

Li bon conseil ont conforté
Maint prodomme desconforté ;
Et qant bone huevre est connéue,
Bien devroit estre chier tenue ;
Mais par toutes ces bones viles
Ont si espandues lor guiles,
Li guiléor, li mençongier,
Que li prodomme en sont mains chier.
Sovent se voient et assemblent,
Mès les huevres pas ne se semblent :
Les huevres sont bien departies,
Les roses selonc les orties
Ne perdent mie lor biauté,
Ne (ni) lor (leur) flairor (odeur), ne lor bonté.
J'ai véu delez l'ortier
Florir et croistre lou rosier ;
Se les orties sont poingnanz,
Et annuiouses et puanz,
Les roses sont beles et chieres.
Les bones huevres et entieres,
Les veraies et les loiax
Sont aussi comme li metax,
Qui se sevra dou malvès fer.
Molt son bien quenéu li ver
Qui font la soie, c'est-à-dire,
Que la malvaise huevre n'empire
La bone huevre de nule rien.
Li loial Clerc Fisicien
Doivent estre molt annoré (honorés),
Et molt servi et molt amé.
Li bon loial ai-ge molt chier
Certes, quant j'en ai grant mestier,
Et molt desir qu'en le m'amaint
Quant maladie me destraint :
Grant confort et grant bien me fait,
Et quant m'enfermete me leit,
Et je ne sent ma maladie,
Lors voldroie c'une galie (vaisseau)
L'emportast droit à Salenique (Salonique),
Et lui et toute sa fisique :
Lors vueil que il tiengne sa voie
Si loing que jamais ne le voie

Explicit la Bible Guiot de Provins.



RÉSULTATS COMIQUES D'UNE ERREUR COMMISE PAR UN MÉDECIN

Quevedo, ce féroce ennemi des médecins, a composé, sous ce titre, une longue pièce de vers, qu'il est difficile de traduire en entier : il y a un rébus et il y en a quelquefois deux par strophe. Le poète aurait bien dû se souvenir du précepte d'Horace : *Est modus in rebus !*

D'après une note des éditeurs de Quevedo, dans la collection Ribadeneyra, le fait sur lequel repose ce conte serait avéré : à Metz, un médecin aurait donné une purgation à un jeune marié, qui lui avait demandé des cantharides, et les cantharides auraient été prises par un vieux moine, au sang échauffé, qui réclamait une purgation. Mais Henri Estienne (*Apologie pour Hérodote*, ch. XVI) rapporte une aventure toute semblable, arrivée de son temps à « un jeune homme de Savoye, auquel le jour de ses noces on bailla le breuvage ordonné pour un qui avoit quelque fièvre, de sorte qu'estant couché auprès de son espouse, il lui falut toute la nuict faire des opérations contraires à celle qu'il pensoit faire. »

Fleurange, dans ses *Mémoires*, raconte, de son côté, que César Borgia fut, la nuit de ses noces avec Charlotte d'Albret, l'objet d'une aussi cruelle méprise, et « qu'il ne cessa d'aller au retrait ». Voici comment Quevedo, avec sa verve habituelle, a traité ce sujet scabreux :

Il arrive aux médecins de s'embrouiller
Quelquefois dans leurs ordonnances,
Et quand bien même ils se tromperaient toujours
C'est encore bien bon pour leurs mules.
Celui-ci, tudesque docteur, qui,
Sinon en champ clos, dans les assemblées
Lettre à lettre bataillait
De la plume, avec ses *recipe*,
Si vous ne le tenez pour ennuyeux,
Se trompa de remède, à Jétafe,
Entre un nouveau marié
Et un vieux plein de pustules.
Le marié demandait des cantharides,
Parce qu'elles aiguisent l'appétit :
Les Astrologues affirment d'elles
Qu'elles savent dresser un thème.
Le vieillard, lui, attendait,
Plein de mal français dans les jointures,
Scammonée, jalap et sené,
La trinité à toute épreuve.
Le bon nouvel époux était
Un mari tout à fait mollasse,
Plein de vigueur au fond de l'âme
Mais dans le corps n'en ayant aucune.



EPIGRAMME

Contre l'*Antimoine triomphant et justifié*, publié en 1653, par Eusèbe Renaudot, l'un des fils du gazetier :

Nunc licet aurato ascendat capitolia curru,
Nunc albis stibium jure triumphet equis :
Plaudite fumosi Balatrones, plaudite Agyriæ
Inter qui cedat, credite, nullus erit :
Victoris tanti meritis obstare triumphis,
Tot cœsis hominum millibus, invidia est.

Traduction versifiée, de Ph. E. Poirson :

De l'antimoine il faut chanter la gloire!
Il peut monter, dans un char de victoire
Au Capitole avec des chevaux blancs.
Applaudissez, enfumés alchimistes ;
Applaudissez, histrions, charlatans ;
Et d'une drogue enflez encore vos listes !
Héros, jamais eut-il plus de lauriers,
S'il ne s'agit pour gagner une page
Dans les récits qui passent d'âge en âge,
Que de tuer les hommes par milliers ?



SUR LE CARDINAL DE RICHELIEU

Dans la pièce suivante, il est fait allusion à la litière de Richelieu. Cette espèce de chambre, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit, était portée sur les épaules de ses gardes, qui se relayaient durant la route. On abattait des pans de murailles, pour faire entrer cette machine plus commodément dans les villes. C'est ainsi que le cardinal fit le voyage de Lyon à Paris, où il rentra triomphant, après l'exécution de Cinq-Mars et de De Thou, pour mourir lui-même peu de temps après, le 4 décembre 1642.

LORSQUE LE CARDINAL ENTRA DANS PARIS PORTÉ DANS SA MACHINE

Pour satisfaire à ton envie
Ce que l'on porte là devant,
Passant, c'est le tombeau mouvant,
D'un mort qui peut oster la vie :

Il n'a plus l'usage des doigts
Et prend trois villes à la fois.
Il tient toujours ses armes prestes,
Il se pare d'un attentat,
Et sans bras défait les testes
Des factieux de cet Estat :
C'est un mort qui vend des oracles,
Qui n'ont rien d'obscur, ny de faux,
Et pour dire en peu de mots :
C'est un mort qui fait des miracles,
Non, ce n'est pas un mort, passant ;
Mais c'est dans un corps languissant,
Un esprit très subtil et ferme,
Enfin l'on peut mettre dehors
De la litière qui l'enferme,
Le Cardinal d'une âme, et le tombeau d'un corps.

Armand, depuis que le trespas
A franchi le cours de tes pas,
C'est à qui blasmera ta vie,
Mais moi, qui déplore ton sort,
Je dis, sans haine et sans envie,
Que c'est assez que tu sois mort.



Nous savons, par Tallemant des Réaux, que le cardinal de Richelieu souffrait des hémorroïdes. Saint Fiacre avait la réputation pour la guérison de ce mal : de la ville de Meaux on fit, en grande pompe, apporter les reliques du saint, « *pour la guérison du cul de* « *M. le cardinal de Richelieu* », dit irrévérencieusement le titre d'une petite pièce imprimée en 1643.

Cette violente satire contre le cardinal fut publiée par Claudin, dans sa *Bibliothèque facétieuse, historique et singulière*, d'après l'édition originale de cette pièce historique. Sa réimpression dans les *Variétés littéraires*, de la *Bibliothèque Elzévirienne*, est très in-

complète : on en a supprimé les passages les plus agressifs, qui comprennent une centaine de vers, la moitié du texte primitif.

Inutile d'ajouter que cette pièce parut après la mort de Richelieu.

SUR L'ENLÈVEMENT DES RELIQUES
DE SAINT FIACRE, APPORTÉES DE LA VILLE DE MEAUX,
POUR LA GUÉRISON DU Q DE MONSIEUR LE CARDINAL

Miracle, citoyens ! celui dont la fureur
Remplit toute l'Europe et de sang et d'horreur,
Met les grands à l'aumosne et le peuple en chemise,
Profane les autels et ravage l'Eglise,
Bourrelé de l'excès de son ambition,
S'alambique l'esprit dans la dévotion,
Faict rechercher des saints, réclame des reliques,
Couvrant de piété des desseings tyranniques
Et vous qui de l'enfer les antres habitez,
Sources d'impiétez, profanes Déitez,
Des cœurs sans conscience et sans foy révérées,
Plus que les saincts du ciel en ce siècle honnorées,
Démons, souffrirez-vous que ce faux Capellan
Que vous faites régner parmi nous en tiran
Et qui par vostre addresse et vostre ministère
Parvint à la faveur qui fait qu'on le revère,
En ses nécessitez aux saincts aye recours
Et d'autres que de vous implore le secours ?
Pourrez-vous endurer un si sensible outrage
Et veoir cette action sans dépit et sans rage ?
Non, je n'estime pas que ce soit son dessein :
Vous estes ses tuteurs, il fuit vostre destin ;
Tous ces déguisemens sont de vostre fabrique,
Il sçait tous les secrets de vostre politique,
Embrasse vos conseils, se règle par vos loix
Et brouille comme vous l'Estat des plus grands rois.
Sous lui les plus vaillans conduisent les armées ;
La France a pris le nom des Isles fortunées ;

Un moine, un renégat, un blanc et l'autre gris (1),
Servent insolemment ce cruel Phalaris,
Le plus gros des voleurs dispose des finances,
Et le plus corrompu tient en main les balances ;
Enfin la cruauté, la rage, le dépit,
Ont mis sous ce bon chef les bourreaux en crédit,
Mais toutes les vertus de cette âme bien née,
Ne se pouvant asseoir, s'en iront en fumée.
Les rares qualitez de ce grand favori
S'étoufferont bientôt, s'il a le Q pourri.
Son ulcère vengeur du sang des innocens,
Que dedans sa fureur il verse pour encens
Au prince de l'enfer, le fauteur de ses crimes,
Sçachant comme il se plaict en semblables victimes
Tel que fut autres fois celui des Philistins,
Lui mangeant tout le Q jusques aux intestins,
Dans la crainte qu'il a que cette pourriture
Aussi bien que son Q n'attaque la nature,
Voyant que rien d'humain ne le peut secourir,
Le fait aux os des saincts par force recourir,
Pour tascher d'appaiser cette humeur gangréneuse
Qui sans cesse s'attache à sa chair farcineuse.
Après avoir en vain en ses nécessitez
De tous les médecins les advis consultez,
Esprouvé la vertu de tous les spagiriques,
Confondu le sçavoir de tous les empiriques,
Et, ne négligeant rien pour avoir la santé,
Des moindres charlatans l'artifice tenté,

---

(1) François Le Clerc du Tremblay, plus connu sous le nom de *Père Joseph*, était le confident de Richelieu, qui ne faisait rien sans le consulter. Son *Eminence grise* — tel était le surnom qu'on lui avait donné — connaissait si bien les vues politiques de son maître, qu'il n'avait pas besoin de demander des ordres pour agir. Constamment chargé des négociations les plus difficiles, il s'en acquitta toujours avec plein succès. Lorsqu'il tomba malade, Richelieu, voulant l'avoir près de lui, le fit transporter à sa maison de campagne de Rueil, et le soigna à ses derniers moments avec la sollicitude d'un ami. Né à Paris, en 1577, il mourut en 1638, vivement regretté du cardinal, qui s'écria en le voyant expirer : « J'ai perdu mon bras droit. »

Exercé sur son corps toute la chirurgie,
Remué les secrets mesme de la magie,
Recognoissant enfin que les moyens humains
Estoient pour le guérir inutiles et vains ;
Chirurgiens affronteurs dont la vaine science
A trompé ce puissant ministre de la France,
Vous ne méritez pas d'avoir part aux honneurs,
N'ayant plus cet objet digne de vos labeurs,
Vos consultations ne sont que des chimères.
Pour sauver ce derrière il faut d'autres mistères.
La terre ne peut pas soulager ses douleurs :
Elle ne peut souffrir l'éclat de ses grandeurs.
Le ciel qui seul fournit à ses hautes pensées
Prolongera le cours de ses belles années,
Forcera le destin, fera cesser ses maux,
Lui rendra la santé pour prix de ses travaux.
Il importe fort peu que le peuple malade
Des corps ressuscitez vous présente en parade ;
Retirez-vous d'ici, podagres et teigneux,
Sainct Fiacre (1) n'a plus de vertu dans ces lieux,
Membres cicatrisez par des anciens ulcères
Vous n'avez plus de quoi soulager vos misères ;

---

(1) Suivant la légende, saint Fiacre s'assit, un jour, sur une pierre pour se reposer ; par l'effet d'un miracle, cette pierre devint molle comme de la cire et garda l'empreinte de la partie de son corps qui s'y était posée. « On conserve depuis plusieurs siècles, dans le monastère de Saint-Fiacre, une grosse pierre de figure ronde et creusée vers le centre de sa surface. Elle est placée à main gauche en entrant dans la nef de l'église qui porte aujourd'hui son nom, quoique dédiée sous l'invocation de la sainte Vierge, et pour la commodité des pèlerins, aussi bien que pour la décence, on l'a posée sur une espèce de socle ou de piédestal de mastic ou de pierre brute. Ceux qui sont affligés des hémorrhoïdes vont s'y asseoir avec modestie, sans s'y dévêtir ni relever leurs habits, et je sçais, de manière à n'en pouvoir douter, que plusieurs personnes, hommes et femmes, y ont trouvé une parfaite guérison. » DOM TOUSSAINT DU PLESSIS, *Histoire de l'Eglise de Meaux*. Paris, 1731 ; in-4°, tome I, page 55.

Ce bon sainct délaissant son temple et ses autels
Abandonne le soing du reste des mortels ;
Encor son entremise et saincte prière
Auront assez de peine à guérir ce derrière.
Son ulcère voulant venger les innocens,
De leur rude prison, de leurs cruels tourmens,
Ne peut quitter son maistre en lui laissant la vie ;
Qui amoindrit son mal augmente sa folie,
Doncques cet insolent, en dépit de son sort,
A malgré les destins fait un dernier effort,
Imploré le secours d'une main souveraine.
Puisque Juif (1) a rendu son espérance vaine,
Tous remèdes laissez il a recours aux cieux,
Et rechercha des saincts les os plus précieux ;
Mais l'Eminent croyant la grandeur offencée
S'il en faisoit un pas de sa chaire percée,
Dans le besoing qu'il a d'un sainct pour le guérir,
Au lieu de l'aller veoir, il l'envoye quérir ;
Il croit, comme son Roy, doux et très débonnaire
Pour ce monstre inhumain et ce cœur sanguinaire,
Contre la bienséance et contre la raison,
Le va trouver souvent jusques dans sa maison,
Que les saincts les plus grands doivent faire de même,
Qu'il est au-dessus d'eux en un degré suprême,
Et que le venant veoir en ses palais dorez,
Ils sont de sa présence encor bien honnorez.
Méchant ! c'estoit assez de ruiner tant d'Estats,
De troubler le repos de tant de potentats,
Qu'un prestre scélérat eût ravagé la terre,
Qu'il eût porté partout le flambeau de la guerre,
Ton insolence va jusques dedans les cieux,
Tu fais venir les saincts, au lieu d'aller à eux,
Tu les assujettis aux lois de ton caprice,
Tu veux qu'ils soient témoins de tes noires malices.
Eh quoi ! jusqu'à ce poinct ton impudence monte
Que de croire, impudent, qu'il y a de la honte

(1) Jean-Jacques Juif, chirurgien du roi et du cardinal, avait déjà fait l'opération à Richelieu et l'avait « charcuté à bon escient. » (Voir les *Mémoires de Tallemant des Réaux*, tome II, page 229, édit. in-12.)

D'aller trouver un sainct en ta nécessité
Jusques dans son pays et dedans sa cité !
Tu craindrois que ce vœu deshonnorast ta gloire,
Que cet act public fist tort à la mémoire
Et que l'on imputast à ta condition
Cet œuvre méritoire à superstition.
Et tu voudrois qu'un sainct, malgré tout cet obstacle
De scandale et d'orgueil, pour toi fist un miracle !
Tu le voudrois, impie, et tu ne voudrois pas
Pour l'obtenir du ciel en avoir fait un pas.
Bautru (1), le plus falot de tous ces favoris,
Avec un plein pouvoir est parti de Paris,
Pour ruiner cet ancien protecteur de la Brie,
Enlever sainct Fiacre du sein de sa patrie.
Mais hélas ! tout fait joug à cet enlèvement,
L'évesque et le clergé sont sans ressentiment,
Et les peuples, réduits à un triste servage,
Souffrent sans murmurer ravir leur héritage,
Piller leurs saincts thrésors, prendre leurs ossemens,
Fouiller au plus sacré de tous les monumens,
Et deux grands députez chargez de la conduitte
Mettent par les chemins tous les galeux en fuitte,
Réservant la vertu de ce vol précieux

---

(1) Guillaume BAUTRU, comte de Nogent, l'un des beaux-esprits du XVIIe siècle, naquit à Angers, en 1588. Il était en quelque sorte le bouffon du cardinal de Richelieu, qu'il amusait par ses jeux d'esprit et ses saillies. Admis à l'Académie française, il devint l'ami de Ménage, qui cite presque à chaque page de ses œuvres les bons mots de Bautru, et eut pour panégyriste l'académicien Costar. Le poète Saint-Amant a dit :

Si vous oyez une équivoque
Vous jettez d'aise votre toque
Et prenez son sens malotru
Pour un des beaux mots de Bautru.

Sa femme, nous l'avons dit, ne se faisait jamais appeler que Madame de Nogent, dans la crainte que la reine Marie de Médicis, en prononçant *ou*, selon la coutume italienne, la dernière lettre de son nom, ne donnât matière à des interprétations équivoques sur son compte.

Pour donner guérison à ce Q glorieux.
Thelis, doyen de Meaux, en habit magnifique (1),
Doit estre le premier porteur de la relique :
Le bon docteur Jullien, quoy qu'en très grand émoy,
Suivra le harangueur en dépit de sa foi,
Et quoiqu'il soit le plus zélé de la Sorbonne,
Quitte son sérieux et prend l'humeur bouffonne,
Preste son ministère à ce plaisant ébat
Qui ressemble à celui qui se fait au Sabat.
Ainsi les députez veulent à son de trompe
A l'honneur de ce sainct avoir part avec pompe,
S'attendant bien déjà que, selon son devoir,
Le roy des cardinaux les viendra recevoir,
Et qu'en procession, estans tous en prière
Marcheroient devant lui la croix et la bannière,
Qu'on diroit le Salut et le *Magnificat*
Et que l'on le verroit en son pontificat.
Cependant, sans sortir un pas hors de sa chambre,
Qu'il faisoit parfumer toute de musc et d'ambre,
Pour n'estonner le sainct de ceste infection,
Qui du parfaict ministre est l'imperfection,
Et modérer un peu l'odeur puantissime,
Qui sort du Q pourry de l'Eminentissime,
De son siège percé ne se mouvant non plus
Qu'un podagre impotent de ses membres perclus ;
Ainsi dedans son lict reçoit ceste ambassade,
Et, la face tournée, offre son Q malade,
Surpassant la fierté des princes ottomans
Qui présentent le dos à tous leurs courtisans.
L'orateur (2), estonné de ceste pourriture,
Atteste ciel et terre et toute la nature,
Et dit qu'on fait grand tort à la gloire du Sainct ;
Du voyage inutile, et du travail se plainct,

---

(1) Gui III, de Thelis, 64e doyen de Meaux. « On l'appeloit le *Vaillant de Thelis*, je ne sçais pour quel sujet », dit dom Toussaint du Plessis. « Il étoit conseiller de la Grand'Chambre et fut élu Doien le 6 mai 1637. Il portoit la robe rouge ; mais sa qualité de conseiller au Parlement lui en donnoit le droit. » *Hist. de l'Egl. de Meaux*, t. 1, p. 564.

(2) Le doyen de Meaux, qui accompagnait les reliques.

Qu'il est vrai qu'un teigneux, un galeux, un podagre,
Sont objects du pouvoir de monsieur sainct Fiacre,
Mais qu'il ne guérit pas un fantosme sans corps,
Que sa vertu ne peut ressusciter les morts,
Qu'il ne peut pas oster le butin à la terre
Et sauver ce meschant plus digne du tonnerre;
Que son Q est déjà le partage des vers
Et que l'âme d'Armand est le prix des enfers.
C'est pourquoy murmurants députez des reliques,
Croyans qu'on les a prins pour de vrais empiriques,
Qui les a faict venir pour soulager un mal
Dont le Q juste autheur punist le cardinal,
Dompte cet insolent et punist l'arrogance
Qui luy faict mespriser les princes de la France
Et faict porter son throsne au-dessus de nos lys.
Mais l'insolent ne peut y demeurer assis,
Ce cruel Philistin a senti la vengeance
Du grand Dieu, protecteur de l'arche d'alliance;
Cet impie est frappé, mais non pas dans le cœur,
Un poltron n'eut jamais ceste marque d'honneur.
Son dos, son Q rongé (1) serviront de victimes
Et d'expiation aux autheurs de ses crimes.

***

COLIQUE HÉPATIQUE, SIMULÉE PAR COQUETTERIE

Mme de Sévigné raconte une scène de comédie jouée, à Vichy, par la duchesse de Brissac, où elle était

(1) Louis de Fontenettes, dans son *Hippocrate dépaysé, en vers françois* (Paris, 1654, in-4°), parle ainsi de cette maladie :

Grand bien fait ce mal de sainct Fiacre
Qui veut dire autant que fratre
Quand on vuide le sang du Q,
A gens mornes comme un cocu
A la phrénésie arrangée,
Par le Q la teste est purgée.

venue pour une colique fort douteuse, au dire de la mordante épistolière, mais plutôt pour se rendre intéressante et faire valoir ses charmes, à l'aide d'une parade où elle mit en jeu tous les artifices de la coquetterie.

« Elle avait donc la colique aujourd'hui, jeudi (21 mai 1676); elle était au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde; je voudrais que vous eussiez vu l'usage qu'elle faisait de ses douleurs, et de ses yeux, et des cris, et des bras et des mains qui traînaient sur sa couverture; et les situations, et la compassion qu'elle voulait qu'on eût pour elle. Chamarrée de tendresse et d'admiration, je regardais cette pièce de comédie, et je la trouvais si belle, que mon attention a dû paraître saisissante, dont je crois qu'on me saura fort bon gré. Et songez que c'était pour Saint-Hérem, pour Plancy, que la scène était ouverte, pour l'abbé Bayard aussi, qui est le druide *Adamas* (1) de ce pays. En vérité, vous êtes une vraie *pitaude*, ma fille, quand je pense avec quelle simplicité vous êtes malade.

« Ce n'était pas fini : après la pièce admirable de la colique, on donna aux spectateurs celle de la convalescence, une convalescence pleine de langueur, fort bien accommodée au théâtre, un dernier acte digne des premiers. »

Ainsi, il n'était pas permis à ce « chef-d'œuvre des cieux », suivant le qualificatif de la reine des médisantes, d'avoir sa colique comme le premier laideron venu, tant il est vrai qu'il n'y a d'imaginaire et de ridicule que la maladie des autres.

(1) Du roman de l'*Astrée*. Ce druide consolait les bergères du Lignon de leurs infortunes.



SANS DOULEUR... POUR L'OPÉRATEUR

Il y a chez le *prosecteur* des férocités inconscientes. Un vrai savant, qui est un homme excellent, me contait naguère qu'assistant, un jour, au cours de Magendie, le professeur disséquait devant son auditoire une pauvre grenouille vivante, dont il avait mis les nerfs à nu et qu'il montrait, de loin, à ses élèves. Le spectacle était assez affreux.

Magendie, promenant autour de lui la grenouille, qui se débattait convulsivement, commença alors une phrase :

— Je regrette, messieurs !...

Et son savant auditoire se disait, pris de pitié : « Il regrette sans doute d'être obligé de sacrifier cette pauvre petite grenouille, mais puisqu'il le faut ! »

Mais Magendie compléta bientôt sa phrase, en ajoutant avec un sourire :

— Je regrette qu'elle ne soit pas aussi grosse qu'un bœuf !... Vous pourriez mieux voir !

J'entends d'ici les cris des protecteurs acharnés des animaux. C'était donc un meurtrier, ce Magendie ! Pour un peu, ils demanderaient qu'on déterrât le squelette du savant et qu'on le livrât aux grenouilles !

J. Claretie.



PRINCE DE GALLES ACCIDENTEL

28 mai 1768.

Les spectateurs curieux de l'Opéra souffrent impatiemment de l'absence de Mlle Heinel, cette danseuse si propre à exciter leur lubricité. On a raconté comment M. le comte de Lauraguais, enflammé pour elle, avoit versé l'or avec profusion au sein de cette beauté, mais par une fatalité malheureuse, qui empoisonne presque toujours nos plaisirs, Mlle Heinel s'est trouvée chatouillée d'une maladie de peau, qui se communique avec rapidité, et qui a fait dire plaisamment, qu'elle avoit fait de son amant un *Prince de Galles*.

J. Gay, *Anecd. piquantes.*



IL Y A POULAINS ET POULAINS

Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise, le compère de Jean Marot, était un joyeux compagnon, sur le compte duquel, malgré son titre d'abbé, circulait plus d'une histoire de haut goût. C'était lui qui professait, entre autres maximes, que « l'on doit se garder également du devant d'une femme, du derrière d'une mule, et d'un moyne de tous costez » (Tabourot, *Bigarrures*, ch. vi). Un jour, un avocat se permit de citer ce propos, au grand divertissement de l'audience, comme étant de « saint Ambroise », parce

que l'on appelait ainsi Jacques Colin, du nom de son abbaye.

Nous tirons encore de la même source l'anecdote suivante : « Beaucoup de gens furent merveilleusement scandalisez pour ce que on fit bruit qu'à son retour de Rome, Jacques Colin auroit donné deux poulains à une demoiselle ; mais, ajoute Tabourot, sa chasteté ne laissa pas de demeurer en bonne réputation, car on sceut au vray que de tels poulains n'estoient pas des tiercelets de vérolle, mais que c'estoient deux beaux jeunes poulains du haras de l'abbaye, dont cet abbé estoit assez libéral. »

Marot, édit. Guiffrey.



PÉNALITÉS CONTRE LES SYPHILITIQUES

L'empereur Justinien, dans ses *Institutes*, publiés en 533, rappelle un antique usage emprunté à la législation des Douze Tables. « Ce ne sera ni par le glaive, ni par le feu, dit-il, ni par aucune autre peine ordinaire que le coupable sera puni ; mais cousu dans un sac avec un chien, un coq, une vipère et une guenon, il sera jeté dans la mer ou dans le fleuve voisin, afin que tous les éléments commencent à lui manquer, même avant sa mort, que le ciel soit dérobé à ses yeux, et la terre à son cadavre. (*Institutes*, liv. IV, titre 18, § 6).

On retrouve souvent ce supplice dans notre histoire. Il semble surtout avoir été en usage aux XIVe,

XV[e] et XVI[e] siècles, souvent pour des délits d'une nature assez singulière, comme en fait foi une ordonnance du prévôt de Paris, publiée le 25 juin 1493, et dont nous donnons la teneur, parce qu'elle relate un fait assez important et peu connu :

« Combien par cy devant ait été publié, crié et ordonné à son de trompe et cry public par les carrefours de Paris, à ce que aucun n'en pust prétendre cause d'ignorance, que tous malades de la grosse vérole guidassent incontinent hors la ville, et s'en allassent les estrangers es lieux dont ils sont natifs, et les autres guidassent hors la dite ville sur peine de la hart ; néautmoins, les dits malades en contempnant les dits cris, sont retournés de toutes parts, et conversent parmi la ville avec les personnes saines, qui est chose dangereuse pour le peuple et la seigneurerie qui est à présent à Paris.

« L'on *enjoint*, de rechef, de par le roy, et mondist sieur le prévost de Paris, à tous les dits malades de la dite maladie, tant hommes que femmes, que incontinent après ce présent cry, ils vuident et se départent de la dite ville et faubourg de Paris, et s'envoisent les dits forains faire leur résidence ez pays et lieux dont ils sont natifs, et les autres hors de la dite ville et faubourgs, sur peine d'*estre jetés en la rivière*, s'ils y sont pris le jourd'hui passé, et enjoint-on à tous commissaires, quarteniers et sergents prendre ou faire prendre ceulx qui y seront trouvés, pour en faire l'exécution. »

L. LALANNE, *Curiosités des Traditions.*

LA PATENOSTRE DES VEROLLEZ

Cette facétie est d'un texte et d'une versification parfois incorrects ; elle ne porte ni date ni nom de libraire, mais les bibliophiles, en jugeant par analogie, s'accordent à croire qu'elle fut imprimée par Nicolas Buffet, qui exerçait à Paris, vers 1540. Nous ne demandons pas mieux que de les croire.

La patenostre

des Verollez. Auec leur complaincte contre les medecins.



Pater noster
Tres glorieux
Nostre saulveur comme je croy
Noublie pas les véroleux
Qui dresent leur priere a toy.

Qui es in celis.
Sire nous souffrons de grans maulx
Et croy si ne nous amendons
De noz pechez et nos deffaulx
Fauldra par force que ton nom

Sanctificetur.
Les médecins ny voyent goutte
Et ne nous laissent ung denier
Et nous avons si fort la goutte
Que presque nous fault regnier

Nomen tuum.
Jay essayé maint médecin
Autant que jamais jeune filz
Et si ay ulcerez sans fin
Encore ne doubte que pis

Adveniat,
Nous te disons tout nostre cas
Donne nous donc ce qui nous fault
Non pas au ciel mais icy bas
Car tu gardes tres bien le hault

Regnum tuum.
Mais tu t'en ris et nous escouttes
Et nous souffrons en ce martyre
Des rognes chancres gales et gouttes
Tant que en la fin nous fauldra dire

Fiat voluntas tua (1)
Si l'on avoit jamais la guerre
Je croy que ca bas a la terre
Feroit aussi bon habiter

Sicut in celo.
Ne scay si ce mal vient des femmes
Accolé en avons de belles
Chamberieres, bourgoises et dames
Sur les bancs et les escabelles

Et in terra.
Si bien nos plaisirs avons prins
Sans avoir crainte ne malheur
Maintenant mangeons en mespris
En pourete honte et dolleur

Panem nostrum.
Et si cestoit fievre quartaine
Demy jours en repos nous laisseroit
Pour reprendre un peu nostre halaine
Mais ce villain mal cy nous hait

(1) Il manque un vers à cette stance.

Quotidianum.
Si tu as point quelque oignement
Pour nous bien guerir et soubdain
Je te supplie tres humblement
Que n'actendes point a demain.

Da nobis hodie.
Sans faire a personne de tort
Donne nous par ta grant bonté
Ung beau saufconduit contre mort
Avec force argent et santé

Dimitte nobis
Des misses avons faict pour tien
Si grandes quau vray lessayer
Si nous vendons tout nostre bien
A grant peine pourrons nous payer

Debita nostra.
Si ceste infame maladie
Venoit a tous en general
Point ne en porterions envie
Quant ung chacun auroit du mal

Sicut et nos.
Nous voyons voluntiers les dames
Et les fesons bien festoyer
Mais quant sont villes et infames
Je ne les osons pas toucher

Dimittimus.
Nous empruntons aux allemans
Ne nous en chault mais que en aye
Argent pour avoir oignemens
Nous faisons respondre de paye

Debitoribus nostris.
Nous faisons veuz a sainctz et a sainctes
Pour garder nosttre humanité
Et faisons à ton filz nos plaintes
Mais si ne veult que ayons santé

Et ne nos.
Il y a des femmes joyeuses
Et des autres qui sont rebelles
Et la plus part sont amoureuses
Mais nous te prions que les belles

Inducas in tentationem.
Il y en a des verolleuses
Ou bien gouteuses pour le moins
Je te supplie de ces rongneuses
Ne nous mets pas entre leurs mains :

Sed libera nos a malo.
Or te supplions ainsi que soyons a delivre
Et nous garde place en Paradis
Et en ce monde nous delivre
Et que ne seyons plus icy.

Amen.



LA PUISSANCE DE L'ART

Malgré sa voix rauque (qui venait sans doute de son goût trop vif pour le vin), la Guimard « montrait un talent réel pour la comédie ». Son meilleur rôle, rôle d'émotion et de sentiment, fut celui de Victorine, dans le *Philosophe sans le savoir*, de Sedaine.

Fleury affirme qu'aucune actrice, sauf Mlle Mars, ne le joua aussi bien. L'Empereur Joseph II avait assisté incognito à une représentation au théâtre de Pantin.

Il ne cacha pas son admiration pour la danseuse transformée en comédienne. « C'est étonnant, s'écria-t-il, qu'on puisse tirer un si bon parti d'un asthme ».

H. d'Alméras et P. d'Estrée, *Les Théâtres libertins au* XVIIIe *siècle.*



CONSÉQUENCE DU GRAND ÉCART

L'épigramme ci-dessous fut composée en 1779, lorsque, à l'occasion de l'accouchement de la Reine, les acteurs des principaux théâtres s'engagèrent à fournir une dot de trente louis à une jeune fille pauvre et que la Guimard fut chargée de recueillir les souscriptions à l'Opéra :

C'est LA GUIMARD qu'on vient d'élire
Trésorière à l'Opéra :
On a raison, car elle a
La plus grande tirelire.

Mémoires secrets, 16 janvier 1779.

***

AUTRE TIRE-LIRE

L'auteur d'un petit livre imprimé à Amsterdam, en 1715, intitulé *Remarques sur l'Angleterre*, dit que Milord ANGLESEY demanda la dissolution de son mariage, sous un prétexte qui n'avait rien de galant pour sa femme. « Messieurs, dit brusquement sa belle-mère devant les juges, je n'ai jamais vu de gens se plaindre que leur logement fût trop grand, que quand ils n'avaient pas de quoi le meubler. » Cependant, le mariage ayant été dissous, la femme de milord Anglesey épousa depuis le duc de Buckingham.

BARRIÈRE, *La Cour et la ville.*

***

FIN STOÏQUE DE CAMILLE DOUCET

NOTE DE M. ARNAULT, SUR SON ALBUM :

« Dans une grande partie de chasse, à Compiègne, M. Camille Doucet se trouve mal ; l'Empereur s'en émeut et arrive au grand galop :

— Eh bien ! qu'y a-t-il ?
— Sire, ce n'est rien, — je meurs. »



RELIURE EN VEAU

M. de Richelieu était couvert de dartres et d'ulcères ; il ne se conservait qu'à force de soins et de remèdes, de bains et de tranches de veau qu'on lui appliquait sur tout le corps : ce qui faisait dire au duc de Fronsac, son fils, que son père était un vieux bouquin relié en veau, mot que le maréchal ne lui a jamais pardonné.

Mémoires de Bachaumont, avril 1773.



REPOS HEBDOMADAIRE HYGIÉNIQUE

Quelqu'un disait à Harel qu'il fatiguait beaucoup trop Mlle Georges, en la faisant jouer sans relâche sur un théâtre aussi vaste que celui de la Porte Saint-Martin.

— Point du tout, répondit Harel, je lui laisse un jour par semaine, le dimanche... pour mettre des sangsues.

L. Loire.



PRATICIEN PRATIQUE

Une bonne et véridique histoire de médecin.

Un des grands médecins de Paris, dont la rapacité légendaire dépasse encore la réputation médicale, dînait l'autre jour chez un banquier de ses amis.

Au potage, il s'aperçut que la maîtresse de la maison portait au doigt une petite ampoule, résultat d'une brûlure légère. En badinant, il prit sa trousse, l'ouvrit sur ses genoux, en tira une aiguille d'or et perça la mignonne phlyctène.

Quelques jours après, le banquier recevait une note ainsi conçue :

Opération à Madame : 500 fr.

Nous ajouterons que le bourreau et la victime sont très connus et que leurs noms commencent tous deux par un S.

Le « bourreau » ne serait-il pas celui qui, selon la chronique, avait demandé 6 000 fr. au Président de la République, alors le maréchal de Mac-Mahon, pour six visites faites à son fils Patrice, et qui ne reçut que 600 fr., ce qui nous paraît déjà très suffisant ?



GÉNÉROSITÉ D'ALEXANDRE DUMAS

Alexandre Dumas, dont la santé était exubérante, se moquait volontiers de la Faculté. Un jour, on vient

lui réclamer une somme d'argent, pour subvenir aux funérailles d'un pauvre diable d'officier de santé de son quartier, qui était mort sans ressources :

— Voici le double de ce que vous me demandez, répondit le spirituel romancier; tâchez de faire enterrer deux médecins.



L'ESPRIT DE LA RUE

Le baron de Roquelaure, le père du facétieux Gaston, perdit un œil d'une épine qui lui perça la prunelle, comme il était à la portière du carrosse, en allant voir Mme de Maubuisson, sœur de Mme de Beaufort. Or, un jour qu'il était en carrosse avec Henri IV, il s'avisa, en passant, de demander à une vendeuse de maquereaux, si elle connaissait bien les mâles d'avec les femelles. « Jésus ! dit-elle, il n'y a rien de plus aisé, les mâles sont borgnes ».

Tallemant, *Histoire du maréchal de Roquelaure*, t. I, p. 98.



L'AIR ET LA CHANSON

On priait une dame, qui avait l'haleine fort mauvaise, de chanter ; elle le fit. Benserade, qui était à côté d'elle, et que l'air infect qui sortait de sa bouche avait fort incommodé, dit avec le plus grand sérieux : « La chanson de Madame et sa voix sont fort jolies, mais l'air n'en vaut rien. »



COMPLIMENT IRONIQUE

M. de Béthune, voulant tirer parti de son infirmité, pour se donner une qualité qu'il n'avait pas, se mit à dire :

— A nous autres bossus, on ne peut nous refuser d'avoir de l'esprit, c'est une chose sur laquelle tout le monde est d'accord.

Mlle Contat lui répondit, avec ce fin sourire qui était un de ses charmes :

— Vous bossu, monsieur ! qui a dit cela ? Vous n'êtes que contrefait !



MÉPRISE DE GABELOUS

M. Tarin, anatomiste habile, auquel nous devons un excellent traité de l'anatomie de la tête, ayant été un jour chercher à Bicêtre une douzaine de têtes qui lui étaient nécessaires pour ses nouvelles observations, les têtes furent mises dans un grand sac, et attachées sur le devant du carrosse qui le conduisait.

Le mouvement lent et uniforme d'un mauvais fiacre endort bientôt M. Tarin. Arrivée à la barrière, les commis des fermes arrêtent la voiture et demandent au cocher ce que contient le sac placé sous son siège. « Monsieur, demande le cocher à moitié

ivre, au docteur qui dormait, qu'y a-t-il dans ce grand vilain sac ? — Eh ! quoi, répond le médecin en s'éveillant à peine, ce sont des cadavres, laissez-moi tranquille. — Le cocher comprend que ce sont des canards, et l'annonce ainsi aux commis. — Oh ! oh ! il y a là bien de l'argent à recevoir. Il faut apporter ce sac dans le bureau, voir combien il y a de canards, et on fera le bordereau des droits. — On ouvre donc le sac dans le milieu de la tabagie que les employés appellent leur bureau. — Oh ! par Laurent David, quel spectacle ! des morts ! La frayeur s'empare de tous les esprits ; les commis en désordre fuient de côté et d'autre ; le cocher court se cacher dans un cabaret voisin. Les cris éveillent le professeur de la salubre Faculté, qui s'étonne d'être ainsi resté en chemin, et abandonné. Il appelle longtemps son cocher, qui paraît enfin. Marchons donc !... Et mon sac, où est-il ? — Oh ! monsieur, il est dans le bureau, mais du diable si j'y touche. — Les commis, encore consternés, reviennent l'un après l'autre, mais aucun ne veut approcher des prétendus canards. Le docteur insiste pour qu'on remette les choses telles qu'elles étaient, et cite les ordonnances du roi concernant les visites, où cette clause est expresse. On fait venir la garde ; les commis sont obligés d'obéir, mais leur figure exprime assez combien il leur en coûte, et la pâleur répandue sur le visage du vaillant sergent du guet annonce que cette occasion est une de celles où il aime mieux commander qu'exécuter.

Corresp. litt., 1777.



TRAITS DE STOÏCISME

Jean Comnène, empereur de Constantinople, qui passait pour le prince le plus beau de son siècle, comme il en était un des plus braves, fut blessé à la main, dans une bataille, par une flèche empoisonnée. Le médecin répondait de sa vie, s'il voulait se laisser couper la main : « Non, répondit Comnène, j'ai besoin des deux mains pour manier les rênes d'un aussi grand empire. » Il mourut de sa blessure quelques jours après.

L'acteur Baron, à la suite d'une blessure qui devait l'emporter, a fourni le pendant de cette réponse impériale.

Fabert eut le même courage, mais fut plus heureux. Ayant été blessé au siège de Turin, d'un coup de mousquet à la cuisse, Turenne et le cardinal de la Vallette le conjuraient de la laisser couper, selon l'avis de tous les chirurgiens : « Il ne faut pas mourir par pièces, dit Fabert ; la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura rien. » — On ne coupa point, et le brave maréchal guérit de sa blessure.



LE « STRUGGLE FOR LIFE » EN AMÉRIQUE

Les offres d'emploi faites, en Amérique, aux étudiants en médecine varient à l'infini. Les compagnies

du gaz et des eaux en utilisent comme inspecteurs. Un entrepreneur de pompes funèbres en fait venir six comme croque-morts, toutes les fois qu'il y a un enterrement. Une église en a un pour souffler à l'orgue. Un entrepreneur de pompes funèbres en fait coucher un dans son bureau pour répondre la nuit. On en demande pour tondre les haies et les gazons. On en demande comme maîtres d'hôtel, pour diriger les réceptions. D'autres gardent des propriétés en l'absence des maîtres, etc.

Les Universités sont fières de ce recrutement démocratique ; elles savent qu'elles lui doivent l'esprit de travail et l'esprit d'énergie. L'Université de Yale, elle-même, pense que, si ses élèves sont les plus débrouillards (*husthlers*), c'est parce qu'elle est la plus démocratique. Un de ses administrateurs, le docteur Palmer, cita un soir, à Oxford, à un dîner, l'exemple d'étudiants de Yale, qui gagnaient leur vie et qui jouissaient non seulement du respect, mais de l'amitié de leurs condisciples.



LES DRAGÉES DU DOCTORAT, A MONTPELLIER

Tout le monde sait qu'en France on distribue encore des dragées de baptême. Cette ridicule habitude, qui doit remonter assez haut, a été aussi de mode à la Faculté de Médecine de Montpellier, au XVIe siècle. A la réception d'un docteur, dans cette bonne ville, on distribuait jadis *force dragées*. — Une coutume analogue avait frappé Félix PLATER, jeune médecin

bâlois, qui avait vu là-bas une cérémonie de ce genre, en 1551.



CITO, TUTO ET JUCUNDE

Une des *Notes* de René d'Argenson (1702), sur une opération de la taille :

« M. le maréchal de Lorge a la fièvre, et les autres circonstances qui ont accompagné l'opération qu'il a soufferte font beaucoup craindre pour sa vie. Vous sçavez que cette opération a duré seize minutes, quoique trois suffisent pour l'ordinaire au frère Jacques. »



EX-VOTO DE DANSEUSE

Une charmante anecdote, racontée par François Coppée, à propos de la centième de la *Korrigane*, à l'Opéra.

« En accomplissant un des tours de force chorégraphiques qui composent son rôle et dont plusieurs sont vraiment périlleux, la Mauri se blessa au pied. Entorse ou foulure, je ne me souviens plus. Le fait est que la pauvre « étoile », hors d'état de danser, dut, pendant de longues semaines, rester étendue sur un canapé, la jambe immobile. Vous devinez son chagrin, son inquiétude, son impatience de guérir. Bien entendu, les princes de la science, les maîtres de la

chirurgie se précipitèrent — je parle sans métaphore — aux pieds de la danseuse. Mais leurs efforts furent impuissants, ou du moins aucune amélioration appréciable ne se produisit tout d'abord.

La malheureuse jeune fille se désespérait, encore plus énervée chaque jour par les visites des camarades, par les nouvelles du théâtre, que l'accident mettait dans un embarras réel, par les hypocrites condoléances des rivales, quand soudain son père, vieil Espagnol ayant la foi naïve et superstitieuse de sa race, déclara que les docteurs à rosette rouge n'y entendaient rien et que, pour obtenir la guérison de sa fille, il allait faire un pèlerinage là-bas et suspendre une riche offrande à quelque autel à miracle. L'ancien danseur — car la Mauri est une enfant de la balle — se mit donc en route sans retard, emportant, comme *ex-voto*, un petit pied en or massif. Pas beaucoup plus petit pourtant, je le parierais, que celui de Rosita, qui est célèbre comme tout petit, même à Barcelone.

Pour ne pas mettre les libres-penseurs dans tous leurs états, je me hâte de déclarer que le docteur Labbé continua de soigner la blessée et de pratiquer sur le pied malade de savants massages. Mais les personnes ayant confiance dans les dévotions particulières apprendront avec plaisir que le vœu du père de Mlle Mauri fut immédiatement exaucé. Avant même le retour du pèlerin, elle avait de nouveau pu chausser les coquets sabots d'Yvonnette et les faisait joyeusement claquer sur les planches de l'Opéra, pour le plus grand plaisir de la direction, des abonnés, de tout le public parisien et j'ajoute, des auteurs de la *Korrigane*. Quant à moi, je me suis réjoui alors, bien

entendu, de cette heureuse guérison. Mais encore, à l'heure qu'il est, je me demande si c'est à l'art du chirurgien que je dois adresser ma reconnaissance, ou si je ferais mieux de brûler un cierge en l'honneur de Notre-Dame del Pilar ou de Saint-Jacques-de-Compostelle. »

Qui sait, ajouterons-nous, si le nom, quelque peu orthodoxe du chirurgien, ne fut pas pour quelque chose dans le choix et la guérison de la superstitieuse ballerine ?



APOTHICAIRE PÉNÉTRÉ DE SA DIGNITÉ

En 1799, Labarraque, qui donna plus tard son nom à une liqueur désinfectante, à base de chlorure alcalin, était élève chez Pelletier père, pharmacien, rue Jacob. Vauquelin et Corvisart, qui rendaient visite à Pelletier, avaient pris le jeune élève en affection.

Une nuit, Corvisart vient sonner et remet à Labarraque une ordonnance, pour préparer une potion qu'il allait attendre et porter lui-même au premier Consul.

L'élève y donna tous ses soins, mais la préparation était longue et Corvisart manifestait une certaine impatience.

— Attendez un peu, lui disait Labarraque pour le calmer, quelques minutes de plus ou de moins n'empêcheront pas le médicament de produire son effet.

— Mais, malheureux, s'écria Corvisart, tu ignores donc que si, à quatre heures du matin, je n'arrive pas

auprès du premier Consul avec ma potion, il me la jettera à la face.

— Que dites-vous ? repartit Labarraque, s'il en est ainsi, je ne serai jamais son pharmacien, car s'il me faisait un pareil outrage, je l'étranglerais.



MAIGREUR DE PORTAL

Portal était long et sec, tout os et tout nerf.

On raconte de lui que, s'approchant un jour, à pas lents, d'un de ses malades qui délirait, celui-ci s'écria dans son délire : « Fantôme, que me veux-tu ? »

Sa maigreur était proverbiale. Quand il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur, au mois de novembre 1829, il en reçut brusquement l'avis, ce qui lui occasionna une telle émotion, qu'un médecin présent ne put s'empêcher de dire : « Certainement, il aurait eu une apoplexie, si le sang n'eût manqué ».



FONTENELLE MORIBOND

Toujours philosophe et en possession de lui-même, Fontenelle, quelques jours avant de mourir, réfléchissait sur son état, comme il l'aurait fait sur celui d'un autre : on eût dit qu'il observait un phénomène.

« Voilà, disait-il, la première mort que je vois. » Et comme son médecin l'interrogeait sur ce qu'il souffrait et ce qu'il sentait, il dit : « Je ne sens autre chose qu'une difficulté d'être. »



ACTES RÉFLEXES

M. de Beauveau m'a conté, est-il dit dans les *Souvenirs de la marquise de Créqui* (t. V, chap. IV), qu'on parlait un jour chez M. de Buffon des mouvements naturels, et que c'était dans son cabinet, au Jardin du Roi :

« Il m'est impossible, dit le cardinal de Bernis, de ne pas baisser la tête lorsque je rentre dans une église. — Il y a comme cela des mouvements matériels et machinaux qu'il est impossible d'analyser et d'expliquer, observa M. Rouelle, qui était présent à l'entretien ; car enfin, Monseigneur, pourquoi les ânes et les canards baissent-ils la tête, en passant sous les portes cochères et les arcades les plus élevées ? »

Nadault de Buffon, *Corresp. inéd. de Buffon*, note 3, de la p. 182.



UNE VISITE A BICÈTRE

M. Necker et Mme Necker, assistés de Mme Trudaine, autre philosophe éclairée, promenaient leur philanthropie dans la cuisine et les cabanons, les corridors et les cours de l'hôpital des fous ; c'était pour inspec-

ter le régime alimentaire, hygiénique et curatif de ces détenus, et c'était aussi pour y contrôler cette partie de l'administration du Ministre de la maison du Roi, M. de Breteuil.

Mme Necker faisait toujours semblant d'être convaincue que les criminels étaient des innocens et que la plupart des pendus n'avaient pas mérité de l'être ; mais elle était réellement persuadée que les trois quarts des gens renfermés aux Petites Maisons n'étaient pas des insensés : c'étaient des infortunés sans crédit et sacrifiés à l'avidité de leurs parents dénaturés ; c'étaient quelquefois des prisonniers par lettres de cachet, et dans tous les cas, c'étaient des victimes de l'arbitraire ! Cette imagination de Mme Necker était sa lubie prédominante, une idée fixe, une véritable folie.

On avait parlé d'un mauvais coucheur, appelé M. Daunon de Guitry, que sa femme avait, disait-on, fait conduire à l'hôpital et loger à l'étroit, pour avoir ses coudées plus franches et le champ plus libre. Aussi la première chose que firent nos redresseurs de torts, en arrivant à Bicêtre, ce fut de se faire représenter ce malheureux époux, qui répondit à leur interrogatoire avec toute la raison, la tranquillité d'esprit et la résignation possibles. C'était, disait Mme Trudaine, un homme de 50 à 60 ans, qui paraissait très sérieux, très discret et très composé ; mais, sur toute chose, il était respectueusement formaliste : il ne proféra pas le nom de sa femme et ne la désigna pas même indirectement ; il dit seulement qu'il avait eu le cerveau dérangé, croyait-il, à la suite de plusieurs émotions pénibles, mais qu'il était guéri depuis plus de quatre ans, et qu'on abusait de l'état où il avait été,

pour le retenir indéfiniment dans cette maison, afin d'administrer sans contrôle et d'user plus commodément de sa fortune, apparemment. M. le Contrôleur-Général avait les larmes aux yeux, et sa bienfaisante épouse était radieuse. On promit d'en parler directement au Roi, et M. de Guitry ne manqua pas de se confondre en actions de grâces, en remerciements les mieux mérités et les plus légitimes, on en conviendra sans difficulté. La grosse Trudaine en pleurait d'attendrissement. — Excellente amie ! disait-elle — O couple unique ! Précieux êtres, à qui l'on devrait élever des autels dans le temple de l'Humanité ! ! !

La scène avait lieu dans la grande cour de Bicêtre, auprès de la grille, et tandis que Mme Necker inscrivait sur ses tablettes, avec un crayon, les nom et prénoms du prisonnier, avec certaines dates, et sous sa dictée, M. de Guitry lui dit à l'oreille et d'un ton mystérieux : — *Savez-vous ce que je fais dans ce moment-ci ?...* — Comment cela, Monsieur ? — *Je pisse sur vous*, poursuivit-il avec un petit air goguenard et malicieusement familier... Elle s'encourt, et voilà qui la poursuit jusqu'à sa voiture, où M. Necker était déjà monté sur le marchepied.. . — *Il m'est impossible d'y résister !* s'écria la victime de l'arbitraire, en donnant au sensible M. Necker un grand coup de pied, qui le fit tomber sur le nez en travers de sa berline ; — *on n'a pas deux fois une occasion pareille à celle-ci, je n'ai jamais vu postérieur aussi prodigieusement large !...*

Mme Necker aurait dû penser que tout cela n'était pas des plus raisonnables. Pourquoi aussi M. Necker était-il doué d'un embonpoint si difforme ?

(*Souvenirs de Mme de Créqui*).

ÉPITAPHES



DE BOERHAAVE

Ci-gît que Galien, s'il eût pu l'écouter,
N'eût pas rougi de consulter.



DE FAGET (1)

Tel fut le célèbre Faget,
Aîné d'un illustre (2) cadet :
Tous deux, par de brillantes cures,
En France également connus ;
De Mars l'un guérit les blessures,
Et l'autre celles de Vénus.

Alexis Piron

(1) Elève de Petit.
(2) Chirurgien-major de la Gendarmerie.



D'UN MÉDECIN

Celui dont nous pleurons le sort
Fut des médecins le modèle ;
Il combattit longtemps la mort
Et fut enfin vaincu par elle.

DEBACQ



ÉPITAPHE UNIQUE

Un touriste passe à Berck-sur-Mer et s'arrête devant le monument du Dr PERROCHAUD.

Il lit l'inscription :

AU DOCTEUR

Ses amis, ses malades.

Aussitôt, saisissant son carnet, il inscrit : « Rare exemple d'un médecin enterré par ses malades ! »



BAISER DE MORIBOND

Le matin, lorsque *Belle et Bonne* entrait dans la chambre de VOLTAIRE : *Bonjour, belle nature,* lui disait-il, en lui baisant respectueusement le front ! *Bonjour, mon dieu tutélaire,* lui répondait-elle, en lui

sautant au cou ; et lorsqu'il paraissait étonné qu'elle n'eût point de répugnance à appliquer son visage de rose contre une peau flétrie, ou, comme il le disait lui-même, *contre une tête de mort*, elle redoublait ses caresses et ses embrassements : *Ah ! Mademoiselle*, s'écriait-il alors, *c'est la vie et la mort qui s'embrassent !*

Du Verney, *Vie de Voltaire.*

⁂

SAIGNÉE NÉCESSAIRE

Cartouche et le comte de Horn furent rompus vifs sous la Régence. Ce dernier (Horn), qui avait assassiné un marchand pour lui voler son portefeuille, était allié à plusieurs maisons souveraines, et parent même du Régent, qui résista à toutes les sollicitations des propres parents du comte, en répondant énergiquement : « Quand j'ai du mauvais sang, je me le fais tirer. »

La Grange-Chancel, *Les Philippiques.*

⁂

ÉLOGE FUNÈBRE

Lefort, médecin de Pierre le Grand, encouragea et aida ce grand homme dans ses projets de réforme ; en apprenant sa mort, le czar s'écria : « Hélas ! je perds le meilleur de mes amis. »



COQUETTERIE ULTIME

Dans sa dernière maladie, Mlle Mars avait souvent le délire. Un soir, le médecin arrive.

Elle était en proie à une fièvre ardente et rêvait tout haut ; elle parlait du théâtre, de sa mère, de sa fille, de sa nièce Georgina, de tout ce qu'elle avait aimé ; elle riait, pleurait, criait, poussait de grands soupirs.

Le médecin s'approche de son lit et lui dit : — Chère dame, calmez-vous, c'est moi. Elle ne le reconnaît pas et continue de délirer. Il reprend : — Voyons, montrez-moi votre langue, ouvrez la bouche. M[lle] Mars le regarde, ouvre la bouche et dit : — Tenez, regardez. Oh ! toutes mes dents sont bien à moi !

Célimène vivait encore.

V. Hugo, *Choses vues.*



AVEUGLE CLAIRVOYANT

M[lle] Contat, de la Comédie-Française, étant allée visiter les enfants nés-aveugles, l'un d'eux, le sieur Huard, lui adressa ce galant impromptu :

Digne soutien de l'aimable Thalie,
Sur notre sort pourquoi vous attendrir ?
S'il est quelques mortels qui maudissent la vie,
Ce sont ceux que vos yeux ont réduits à souffrir.

Bachaumont, *Mémoires.*



C'EST POUR L'ENFANT !

Son médecin habituel rencontre, un jour, Augustine Brohan au Palais-Royal, galerie de Valois, alors qu'elle était dans un état de grossesse fort avancée.

— Quelle imprudence ! je vous avais pourtant défendu de sortir.

— Que voulez-vous, docteur ? Il faut bien amuser cet enfant. J'allais chez Séraphin. (Séraphin tenait un théâtre de marionnettes à quelques pas de là).



CHIRURGIEN SCRUPULEUX

Maisonneuve est appelé, un jour, près d'Orléans, pour une opération.

Arrivé à destination, il trouve le malade passé de vie à trépas.

— Que comptez-vous faire, lui demande-t-on ?

— M'en retourner, tout simplement.

— Et pour vos honoraires ?

— Le prix convenu.... 1500 francs.

— Mais vous n'avez pas fait l'opération ?

— Qu'à cela ne tienne... où est le malade ?



IMPAVIDUM FERIENT RUINÆ

Epictète, philosophe stoïcien, d'Hiérapolis en Phrygie, fut esclave d'Epaphrodite, affranchi de Néron. Le philosophe parut libre dans sa servitude, et son maître esclave, ou du moins digne de l'être. Epictète, avec un corps petit et contrefait, avait une âme grande et forte.

Un jour, Epaphrodite lui frappant la jambe avec force, Epictète le pria froidement de discontinuer, sans quoi il pourrait la lui rompre.

Le barbare redoubla de telle sorte, qu'il la lui rompit en effet. Alors le sage lui dit, sans s'émouvoir : « Ne vous avais-je pas bien dit que vous me casseriez la jambe ? »



MÉDECINE ET GALANTERIE

Benserade, rendant un jour visite à un lieutenant-général, le trouva malade et couché. Apercevant quelques médicaments, qui lui indiquaient le genre de la maladie : « Comment, dit Benserade, vous ne vous contentez pas d'avoir été mis si souvent dans les gazettes ? Vous voici à présent dans le *Mercure Galant !* »

LA VACHE DU FERMIER GÉNÉRAL

Mlle Zanuzzi, « l'amie » du fermier général Bouret, avait été soumise au régime du lait. Bachaumont nous révèle que le fermier général faisait nourrir la vache qui le fournissait avec des pois verts, coûtant cent cinquante livres le litron ! mais Bachaumont ne nous apprend pas combien la jeune personne mangeait de litrons par jour. C'est une lacune.



JUGE ET PARTIES

Un jour de décembre 1740, un étranger, ayant fait marché pour avoir les prémisses de la Dlle Dazincourt, danseuse à l'Opéra, ne trouva pas avec cette jeune fille ce qu'on lui avait promis ; le seigneur réclama, disant que le marché ne pouvait être valable ; après bien des différends, on s'en rapporta à la Carton, qui décida, ayant entendu les parties, que l'homme devait savoir que, quand la toile est levée, on ne rend pas l'argent. Cette réplique eut un grand succès et la Carton resta depuis comme l'oracle de ces demoiselles de l'Académie royale de musique, toujours consultée et toujours écoutée.

Gaston Capon, *les Maisons closes au* XVIIIe.



LE BON APOTRE !

François UMEAU, de Poitiers, médecin célèbre du XVIIe siècle, avait une femme fort aimable, mais il n'en était pas plus scrupuleux sur la fidélité conjugale : il se donnait des libertés qui excitèrent souvent le zèle des prédicateurs. On allait jusqu'à le désigner en chaire, de manière à ce qu'il ne fût pas possible de s'y méprendre. Un cordelier, entre autres, le reprit ainsi publiquement, dans un sermon sur l'adultère : « Nous apprenons qu'il y a des gens assez perdus pour s'abandonner à ce péché, bien qu'ils aient dans leurs maisons des femmes qui sont telles que nous nous en contenterions bien. »

BARBIER, *Journal*, 1863, in-8, tome I, 305.



UNE BELLE DÉCOUVERTE

M. Thierri, célèbre docteur du XVIIIe siècle, fut un jour mandé pour soulager un homme travaillé d'une pituite violente : cet homme ne serait autre que DIDEROT. Il se transporte chez le malade, lui tâte le pouls, l'interroge.

Le patient ne peut répondre que par sa toux ; il est saisi d'un paroxysme épouvantable. Ses efforts lui font arracher une matière verdâtre, épaisse. Le médecin la considère attentivement pendant quelques instants ; puis, voyant que le malade est en état de

lui répondre : « N'avez-vous pas, Monsieur, un état de fièvre continuelle ? — Oui, docteur. — Avec des redoublements ? — Oui, docteur. — Tant mieux ! et un violent mal de tête ? — Hélas ! oui, docteur ! — A merveille ! Et quand vous toussez, un spasme universel ? — Plaît-il ? — C'est-à-dire un mouvement convulsif dans tous les membres ? — Oui, docteur. — Ah ! que je suis content ! — Vous êtes content, docteur ? — Oui, c'est la *pituite vitrée*, maladie perdue depuis des siècles, que j'ai le bonheur de retrouver ; rien n'égale ma satisfaction ! — Ah ! docteur, votre air joyeux me console ! vous trouvez donc que ma maladie est... — Mortelle ! réplique brusquement l'Esculape. — Mortelle ! Ah ! Ciel ! que dois-je faire ? — Votre testament, » lui dit M. Thierry pour toute consolation ; et il le quitte, en répétant en lui-même, le long du chemin : « La pituite vitrée ! que je vais surprendre agréablement mes confrères, en leur annonçant cette heureuse découverte ! »

Journal de Favart, 1765.



LA PASSION DE L'ANATOMIE

Le célèbre anatomiste DUVERNEY venait quelquefois à Sceaux voir la duchesse du Maine Le bonhomme cherchait à rendre service dans cette cour à M[me] de Staal, alors M[lle] de Launay. La passion de cette artiste pour l'anatomie, lui persuadant que cette science fondait le vrai mérite, pour exagérer celui

de sa protégée, il dit un jour, en grande compagnie, que « cette demoiselle était la fille de France qui connaissait le mieux le corps humain. »



COUP DOUBLE

Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, étant grosse, Gaston de France le dit au prince de Guéménée. « Est-ce possible, monsieur le prince? — Rien n'est si vrai, dit Gaston, elle a senti son enfant lui donner un coup de pied. — Ce n'est pas seulement à elle, répondit le prince, mais encore à vous, monsieur.

La reine, grosse d'un prince, reculait Gaston de la couronne.



BATARD ET BATON

Le marquis de Langeac, fils naturel du duc de la Vrillière, ayant eu une rixe très vive avec un sieur Guérin, chirurgien du prince de Conty (père du dernier), Langeac menaça de le faire mourir sous le bâton. Le prince du sang, instruit de la menace faite à son chirurgien, écrivit au marquis en ces termes :

« On dit, Monsieur, que vous voulez faire mourir le sieur Guérin sous le bâton ; je vous apprends qu'il est mon chirurgien, qu'il m'est fort attaché, que j'ai besoin de ses services, parce que j'ai vu beaucoup de filles et que j'en vois encore. J'ai eu des bâtards aussi

bien que votre père, mais j'ai toujours veillé à ce qu'ils ne fissent point les insolents ».



EN JOUANT SUR LES MOTS

Le docteur Lallemand, professeur à la Faculté de Montpellier, avait pour élève et secrétaire un jeune docteur, nommé Pappos, né en Grèce.

Un ouvrage ayant paru sous le titre : *Les aphorismes d'Hippocrate*, traduits par le docteur Lallemand, un professeur agrégé fit, à ce propos, l'épigramme suivante :

Certain docteur lorrain, d'autres disent normand,
Vient de faire imprimer, en fort beau caractère,
Une traduction dont il se dit le père ;
L'auteur est grec, le traducteur pourtant
Ne sait pas plus le grec que l'*allemand*.



DE PROFUNDIS

Grassot, ayant appris que la *Gazette des malades* venait de mourir, à son cinquième numéro, dit plaisamment :

« Voilà un journal qui est allé rejoindre ses abonnés. »

ESTOMAC D'ALTESSE

Un jour que le comédien anglais FOOTE amusait le foyer de l'Opéra d'une foule de saillies plus piquantes les unes que les autres, le duc de Cumberland, qu'il avait fait beaucoup rire, s'approche de lui en disant :

— Eh bien, Foote, vous voyez que je me plais toujour à avaler vos bonnes choses.

— Si cela est, reprit le comédien, je puis jurer que Votre Altesse a un excellent estomac, car je ne lui en ai jamais vu rendre aucune.



PIQUANTE RIPOSTE

Le même Foote s'était attiré la haine d'un des ministres en place. Celui-ci, le rencontrant un jour, lui dit : « Apprenez-moi donc, maraud, comment vous finirez. Mourrez-vous de la vérole, ou serez-vous pendu ? » Et le cabot de répondre : « Cela dépend, Excellence, de ce que j'embrasserai en premier lieu : votre maîtresse ou vos principes. »



HABILE VOLTE-FACE

Voltaire faisait un jour l'éloge du célèbre médecin HALLER. Quelqu'un lui dit :

— Ces sentiments sont d'autant plus beaux de votre part que Haller dit de vous pis que pendre.

Voltaire, qui ignorait ce détail, répondit avec son fin sourire :

— Après tout, peut-être que nous nous trompons tous les deux.



LOCUTION VICIEUSE

Mous comme c... de Lorraine. C'est-à-dire *lâches et sans vigueur comme des Lorrains.*

M. de Thou, qui a rendu ces termes par ceux de *testiculati homines,* les attribue dans le même sens au mignon Saint-Mégrin qui, pour témoigner la mauvaise opinion qu'il avoit du courage des Princes Lorrains, qu'on l'avoit averti qui le guettoient pour le tuer, les traita de *c... de Lorraine,* un jour que le Roy lui donna cet avis, pour l'empêcher de sortir du Louvre, le soir que le duc de Mayenne ou ceux de sa troupe le poignardèrent effectivement.

La raison pourquoi les Lorrains ne passoient pas en effet pour courageux, c'est que ceux de ce pays-là étoient en réputation d'avoir les génitoires fort grosses : et par conséquent sujettes à descendre de la brayette dans le fond des chausses : témoin Rabelais, qui dit, au livre I, ch. I, qu'il n'en falloit que trois de cette sorte pour emplir un muy, et ailleurs qu'un premier jour de Mai il trouva à Nancy le noble Valentin Viardiere, qui, pour plus gorgias être, dé-

crotoit ses c... étenduës sur une table comme une cappe à l'Espagnole : c'est pourquoi aussi, par une façon de parler plus commune, on appelle généralement tous les poltrons c... molles ; ce que les Italiens expriment par le mot *coglione*, d'où les François ont fait *coyon* en la même signification. *Coyon*, de l'Italien *Coglione*, c'est celui que les Athéniens appeloient λαννοχειας, *cui semper laxus erat testiculorum sacculus*, dit M. Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique*, où il cite ses *Origines italiennes*, au mot : *Coglione*.



QUIS PATER EST ? ..

Quel fut le père de l'enfant qui coûta la vie à la marquise DU CHATELET, à l'âge de quarante-deux ans ? *Chi lo sa.* Voltaire annonçait ainsi l'événement au comte d'Argental : « Mme du Châtelet, cette nuit, en griffonnant son Newton (*Traduction des principes de Newton*, 2 vol. in-4°), s'est sentie mal à son aise ; elle a appelé une femme de chambre, qui n'a eu que le temps de tendre son tablier et de recevoir une petite fille, qu'on a portée dans son berceau. La mère a arrangé ses papiers, s'est mise au lit, et tout cela dort comme un ciron à l'heure que je vous parle. » Quelques jours après, la marquise succombait, sans doute à la fièvre puerpérale ; mais on attribua sa mort à l'imprudence d'avoir bu un verre d'orgeat à la glace, pendant la fièvre de lait.

Cette mort si brutale n'inspira à Frédéric que cette épitaphe moqueuse :

Ci-gît qui perdit la vie
Dans le double accouchement
D'un traité de philosophie
Et d'un malheureux enfant.
On ne sait précisément
Lequel des deux l'a ravie.
Sur ce funeste événement
Quelle opinion doit-on suivre ?
Saint-Lambert s'en prend au livre,
Voltaire dit que c'est l'enfant.

Le lendemain de sa mort, on fit courir le dialogue suivant :

Le mari. — Ce n'est pas ma faute !

Voltaire. — Je l'avais prédit !

Saint-Lambert. — Elle l'a voulu ! Que vouliez-vous qu'elle fît contre trois ?



EXCUSE D'ÉVÊQUE, A PROPOS D'UN RHUME

Voici quelques vers fort spirituels, bien qu'assez vifs, du savant évêque d'Avranches Huet, plus renommé jusqu'ici par son culte à la science que par ses amours. Ils sont adressés à la marquise de Montespan, en réponse à une invitation à dîner.

Un barbon frileux comme moi,
A perruque et barbe chenue,
Ne doit pas ailleurs que chez soi
Montrer sa mine morfondue.

Votre palais est tout ouvert,
L'on y voit l'un et l'autre pôle,
Et l'on y sent, comme au Cap-Vert,
Les trente-deux souffles d'Eole.

Quand la bise perce les eaux
Des rigueurs de sa froide haleine,
Ni les bons mets, ni les bons mots,
Ne valent pas l'ouate et la laine.

Vos yeux, astres des beaux esprits,
Font tout l'ornement de notre âge ;
Mais la martre et le petit-gris
M'échauffent pourtant davantage.

L'on souffre plus d'une langueur
Près de votre beauté divine :
Si l'amour attaque le cœur,
Le rhume attaque la poitrine.

Quand je vous conte mes douleurs,
Vous ne daignez pas y répondre :
Ce sont de nouvelles froideurs,
Et vous me laissez me morfondre.

Vous en trouverez-vous bien mieux,
Si je reviens malade et triste
De ces repas délicieux
Où vous souhaitez que j'assiste ?

N'attendez donc plus mon retour
Qu'au retour des chaleurs nouvelles ;
Je n'irai vous faire ma cour
Qu'au premier vol des hirondelles.

HUET.

RÉPONSE

Non, ne vous imaginez pas
Me payer d'une vaine excuse :
Je ne sais si j'ai des appas,
Mais je hais fort qu'on me refuse.

Quoi ! de fourrures tout armé,
Lorsque pour vous la nappe est mise
Dans un lieu bien clos, bien fermé,
Près de moi vous craignez la bise !

Vous vous rempliriez comme un œuf
D'une soupe bien mitonnée,
Et d'un feu pour rôtir un bœuf
Serait à moitié cheminée.

Là, loin du mal que vous craignez,
L'on peut vivre auprès d'une dame,
Mais le froid dont vous vous plaignez
Ne se trouve que dans votre âme.

Voudrais-je mettre à l'abandon
Votre santé qui m'est si chère ?
Vous souvient-il comme à Bourbon
Mon secours vous fut salutaire ?

Là vous receviez de mes mains
Fruits, pois verts, artichauts, salades,
Tandis que tous les médecins
Les défendaient à leurs malades.

Ce dont un autre fût crevé
Hâta votre convalescence.
De mes soins, qui vous ont sauvé,
Aurai-je ainsi la récompense ?

Vous viendrez, dites-vous, me voir
Au retour de la primevère ?
Et moi, je vous le fais savoir,
Fuyez à jamais ma colère.

Las ! malgré moi, mon cœur trop bon
Me parle de miséricorde :
Si vous venez crier pardon,
Je crains fort qu'on ne vous l'accorde.

Les vers que vous m'avez écrits,
D'un style galant et sublime,
Me font honneur ; j'en sens le prix,
Et j'ordonne qu'on les imprime.

Marquise de Montespan.

C'est encore le saint évêque d'Avranches qui adressait ce « poulet », sauce poivrade, à Mme de SAINT-LAURENS.

La beauté de Saint-Laurens,
Les autres beautés surpasse ;
L'éclat de son teint efface
Toutes les fleurs du printemps.
Pour cette jeune merveille
J'ai mille amoureux transports,
Le matin quand je m'éveille
Et le soir quand je m'endors.

HUET.

Moins passionné que Huet, c'était seulement à la première de ces heures que Fontelle disait avoir, dans sa vie, senti quelquefois l'envie de se marier.

***

AVARIE ÉPISCOPALE

BAUTRU dit un jour à la reine mère que l'évêque d'Angers était saint et qu'il guérissait de la v..... L'évêque le sut et s'en plaignit : « Eh ! comment l'aurais-je dit ? s'écria Bautru, il en est encore malade. »

***

UNE LEÇON DE CHOSES

Un jour, M. de Jouy exaltait devant Raymond BRUCKER les conquêtes de la science moderne et, en

particulier, les merveilleuses découvertes de la phrénologie. Comme il lui disait : « La dimension du crâne est un indice certain des proportions de l'intelligence », Brucker, qui avait une tête énorme, prit son propre chapeau et l'enfonça vivement jusqu'au menton du respectable M. de Jouy : — « Monsieur, lui dit-il, vous avez parfaitement raison. »



UNE ENVIE DE FEMME ENCEINTE

Ceci se passait en 1729, *tra los montes.*

Une dame enceinte, d'un rang élevé, qui ne pouvait se rendre au théâtre, déclarait hautement que l'envie d'un air de Mme Mingotti la tourmentait nuit et jour, que cette envie mettait en péril l'espoir d'une illustre maison : Farinelli fut inexorable.

Les Espagnols ont un respect religieux pour ces affections involontaires et déréglées, pour ces envies de femme grosse, que plusieurs regardent, à tort, comme fantastiques. Le mari de la dame se plaignit au roi de la rigueur inhumaine du directeur de l'Opéra, qui, disait-il, causerait la mort de la mère et de l'enfant, si sa Majesté n'interposait sa volonté royale. Ferdinand accueillit avec bonté la requête de cet époux alarmé pour sa géniture, il ordonna que Mme Mingotti recevrait la dame chez elle, et fut obéi. Les désirs de la dame étant satisfaits musicalement, sa Majesté sauva l'enfant du danger de porter un air italien écrit sur sa figure en caractères indélébiles.

Castil-Blaze, *Théâtres lyriques de Paris.*



TRAITEMENT ÉGALITAIRE

Le docteur Lecoq, ayant été appelé à la cour pour consulter sur la maladie de FRANÇOIS Ier, roi de France, qui était atteint du mal vénérien, s'opposa fortement à l'avis de Fernel, qui ne voulait se servir d'autre remède que de son opiat antivénérien, et il insista sur l'usage des frictions mercurielles, comme le moyen le plus prompt et le plus efficace, en disant au même Fernel :

« C'est un vilain qui a gagné la vérole : *frottetur* « comme un autre et comme le dernier de son « royaume, puisqu'il s'est gâté de la même manière. »

Cela fut rapporté au roi, qui n'en fit que rire et lui en sut bon gré.



AU DIEU DE LA MÉDECINE ET DE LA POÉSIE

GENDRON se retira à Auteuil, dans la maison qui avait appartenu à Boileau. Pendant une visite au célèbre médecin du régent, Voltaire fit cet impromptu :

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfants d'Apollon ;
Sous le nom de Boileau, ces lieux virent Horace,
Esculape y paraît sous celui de Gendron.



TRAIT D'AMITIÉ GÉNÉREUSE

Freind, ami du célèbre Mead, et premier médecin de la reine d'Angleterre, ayant assisté au Parlement, en 1722, comme député du bourg de Launceston, s'éleva avec force contre le ministère.

Cette conduite le fit accuser de haute trahison, et renfermer, au mois de mars, à la Tour de Londres.

Environ six mois après, le ministre tomba malade et envoya chercher Mead, qui, après s'être mis au fait de la maladie, dit au ministre qu'il lui répondait de sa guérison, mais qu'il ne lui donnerait pas seulement un verre d'eau, tant que Freind, son ami, ne serait pas sorti de la Tour. Le ministre, quelques jours après, voyant sa maladie augmenter, fit supplier le roi d'accorder la liberté à Freind. L'ordre expédié, le malade crut que Mead allait ordonner ce qui convenait à son état, mais le médecin persista dans sa résolution, jusqu'à ce que son ami fût rendu à sa famille. Après cet élargissement, Mead traita le ministre et lui procura, en peu de temps, une guérison parfaite.

Le soir même il porta à Freind environ 5000 guinées, qu'il avait reçues pour honoraires en traitant les malades de son ami pendant sa détention, et l'obligea à recevoir cette somme, quoiqu'il eût pu la retenir légitimement, puisqu'elle était le fruit de ses peines.

Dr Cabaret.

UNE FEMME BIEN MALHEUREUSE

Une des dissertations d'Antoine de Jussieu, publiées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, avait pour sujet une jeune fille venue au monde privée de langue, et qui pourtant avait trouvé le moyen de se faire parfaitement comprendre. C'est à cette occasion que parut l'épigramme :

Qu'une femme parle sans langue,
Et fasse même une harangue,
Je le crois bien ;
Qu'avec une langue, au contraire,
Une femme puisse se taire,
Je n'en crois rien.



MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

Le duc de Rohan, celui qui mourut en 1638 des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Rhinfeld, voyageant en Suisse, et se trouvant indisposé, demande un médecin. On lui amène le plus habile du canton, le docteur Thibaud. — Votre visage ne m'est pas inconnu, lui dit le duc. — Cela se conçoit, monseigneur, puisque j'ai eu l'honneur de servir dans votre maison. — Et en quelle qualité? — En qualité de maréchal. — Et vous voilà médecin ? — Tout comme un autre. — Mais comment traitez-vous vos malades ? — Comme je traitais les chevaux de votre Altesse : il en meurt quelques-uns à la vérité, mais beaucoup guérissent. Ainsi, de grâce, monseigneur,

ne me décelez pas, et laissez-moi gagner ma vie avec messieurs les Suisses.



DÉVOTION INCONSÉQUENTE

Louis XV dit un jour, avec le plus grand sang-froid, à Mme de Mailly, sa maîtresse : « Je ne suis pas fâché de souffrir de mon rhumatisme, et si vous en saviez la raison, vous ne la désapprouveriez pas. Je souffre en expiation de mes péchés. » Et cependant, il passait avec Mme de Mailly la nuit suivante. Rien n'était donc si triste que ces petits soupers quand les repentirs du roi le tourmentaient et, depuis la mort de M. de Vintimille, jamais il n'y faisait gras les jours prohibés. Une autre fois, se trouvant malade et réduit, le soir, à souper de lait, il persista, le matin, à faire maigre un jour d'abstinence, en disant : « Il ne faut pas commettre des péchés de tous les côtés ».

Mémoires du duc de Richelieu.



OPÉRATION FINANCIÈRE

Sous le ministère de l'abbé Terray, qui était si fécond en ressources financières, à l'époque même où il grevait les rentes de ses trois vingtièmes, un garde du corps, par suite d'un pari, avala un écu. La pièce s'étant arrêtée au passage, le malheureux était en grand danger, et l'on ne savait trop que tenter pour

le tirer d'affaire. Comme on parlait devant Louis XV de l'embarras où se trouvaient les chirurgiens : « Ce n'est pas à eux qu'il faut s'adresser, dit le duc d'Ayen. — Et à qui donc ? reprit le roi. — Sire, à votre ministre des finances. Que Votre Majesté le charge de cette opération : il mettra d'abord sur cet écu un premier vingtième, puis un second, puis un troisième, et, de vingtième en vingtième, il le réduira, comme il a fait des nôtres, à si peu de chose, qu'il pourra passer par les voies ordinaires. »



VOUS ÊTES ORFÈVRE, M. JOSSE !

A l'une des premières séances de l'Assemblée Constituante, comme il s'agissait d'élire un président, Mirabeau prit la parole, pour indiquer à ses collègues les conditions de caractère et de talent que devait offrir celui qui serait appelé à l'honneur de présider l'Assemblée.

Il s'exprima de telle manière qu'il était impossible de ne pas le reconnaître lui-même dans le portrait qu'il venait de tracer.

M. de Talleyrand, avec sa finesse habituelle, ne put s'empêcher de dire :

— Il ne manque qu'un trait à ce que vient de dire M. Mirabeau ; c'est que le président doit être marqué de la petite vérole.

On sait que Mirabeau était grêlé comme une écumoire (1).

(1) L. Loire, *Anecdotes sur la vie littéraire.*

LA SURDITÉ, CONSIDÉRÉE COMME UN BIENFAIT

Une demoiselle, un peu galante, et encore plus bavarde, faisait un jour mille questions à Montesquieu, sans qu'il répondît à aucune. Ce grand homme, enfin impatienté, saisit le moment où elle lui demandait ce que c'était que le Bonheur : « Le Bonheur, lui dit-il, c'est la fécondité pour les Reines, la stérilité pour les filles et la surdité pour ceux qui sont auprès de vous ».



GRANDEUR D'AME

Alexandre le Grand, à qui l'on avait écrit que son médecin voulait l'empoisonner dans un remède que ce héros allait prendre, en avalant le breuvage, lui remit la lettre qui lui donnait cet avis. Le flegme que fit paraître le duc de Guise, dans une occasion toute semblable, égale assez celui d'Alexandre. Dans les troubles de Naples, où ce prince commandait, un homme fut plus que soupçonné de vouloir l'empoisonner ; il allait être mis en pièces par la populace, lorsque le Prince courut au quartier de l'officier accusé, lui demanda du pain, du vin, des confitures, puis mangea et but avec lui devant tout le monde, pour convaincre l'assemblée, par ce procédé, que c'était à tort qu'on avait accusé cet officier, qui depuis lui fut très fidèlement attaché.

BON MOT ATTRIBUÉ A DUFAURE

Dans les commencements de 1851, Dufaure se rend un matin à l'Elysée et trouve le Président de la République préoccupé, soucieux.

— « Vous me voyez dans l'enfantement d'un ministère, dit Louis-Napoléon au visiteur.

— Pourvu que le nouveau-né ne vienne pas par l'opération césarienne, » riposta en nasillant l'ancien et futur ministre.



FACÉTIE DE BAUTRU

La reine Marie-Thérèse, quelque temps après son mariage avec Louis XIV, engagea Bautru à lui présenter sa femme ; Bautru s'en excusa en alléguant qu'elle était fort sourde. Enfin il cède, et amène la comtesse, à laquelle il avait persuadé que S. M. n'entendait que difficilement. La reine commence la scène en criant à pleine tête, et madame Bautru répond sur le même ton. Le grand roi, que Bautru avait mis du secret, riait de ce rire inextinguible dont Homère a fait le partage des immortels. A la fin, la reine, qui s'en aperçut, dit à son interlocutrice : « N'est-il pas vrai, madame, que Bautru vous a fait croire que j'étais sourde ? Le méchant ! il m'avait dit la même chose de vous. »

Ménage.

MÉPRISE DE FAGON

Guillaume III, roi d'Angleterre, ayant fait consulter Fagon, premier médecin de Louis XIV, sur sa maladie, sous le nom d'un curé : « Ce curé, répondit Fagon, n'a plus à songer qu'à mourir. »

D'autres ont prétendu que Fagon dit « que le curé n'avoit plus qu'à recevoir l'Extrême-Onction ». Ce qui rendoit la méprise du médecin très plaisante.



UN VŒU EXAUCÉ

Le Régent fut charmé de la mort de son ministre, le cardinal Dubois.

Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air, extrêmement chaud, tourna à l'orage, et ce prince ne put s'empêcher de dire : « J'espère que ce temps-là fera partir mon drôle. »



A PROPOS DU PROCÈS DOYEN-CROCKER

Il nous revient en mémoire, à ce propos, que, dans la seconde moitié du dernier siècle, un célèbre docteur parisien, professeur, académicien, pleinement digne d'ailleurs de sa réputation, reçut un jour de Naples ce télégramme :

« Pouvez-vous venir pour consultation très urgente et à quelles conditions ? »

Réponse immédiate :

« Je suis à votre disposition. Conditions 25.000 francs. »

A quoi un deuxième télégramme napolitain riposta :

« Conditions acceptées. Venez de suite ».

Le célèbre professeur arriva à Naples le surlendemain... pour trouver le client trépassé et palper les 25.000 francs, que les héritiers payèrent sans la moindre difficulté.

Un journal de Paris, très informé, racontant l'affaire, avait divulgué le nom du médecin d'une façon ingénieuse. Il disait ceci ou à peu près :

« Au télégramme d'acceptation, notre docteur prend sa *trousse au* plus vite, boucle sa valise et se fait conduire à l'express. »

Et le journaliste ajoutait :

« Si vous voulez savoir qui est ce médecin, relisez cet article : son nom y est imprimé en toutes lettres. »

C'était, en effet, le docteur Trousseau, le disert professeur, l'incomparable clinicien, à la mémoire de qui la Ville de Paris a rendu hommage, en donnant son nom à un hôpital d'enfants.



L'ESPRIT AMÉRICAIN

TOUJOURS A PROPOS DU PROCÈS DOYEN

M. Jourdain. — Je vous ai dit cent mille écus, si vous la guérissez ou si vous la tuez.

— L'avez-vous guérie ?

Diafoirus. — Hélas ! non.

M. Jourdain. — L'avez-vous tuée ?

Diafoirus. — Monsieur !

M. Jourdain. — Alors je ne vous dois rien.

***

HYDROPISIE DU MARÉCHAL DE SAXE

Quelque temps après la bataille de Fontenoy, Louis XV, félicitant le maréchal de Saxe sur cet heureux événement, lui dit : « Monsieur le maréchal, vous gagnez plus à cette bataille que nous tous ; car vous étiez enflé par tous les membres, et maintenant vous jouissez de la meilleure santé ».

Le maréchal de Noailles, qui était présent, répondit au roi : « Il est vrai, Sire, M. le maréchal de Saxe est le premier homme du monde que la gloire ait désenflé ».

***

AVANTAGES DE LA MALADIE

Vitellius mina sa santé au milieu des excès qui enlevaient presque tous ses compagnons de débauches. Un d'entre eux, nommé Vibius Crispus, étant tombé malade et empêché par cette indisposition de se trouver aux festins de Vitellius, dit agréablement : « Je serais mort, si je n'avais été malade ».

L. Nicolardot, *Hist. de la table.*

LAPSUS LINGUÆ

Une dame voulant dire à Law : « Faites-moi une concession », s'écria : « Ah ! Monsieur, faites-moi une conception ». M. Law répondit : « Madame, vous venez trop tard, il n'y a pas moyen à présent ».

Mémoires de la Princesse palatine.

***

CALEMBOUR ÉNORME

L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, fut taillé de la pierre sur la fin de sa vie. Le fameux frère Côme, chargé de cette opération, eut un plein succès. Les Parisiens firent courir le bruit que le prélat refusait de payer son chirurgien, sous le prétexte que *le clergé était exempt de payer la taille.*

***

UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Tallemant des Réaux raconte qu'un jour où Mme de Cornuel avait trop fait attendre le marquis de Sourdis, celui-ci, pour se désennuyer, engrossa sa femme de chambre. Elle ne la chassa point, la fit accoucher secrètement, et entretint l'enfant, en disant : « Il a été fait à mon service ».

Tallemant, *Hist. de Madame de Cornuel*, t. IV, p. 231.

SUPERSTITION DE LOUIS XI

Louis XI craignait tant la mort, que, dans les prières qu'il ordonnait continuellement, il ne voulait pas que l'on demandât pour lui autre chose à Dieu que la santé. Ayant fait faire un vœu à saint Eutrope, comme le prêtre joignait la santé de l'âme à celle du corps, le roi lui dit :

— N'en demandez pas tant à la fois, de peur de vous rendre importun ; contentez-vous d'obtenir, par les mérites du saint, la santé du corps, pour cette fois.



UN RESSOUVENIR DE CORNEILLE

Corvisart déplorait dans un cercle la mort prématurée du Dr Backer :

« Ce n'est pas manque de soins s'il est mort, disait-il, car pendant les derniers jours de sa maladie, nous ne l'avons pas quitté, Hallé, Portal et moi.

— Hélas ! interrompit Sieyès,

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?



AMNÉSIE ÉPISCOPALE

M. de Bonnac, évêque d'Agen, étant allé à la campagne chez un de ses amis, son postillon se laissa

tomber du haut d'un grenier à foin sur le pavé. Tout le monde courait au secours du malheureux, qui était tout fracassé. « Allez chercher un chirurgien, criait-on. — Eh non ! dit naïvement l'évêque dans le plus grand effroi, cet homme se meurt ; vite un prêtre ; amenez un prêtre. — Et vous, monseigneur, ne l'êtes-vous pas? répondit quelqu'un qui était plus de sang-froid. — Ah ! c'est vrai, je n'y pensais pas », répliqua le prélat, à qui l'excès du trouble avait fait oublier son caractère.



RÉFLEXION D'AUGUSTE

Auguste aimait fort VIRGILE et HORACE. Ils étaient presque tous les jours à sa table, et ce prince les faisait toujours asseoir à ses côtés. Or Virgile, dit-on, avait l'haleine fort courte, et Horace avait une fistule lacrymale, si bien qu'Auguste disait quelquefois en plaisantant : « *Ego sum inter suspiria et lacrymas* ». (Je suis entre les soupirs et les larmes).



CRITIQUE ÉLOGIEUSE

Le frère du célèbre chimiste ROUELLE avait fait une maladie très grave, dont Bordeu l'avait parfaitement guéri. Le traitement, quoique couronné de succès et conforme aux principes de l'art, avait déplu à notre chimiste, qui ne parlait jamais qu'avec fureur de ce

grand médecin. Un jour, dans sa ridicule colère, il dit : « Bordeu n'est qu'un ignorant et un détestable praticien. Tenez ! il a tué mon frère que voilà ».



ANECDOTES SUR DÉJAZET

— Vous regardez ces deux rides que j'ai au coin des joues, disait un soir Déjazet, et vous croyez que c'est la vieillesse. Eh bien, non, *c'est d'avoir trop ri.*



Castellane mentionne, dans son *Journal*, la tragique aventure de deux puisatiers et rapporte, à ce sujet, une anecdote peu connue, sur la même Déjazet. Giraud, un des puisatiers, enfin retiré de son trou, recevait les premiers soins d'un médecin, et celui-ci, pour commencer, s'était mis en devoir de panser plusieurs blessures légères, que le pauvre diable avait aux jambes.

« Un moment après qu'on eut porté Giraud dans un pavillon voisin, à sa sortie du puits, raconte Castellane, le médecin Fouquet, n'ayant pas assez de linge, s'impatientait de ce que celui qu'il avait demandé n'arrivait pas. Mlle Déjazet, l'actrice qui donnait en ce moment des représentations extraordinaires à Lyon, se trouvait près du pavillon ; elle ôta sur le champ un de ses jupons et le donna, ainsi que celui d'une femme qui l'accompagnait. Le médecin Fouquet, en me le racontant, a ajouté : « Deux très beaux jupons, ma foi ! »

Ce petit trait représente bien l'excellente actrice telle qu'elle était : sans morgue, sans pose, et, par dessus tout, spirituelle et bonne. Saint Martin n'avait donné que la moitié de son manteau ; elle déchira ses dessous tout entiers, et quels dessous, au dire du docteur Fouquet !

Vingtrinier, *La Légende de Castellane.*

***

CARICATURES ANGLAISES

L'Angleterre n'a pas toujours été le pays du spleen et de la pudicité outrancière ; les deux satires graphiques contre le monde médical, que nous reproduisons ci-contre, suffisent amplement à le rappeler.

L'une (fig. 42) est due au crayon humoristique de J. Rowlandson, et met en scène ou plutôt sur la sellette, les célébrités chirurgicales de la fin du xviiie siècle ; l'autre (fig. 43) est anonyme, et fait allusion à l'imposture d'une vieille intrigante qui, en septembre 1814, se vantait d'être enceinte par miracle et se faisait passer pour prophétesse. Sur son postérieur, on lit : *64 ans, extrémité pointue du blasphème et de la corruption, cachetée et prête à éclater.* Elle lève ses cottes par devant, pour subir l'inspection de trois médecins, transformés en « voyeurs », à l'œil ribolant. L'un dit : *Je ne puis pas aider à suspecter ;* un autre : *J'ai mon doute* et le troisième : *Cela a une apparence à la fois confondue et étrange.* Quant à l'hydropique ou la simulatrice, elle s'écrie : *Voyant et croyant, êtes-vous maintenant satisfaits de la vérité à*

laquelle on a monté le coup aux docteurs les plus savants?

Une autre caricature sur le même sujet, *The Im-*



Fig. 42. — Amputation, par ROWLANDSON.

poster or Obstetric dispute, montre la même femme de face, avec un abdomen à terme, menaçant d'un balai un bottier qui lui crie : *Je dis que vos prophéties sont de satanés mensonges et que le vieux Jowzler en est le père !* Au premier plan, à droite, a lieu une consultation entre trois médecins qui disent : *Je pense que c'est un cancer. — Je parierais ma réputation qu'il en est ainsi. — Avez-vous touché, cher Docteur ?*

On trouvera dans l'*Histoire des accouchements*, de



Fig. 43. — L'inspection médicale.
(Gravure anonyme).

l'un de nous, la fameuse mystification de Maria Tofts, de Gaildford, qui prétendait avoir accouché d'une portée de lapereaux, épisode dont le crayon d'Hogarth (1) et la plume de Voltaire se sont ironiquement amusés.



CARICATURES MÉDICALES DE WILLIAMS HOGARTH (1697-1764).

De l'œuvre considérable de HOGARTH, deux pages seulement sont consacrées aux Médecins, mais il rachète la quantité par la qualité, et les maltraite d'importance. Dans la première (fig. 44), sous la légende de *Consultation de Médecins*, il réunit sur « l'Ecusson des croque-morts » les Médecins célèbres, mêlés aux charlatans en vogue ; toutes ces figures sont des portraits satiriques. Nous donnons la traduction du commentaire de cette gravure, dû à la plume du révérend père John Trasler, d'après l'édition de 1883.

Cette planche est dessinée avec beaucoup d'humour, suivant les règles de la science héraldique ; on l'appelle : « Les armes des entrepreneurs de pompes funèbres », pour nous montrer les rapports qui existent entre la mort et le docteur charlatan, ainsi que les os en croix qui sont en dehors de l'écusson. Quand un entrepreneur de pompes funèbres a besoin de travail, il ne peut mieux faire que de s'adresser à quelques-uns de ces messieurs de la Faculté, qui sont, pour la majeure partie, si charitablement disposés à fournir aux besoins de ces funèbres chasseurs de morts, et les empêcher de mourir de faim dans les saisons salubres.

---

(1) *Histoire des Accouchements*, fig. 118 et l'*Obstétrique dans les beaux-arts*, fig. 166 et 167.

Par le sens de cette pièce, M. Hogarth ferait allusion à l'ignorance générale de cette partie de la tribu médicale et nous montrerait qu'ils possèdent moins de connaissances que leurs perruques volumineuses et leurs cannes à pommes d'or. Ils sont représentés dans une grave consultation sur la capacité d'un vase à uriner

L'explication personnelle de ce blason par notre artiste est comme suit : La Compagnie des entrepreneurs de pompes funèbres porte, sur sable, un vase à uriner, en premier, avec douze têtes de charlatans en second, et douze pommes de cannes en or formant conseil. Sur le chef, un nuage, de l'hermine, un docteur complet sortant, échiqueté, soutenant dans sa main droite un bâton du second. Sur la droite et sur la gauche deux demi-docteurs sortant du second, et deux pommes de cannes sortant du troisième. La première ayant un œil, couchant vers la droite de l'écusson ; le second faisant face, par pal, en premier, et gueules de face, avec devise : *E plurima mortis imago* (L'image générale de la mort).

On a dit des anciens qu'ils essayèrent de faire de la médecine une science et qu'ils n'y ont pas réussi ; des modernes, qu'ils essayèrent d'en faire un métier et qu'ils y réussirent. Les hommes de cette compagnie, du premier au dernier, sont modernes, et si l'on peut juger de leurs capacités par leur contenance, c'est assurément une sage compagnie. Leur profession est très étendue et ils vont de côté et d'autre, empochant des guinées, aussi vite que leurs factures de chaque semaine peuvent circuler, d'un bout de *Kent Street* à la fourrière fameuse de Saint-Giles.

La majeure partie sont incontestablement des portraits, mais comme ces graves et sages descendants de Galien sont partis depuis longtemps pour l'endroit où ils envoyaient précédemment leurs patients, il ne nous est pas possible d'en reconnaître aucun, excepté les trois, qui sont, par distinction, placés sur le chef ou la partie la plus honorable de l'écusson. Ceux qui, par leur position élevée, peuvent nous amener naturellement à la conclusion que ce sont les plus sagaces sangsues de leur temps, ont des marques trop visibles pour être méprisés. Celui qui est à la droite de l'écusson démontre, par un œil dans la pomme de sa canne que l'on a affaire au très accompli chevalier Taylor, dans l'histoire merveilleuse duquel, écrite de sa main et publiée en 1761, on rapporte des faits tels sur lui et d'autres, qu'ils ont excité



Fig. 44. — Consultation de Médecins.

plus d'étonnement que les incomparables romans de Don Belianis de Grèce, les *Nuits arabes* ou les *Voyages de John Mandeville.*

La figure du centre, dans une veste d'arlequin, avec un os dans la main droite, ou ce que le peintre nomme un bâton est généralement attribué à Mme Mapp, une femme masculine, fille d'un certain Wallin, rebouteur à Hindon, dans le Wiltshire. Cette Thalestris femelle, aussi incompatible que cela puisse paraître à son sexe, adopta la profession de son père, voyagea par le pays, se faisant appeler Sarah la Folle, et comme un autre Hercule, fit des merveilles par la force de son bras.

Au côté gauche, est le docteur Ward, généralement appelé Ward le taché. Ce qui lui vient de sa joue gauche qui était marquée d'une couleur de vin. Ce monsieur était d'une famille honorable et, bien que n'ayant pas une grande éducation, avait des talents supérieurs à chacun de ses coadjuteurs.

Pour le chef, cela doit suffire ; quant aux douze têtes de charlatans, cannes or, en consultation, joints aux os en croix dans les coins, elles ont une apparence des plus mortuaires, et elles portent véritablement avec elles une image générale de la mort.

Au temps de Lucien, un philosophe se distinguait par trois choses : son avarice, son impudence et sa barbe. Au temps de Hogarth, la médecine était un mystère et il y avait trois choses qui distinguaient le médecin : sa gravité, la pomme de sa canne et sa perruque. Avec ces importants attributs, ce vénérable partisan était amplement doué.

Il n'est pas nécessaire d'analyser chaque caractère, mais la figure supérieure, sur le côté droit, avec une perruque comme un saule pleureur, ne devrait pas être négligée. Son aspect couleur de citron devait cailler le sang de tous ses patients. Dans la contenance de ses frères, il ne manque pas d'acides et tant aigre qu'il soit, chaque individu existait de son temps.

Un docteur de renom, connu seulement de ceux qui ont la santé rouillée, qu'il guérisse ou qu'il tue, réclame ce privilège, pour la mort ou la vie, d'avoir droit à la même récompense.

La seconde satire graphique du terrible moraliste

est la dernière d'une suite ultra-réaliste, les *Quatre scènes ou étapes de la Cruauté*, qui montrent un jeune homme, d'un méchant naturel, dont le cœur, peu à peu, s'est endurci par des actes de barbarie répétés : il commence par tourmenter des animaux, puis il arrive à un meurtre involontaire et termine sa vie par une mort ignominieuse. La quatrième scène, l'étape finale, est la *Récompense de la Cruauté* (fig. 45) ; elle se passe à l'amphithéâtre ; là, un aide chirurgien, le scalpel à la main, dissèque, en présence du professeur et de ses élèves, l'assassin qui vient d'être pendu à Tyburne. La hart est restée au cou du supplicié. C'est encore le révérend père John Trasler qui nous fournira le commentaire peu bienveillant de cette gravure.

Le progrès sauvage et diabolique de la cruauté est maintenant à sa fin, et le fil de la vie est coupé par l'épée de la justice. Le meurtrier est amené de la place de l'exécution au Collège des chirurgiens et on le représente sous le scalpel d'un disséqueur. Cette vénérable personne, ainsi que son coadjuteur, qui extrait l'œil du criminel, et un jeune étudiant qui scarifie la jambe, semblent avoir autant de sentiment que le sujet qu'ils inspectent. Une contemplation fréquente de scènes sanguinaires endurcit le cœur, amortit la sensibilité et détruit toute sensation de tendresse.

Hogarth était des plus particulièrement exacts dans ces petits traits qui identifient. Des initiales T. N., faits à la poudre à canon sur le bras, démontrent qu'il s'agit du corps de Thomas Néron. On a objecté à la figure qui est empreinte d'horreur. Il faut reconnaître que cela dépasse la modestie de la nature, mais il dévie si rarement de ses lois, qu'on peut excuser un peu de licence poétique, là où elle produit l'humour et élève le caractère.

Les squelettes, de chaque côté de la gravure, portent les inscriptions de James Field, célèbre pugiliste, et de Macléan, voleur renommé. Ces deux illustres personnages moururent



Fig. 45. — La récompense de la cruauté, par W. Hogarth.

par la corde. Ils indiquent du doigt les armes du médecin qui sont gravées à la partie supérieure du siège du président et qui sont : « une main tâtant un pouls » ; prenant une guinée aurait mieux convenu au métier. Les têtes de ces deux héros du gibet sont tournées de telle manière qu'elles semblent ridiculiser le président, « raillant sa dignité et regardant sa pompe avec une grimace. » Chaque contenance, dans cette horrible bande, est marquée avec cette importance médicale qui donne de la dignité aux professeurs. Nous découvrons que quelques-uns de ceux-ci sortent « des froids de la Calédonie ou des régions stériles ».

Un compagnon déposant les intestins dans un seau, et un chien léchant le cœur du meurtrier, sont des objets dégoûtants et nauséabonds. Le vaisseau dans lequel le crâne et les eaux bouillonnent donne quelque idée du chaudron infernal d'Hécate.

Parémiologie médicale





CHAPITRE IV

Proverbes et Dictons sur les médecins.

I. — UTILITÉ, DEVOIRS, ROLE

L'Écriture commande d'honorer trois sortes de personnes : votre père, le roi et le médecin. Saint Paul précise :

Honora Medicum propter necessitatem.

Respecte le médecin, parce que tu peux en avoir besoin (1).

Ce conseil égoïste s'adresse à ceux qui se rient de la médecine, en bonne santé, mais

(1) On donne encore au précepte de l'Évangéliste cette interprétation plaisante : « Paye les honoraires du Médecin, parce qu'il en a besoin ».

L'on peste de tout temps contre le Médecin;
Tant que mourra le monde, on en aura besoin.

C'est surtout au sujet de la médecine qu'il ne faut pas dire :

Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.

Allusion à un ivrogne, qui avait juré ne jamais boire d'eau et se noya dans un bassin.



N'habite pas là où l'on manque de temple, d'école, d'astrologie ou de Médecin, dit une sentence indienne.



La boutique du Médecin est aux champs et à la ville (xvi[e] siècle). — Il est toujours par monts et par vaux.



Le Médecin n'a point de repos s'il n'est à cheval (xvi[e] siècle). — Il ne se repose que sur sa selle, car chez lui, il est dérangé jour et nuit.



On voit plus de vieux ivrognes que de vieux Médecins. — Les fatigues physiques et psychiques usent plus vite que les excès alcooliques. Dans les tables de longévité, les Médecins sont au bas de l'échelle ; et par contre, les ecclésiastiques — les Médecins de l'âme — tiennent la tête.



Geistliche reinigen das gewissen aerzte den leib juristen den beutel : les Médecins purgent le corps ; les théologiens, la conscience et les gens de loi, la bourse.

Le Médecin est le ménétrier du corps et de l'âme. — Il agit sur le physique et le moral. Au xve siècle, on disait : *la présence d'un Médecin profite beaucoup.* — Son rôle est de guérir quelquefois, soulager souvent et consoler toujours.



Le Médecin cherche du travail et prie le bon Dieu de ne pas en trouver. — En effet, comme l'a remarqué Amédée Latour, le Médecin vit des malades ; or, toute sa vie, il fait tout ce qu'il peut pour qu'il y ait le moins de malades possible.



Le Médecin est la fourmy, disait-on déjà au xve siècle. Rien de changé depuis ; il n'est pas de profession qui exige un labeur plus continu et le Médecin peut répéter avec Condé, dans la *Conjuration d'Amboise*, de L. Bouilhet :

Messieurs, dans ma famille, on a cela de beau,
Qu'on ne croise les bras qu'au fond de son tombeau.



L'aphorisme d'Hippocrate : *Ars longa, vita brevis* (1), est toujours d'actualité.



Le Médecin est pauvre et riche. — Il gagne peu et fait beaucoup de bien. Par ses concessions aux sociétés philanthropiques, par ses soins aux indigents, étant donné ses modiques ressources, on peut dire

(1) Le malicieux amant de la belle Laure de Noves, Pétrarque, ajoutait : *Vitam medici dum brevem dixerunt, brevissimam effecerunt.*

qu'il dépense plus en aumônes que le plus généreux des millionnaires.



Un grand Médecin ne fait point le pot bouillir. — C'est un peu changé de nos jours; un peu seulement, car combien de praticiens fort occupés — nous ne parlons pas des chirurgiens — n'arrivent qu'à joindre les deux bouts. Quant à la majorité du corps médical, elle végète. La médecine est au régime végétarien, dirait Calino :

> Mourir de fatigue ou de faim,
> Tel est le sort du Médecin.

Il en est même qui meurent des deux façons à la fois.



Si le Médecin ne demeure riche, ça esté une beste. — La bêtise humaine est une vache à lait inépuisable et le médecin, peu scrupuleux, s'enrichit en l'exploitant sur une large échelle.



Bon mire est qui sait guérir. — On demande, avant tout, que le Médecin guérisse, — *ante omnia curat,* — et le public, simpliste et ignorant, juge l'homme de l'art par le résultat : le malade a guéri, donc le Médecin est bon. Ce qui n'empêche pas Trousseau de perdre sa fille de la fièvre typhoïde et de rester le Médecin par excellence.



Le Médecin n'est pas le bon Dieu. — Il ne peut toujours guérir, puisqu'il faut finir par la fin.

Le Médecin n'est pas louis d'or. — Il ne plaît pas à tout le monde, quoi qu'il fasse.



L'homme qui est au pouvoir doit imiter les Médecins, et ne pas appliquer les mêmes remèdes à tous. (Proverbe arabe).



Il n'y a qu'aux Médecins qu'il est permis de tirer la langue. — C'est un acte que réprouve l'urbanité et auquel les Médecins peuvent avoir recours pour éclairer leur lanterne, la langue étant le miroir de l'estomac. Les Espagnols disent : *Me rigagno los dens commo a un Medici* (Montre-moi les dents, comme à un Médecin).



Medicus enim nihil aliud est quam animi consolatio. — Cet axiome, que Pétrone place dans la bouche d'un fou (1), est fort sensé :

Chrysanthe, dit ce clairvoyant, s'en est allé parce qu'il a eu un trop grand nombre de médecins ; ou plutôt il a succombé à son mauvais destin, *car un médecin ne peut que soulager l'esprit.*



Si le Médecin ne peut sauver le corps, il lui faut sauver l'âme. — C'est-à-dire consoler.



Après le Médecin, il y a le miracle. — Proverbe très répandu dans la sainte Russie. Le médecin ne doit jamais condamner un malade ; il s'expose à des surprises assez fréquentes et qui peuvent nuire à sa clairvoyance.

(1) *Satyrion*, ch. XLII.

A good surgeon must have an eagles eye, a lions heart, and a lady' s hand. (Un bon chirurgien doit avoir un œil d'aigle, un cœur de lion et une main de femme), disent les fils d'Albion.



Il y a grande distance du pouls au cul. — Pensée triviale, mais expressive, émise par les Espagnols du XVIIe siècle, pour établir la prééminence des médecins sur les apothicaires (1). Cependant autrefois, toutes les thèses médicales étaient placées sous l'invocation de saint Luc, patron des médecins, dont l'anagramme est en contradiction avec ce dicton et rappelle la doctrine des signatures.

(1) QUESNAY a cherché, inutilement d'ailleurs, à séparer les chirurgiens des barbiers, que les médecins regardaient comme de vils artisans et confondaient dans le même mépris. Le sarcastique GUI' PATIN les qualifiait de « laquais bottés, méchants coquins ».

II. — COSTUME, MŒURS, COUTUMES

La robe ne fait pas le Médecin. — C'est le savoir.



La barbe fait plus de la moitié d'un Médecin. — Remarque de Toinette à Argan, qui espère prendre ses degrés : « Quand il n'y aurait que votre barbe, dit la servante, c'est déjà beaucoup et la barbe fait plus de la moitié du médecin ». Au XVII[e] siècle, les médecins portaient la barbe et le bonnet pointu des astrologues; depuis longtemps, on le sait, l'astrologie jouait un rôle important en médecine et sur la destinée de l'homme, qui était soumis aux astres et aux nombres.

Du temps de Mauriceau, des gens disaient, assure le célèbre accoucheur, « qu'un chirurgien qui veut pratiquer les accouchements doit estre malpropre ou fort négligé, ou se faisant venir une longue barbe sale, pour ne pas donner jalousie aux maris des femmes qui l'envoient quérir pour les secourir ».



Se promener en housse. — C'est-à-dire à cheval. Allusion aux médecins qui, avant d'aller en voiture (fig. 46, 47), se rendaient chez leurs malades, sur une mule ou sur un cheval, recouverts d'une housse. Dans l'*Amour médecin* (1665), Tomès se félicite de sa mule et Desfonandrès de son cheval.

Boileau rappelle cette coutume dans deux passages de ses *Satires* :

Guenault, sur son cheval, en passant m'éclabousse.

. . . .

Courir chez un malade un assassin (1) en housse.

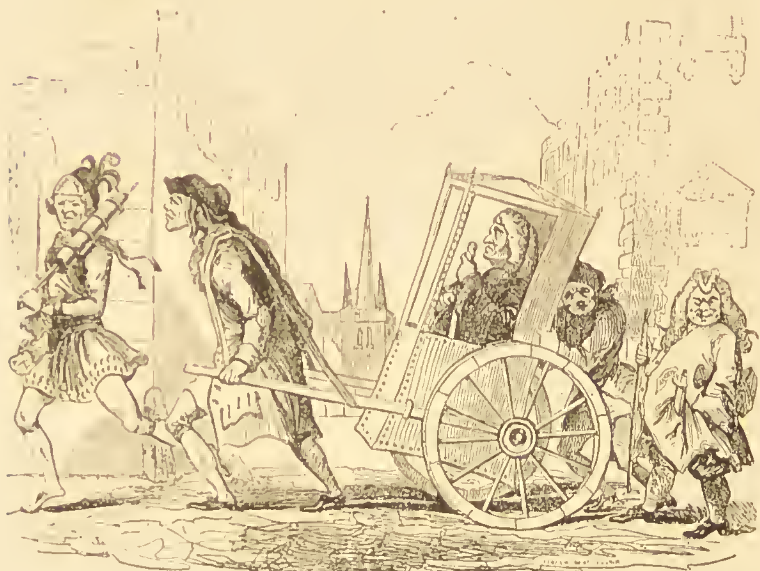


Fig. 46 (2).

(1) Cette épithète est familière à Boileau, pour désigner Claude Perrault.

(2) Cette caricature contre les médecins français, tirée du *Magasin pittoresque*, a été peinte par Brandoin, gravée par Caldwel, et publiée à Londres en 1771. Un médecin opulent et corpulent est roulé en brouette par deux pauvres hères. Un apothicaire, non moins riche en santé, le suit à pied en riant de lui-même, à peu près comme à Rome un augure riait en regardant un augure ; une fiole sort de sa poche avec cette inscription : *anodyne*. Enfin, un garçon apothicaire, fort laid de visage et habillé en coureur, précède et ouvre un passage au cortège.



Fig. 47. — Le médecin à la mode, Tronchin, écrasant ses rivaux.

Vont encore à cheval de rares médecins de campagne : la voiture, le vélo ou l'auto sont aujourd'hui les véhicules ordinaires ; au XVIII[e] siècle, c'était parfois un carrosse (1).

(1) Voir la fig. 47.

III. — DIFFICULTÉS DE LA PROFESSION

Il est plus facile médiciner que curer (XVIe siècle).



Si trova la medicina, ma il medico non si trova. (On trouve la médecine, mais on ne trouve pas le médecin.)



La critique est aisée et l'art est difficile. — Ce vers de DESTOUCHES, devenu proverbial, trouve trop souvent son application en médecine. Tout le monde a son remède et critique volontiers celui du docteur; il n'est pas de profession plus commune que la nôtre.

Ce ne sont pas les préceptes qui manquent, pour rappeler à l'ordre les nombreux délinquants : *Ne sutor ultra crepidam* (Que le cordonnier ne regarde pas au-dessus de la chaussure) ; *Quam quisque norit artem, in hac se exerceat*, dit CICÉRON (Que chacun fasse son métier) ; enfin FLORIAN, — et non La Fontaine — poétisa cette pensée dans sa fable : *Le Vacher et le Garde-chasse* :

. . . . Chacun son métier,
Les vaches seront bien gardées.



Quand Hippocrate écrit, il n'écrit pas de musique. — S'applique encore aux médecins de salons ou de loges de concierges.

IV. — QUALITÉS NÉCESSAIRES

Il n'y a Chirurgien si habile qui juge de la plaie au premier appareil. — Pas de précipitation dans la recherche et l'énoncé du diagnostic.



Le Médecin ne croit que ce qu'il voit. — Il ne s'en rapportera qu'à son jugement et se conduira en juge d'instruction dans ses enquêtes. Saint Thomas doit être le patron des Médecins : il faut être sceptique, en pensée, et aseptique, en pansement.

Suivons le précepte espagnol :

La ciencia es locura
Si buen senso no la cura.

La science n'est que folie,
Si le bon sens ne s'y associe.



Méditons ces aphorismes étrangers sur la patience : *Pazienza passa scienza.* (Patience passe science.)

Con la pazienza
S'acquista scienza

(Patience mène à science.) — *Patience brings all things about.* (Patience vient à bout de tout.) — *Patience is a plaister for all sores.* (Patience est un

onguent bon pour toutes les plaies.) — Conseils dont beaucoup de Chirurgiens, trop pressés, devraient bien faire leur profit.

Conclusion : les trois vertus théologales du Médecin sont : *Science*, *Patience* et *Conscience*.

V. — AVANTAGES DE L'EXPÉRIENCE

L'usage expose mieux l'Hippocrate que ne font mille gloses et textes. — Ce vieil adage est devenu, sous une forme plus concise : *Expérience passe science. — Expérience est mère de science. — L'expérience est la clef de la science, comme la crédulité est la porte de l'erreur.* — Cicéron a exprimé la même pensée : *Usus frequens omnium magistrorum præcepta superat.* (Les leçons de l'expérience sont préférables aux préceptes de tous les maîtres.)

Autres sentences qui célèbrent les bienfaits et les avantages de l'expérience :

Il faut avoir jeune Chirurgien, vieux Médecin et riche (1) *Apothicaire* (fig. 48). — Pour obtenir la sûreté de la main, chez le premier, l'expérience, chez le deuxième et une garantie sur la qualité des médicaments chez le troisième. Répétition de ces maximes rimées du XVIe siècle :

Jeune barbier, viel médecin
S'ils sont autres ne val pas un brin.

Ou bien :

Viel médecin et jeune barbier
Sont à louer et apprécier.

---

(1) Les Espagnols veulent un jeune Chirurgien, un vieux Médecin et un Pharmacien boiteux, parce qu'il est plus assidu dans son officine.



Fig. 48. — Le Médecin, le Chirurgien et l'Apothicaire.

Un proverbe espagnol donne à la même idée une forme plus irrévérencieuse : *Un asno viejo sabe mas que un potro.* (Un vieil âne en sait plus qu'un ânon).



Fig. 49. — *De quel mal morira.*
(Tirée de l'*Art du rire,* d'Arsène ALEXANDRE).

— Sotte et commune assimilation d'un Médecin à un âne (fig. 49) et à laquelle des artistes de valeur, tel que GOYA, ont donné la consécration de leur talent.

Complétons la série applicable à l'expérience.

Medice, cura te ipsum. (Médecin, guéris-toi toi-même.) — Autrement dit : « Médecin, si tu veux inspirer confiance, commence par te guérir quand tu es malade ». C'est le conseil que Sulpicius Servius Rufus adresse à Cicéron : « N'imite pas les mauvais Médecins qui, en soignant les autres, se vantent de posséder toute la science médicale et ne peuvent se guérir eux-mêmes ».

Un apologue à l'appui : le poète Scheich vendait un remède pour les maux d'yeux, mais bien qu'at-



Fig. 50. — (D'après T. Wright, *Hist. de la Caricature*).

teint lui-même d'une ophthalmie, il ne s'était pas avisé

de se servir du spécifique qu'il recommandait aux autres. Un jour, une personne qui avait besoin de son remède, lui en acheta pour un aspre, et au lieu d'un aspre, elle lui en donna deux. Scheichi voulut lui en rendre un, mais l'acheteur lui dit : « L'un est pour le remède que je vous ai acheté à mon intention, et l'autre, je vous le donne pour vous frotter les yeux puisque vous y avez mal ».

Saint Luc, l'auteur du précepte : *Medice, cura te ipsum*, l'applique surtout au moral, comme saint Matthieu, dans cet autre : *Enlève la poutre qui obstrue ton œil et puis tu auras le droit d'enlever la paille de l'œil de ton frère*, qui est la paraphrase du premier.

Saint Matthieu ne visait pas le corps médical ; mais Daniel Hopfer, un artiste d'Augsbourg, dans une gravure en taille-douce (fig. 50), représenta l'homme qui voit la paille dans l'œil de son voisin, sous les traits significatifs d'un médecin ou d'un chirurgien.

G. de Mornef, dans le groupe de la Mort et le Médecin, de sa *Grande Danse macabre* (1), prête à la Mort ce huitain, où se retrouve le dicton professionnel qui nous occupe :

LA MORT

Médicin a tout votre orinne
Voiés vous icy quamander
Jadis sçutes de medicine
Assés pour pouvoir commander.
Or vous vient la mort demander.
Comme autre vous convient morir
Vous ny pouvés contremander.
Bon mire est qui se scet guérir.

---

(1) V. *Le Mal qu'on a dit des Médecins*, t. II, p. 12.

Corollaires des préceptes relatifs à l'expérience :

Consulte non pas le Médecin, mais celui qui a été malade. — Conseil des Grecs, dont il faut retenir l'esprit et non la lettre. Même observation pour cet équivalent espagnol : *Pas de meilleur chirurgien que celui qui a reçu beaucoup de blessures.* — C'était aussi l'opinion de PLATON : « Il faudrait que celui qui veut guérir les ait eues toutes », pensée que Montaigne exprime avec sa fantaisie ordinaire : « C'est raison qu'ils prennent la vérole s'ils la veulent panser, je m'en fierai à celui-là. »



La pratica val più della grammatica. (La pratique enseigne mieux que les livres.)

Ni todos los que estudian son letrados,
Ni todos los que van a la guerra, soldados.

On n'est pas docteur pour avoir étudié,
Ni soldat pour avoir été à l'armée.



La experiencia
Madre es de la ciencia
(L'expérience est mère de la science)



La robe ne fait pas le médecin.



Trop de Docteurs, peu de Médecins. — Trop de savants, peu de praticiens expérimentés. C'est à ces puits de science de laboratoire que s'adresse la virulente apostrophe de Platon : « O insensé ! tu ne soignes pas le malade, tu lui fais un cours, comme s'il avait

besoin, non de guérir, mais de devenir lui-même Médecin ».



Quand le Médecin meurt, il est hors d'apprentissage. — Le Médecin a toujours à apprendre.



Vade et occide Caim. — Ce proverbe vient de la Faculté de médecine de Montpellier ; on y exhorte les jeunes Médecins à la pratique de la médecine quand on les sacre docteurs, en leur disant : *Vade et occide Caim* (Va et tue Caim), c'est-à-dire : va faire ton apprentissage au péril et fortune des Carmes, Augustins, Jacobins et Mineurs autrement Cordeliers, car la première lettre de chacun de ces ordres forme le mot de Caim (1).



(1) Fleury de Bellingen, *Etym. des prov. franç.*

VI. — MÉDECINS TEMPORISATEURS

Médecins de neige. — « Je fuis les petits Médecins, dit CYRANO DE BERGERAC, parce qu'on les nomme des *Médecins de neige.* » C'est-à-dire des Médecins sans consistance, des *Médecins de rien.* On a vu une sorte de corrélation étymologique entre *neige*, qu'on prononçait *nije* et *nihil*, rien, qu'on a rendu d'abord par *nigue* ; et le mot est encore aujourd'hui d'un usage trivial.



Médecin d'eau douce. — Médecin hésitant, qui se refuse à prendre le taureau par les cornes et s'en rapporte à l'intervention de la nature médicatrice. Contre les maladies, il conseille surtout la patience ; si elles sont épidémiques, il fait prendre... le train ; contre le rhume de cerveau,... un mouchoir ; en guise de pilules, il offre des dragées et sa tisane favorite est la tisane de Champagne.

En Franche-Comté (1), l'expression de *Médecins d'eau douce* est assez répandue. Le Dr A. LE DOUBLE remarque, dans la *Chronique médicale*, que l'expression proverbiale *Médecin d'eau douce* est fort ancienne.

(1) Dr PERRON, *Proverbes de la Franche-Comté.*



Prenez des Pilules prenez des Pilules

Fig. 51. — Le médecin MISAUBIN.
(D'après WATTEAU.)

On lit dans *Pantagruel* : « Feu Amer, *medicin d'eau doulce* à Angiers, deffendoit aux malades l'aisle du chappon gras ou celle de la perdrix, le croupion de la géline et le col du pigeon, disant : *Ala mala, cropium dubium, collum bonum, pelle remolâ.*

Par « medicin d'eau doulce », Le Duchat croit que Rabelais a voulu dire : « médecin dont les remèdes ne font pas plus de bien ou de mal que si ce n'était de l'eau douce ».

Maintenant, que vaut cette interprétation du commentateur le plus estimé de l'œuvre rabelaisienne ?...

Guillaume BOUCHET, sieur de Brocourt, explique à sa manière, dans sa xe *Sérée*, l'origine de cette locution :

Quelqu'un va respondre qu'appeller un médecin *d'eau douce*, c'est autant que qui diroit, c'est un asne ; pour autant qu'il faudroit lui faire avaller force eau douce et de fontaine, avec des roses fraisches et de l'anis, et des feuilles de laurier, à celle fin qu'il en fust plus asne, selon l'antidote d'Apulée. Aussi qu'aucuns tiennent que l'homme tourné en beste, pert sa figure bestiale, estant baigné en eau vive. Une fesse tondue va nous assurer qu'on appelle les médecins *d'eau douce*, parce que, quasi en toutes maladies, ils deffendent le vin, et font boire aux malades de belle eau douce et claire, et que c'est la première et plus grande chose qu'ils sachent faire.

Quitard cite un exemple de la médecine « d'eau douce » : celui de BOUVARD, dont nous avons parlé plus haut, lequel fit prendre un lavement à une vieille comtesse distraite et inquiète, pour mettre son chocolat entre deux eaux. A bien considérer, cette médication toute morale est utile surtout chez les neurasthéniques, auxquels l'homœopathie doit ses prétendus succès. TRONCHIN, autre Médecin d'eau douce, guérissait les vapeurs de ses riches clientes en leur faisant cirer le parquet et scier du bois.

VII. — ESPRIT DE CONTRADICTION, INCERTITUDES DE DIAGNOSTIC.

Si l'on en croit Pline l'Ancien, dit Vigneul-Marville (1), ASCLÉPIADE qui, de mauvais rhéteur s'était fait mauvais médecin, s'avisa de prescrire l'eau froide pour remède, parce que le médecin Cléophante prescrivait le vin. Combien de systèmes ne sont-ils, comme celui-là, que l'effet de l'esprit de contradiction !

Hippocrate dit oui, mais Galien dit non (2). — S'applique aux médications contradictoires ordonnées par les médecins dans une même maladie, et à la diversité des doctrines médicales. Mais, ô fragilité des proverbes ! à ce vieux dicton nous en opposerons d'autres qui justifient la réunion de plusieurs médecins, dans les cas graves :

Deux yeux voient plus clair qu'un œil ou *Quatre yeux voient mieux que deux.*

L'un voit souvent ce que l'autre ne voit. — Molière fait dire à Sganarelle, dans l'*Amour médecin* :

Non... je ne suis pas une bête :
Quatre conseils valent mieux qu'un.

Il est vrai que les correctifs abondent : « Ce qui

(1) Cf. *Nouvelle Revue de Paris*, 1864.
(2) *Les Folies amoureuses*, scène VII.



Fig. 52. — Les Médecins « Tant pis » et « Tant mieux ».
Gravure tirée des *Fables de La Fontaine*, illustrées par G. Doré (Hachette, édit.).

m'a achevé, dit Ménandre, c'est la consultation des médecins que mon médecin a voulu s'adjoindre ; je succombe sous le nombre ! »

L'empereur Adrien meurt avec la conviction qu'il a été tué « par le grand nombre de médecins ».

Un Médecin, assure un philosophe anglais, peut vous guérir ; mais deux à la fois sont les deux rames de la barque qui conduisent rapidement aux bords du Styx.

Nul n'ignore la jolie fable des *Médecins* « Tant pis » et « Tant mieux » (fig. 52), qui rappelle l'apologue relatif au médecin optimiste d'Esope.

Enfin, dans les *Comédiens*, Casimir Delavigne condamne la multiplicité des médecins auprès du même malade, et reprenant le vers de Corneille : « Le pauvre homme, dit-il,

> Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?... Qu'il mourut. »



Les incertitudes de diagnostic sont encore visées par ce proverbe, que nous fournit le Dr Dorveaux :

On a plutôt sceu la mort que la maladie.

VIII. — DÉONTOLOGIE, CONSULTATIONS

Passe-lui la casse, il te passera le séné. — Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné. — Ces proverbes, inspirés par les concessions mutuelles entre médecins, au lit du malade, sont applicables aux personnes qui s'épargnent des critiques réciproques sur leurs défauts. Ils ne datent que du début du XVII[e] siècle, lors de l'introduction du séné en France.



Les murailles ont des oreilles. — Jeunes confrères, n'oubliez jamais, dans une consultation, que les dames, curieuses et indiscrètes de leur naturel, prêtent l'oreille à vos discussions et conversations, derrière une tenture ou une porte entr'ouverte.

IX. — RAPPORTS DES MÉDECINS ET DES CLIENTS

Heurter à la boutique de saint Cosme. — Avoir besoin du médecin. Saint Cosme était le patron des Médecins et des Apothicaires, mais surtout des Chirurgiens ; il avait saint Damien pour *alter ego*, de là ce proverbe rimé :

Servez sainct Cosme et sainct Damien,
Vous vous porterez toujours bien.



Mieux vaut aller au boulanger qu'au Médecin. — Ou encore :

Il vaut mieux courir au pain
Qu'au Médecin.

C'est le vœu de chacun ; mais si l'on a besoin du médecin, mieux vaut l'appeler tôt que tard.



Après la mort, le Médecin. — A l'adresse des personnes qui n'appellent le Médecin qu'à la dernière extrémité, comme on l'observe trop souvent à la campagne, où les bestiaux passent avant la famille. S'applique, en général, à tous les secours tardifs.

Jacques Lagnet accompagne ce vieux proverbe du quatrain suivant :

A quoy bon d'un corps mort consulter les urines,
Clisteres ny sirops, onguents ny médecines
Ne peuvent à ce corps donner soulagement
A tort après la mort vient le médicament.



Pour les paysans d'Espagne, se faire tâter le pouls, c'est un pronostic de la tombe : *Tomar el pulso es pronosticar la loza.* (Le médecin n'arrive que pour constater le décès.)



Dans quelques cas, cependant, on peut dire : *Heureux le Médecin qui vient sur la fin de la maladie.* — Il a l'honneur de la cure, sans en avoir le mérite.



Médecin, tiens-toi coi
Et en quoi que ce soit.

C'est la formule rimée du secret professionnel.

X. — NÉCESSITÉ DE LA CONFIANCE EN SON MÉDECIN

Le Médecin est roi dans la chambre d'un malade. — Il faut avoir confiance en son médecin et se soumettre à ses prescriptions.



Un Recipe est une obligation. — En rédigeant son *Recipe* ou son « ordonnance », le médecin « ordonne » ; le malade lui doit donc obéissance pleine et entière.

On peut parodier, pour la circonstance, l'article du Code civil relatif au mariage : le malade doit obéissance et fidélité au médecin et le médecin, aide et protection au malade.



Un proverbe a toujours son contre-proverbe, aussi dit-on encore : *Le Recipe d'un médecin n'oblige personne.* Libre au malade de suivre les conseils de son médecin ; mais si vous ne deviez pas en tenir compte, il était inutile de le déranger.



Du Médecin qui plaît l'avis est mieux goûté. — Et l'on doit être convaincu que *Le meilleur médecin est celui qu'on a.* — Chacun, en effet, préconise son Médecin, comme la mondaine sa couturière ou sa modiste, jusqu'au jour où ils ont cessé de plaire.

Des goûts et des docteurs, il ne faut pas discuter.



Qui veut la guérison du mire
Il lui convient son mehain (mal) dire.

Ne cache rien à ton médecin.

A confesseurs, médecins, avocats,
La vérité ne cèle de ton cas.

En espagnol :

Al medico, confessor, y letrado,
No le hayas engañado.

Les anciens disaient : *Stultorum incurata pudor mala ulcera celat.* (Ces sots, faute de dire leur mal, ne sont pas guéris).



Fais ce que je dis et non ce que je fais. — S'applique souvent aux médecins qui, malades eux-mêmes, ne veulent ou ne peuvent se conformer aux conseils qu'ils prodiguent aux autres. PHILÉMON, au IVe siècle avant J.-C., avait déjà fait cette remarque, dans sa comédie du *Sicilien :*

Il est facile aux hommes de donner des conseils, difficile de se conduire soi-même. Nous en avons un exemple dans les Médecins : à leurs malades, ils ordonnent un régime sévère ; qu'eux-mêmes se mettent au lit, ils font tout ce qu'ils avaient défendu aux autres. C'est que le mal et le traitement du mal sont deux choses différentes.



A poulx de toile Médecin de drap. — Nous trouvons l'explication de ce proverbe dans le *Facétieux Réveille-matin* du XVIIe siècle :

Un Médecin fut appelé pour visiter une demoiselle malade à laquelle voulant taster le poulx, esmeue de quelque petite honte faisant de la délicate et craignant qu'il ne maniast son bras nud, elle tira le bout de la manche de sa chemise jusques sur sa main ; ce que voyant le médecin il prit le bout de son manteau et s'en couvrit toute la main, puis maniant le poulx de la demoiselle, il luy dit : *A poulx de toile Médecin de drap.*



Il faut que le Médecin ait mangé un « muys » de sel avec son « patient ». — Explication d'Etienne Pasquier :

Pour avoir certaine adresse sur la nature du patient, il faudroit avoir mangé (comme on disoit anciennement d'un amy) un muys de sel avec luy, et non pas fleureter de maison en maison les malades sans arrest, comme porte la commune usance des Médecins.

Etienne Pasquier a raison, mais son reproche aux médecins s'applique plutôt aux « patients ». Il est de l'intérêt du malade que son médecin le connaisse depuis longtemps, étudie son tempérament, son caractère, ses maladies, sa tolérance aux médicaments, etc. ; malheureusement, le médecin de famille tend chaque jour à disparaître ; il n'y a plus que des médecins de passage, que l'on change à la première occasion.

XI. — INGRATITUDE DES MALADES

Le Médecin doit avoir des oreilles de Job. — Allusion à la résignation du patriarche biblique, qui restait sourd aux railleries de sa femme et aux invectives de ses amis. Autrement dit : *Fais ce que dois, advienne que pourra* (1).

Que les Médecins remplissent leur devoir sans en espérer ni récompense ni reconnaissance. Platon, qui connaissait à fond l'âme humaine, nous a prévenus : « Le bienfait, a-t-il dit, est ce qui vieillit le plus vite. » En effet, trop peu de malades ont la mémoire du cœur et se disent après le règlement de leur note : *Hoc debeo quod solvo, et quod solvo adhuc debeo.* (Je dois ce que je paie et ce que je paie, je le dois encore). Mais qu'importe, pour le Médecin, la reconnaissance : « un bienfait n'est pas un placement », a dit Labiche.

La plupart, après la guérison, ressemblent à l'Arlequin de la comédie italienne ; le fourbe refuse de régler les honoraires de son Médecin et l'oblige à l'assigner : « Je ne veux pas de la santé que le Docteur m'a

(1) L'italien est plus expressif : *Pissa chiaro e beffa il medico, riga pur dritto e lascia dir chi vuole.* (Urine clair et moque-toi du Médecin, marche droit et laisse parler qui voudra). Voir dans les *Proverbes en facéties*, d'Antonio Cornazano, l'origine de cette locution proverbiale.

donnée, dit-il devant le juge ; j'offre de la lui rendre et de la déposer au greffe, pourvu qu'il y dépose aussi la maladie qu'il m'a ôtée ; chacun reprendra alors ce qui lui appartiendra. »



Si les maistres n'estoyent malades, ils oublieroyent le nom de leur Médecin. — Vieil adage qui a de nombreux équivalents modernes : *Dès qu'on a bu, on tourne le dos à la fontaine. — L'orange pressée, on la jette. — On vient chercher le Médecin en voiture et il s'en retourne à pied.*

Sans prendre à la lettre le *desideratum* d'un vieux praticien de nos amis, qui voudrait voir les médecins, comme les courtisanes, se faire payer d'avance, il serait bon d'imiter l'usage de nos confrères d'outre-Manche, lesquels, en gens pratiques, se font honorer après chaque visite ; la première double, pour la dernière que le client indique par un salut de remerciement.

Dumoulin avait pris l'habitude de se faire honorer à chaque visite. Quand on lui demandait : « Reviendrez-vous, Monsieur le Docteur ? — Oui, répondait-il, si vous me payez. — Faut-il vous payer tout de suite ? — Oui, si vous voulez que je revienne. » Il agissait de même avec l'indigent, mais en recevant l'obole du pauvre, il laissait sur son lit de quoi lui procurer du bois et du bouillon. Il se souvenait de la sentence du poète :

Deus est medicus cum curat
Media cum satanes poscit.

De même, Dupuytren disait à ses élèves : « Faites-vous payer pendant que le bistouri saigne, si vous ne

voulez pas être la dupe d'un bon nombre de vos malades. » En vertu du dicton : *Mal passé n'est que songe* et de ce distique des anciens :

Tunc dicunt Medici : da, da !
Cum dicunt languidus : ha, ha !

Quand le patient crie : « Aïe, aïe !
Les Médecins disent : « Paie, paie ! »

Les Médecins, sont comme les saints, invoqués pendant le danger et oubliés après : *Passato il pericolo, gabbato il santo*, dit un proverbe italien, qui rappelle le cri du Normand enlizé, puis dépêtré, et qui s'écrie de loin :

Saint Michel ! Saint Michel !
Ni la vache, ni le viel.

Autrement dit : « Tu peux te f....er ! »

« La reconnaissance du malade pour le médecin, je connais cela, dit l'auteur de *Jean Baudry*. Cela fait partie de la maladie. Ça se déclare avec la fièvre, ça se calme dans la convalescence, la santé en guérit ».

XII. — HONORAIRES, APRETÉ AU GAIN

Exige, dum dolet ; post curam, medicus olet. (Fais-toi payer quand le malade souffre ; dès que le malade est guéri, le Médecin pue (1). — La preuve ? Elle se trouve dans cette histoire, arrivée à Voillemier et racontée par Monin.

Un viveur, dont le canal ou la prostate laissait à désirer, fut pris d'une violente rétention d'urine, survenue après une fête un peu trop corsée. « Vite, qu'on fasse venir un Médecin ! » s'écrie notre homme...

Le docteur Voillemier arrive ; inutile de dire qu'il fut reçu comme le Messie aurait pu l'être. En une minute, la sonde convenablement graissée a pénétré dans la vessie, et le patient contemple avec délices le flot doré qui s'échappe de son organe distendu. La dernière goutte n'était pas plus tôt sortie que notre malade, tout à fait soulagé, demande au docteur combien il lui doit. . pour ce petit service :

— C'est quarante francs, répond Voillemier.

— Quarante francs..., c'est bien cher ; en vous en donnant la moitié, ce sera bien assez pour cinq minutes de travail.

— Va pour la moitié, dit le chirurgien ; laissez-moi finir mon affaire ; et, sans désemparer, il injecte au moyen de la sonde et d'une seringue à anneau, préparée en cas de besoin, la moitié du liquide qu'il venait d'extraire, puis il retire sa sonde et se dispose à plier bagage.

— Mais que faites-vous, docteur, s'écrie le client stupéfait. Allez-vous me laisser ainsi ?

(1) V. *Le Mal qu'on a dit des Médecins*, p. 228.

Certainement, puisque vous ne me donnez que la moitié de mon prix, il est juste que je ne vous vide votre vessie qu'à moitié.

Quoique avare, notre rétréci comprit la leçon et avoua que si Voillemier avait fait son prix d'avance avec lui, il lui eût offert de grand cœur le double ou le triple de la somme qu'il avait demandée.



Médecine et procure
Fais-toi payer quand le mal dure.

Il y a, en effet, entre les médecins et les avocats de nombreux points de ressemblance : on a recours aux uns, quand les fonctions organiques se troublent et aux autres, si les intérêts sont en jeu; pendant la crise, les clients — malades et plaideurs — font les plus belles protestations à leur libérateur : la guérison survenue ou le procès gagné, on oublie ses promesses. Mais les avocats ont le bon esprit de se faire honorer d'avance.

Déjà, sous Philippe le Bel, Jean de Mehun, dans son *Roman de la rose*, constate l'analogie entre les deux professions, qui paraissent si distinctes :

Advocats et Physiciens (1)
Sont tous liez de tels liens,
Tels pour deniers sciences vendent,
Et tous à cette hard se pendent
Tant ont le gain, et doux et fade,
Qu'ils voudroient bien pour un malade
Qu'il y en eust plus de cinquante.

Ce n'était pas toujours saint Luc, mais saint « Lucre », le patron des Physiciens. Mais revenons à

(1) L'estime que l'on avait pour nos ancêtres, les physiciens, était plutôt limitée, si l'on s'en rapporte encore à la *Bible* de Guiot, de Provins, dont il a été plus haut question.

la question des honoraires, l'« argument sans réplique » de Basile.



A toute peine est dû salaire. — Il faut que la chenille *vive du chou et le prêtre de l'autel.*



Le teston (1) *d'un Papau et d'un Huguenot ne se battent jamais en l'escarcelle d'un Médecin.* — Ce quolibet du XVI[e] siècle rappelle la rapacité de certains Médecins (2), pour qui « l'argent n'a pas d'odeur » et qui murmurent, en recevant leurs honoraires : *Payez, payez, et vous ne serez pas considéré.* Ces mêmes Médecins n'oublient jamais de faire avec la tête, « le signe de la croix », en entrant chez un malade, pour voir s'il y a de l'aisance dans la maison.



Arrha mortis, Medici pretium. — (Honoraires au Médecin, arrhes à la mort).



Dios es el que sana
Y el medico se lieva la plata (3).

(C'est Dieu qui nous guérit et c'est le Médecin qui empoche notre argent.)

(1) Pièce de monnaie.

(2) Le désintéressement, à part celui d'Hippocrate illustré par Girodet, ne semble pas avoir été la vertu prédominante des anciens Médecins : SAINT BERNARD se plaint déjà de l'avarice des praticiens de son temps ; GUI PATIN reproche souvent à ses confrères leur âpreté au gain : il cite Beda, Renaudot et tant d'autres « comme gens à faire ce que l'on veut à qui plus leur donne » ; GUÉNAULT, d'après le même épistolier, disait « qu'un grain de fortune vaut mieux que dix onces de vertu. »

(3) *Le Tour du Monde*, 1872.

Guéris ou ne guéris pas, c'est le même prix. — Rappelle un dicton franc-comtois sur les apothicaires : *Que le lavement agisse ou non, il faut le payer.* — C'est aussi l'opinion de Sganarelle : « Soit qu'on fasse bien, ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte. »

Medico da borse. (Médecin des bourses). — C'est-à-dire, Médecin qui n'est bon qu'à vous tirer de l'argent.

Argent comptant porte Médecins.

Tel refuse d'une main qu'il voudrait tenir de l'au-



Fig. 53.

tre. — En représentant un Médecin comme l'acteur principal de ce proverbe (fig. 53), Jacques LAGNIET semble réserver exclusivement au corps médical cette critique, qui, en réalité, vise toute personne intéressée. HIÉROCLÈS, au v[e] siècle, est plus précis : il se moque d'un Médecin qui prend ses lunettes pour examiner l'argent reçu et les quitte pour regarder les urines sur lesquelles il est consulté.



Prendre l'argent à la façon des Médecins. — Le moine Théophile FOLENGO, conteur italien, au livre septième de son *Histoire macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais*, montre un lourdaud d'apothicaire, qui met la main à sa bourse et « la vuide de tout ce qu'estoit dedans, le baillant au rusé Cingar, qui le prend très bien, en le refusant quelque peu, après l'avoir en sa main à la façon des Médecins. » RABELAIS semble s'être inspiré de ce passage, dans *Pantagruel*, où Panurge met en la main du docteur Rondibilis quatre nobles à la rose : « Rondibilis les print très bien, puys luy dit en effroy comme indigné : Hé, hé, Monsieur, il ne falloyt rien. » Sganarelle use du même procédé, dans le *Médecin malgré lui.*



L'un meurt de ce dont l'autre vit. — Ce qui nuit à l'un duit à l'autre. — Les Danois disent : *Lov-Kion og barsker have gavn af andres skade* (Les hommes de loi et les Chirurgiens gagnent quand les autres perdent). — Traduction libre de la sentence analogue émise, au premier siècle av. J.-C., par Publius Sy-

rus : *Male habebit medicus, nemo si male habuerit*, que Souesme a mise en distique :

> Le sort d'un Médecin est vraiment bien fatal :
> Quand les clients vont bien, le Médecin va mal.

C'est la réflexion de Philémon, le jeune : « Un Médecin est bien malade, quand tout le monde se porte bien ». « Nul Médecin ne prend plaisir à la santé de ses amis mesmes », dit encore l'ancien comique grec, cité par Montaigne.



A petit mercier, petit panier, s'applique aux Médecins sans renommée. Les anciens disaient : *Parvum parva decent*, et nos pères : « A petit saint, petite offrande ; à petit chien, petit lien ».

En vertu de ce préjugé, le public paie beaucoup plus cher à une « célébrité » la tisane que, tout aussi bien, pouvait lui conseiller son médecin ordinaire.



Mal prend au malade qui choisit son mire pour héritier. — Traduction de cette pensée malhonnête de Publius Syrus : *Male secum agit æger, medicum qui hæredem facit*. Cette injure à notre profession a été consacrée par l'article 909 du Code civil, qui interdit au Médecin d'être légataire universel d'une personne traitée par lui dans la dernière maladie. Aussi, l'épigramme de Poan Saint-Simon, sur ce sujet, perd-elle tout son sel :

> Ce bon vieillard tourmenté de colique
> Ne peut manquer d'en voir bientôt la fin.
> Il a pour Esculape un fameux Médecin
> Qu'il a nommé son légataire unique.

Mémoire, Compte d'apothicaire. — Compte sur lequel on a beaucoup à rabattre. D'après A. FRANKLIN (1), vers la fin du XVIIe siècle, l'usage était de réduire le mémoire de moitié. Un mari, venant discuter, à l'église Saint-Paul, le prix de l'enterrement de sa femme, propose aux marguilliers moitié de la somme demandée :

Je crois qu'il est plus à propos,
Pour bien sortir de cette affaire,
De régler tous les frais en gros
Comme ceux d'un apothicaire,
C'est-à-dire, en bonne amitié,
Retrancher la belle moitié (2).

Quand on vous présente un mémoire aux prix sensiblement majorés, votre première exclamation est : Quel compte d'apothicaire ! Le *compte d'apothicaire* est passé dans la langue proverbiale, comme synonyme de note d'honoraires exagérée (fig. 54). D'où vient ce dicton, nous l'ignorons; mais ce qui a contribué à l'accréditer, c'est, nous en sommes convaincu, l'immortel comique, dans sa pièce du *Malade imaginaire* (3).

Vous vous rappelez la scène. Argan assis, une table devant lui, compte avec des jetons les diverses substances qui entrent dans le mémoire de son apothicaire :

« .....Plus, du vingt-quatrième, un petit clystère insinuatif, préparatif et rémollient, pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de mon-

(1) *La Vie privée d'autrefois :* les Médicaments.
(2) L'Abbé de MARIGNY, *Le Pain bénit*, 1673.
(3) Acte I, sc. I.

sieur . . . . *trente sols.*

« Plus, dudit jour, un bon clystère détersif, composé avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat, et



Fig. 54

autres, suivant ordonnance pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de monsieur. . *trente sols.*

« Plus, dudit jour, le soir, un julep hépatique, soporatif et somnifère, composé pour faire dormir monsieur . . . . *trente-cinq sols.*

« Plus, du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente, avec séné levantin, et autres, suivant l'ordonnance de M. Purgon, pour expulser et évacuer la bile de monsieur. . . . . *quatre livres.*

« Plus, dudit jour, une potion anodine et astringente, pour faire reposer Monsieur . . *trente sols.*

« Plus, du vingt-sixième, un clystère carminatif, pour chasser les vents de Monsieur . . *trente sols.*

« Plus, le clystère de Monsieur, réitéré le soir comme dessus. . . . . *trente sols.*

« Plus, du vingt-septième, une bonne médecine composée, pour hâter d'aller, et chasser dehors les mauvaises humeurs de Monsieur . . *trois livres.*

« Plus, du vingt-huitième, une prise de petit-lait clarifié et dulcoré, pour adoucir, lénifier, tempérer et rafraîchir le sang de Monsieur. . . *vingt sols.*

« Plus, une potion cordiale et préservatrice, composée avec douze grains de bézoard, sirop de limon et grenades, et autres suivant l'ordonnance. . . . . *cinq livres.*

Tel est le mémoire de l'apothicaire Fleurant.

On pourrait croire, à première vue, que Molière a volontairement poussé à l'outrance, pour faire rire le public aux dépens de ses personnages. Nous avons la preuve qu'il n'a rien exagéré; bien au contraire, qu'il est resté bien au-dessous de la vérité.

Voici, par exemple, un *compte d'apothicaire* qui n'est pas le premier venu, puisqu'il n'est autre que l'apothicaire de Henri IV. A côté d'un tas d'emplâtres, de sirops composés de « toutes sortes de simples », de clystères laxatifs, « à 20 sols pièce », notre bonhomme énumère complaisamment, mêlés aux re-

mèdes les moins ragoûtants, les friandises qui plaisaient au roi, sucreries, gâteaux et confitures.

Il fait mention de sucre candi, de conserves de roses, de sirops aromatisés et clarifiés, de boîtes de dragées et de massepains.

« Au sortir du bal, verres d'eau sucrée et boîtes de massepains, pour les filles de la reine.

« Porté en la chambre du roi deux boîtes de massepains : prix, 45 sols.

« Boîtes de dragées et massepains pour les filles et pour M. de Roquelaure. »

Une femme, entre autres, qui était particulièrement gourmande de toutes ces sucreries, c'était la belle Fosseuse, une des mille et une maîtresses du Don Juan couronné qui a mérité l'appellation de Vert-Galant.

Le compte énumère :

« Pour Mademoiselle Fosseuse, une livre sucre fin : 40 sols (1). »

Pour la même, nous trouvons un nombre considérable de fournitures de boîtes de dragées, de confitures, de réglisse, de « phiolles » de sirop, etc.

Sans doute, parmi les filles de la reine, le nom de Fosseuse n'est pas le seul qui soit mentionné et qui soit souvent répété dans le compte de l'apothicaire ; mais voici ce qui nous apprendrait, si nous ne le savions déjà, l'intimité de la belle gourmande avec le roi :

« Plus *pour le roy*, porté à la chambre de Mademoyselle Fosseuse, une livre trois quarts de massepains et 4 onces de sirop : 2 écus 3 livres. »

(1) *Henri IV*, par de LAGRÈZE, pp. 273 et suivantes.

Cela est assez significatif et se passe de commentaire.

Peut-être se dira-t-on qu'un roi étant un « client » d'une espèce rare, il n'est que juste de lui tenir, comme on dit, la « dragée haute » ; mais qu'on se détrompe, si on croit que les souverains seuls étaient maltraités par ces bons apothicaires ; les « petites gens » n'étaient pas à l'abri de cette exploitation mercantile.

Nous n'en voulons d'autre preuve que la pièce suivante, exhumée des archives d'une petite sous-préfecture du Lot, par le regretté Greil, un amateur au flair pénétrant, qui connaissait sa province mieux qu'homme au monde. Il s'agit d'un compte d'apothicaire, fourni pour médicaments, livrés de 1772 à 1773 au chapitre de Gourdon, et destinés au sous-maître, aux enfants de chœur et aux servants de la maîtrise.

Il nous semble, dit le bon M. Greil, que ces messieurs absorbaient beaucoup de *bouillons*, de *sirops* et d'*amandes*. Et il nous offre ce témoignage probant de la polypharmacie de l'époque :

	Liv.	Sous.	Den.
	—	—	—
6 *mai* 1772. — Pour M. le sous-maître, une médecine composée de séné 3 gros, tamarin une once, rhubarbe un gros, avec fleurs de pêcher une pincée, sel de glauber un gros, manne 2 onces	1	10	00
7 *mai* 1772. — Bouillon composé au bain-marie avec une tranche de maigre de veau, 4 écrevisses, racines d'oseille, de chicorée, chiendent, patience sauvage, chélidoine, pimprenelle, aigremoine, cerfeuil, cresson de fontaine, un cœur de			
A reporter. . .	1	10	00

	Liv.	Sous	Den.
	—	—	—
Report. . . .	1	10	00
laitue, sel de glauber 2 gros, et une poignée de chicorée et feuilles de bourrache	2	»	»
19 *mai* 1772. — Pour le même, médecine composée de manne 10 onces, follicules de séné 2 gros, vin stibié 3 gros.	1	4	10
21 *mai* 1772. — Pour une servante, 12 onces sirop de pied de chat..	1	5	»
23 *juillet* 1772.— Pour une servante, médecine composée d'une décoction de chicorée avec deux gros follicules de séné, manne 2 onces et demi-once de vin stibié.	1	10	00
2 *janvier* 1773. — Pour le nouveau sous-maître, un amandé cuit à la fleur d'orange et le sirop de nymphœa.	0	15	00
9 *janvier* 1773. — Pour un enfant de chœur, un collyre composé avec le safran fin, la tutie préparée et l'iris de Florence	0	15	00
13 *janvier* 1773. — Pour une servante, une pommade pour une brûlure faite avec huile d'amande douce, trois onces, pommade de limaçon, une once, et de l'eau de chaux seconde	2	10	00
24 *janvier* 1773. — Pour les enfants de chœur, 8 onces suc de réguelisse.	1	12	00
Etc., etc.			
Soit au total.	84	15	00

Réduit à 72 livres, que je prie M. l'abbé de Ribot, chanoine trésorier du Chapitre, de payer à Cahors à la veuve Cantarel et Albrespie, apothicaires en ville.

3 avril 1773.

On remarquera que la plupart des médicaments mentionnés ici ont résisté à l'épreuve du temps. On fait toujours usage de manne, de séné, de safran et de tuthie (ou oxyde de zinc). On n'a pas renoncé à l'huile d'amandes douces et à l'eau de chaux seconde, qui font la base de la mixture connue sous le nom de

liniment oléo-calcaire, topique excellent contre les brûlures.

Par contre, plus de bouillon d'écrevisses et de pommade de limaçon ; plus de sirop de nymphæa et de sirop de pied-de-chat.

Pourquoi cette proscription ? Mystère et pharmacopée ! Comme les livres, *habent sua fata... medicamina.*



Qui-pro-quo d'apothicaires. — Un des plus farouches sermonnaires du XVe siècle, Olivier MAILLARD est, pensons-nous, le premier qui ait publiquement cité le proverbe qui a eu si longtemps cours : « De trois choses Dieu nous garde : de cœtera de notaires, de qui-pro-quo d'apothicquaires et de bouquon de Lombards frisquaires (1). »

Les apothicaires, il faut bien le dire, avaient, en ce temps-là, mauvaise réputation. Maillard attaque, dans plusieurs de ses sermons, avec sa virulence accoutumée, les falsificateurs de drogues, qu'il désigne sous le nom d'*apothecarii,* terme qui comprend, il est vrai, indistinctement, en même temps que les débitants de drogues, les épiciers, confiseurs, etc.

Ce nom reparaît dans le Jugement général ou Jugement dernier, mystère rouergat de la fin du XVe siècle ; les apothicaires sont jugés en compagnie des trésoriers, de Pilate et de Barabbas. Les pièces

(1) Henri ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, édition Ristelhuber, p. 97 ; Paris, 1879.

de théâtre, les farces et les moralités surtout, sont remplies d'allusions à leur profession (1).

Que leur reprochait-on? De vendre les médicaments qui contenaient ou passaient pour contenir de l'or et des pierres précieuses, doués de vertus plus ou moins magiques, et de substituer certaines drogues à d'autres, quand ils manquaient de celles que le médecin prescrivait. C'étaient là les *qui-pro-quo*.

Le *quid-pro-quo*, c'était, en réalité, ce que nous nommons aujourd'hui le succédané. Ces substitutions étaient parfois tolérées, mais il fallait une autorisation de la Faculté, qui donnait son approbation, après solennelle et mûre délibération, s'entend ; et il ne faisait pas bon enfreindre les règlements sur ce point.

Le 3 août 1536, un arrêt du Parlement ordonnait, sous peine d'une amende de 100 marcs d'argent, de *punition corporelle et de la hart*, l'exécution de nouvelles mesures quant aux visites, à la préparation des remèdes, et à l'observation des *qui-pro-quo* (substitution d'un médicament à un autre), rédigés par six docteurs de la Faculté, dans les Dispensaires (2).

Le texte de l'arrêt est d'autant plus intéressant à reproduire que les modernes historiens de la pharmacie ne semblent pas l'avoir connu.

Et pour ce qu'en l'art de médecine les médecins usent d'un *quiproquo*, a ordonné et ordonne ladite cour que, pour le bien de la chose publique et conservation et réparation des corps humains, ladite Faculté de médecine s'assemble-

---

(1) Lespleigney, *Promptuaire des médecines simples*, édition Dorveaux, p. 15.

(2) Philippe, *Histoire des apothicaires*, p. 125.

ra, et icelle assemblée élira six des plus notables suffisans, savans et experimentez d'entre les docteurs d'icelle, qui rédigeront par écrit les dispensaires desditz *quiproquo* auxdits apothiquaires, et quand ils seront et devront être baillés aux malades ; et ce qui sera par ces six médecins ordonné pour lesditz dispensaires auxditz apotiquaires, enjoint la cour auxdits apothicaires de garder sur les peines que dessus, c'est à scavoir de 100 marcs d'argent d'amende, de prison, punition corporelle et de la hart ; et leur fait défenses d'user d'aucun *quiproquo*, sinon de ceux qui leur seront ordonnez par lesditz six docteurs médecins aux dispensaires susditz ; leur fait pareillement, ladite cour, inhibition et défense de faire aucune composition de médecine, si ladite composition de médecine ne leur est ordonnée par les docteurs reçus par la Faculté de médecine de l'Université de Paris ou des médecins du roy et de ceux du sang royal (1).

On va mieux comprendre ce qu'on entendait jadis par le terme de *qui-pro-quo*, si souvent raillé par ceux qui en ignorent l'origine.

Une grande partie des substances qu'on employait en pharmacie provenait particulièrement de l'étranger, et il arrivait qu'avec le temps, il était plus difficile de s'en procurer du dehors ; il fallait alors qu'elles fussent remplacées par d'autres drogues médicinales: c'est ce qu'on appelait *qui pro quo* ou *quale pro quo*. Ce terme, dont on a tant plaisanté, en feignant de ne pas le comprendre, n'était autre chose que la substitution d'une drogue facile à trouver à une autre qui manquait dans le commerce.

Toutefois, la législation, toujours attentive, n'autorisait pas les apothicaires à se permettre d'eux-mêmes ces substitutions ou *quiproquo :* cela leur était défen-

(1) Delamare, *Traité de la police*, t. 1, liv. IV; tit. X, pp. 621, 622 et 623.

du sous les peines les plus sévères, ainsi que le prouve l'arrêt qu'on vient de lire (1).

Pour achever de dissiper les doutes à l'endroit des *qui-pro-quo* et de la signification réelle de ce mot, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à un texte du commencement du XVII[e] siècle ce qui a trait à la question. Outre qu'il nous fait connaître les divers « substituts » autorisés en ce temps-là, il nous révèle — ce que nombre d'entre nos lecteurs ignorent sans doute — que déjà, au début du règne de Henri IV, on employait le terme de *pharmacien*, substitué à celui d'*apothicaire*. Les circulaires royales, en ce qui touche la profession pharmaceutique, étaient libellées : *A Messieurs les pharmaciens du royaume.*

Voici le texte de l'une des circulaires auxquelles nous venons de faire allusion ; il est des plus significatifs :

Nous nommons *substituts* et le vulgaire *Quid-pro-quo*, certains médicaments qui sont mis au lieu de quelques autres dont ils imitent les vertus. On est contraint de s'en servir pour suppléer au défaut de certaines drogues, qu'on ne peut recouvrer aujourd'huy (1607), comme sont le *baume*, ou *le vray calamus aromatic*, ou pour d'autres que nous recevons de fort loin, et qui sont dessechées, ou trop vieilles comme les *myrobolans*, ou falsifiées ou gâtées, si bien que on est contraint de leur en substituer d'autres, car elles seraient bien nuisibles, car si ces drogues sont semblables à celles que nous pouvons avoir, il vaut mieux ne s'en servir. *Dans tout le corps de la médecine*, il n'y a pas de partie qui aye plus besoin d'être revue et corrigée que le *Quid-pro-quo*. Car nous trouvons presque à chaque bout des chapitres dans les escrits des Arabes et des Grecs, une infinité de médicaments qui sont très mal à propos substitués, comme par exemple : *le pyrèthre au poivre, l'euphorbe*

---

(1) PHILIPPE, *op. cit.*, p. 127.

à l'agaric, et plusieurs autres qui sont de vertus toutes dissemblables. C'est pour cela qu'il est bon que tout le collège des doctes médecins y mette la main ! Jusqu'à ce que *les roys et les princes* s'emploient *à faire venir les vrais ou naturels médicaments !*

Les médecins pourront se contenter des substitutions, et les pharmaciens ne pas se hasarder d'en changer les moindres sans l'avis du docte médecin, de peur que *s'estant une fois laschés* la bride en chose de petite conséquence, ils ne viennent après à se *licentier* en d'autres choses qui *pourroyent beaucoup préjudicier aux malades* (1).

Il était d'autant plus utile de fixer ces « substituts » que les anciennes pharmacopées en signalent des plus bizarres : ainsi indiquait-on l'*euphorbe* pour remplacer l'*agaric*, ce qui pouvait ne pas être toujours sans danger. Bien mieux, on donnait la semence de morelle au lieu d'alkékenge ; celle de rue, en place de cumin. Quelques modifications aux prescriptions étaient plus tolérables : lorsqu'on conseillait, par exemple, d'employer le sagapenum pour le galbanum, le marrube à défaut de mélisse.

Nous ne voyons pas, non plus, trop d'inconvénients à ce qu'on substitue la gomme de pêcher à la gomme de lierre, la cannelle à la casse, l'eau de fontaine à l'eau de pluie, le ricin à la scammonée ; encore que nous soyons d'avis qu'en cette matière, le médecin doit rester seul juge ; seul, connaissant la vertu physiologique des substances qu'il ordonne, il décidera si la substitution proposée par le pharmacien est ou non acceptable. Il n'appartient pas à ce dernier de faire revivre *proprio motu* les *qui-pro-quo* des apothicaires.

(1) *Union pharmaceutique*, 15 juin 1898.

XIII. — RAILLERIES

Passons aux épigrammes décochées au corps médical ; leur liste est plus longue que celle des sentences élogieuses, et c'est tant pis pour l'humanité.

Acésias l'a traité. — Acésias vivait à peu près dans la quatre-vingtième olympiade. Il ne doit sa célébrité qu'à ses échecs et aux sarcasmes d'Aristophane. Son ignorance était proverbiale, et lorsqu'on parlait d'une affaire qui, malgré tous les soins, devenait de plus en plus mauvaise, on disait qu' « Acésias l'avait traitée ».



Ce sont vraisemblablement les Montpelliérains qui, au XIIe siècle, ont imaginé ce quatrain, flatteur pour leur Université :

> S'ils (les Médecins) reviennent de Montpellier
> Lor scavoir est moult chier,
> Et cil qui vient de Salerne
> Lor vend vessie pour lanterne.



La critique des Médecins de Valence et de Salamanque pourrait bien avoir la même origine :

> Les Médecins de Valence
> Longues robes, peu de science.

Ce proverbe qui, au XVIIe siècle, s'appliquait aussi aux avocats de Valence, nous paraît n'avoir ni rime ni raison. Il trouve sa place naturelle à côté du suivant, qui remonte à la même époque :

> Médecin de Salamanque
> Guérit l'un et l'autre manque.

L'Université d'Avignon et surtout celle d'Orange étaient connues des étudiants pour l'indulgence des examinateurs ; de là ce jeu de mots, passé en dicton : *Il a pris ses grades à la fleur d'Orange* (1).



Autre proverbe rimé, qui pouvait être vrai au xve siècle :

> Médecins et mareschaux
> Font mourir gens et chevaux.

« Laissent mourir » serait plus juste de nos jours.



Les Médecins guérissent toutes les maladies, excepté la dernière. — Se rapproche de *En dépit des Médecins, nous vivrons jusqu'à la mort.* — G. de Marnef, dans la *Danse macabre* (2), représente le Médecin emporté, à son tour, par la Camarde et lui fait reconnaître que *Contre la mort n'a medicine* :

> Long temps a quen l'art de phisique
> J'ay mis toute mon estudie.
> J'avoye science et pratique
> Pour guerir mainte maladie.
> Je ne scay que je contredie
> Plus n'y vault herbe ny racine
> N'autre remède quoy qu'on die
> *Contre la mort n'a medicine.*

---

(1) Cf. *Les Médecins d'autrefois à Nîmes*, par Dr A. Puech.
(2) Paris, 1490, in-folio.

L'Almanach des proverbes généralise trop ; il manque de mesure et d'équité.

> Quand, vous prenant pour franches bûches,
> Un Médecin gravement vous dira
> Que, quelque mal qui vous viendra,
> A coup sûr il vous guérira,
> Répondez : « Achetez des cruches ! » (1)

Apostrophe dédaigneuse, qui correspond à notre expression triviale : « J't'écoute ! »



A l'impuissance des Médecins contre la mort se rattachent diverses sentences : *Contra vim mortis non est medicamen in hortis.* — Proverbe chinois : *Le Médecin guérit des maladies, mais non pas de la mort ; il est comme le toit qui garantit de la pluie, mais non pas du tonnerre.* — Lapalissade Francomtoise : *Quand la mort y est, les Médecins ne s'en rachètent pas ; ils ne peuvent pas en racheter les autres.*



Le soleil éclaire leurs succès et la terre cache leurs fautes. — Cette vilenie, que l'on a mise, à tort, dans la bouche de Socrate, a pour père légitime Nicoclès, qui vivait au IVe siècle : « Les Médecins, a-t-il dit, ont le bonheur que le soleil éclaire leurs succès et la terre cache leurs fautes ». Elle a souvent été reproduite et travestie dans toutes les langues. Beaumarchais l'a enchâssée avec soin dans le *Barbier de Séville.*

Sur ce sujet, répétons-le, le plus touchant accord règne parmi les nations qui se prétendent civilisées,

(1) Cf. *Les Almanachs français*, par John Grand-Carteret.

mais ignorent la civilité puérile et honnête; l'une dit : « Tue ! » et l'autre : Assomme ! »

L'Espagnol reproduit Nicoclès : *Los yerros del medico, la terra los cubre.* (C'est la terre qui couvre les fautes des Médecins). L'Italien précise : *Il medico giovine fa la gobba al cimitero* (Jeune Médecin fait l'affaire du cimetière). — De même, en France, nos aïeux disaient : *De jeune Médecin cimetière bossu* (1). Ou encore, dans certaines contrées, « Cimetière taupé (2). » La gravité Teutonne émet cette variante : *Dieser artzt hat viel leute unter die erde gebrach.* (Ce Médecin a fait le cimetière bossu).



En voulez-vous des brocards? Nous n'avons que l'embarras du choix, parmi les traits lancés par des gens bien portants contre ceux qu'ils imploreront à la moindre colique; « semblables, dit Raspail, aux matelots qui blasphèment durant le calme et tombent à genoux au moindre grain. »

Ecoutons un vieux proverbe italien :

Quand le péril est passé, on se moque du saint. — Frondez, raillez les Médecins, ils se vengeront en vous traitant, de leur mieux, à la première occasion.



Continuons notre énumération épigrammatique. Pour la plupart de ces lardons, tout commentaire est inutile.

---

(1) De jeune avocat, héritage perdu;
De jeune Médecin, cimetière bossu.

(2) Dr Dorveaux, in *Chronique médiçale.*

Medicus alter morbus. (Le Médecin est une autre maladie.)



Le Médecin est plus à craindre que la maladie.



Les Médecins sont des astres en terre.



Solis Medicis licet impune occidere. (Les Médecins ont seuls le droit de tuer impunément.)



Un Médecin de moins, cent citoyens de plus.



Un Médecin en laisse plus à tuer qu'il n'en tue.



De jeune Docteur argument cornu.



Le malade est l'étoupe, la maladie est le feu et le Médecin le vent qui souffle. — Imité d'un proverbe Espagnol.



Un Médecin apprend toujours aux dépens des autres. — Par opposition au proverbe : *On apprend toujours à ses dépens.* Les Arabes disent : *Le Chirurgien s'instruit aux dépens de l'orphelin.*



Ce sont propos de Médecins. — « Qui, ajoute Mimnermos, au VIIe siècle, pour se faire valoir et s'assurer une excuse, font du mal le pire, du pire l'épouvantable. »

J'ai une tête de Docteur à dîner. — Aménité qui fait allusion à la calvitie des travailleurs ou des arthritiques et qui veut dire : « J'ai une tête de veau à dîner ». Il y est fait allusion dans le *Moyen de parvenir :* « Je ne suis pas de ces petits doctereaux dont il est escrit, j'ai une tête de Docteur à dîner. »



L'ignorant Médecin désarme nature. — Il contrarie par son intervention intempestive les heureux effets de la Nature médicatrice, la Providence des Médecins.



C'est un Docteur en toute lourdise. — C'est un lourdaud, un ignorant. (OUDIN, *Curiosités françoises*).



Meister Guldünkel
Ist aller Ketzerey Wurzel.

(Ce docteur Présomption est un grand maître d'erreur).



Invidia medicorum pessima. (L'Envie des Médecins est la plus mauvaise). — *Pessima* est au moins exagéré ; ce travers professionnel est-il plus fréquent dans le corps médical que dans les autres professions libérales ou même chez les industriels de tout genre ?



Quien es tu enemigo, el de tu officio. (L'Ennemi du barbier est celui de son métier), disait-on *tra los montes.* C'est dans toutes les classes de la société, la jalousie du voisin, la haute estime de soi-même et la lutte pour la vie, le *struggle-for-life* des Anglo-Saxons ; c'est, en un mot, le féroce égoïsme humain.

Nihil præter Medicorum arrogantiam. — (Rien n'égale l'arrogance des Médecins.)



Ubi tres Medici duo athei. (Il y a deux athées sur trois Médecins.) Non, le Médecin n'est pas athée ; mais certains ne croient qu'à la vie de la matière.



Menteur comme un Médecin. — Certains mensonges professionnels sont nécessaires et même obligatoires : le Médecin doit mentir par humanité. MONTAIGNE en reconnaît la nécessité dans cette boutade : « Platon disoit bien à propos qu'il n'appartenoit qu'aux Médecins de mentir en toute liberté, puisque nostre salut despend de la vanité et de la faulseté de leurs promesses. »

On dit plus communément : *Menteur comme un arracheur de dents*, sans doute parce que, pour rassurer leurs patients, les dentistes promettaient d'extraire les dents « sans douleur » ; ils sous-entendaient : « pour l'opérateur ». Avec les anesthésiques, ce mensonge n'a plus raison d'être.

Voici ce que le docteur LANNELONGUE raconte, sur l'origine de ce proverbe (1) :

Deux hommes se battent dans la rue. L'un coupe le nez à l'autre avec ses dents. L'amputé ramasse son nez dans le ruisseau, et a l'idée de monter chez un médecin-dentiste demeurant en face, nommé Carnajou, qui lui recoud, à tout hasard, le nez avec du fil. Le nez reprend. Le dentiste répand la nouvelle, et l'on ajoute si peu de croyance à ses paroles, qu'on crée pour lui le proverbe en question. Et Carnajou passe si bien pour

---

(1) *Journal des Goncourt*, année 1887.

un menteur, qu'un vrai chirurgien, qui fait quelque temps après des applications de chair, n'ose pas les ébruiter.

Il arrive même que Desprès, un interne de Dupuytren, recolle un morceau de doigt à un individu, qui revient lui montrer son doigt, au bout de huit jours, et que Dupuytren, à qui on montre ce morceau recollé, l'arrache en disant : « Ça ne tient pas, ça ! »

C'était la doctrine du moment. Ce n'est qu'en 1838 que le recollement de la rhinoplastie fut hautement affirmé.

N'en déplaise à l'éminent chirurgien, notre explication nous semble plus vraisemblable.



Les Chirurgiens ne demandent que plaies et bosses. — « Plaies », d'accord ; mais les « bosses » intéressent surtout les Accoucheurs.



La patrie de *Carmen* est fertile en quatrains populaires, où les Médecins sont fort malmenés ; nous n'avons que l'embarras du choix.

No estan ménos feos los muchos castigos a los grandes que los muchos muertos vergüenza de los medicos. (Les grands et les médecins se ressemblent en ce que les premiers ne sont pas plus honteux des tribulations que leurs fautes leur attirent, que les seconds ne le sont de la mort d'un grand nombre de malades.)



Dios te guarde de parrafo de legista, de et cætera de escribano, y de recipe de Medico. (Dieu te garde, dit la *Filosofia vulgar* de Juan de Mallora, du parafe de l'homme de loi, de l'*et cætera* du notaire et de l'ordonnance du Médecin.)



Médicos y cirujanos
No van á misa mayor,
Porque les dicen los difuntos :
Ahi ! pasa el que me mató.

(Les Médecins et les chirurgiens — Ne vont pas à la grand'messe, — Parce que les défunts s'écrient : — Ah ! voilà mon assassin qui passe.)



El que quiere vivir mucho
Ha de huir lo mas que pueda
De médicos, boticarios,
Pepinos, melones y hembras.

(Celui qui veut vivre longtemps — Doit fuir autant que possible — Les Médecins, les apothicaires, — Les concombres, les melons et les femmes.)



Quien á médicos no cata,
O escapa, o Dios le mata ;
Quien a ellos se ha entregado,
Un verdugo y bien pagado ! (1)

(Celui qui ne tâte pas des Médecins, — Ou il en réchappe, ou bien Dieu le tue ; — Celui qui se livre entre leurs mains, — A un bourreau, et le paye cher !)



Sur ce chapitre, les Français n'ont rien à envier à la férocité de leurs voisins :

Les Médecins et les maréchaux
Tuent les gens et les chevaux.
Fy de la pute médecine,
Qui l'homme à mort enchemine.

(1) Le *Tour du Monde*, 1872.

Autre ironie ; c'est fiel du même tonneau :

> Il vaut mieux être jugé des Médecins
> Que du prévost des maréchaux.

Car, remarque le Dr Dorveaux, déjà nommé, le prévôt des maréchaux faisait toujours pendre son homme. Avec les Médecins, un malade avait plus de chance de vivre.



Médecin vous-même! C'est la réplique de Sganarelle, profondément blessé d'être pris, dans le *Médecin malgré lui*, pour un suppôt d'Hippocrate.



Il a un teint, un visage de Médecin. — Se disait du temps de Pétrarque, « quand on voit un homme au teint jaune ou flétri ».



Le coup du Médecin. — Est une locution provenant d'un préjugé très répandu : il s'agit du verre de vin pris après le potage et qui serait des plus salutaires ; grâce à lui, on se passe de Médecin ! Le même préjugé explique la coutume fréquente, chez la classe populaire, de verser du vin dans le potage.



Le Médecin et le théologal croient rarement aux remèdes et à la religion. — Il y a des sceptiques chez les Médecins du corps et de l'âme, mais il serait peut-être injuste de généraliser.

XIV. — DIVERS

Vidons le fond du sac aux vieux proverbes, dont certains trouvent encore leur application :

Le médecin défend de boire en maladie, pour boire carrouce en santé.



Le Médecin escoute si pleust.



Le Médecin jure quand la maladie le brave.



Le Médecin ne sauroit pire avoir en enfer que d'avoir un procès.



Les festes ne demandent point de Médecins.



Les Médecins sont les notaires des apothicaires.



Faire comme le Médecin et le curé, on sera sauvé si le diable n'emporte le curé.



Quand le Médecin boit de son vin, il est malade.



Si le Médecin ne guérist n'aussi fait messire Denis et sy n'en parle on pas.



Si les Médecins estoient aux sacs, les malades seroient advocats.

Si les malades avoient sergents, le Médecin auroit trop d'argent.



Un Médecin comme berger cognoist voisin.



Qui perd son bien perd son sang. « Le Médecin est un double supplice, à force de vuider la bource et les veines du malade, il donne un sens fort juste à ce proverbe. » (*Les Médecins à la censure*).



ROYAUME DE SURIE ET DE BAVIÈRE

L'on disait de ceux qui avaient eu la malchance dans leurs rencontres amoureuses, qu'ils étaient obligés de faire un voyage au « royaume de Surie (*Sucrie*) et de Bavière ».

Cette locution était si couramment employée à cette époque, qu'il n'est pas rare de la rencontrer chez les poètes du temps. Ainsi, dans la *Réformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnoises*, celles-ci leur font pressentir en ces termes les conséquences de leur facilité sur le choix de leurs amoureux :

Vostre devant sera dorénavant
(Mis) bien avant au royaume de Surie
Puisque telz gens ont sur vous seigneurie.

Le passage suivant d'une ballade d'Eustorgue de

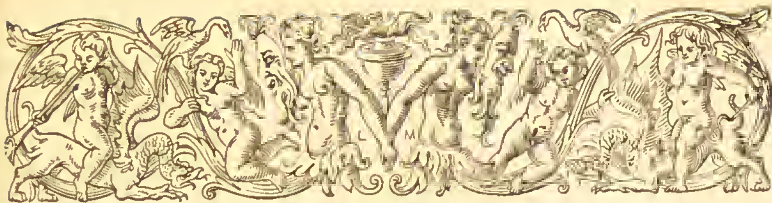
Beaulieu justifie encore cette expression, par certains détails du traitement :

Par toy, verolle deshonneste
Je suis des piedz iusque à la teste
Tout nud près d'vn grand feu graissé,
Eschauldé, bouilly, fricassé,
Sans mercy marisque d'une beste ..
Et après (ce faict), on m'appreste
Ung lict chault ou fault que me mette
Troys heures le corps renversé,
Si couvert de drap et pressé
Que ie brusle pis que allumette.

(*Rondeau* 58).

L'Esprit
des
Malades célèbres





CHAPITRE V

CABOT JUSQU'A LA FIN

Le littérateur Cerutti, auteur de la *Feuille Villageoise*, en 1789, alité et fort souffrant, fit appeler en consultation le fameux Antoine Petit :

— « Docteur, lui dit-il, je suis un vieux drame qui ne sait comment finir. Eh ! bien, j'ai imaginé d'appeler un *génie* pour amener un heureux dénouement. Je me confie donc à vos soins. » Et le génie invoqué le ramena à la santé.



CHAUVINISME SURAIGU

Le feu duc Pasquier faisait du patriotisme même en se faisant la barbe. Il avait défendu qu'on lui présentât des rasoirs anglais. Bien mieux, se trouvant

un jour indisposé, (il était âgé, à l'époque, de plus de soixante-dix ans), il prit des pilules prescrites par son médecin et en obtint les meilleurs effets. Mais quand il apprit que ces pilules étaient composées selon une formule anglaise, il se refusa constamment depuis à en avaler une seule.



RÉFLEXION D'ÉCERVELÉ

La Feuillade, ayant été blessé à la tête d'un coup de mousquet, en 1655, au siège de Landrecies, les chirurgiens qui lui mirent le premier appareil lui dirent que le coup était dangereux, et qu'on lui voyait sa cervelle. — « Ah ! parbleu, dit-il, messieurs, prenez-en un peu et l'envoyez dans un linge au cardinal Mazarin, qui me dit cent fois le jour que je n'en ai point. »



SANG-FROID D'OPÉRÉ

Un certain Urbain, de Bar-sur-Aube, homme de beaucoup d'esprit, subit, en 1450, la cruelle et douloureuse opération de la pierre sans jeter un cri. Il n'ouvrit la bouche que pour dire au lithotomiste, prêt à lui insinuer la sonde : « Travaille, savetier, la boutique est ouverte. »

CONTRE HERMANT

Crébillon étant attaqué d'une maladie très sérieuse, dans le temps qu'il travaillait à son *Catilina*, Hermant, son médecin, le pria de lui faire cadeau des deux premiers actes qui étaient achevés. Crébillon ne lui répondit que par ce vers si connu de sa tragédie de *Rhadamiste et Zénobie* :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !

***

FOU LUCIDE

Gérard de Nerval avait été enfermé dans la maison de santé du docteur Blanche, dès qu'il avait manifesté à peine quelques symptômes d'étrangeté.

Quand ses amis lui demandaient : « Mais, enfin, qu'avez-vous eu ?

— « Une fièvre chaude compliquée de médecins », répondait-il d'un air résigné.

***

ESPRIT D'ESPRIT FLÉCHIER

SUR LES IRIS D'IRIS

A Mademoiselle de la Vigne.

Voici les deux madrigaux que j'ai faits pour vous, mademoiselle. J'avais bien voulu les oublier, parce qu'ils me faisaient souvenir que vous aviez été malade ;

mais puisque vous voulez que j'aie de la mémoire, j'en aurai pour les vers que j'ai faits, et non pas pour les maux que vous avez soufferts.

Sur les yeux d'Iris malades.

MADRIGAL

Je vois les yeux d'Iris, ces astres animés,
Qui jetaient de si vives flammes,
Et qui semblaient être formés
Pour troubler le repos des plus tranquilles âmes.
Ils pleuraient leur propre malheur,
Pressés d'une extrême douleur.
Et couverts d'un triste nuage.
Je pardonne au destin cet accident fatal,
Quoiqu'ils souffrent beaucoup de mal,
Ils en ont fait encore davantage.

Vous savez bien, mademoiselle, que ce n'est pas là une médisance, et que mon madrigal est historique. Il fallait bien lui donner un nom, puisque vous avez donné au second le nom de prophétique, peut-être parce qu'il finit par une prophétie.

A IRIS

Sur ses yeux guéris.

Vos yeux, que le ciel fit si brillants et si beaux,
Reprennent leur éclat et leur beauté première,
Et l'on en voit sortir des feux nouveaux,
　　Et de nouveaux traits de lumière.
Leurs maux n'ont fait qu'augmenter leurs appas.
Mais en sauvant des yeux comme les vôtres,
　　Iris, les dieux ne songent pas
　　Qu'ils en exposeront bien d'autres.

Je vous en écrirais peut-être davantage, mademoiselle, mais il faut ménager ces yeux convalescents.

Je connais leur tempérament : il n'y a point de fluxion qui lui soit si contraire qu'une lecture de méchants vers. Je vous prie de les conserver et de les aimer comme vos yeux. Pour moi, quelque mal qu'ils me puissent faire, je ne veux point leur en faire souffrir.

Fléchier.

***

UNE RÉPLIQUE D'ÉTHYLIQUE

Mirabeau, l'aîné, était allé rendre visite à son frère, malade de trop grands sacrifices à Bacchus, son péché mignon.

— Est-il possible, mon frère, que vous ne rougissiez point d'un vice aussi crapuleux ?

— Parbleu ! répondit le malade, c'est le seul que vous m'ayez laissé.

Anecdotes de la Vie Littéraire.

***

UN PANÉGYRISTE PRESSÉ

L'abbé Maury, pressant de questions l'abbé de Beaumont, vieux et paralytique, sur les événements de sa vie, celui-ci, comprenant qu'il s'agissait de recueillir des matériaux pour son éloge à l'Académie, lui dit sur un ton d'ironie :

— L'abbé, vous me prenez mesure.

LE COMBLE DE L'ÉGOÏSME

Colardeau, célèbre comme Legouvé, par une versification pleine de charme, fut comme lui enlevé par une mort précoce. Il était au plus mal, quand Barthe, l'auteur des *Fausses Infidélités*, vint lui faire une visite. L'amitié était le moindre des intérêts qui l'amenait. Sans être méchant, Barthe n'était rien moins que sensible. Sans trop s'informer de l'état du malade, le voilà qui parle de prose, de vers, et bientôt tire de sa poche un énorme manuscrit, qu'au milieu des terreurs de la mort le moribond ne voit pas sans trembler.

— « Je veux, dit Barthe, avoir ton avis sur une comédie que je viens de terminer. C'est un grand ouvrage, un ouvrage en cinq actes. Il est intitulé l'*Egoïsme* ou l'*Homme Personnel*. Ne m'épargne pas tes conseils ; je viens les chercher : je ne viens que pour cela. »

— « Mon ami, dit Colardeau, le seul que j'aie à te donner, c'est de tâcher de raconter dans ta pièce qu'un homme bien portant est venu lire à un pauvre diable d'agonisant une comédie en cinq actes... tout entière... C'est le trait d'égoïsme le plus parfait que je connaisse. » Et il expira.



MANIE MATRIMONIALE

Milton, ayant perdu les yeux, se maria en troisièmes noces à une femme très belle, mais d'un caractère violent et d'une humeur aigre et difficile. Lord Buckin-

gham, ayant dit un jour à son mari qu'elle était une rose : « Je n'en puis juger par les couleurs, répondit tristement Milton, mais j'en juge par les épines. »

Trois femmes légitimes ! L'imprudent n'a eu que ce qu'il méritait et il eût pu répondre, comme Daurat le fit à Charles IX, quand ce monarque lui demanda de quoi il s'était avisé, de se marier, si vieux, avec une jeune fille : « Sire, repartit le poète, c'est une licence poétique. »



SUPPLICE DE TANTALE

Bautru, étant incommodé d'un rhumatisme qui le rendait presque immobile, dit : « Si le paradis n'était qu'à dix pas de moi, je n'y pourrais pas aller. »

Manuscrits inédits de Pierre Le Gouz.



BAVARDAGE DE PERRUCHES

La comtesse de Blot, qui parlait beaucoup et sur tous les sujets, aimait, chaque fois qu'elle avançait quelque chose de neuf ou de hardi, à s'abriter derrière le nom de Buffon, dont elle citait le témoignage fort inconsidérément et à tout propos. On pourra en juger sur le trait suivant.

C'est au Palais-Royal, un jour de réception ; la comtesse de Blot parle, assise au milieu d'un cercle nombreux.

« Je disais l'autre jour à M. de Buffon : « Puisqu'il

faut du lait dans la nature, pourquoi les colombes ne nous en fournissent-elles pas ? » — « C'était parler comme un ange! lui dit la maréchale de Luxembourg. Oserais-je vous demander ce que M. de Buffon vous a répondu ? — Il a pris, je ne sais pourquoi, la chose en plaisanterie ; il m'a conseillé de ne boire que du lait d'amandes » (1).

La marquise de VALPAIRE, reçue aussi dans l'intimité de Buffon, était en tout digne de figurer à côté de la comtesse de Blot. La marquise avait une fille jeune et jolie, et elle consultait Buffon sur le régime qu'elle devait lui faire suivre pour l'arracher aux dangers de son âge. Elle ne lui permettait que des boissons rafraîchissantes, ce qui n'empêcha pas la jeune personne de prendre la fuite avec le valet de chambre de sa mère. Le jour où la nouvelle de cet enlèvement parvint au Jardin du Roi : « Vous verrez, dit Buffon, que ce sera arrivé un jour où sa mère avait négligé de lui faire prendre sa potion rafraîchissante ! »

Correspondance inédite de Buffon.



LES MÉTAMORPHOSES DE LA FEMME

Fille à dix ans est un petit livret
Intitulé : l'abrégé de nature.
Fille à quinze ans est un petit coffret
Qu'on peut ouvrir en forçant la serrure.
Fille à vingt ans est un épais buisson
Dont maint chasseur pour le battre s'approche.

---

(1) *Souvenirs de la marquise de Créqui*, t. II, ch. VI.

Fille à trente ans est de la venaison
Bien faisandée et bonne à mettre en broche.
Fille à quarante est un gros bastion
Où le canon a fait plus d'une brèche.
Fille à cinquante est un vieux lampion
Où l'on ne met qu'à regret une mèche.

Chevalier de BOUFFLERS.



DOUCHE RÉFRIGÉRANTE

Le duc de FRONSAC eut une maladie très grave, dont il se rétablit. Il avait pour médecins les Drs Bouvart et Barthez ; ces docteurs, le jour que le malade fut décidément hors d'affaire, se félicitaient entre eux de leur succès et s'en renvoyaient réciproquement la gloire. Le malade qui les entendait leur cria de son lit : *Asinus asinum fricat.* Les graves personnages en furent tellement outrés qu'ils tirèrent leur révérence et ne retournèrent plus chez leur facétieux client.



COMMENT ON NOUS MYSTIFIE

Le comte DÉMIDOFF était depuis longtemps cloué dans un fauteuil par une maladie cruelle ; à peine en sortait-il pour se tenir à grand'peine sur ses jambes. Un jour, à bout de remèdes, son médecin lui conseille, pour rappeler ses forces, d'essayer de scier du bois. Ne pouvant arriver à suivre la prescription, le grand seigneur ne trouva rien de mieux que de confier la tâche à un homme de peine, à qui il donnait 10 fr.

chaque fois, en lui recommandant de garder le secret. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que le malade, sous l'influence de ce nouveau régime, vit sa santé s'améliorer et que son médecin triomphant s'empressa de chanter victoire.



MÉRY-DIONAL FRILEUX

On sait combien Méry, quoique ou parce que de Marseille, était frileux. En plein été, il entourait son cou d'un foulard et enfouissait sa tête sous un immense cache-nez. A l'époque des premiers froids, il avait fait appeler un jour son médecin, lui faisant dire qu'il était gravement indisposé.

— Qu'avez-vous donc, lui demanda le praticien ?

— J'ai l'hiver, lui répondit Méry, grelottant.



LES MÉDECINS VENGÉS

Nous lisons, dans les *Mémoires* de Marmontel, cette amusante épigramme en prose :

« Malouin avait imaginé de me faire prendre en lavements des infusions de vulnéraire. Cela ne me fit rien ; mais au bout de sa période accoutumée, le mal avait cessé. Et voilà Malouin tout glorieux d'une si belle cure ! Je ne troublai point son triomphe, mais lui, saisissant l'occasion de me faire une mercuriale : « Eh bien ! mon ami, me dit-il, croirez-vous désor-

mais à la médecine et au savoir des médecins ? — Je l'assurai que j'y croyais très fort. — « Non, reprit-il, vous vous permettez quelquefois d'en parler un peu légèrement ; cela vous fait tort dans le monde. Voyez : parmi les gens de lettres et les savants, les plus illustres ont toujours respecté notre art » ; et il me cita des grands hommes. « Voltaire lui-même, ajouta-t-il, lui qui respecte si peu de choses, a toujours parlé avec respect de la médecine et des médecins. — Oui, lui dis-je, docteur, mais un certain Molière ! — Aussi, me dit-il, en me regardant d'un œil fixe, et en me serrant le poignet, aussi, comment est-il mort ? »



REMISES DE CONVERSIONS, *SINE DIE*

Tallemant des Réaux raconte que LA DALESSO, émancipée de haute marque, ayant été très malade et sur le point de mourir, répondit à quelqu'un qui lui demandait comment elle allait : « Eh ! le crucifix s'éloigne un peu ».

Le même auteur rapporte que quelqu'un dit à RIOLAN, qui allait être opéré de la pierre par Colot, de se confesser, s'il le désirait. « Voire, répondit-il, je me porte trop bien pour cela, il faut s'amender. Encore vingt ou trente ans de cette vie-cy, et puis nous songerons à nous. »

Ce quatrain de Mme de la SABLIÈRE résume ce qui précède :

Pendant une aimable jeunesse,
On n'est bon qu'à se divertir ;
Et quand le bel âge nous laisse,
On n'est bon qu'à se convertir.

LÉGÈRETÉ FRANÇAISE

Frédéric II abhorrait autant les Autrichiens qu'il aimait les Français. Quelques personnages de marque, parmi ces derniers, jaloux de se former à l'école de ce monarque, allèrent à Bèrlin l'année même où il mourut. Ils y observèrent, avec un vif intérêt, ses troupes, ses beaux établissements, ses excellentes institutions, le ton noble et militaire de sa cour. Un seul regret les poursuivait, c'était de quitter Berlin sans avoir vu le roi, qui était alors sérieusement malade d'un commencement d'hydropisie.

Le chevalier de V..., major d'un régiment de cavalerie, qui se trouvait de leur nombre, imagina de tenter, par des propositions généreuses, un des valets de chambre du monarque. Il réussit à en obtenir d'être placé, avec ses compagnons de voyage, dans un bosquet de charmille, près de la terrasse du château, où le roi se faisait ordinairement transporter à midi, pour y prendre l'air un instant. Cachés derrière des arbres touffus, ils y attendirent l'heure désirée. Le temps était beau ; Frédéric arriva, traîné dans un fauteuil à roulettes, vêtu en uniforme, chapeau sur la tête, mains gantées à la Crispin, tenant une houssine, cuisse et jambe droites enveloppées d'une énorme quantité de langes (l'hydropisie affectant déjà ce côté du corps), cuisse et jambe gauches culottées, et bottes avec éperons. A l'aspect de cet accoutrement militaire, où l'on découvrait à la fois l'homme de guerre, toujours prêt à monter à cheval ; l'homme souffrant, payant malgré lui tribut à la nature ; l'homme-roi, conservant un air de dignité

auguste, les Français, quoique remplis d'admiration pour ce héros, ne purent s'empêcher de rire, assez fort pour trahir leur présence. « D'où vient ce bruit ? s'écria aussitôt le vieux cacochyme. Qu'on arrête les audacieux indiscrets qui se sont glissés dans mon parc, et qu'on les punisse sévèrement. Mais s'ils sont Français, qu'on ne leur fasse rien, ils se moquent de tout. Nation légère ! »



UNE FARCE DE MORIBOND

Le comte de Maugiron, logé chez l'évêque de Valence, composa les vers suivants, un quart d'heure avant de mourir. On se pressait de lui apporter les secours spirituels, mais se tournant vers son médecin, il lui dit : « Je les attraperai bien ; ils croient me tenir et je m'en vais ». A ce mot il expira.

Tout meurt, je m'en apperçois bien :
Tronchin tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger nos jours d'une seconde,
Ni D.... en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière,
Venez me fermer la paupière.
Qu'au murmure de vos baisers
Tout doucement mon âme soit éteinte.
Finir ainsi, dans les bras de l'amour,
C'est du trépas ne pas sentir l'atteinte,
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.



OU POUSSE L'AMOUR DE LA COLLECTION

Vaillant, à son retour du Levant, où il avait amassé une collection curieuse de médailles, se voyant poursuivi par un corsaire, avala vingt médailles d'or. Un orage, qui s'éleva tout à coup, l'aida à gagner la terre. Il rencontra sur la route d'Avignon deux médecins, qu'il consulta sur son cas. L'un lui prescrit des purgatifs, l'autre des vomitifs. Dans le doute, il s'abstint.

Il poursuit sa route jusqu'à Lyon. Il y rencontre son vieil ami, l'antiquaire Dufour, et lui conte sa mésaventure.

— Les médailles sont-elles du Haut-Empire, lui dit celui-ci?

Sur la réponse affirmative de Vaillant, Dufour fit marché sur le champ pour les plus curieuses, à la charge par lui de les avoir « comme il pourrait ».



CHIRURGIEN PUSILLANIME

En 1808, le maréchal Suchet, qui commandait en Espagne, était atteint d'une fistule à l'anus. Napoléon fit appeler Boyer, qui reçut ordre d'aller lui donner ses soins.

— Mais, dit Boyer, qui me défendra contre les guérillas ?

— Ne craignez rien, répondit l'empereur, un régiment de cuirassiers vous servira d'escorte jusqu'à Madrid.

DÉVOUÉ JUSQU'A LA MORT

La plus étroite amitié unissait un littérateur estimable, Pechmeja, et le savant docteur Dubreuil, premier maître de Cabanis.

Ce dernier, la veille de sa mort, apercevant autour de son lit une foule de personnes désolées, dit à son ami :

— « Mon cher Pechmeja, pourquoi tout ce monde ? Ma maladie est contagieuse ; il ne devrait y avoir que toi ici. »

Dubreuil succomba, et Pechmeja, atteint de la contagion, suivit de près son ami dans la tombe.



CE N'EST PAS CHANGER DE MÉTIER

On lit dans les *Caractères et anecdotes* de Chamfort (Œuvres complètes, Paris, 1808, 2 vol. in-8°, t. II), l'anecdote suivante, qui eût fait pâmer d'aise Molière :

« On sait quelle familiarité le roi de Prusse permettait à quelques-uns qui vivaient avec lui. Le général Quintus Icilius était celui qui en profitait le plus librement. Le roi de Prusse, avant la bataille de Rosbach, lui dit que, s'il la perdait, il se rendrait à Venise, où il vivrait en exerçant la médecine.

Quintus lui répondit :

— *Toujours assassin?* »

FIN CONTRE FIN

Le roi béarnais, ayant appris qu'un syndic de la vallée d'Ossau lui ressemblait singulièrement, se le fit présenter, et, après s'être exclamé sur cette ressemblance, lui demanda tout à coup si sa mère n'était pas venue autrefois au château.

— « Jamais, sire, répondit le syndic, mais mon père y venait quelquefois... »



DOUCE RÉSIGNATION

C'est à Mme CAMPAN, chargée de l'intendance et de la direction de la Légion d'honneur, que Napoléon dit un jour :

« — Les anciens systèmes d'éducation ne valent rien. Que manque-t-il aux jeunes personnes pour être bien élevées en France ? »

Mme Campan répondit :

« — Des mères ! »

Elle mourut après avoir subi la plus cruelle des opérations. Quelques instants avant de rendre le dernier soupir, elle appela son médecin d'un son de voix plus élevé que de coutume ; celui-ci accourut, et se reprochant alors de l'avoir appelé trop fort :

« — Comme on est impérieux, dit-elle, quand on n'a plus le temps d'être poli ! »

ENTRE RATS ET SOURIS

Mlle Vestris se récriait sur la fécondité de Mlle Rey ; elle ne concevait pas comment cette fille se laissait prendre si souvent.

Sophie Arnould, qui ne laissait passer aucune occasion de dire un mot méchant :

— Vous en parlez à votre aise, dit la malicieuse artiste, une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.



N'ÉCRIVEZ JAMAIS!

Deux lignes de son écriture ont brisé la vie d'une jeune fille, dont le père, ancien dignitaire de l'Empire, est mort, il y a quelques années, laissant pour tout héritage trois cent mille francs de dettes.

Le comte de Lavirox, ancien capitaine de frégate, était arrivé à l'âge de 62 ans, quand il s'aperçut qu'il avait oublié de se marier. Peut-être était-il un peu mûr, mais on n'est jamais trop mûr quand on a soixante mille francs de rente. Un couplet que chantait sa cuisinière le décida à faire un choix ; ce couplet, tout à l'avantage des vieillards, se termine ainsi :

> Au moins, pour plaire ils font des frais,
> Et l'on trouv' du feu sous les cendres.
> Les homm's, c'est l'contraire des poulets,
> C'est les vieux qui sont les plus tendres !

Et une dame respectable proposa Mlle de Salpicon, dont le père fut sénateur en 1865.

M. de Laviron la trouva de son goût. Trente ans, de beaux cheveux noirs, des yeux plus noirs encore, une taille de guêpe avec des développements alpestres.

Les bans venaient d'être publiés, quand, flânant sur les quais, l'ex-officier de marine acheta une collection de la *Gazette des dames*, années 1878, 1879 et 1880. Le soir, feuilletant son in-folio pour deviner les rébus, il tomba sur cet entrefilet :

CORRESPONDANCE

« Monsieur le rédacteur, je souffrais depuis trois ans d'une tumeur au sein, compliquée d'un eczéma. Aucun remède n'avait pu me guérir, quand la Providence plaça sur mes pas le docteur Troussequin. Dans l'intérêt de l'humanité, je crois devoir vous informer que deux mois de traitement ont suffi à me guérir radicalement.

« Emma de SALPICON. »

Le brave marin se frotta les yeux, relut deux fois le certificat, et, finalement, prit la résolution de rompre. Vainement, la vieille dame lui affirma que ce certificat avait été payé mille francs par un courtier d'annonces, un jour que la pauvre demoiselle et sa mère se trouvaient absolument dénuées du vil métal auquel la commission du budget accorde tant de considération, M. de Laviron résolut de rester garçon.

— Radicalement guérie, murmurait-il, cela lui plaît à dire ; mais si ça revenait ?

Et la fille du feu sénateur confectionne des chapeaux pour sainte Catherine.

Femmes, n'écrivez jamais !

Aurélien SCHOLL.

PLUS ESPRIT QUE CORPS

C'est de JOUBERT, l'auteur des *Pensées*, que Mme Victorine de Chastenay dit : « Il a l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps et qui s'en tire comme elle peut. »



ORAISON FUNÈBRE D'ALCOOLIQUE

« Ah ! Monsieur, disait PANARD à Marmontel, je viens de pleurer sur la tombe de ce pauvre Gallet, mais quelle tombe ! Ils me l'ont mis sous une gouttière, lui qui, depuis l'âge de raison, n'avait pas bu un verre d'eau (1). »



BON SENS DE PIRON

PIRON ne voulut jamais consentir à se faire médecin. Il disait qu'il avait toujours voulu savoir à peu près ce qu'il disait, et plus encore à peu près ce qu'il faisait.



DES AVANTAGES DE LA MALADIE

M. de MAUPERTUIS, en dissertant dans ses Lettres sur la maladie, remarque avec raison que les auteurs

(1) *Mémoires de Marmontel.*

qui se sont avisés de faire l'éloge de la goutte, de la fièvre, de la pierre et d'autres maladies non moins cruelles, ont voulu se singulariser, soit par un goût peu sensé du paradoxe, soit pour faire briller mal à propos leur esprit. Comment, en effet, bien faire l'éloge d'un état qui est le comble du malheur des hommes?

Cependant, M. de Maupertuis examine s'il n'y a pas dans la maladie des avantages réels capables de nous consoler, capables même de nous y procurer des plaisirs. Il parle d'après sa propre expérience, et rapporte quelques réflexions, qu'une maladie de poitrine longue et désespérée lui a fait faire. « J'ai connu, dit-il, un homme bien respectable, qu'une maladie semblable à la mienne avoit conduit à l'état le plus heureux. J'ai vu, ajoute-t-il, cet homme qui occupoit une vaste maison, trop petite auparavant pour lui, réduit, dans la plus petite de ses chambres, à se faire une occupation agréable de l'arrangement de quelques estampes; et cet esprit, auparavant rempli des plus grands objets qui occupassent l'Europe, trouvoit de véritables amusements dans des jeux capables à peine d'amuser des enfants qui se portent bien (1). »

Comme quoi la maladie a ses avantages!



REMÈDES LITTÉRAIRES

Le comte de Chevigné mettait de la bonhomie dans ses dédicaces:

« J'engage Monsieur Jules Janin, lit-on sur un

(1) *Anecdotes historiques sur la médecine*, t. II, p. 210-211.

exemplaire de ses *Contes Rémois* (1871), à choisir, parmi ces ordonnances, celle qui doit le guérir. »

Il développe la même idée dans l'*Avis au lecteur*, de l'édition de 1875.

« Au lecteur,

« J'ai réuni dans cette dernière édition toutes les ordonnances de mon docteur, qui guérissait ses malades avec de joyeux récits. Ce bon docteur est mort; c'est maintenant au lecteur à chercher parmi ses ordonnances celle qui doit le guérir. Il y en a 50 ; c'est bien peu, direz-vous, pour tous nos maux !... mais il y a les contes réservés. »



L'ESPRIT DE BERLIOZ

Berlioz, l'immortel auteur des *Troyens*, souffrait un peu du délire de la persécution. Les nombreux déboires qu'il eut à subir dans sa vie n'y furent pas étrangers.

Berlioz ne résistait pas à l'envie de faire un bon mot et parfois il avait la dent dure.

Il joua à Panseron un assez mauvais tour.

Panseron lui avait adressé un prospectus ridicule, dans lequel il annonçait, en français de portière, l'ouverture d'un cabinet de consultations musicales, où les amateurs pouvaient aller faire corriger leurs productions pour la somme de cent francs. Berlioz publia la chose dans le *Journal des Débats*.

Il inséra même en entier le prospectus de Panseron, mais sous ce titre :

« Cabinet de consultations pour mélodies secrètes. »

L'à-peu-près était cruel.



PHILOSOPHIE EN ACTION

Rousseau, renversé en 1776 sur le chemin de Ménilmontant, par un énorme chien danois qui précédait un équipage, resta sur place, tandis que le maître de la berline, le président de Saint-Fargeau, le regardait, étendu, avec indifférence. Il fut relevé par des paysans et conduit chez lui, boiteux et souffrant beaucoup. Le magistrat, ayant appris le lendemain quel était l'homme que son chien avait culbuté, envoya un domestique demander au blessé ce que monsieur pouvait faire pour lui : « Tenir désormais son chien à l'attache », reprit le philosophe ; et il congédia le domestique.



UNE ÉPREUVE DIVINE

Un religieux, persuadé que les souffrances sont des faveurs du ciel, disait à Scarron :

— Je me réjouis avec vous, monsieur, de ce que le bon Dieu vous visite plus souvent qu'un autre.

— Ah ! mon père, répondit Scarron, le bon Dieu me fait trop d'honneur.

UN SOURD RÉSIGNÉ

On lit, dans le second volume des *Anecdotes anglaises*, que le poète PRIOR, étant devenu sourd dans sa prison, on lui reprochait à sa sortie d'avoir négligé sa santé : — « Comment pouvais-je, disait-il, prendre soin de mes oreilles, quand je n'étais pas sûr de ma tête. »



ULTIMA VERBA

Le jour de sa mort, DORAT se fit coiffer avec le plus grand soin ; on ne l'avait jamais vu mieux poudré, mieux bichonné. — « D'où vient ce surcroît de luxe ? dit en cachant sa douleur le marquis de Saint-Marc ; il y a là-dessous quelque intrigue mystérieuse. »

— « Vous ne savez donc pas, dit Dorat en s'égayant, que j'ai des accointances avec la mort ; ce n'est pas pour en médire, mais celle-là se fait moins prier que les autres. Son messager, c'est-à-dire mon médecin, m'a dit qu'elle viendrait me prendre cette après-midi ; vous verrez que je n'attendrai pas longtemps. J'ai conservé la galante coutume d'être le premier au rendez-vous. » Toutes les dames présentes se détournèrent pour cacher une larme. Mademoiselle Fannier(1) se jeta toute pâle et brisée dans les bras de Dorat. « Tu m'as fait du bien au cœur, lui dit-il en souriant, mais tu m'as décoiffé ! »

Ce furent ses dernières paroles.

(1) De la Comédie-Française.



BON SANG NE PEUT MENTIR

De l'esprit, le duc d'Aumale en avait à revendre, et tous ceux qui l'ont connu en ont gardé le souvenir. « Nous autres, nous parlons, disait Renan, mais lui, il cause. »

Et souvent, sa conversation était émaillée des mots les plus piquants. Le comte de Sartiges, ministre de France à Turin, sous l'Empire, en sut quelque chose.

Un jour, dans un de ses voyages à Naples, le duc d'Aumale, à une soirée, rencontra le diplomate, et comme celui-ci, un peu gêné, disait : « Je vois avec plaisir, Monseigneur, que votre Altesse Royale jouit d'une santé parfaite. — Oui, répliqua le prince, ça ne se confisque pas. »

Un jour, en Angleterre, il se promenait dans le parc de Claremont, avec un ami qui était venu lui rendre visite ; derrière ces deux personnes marchaient deux autres Français, qui suivaient à quelques pas. Le duc, comme tous les d'Orléans, traînait un peu la jambe gauche ; se retournant brusquement vers le groupe qui le suivait et qui n'avait rien dit, du reste, qui pût motiver cette parole : « Ne faites pas attention. Ce n'est rien. Ça vient des d'Albret. »

COMMENT ON JOUE DE SON MAL

Bougainville, homme de lettres estimable et connu par sa traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, était d'une très faible santé. Lorsqu'il se présenta pour être membre de l'Académie française, il ne manqua pas, dans le cours de ses visites, de faire valoir cette raison, et de parler de sa frêle existence. — « On doit d'autant mieux me faire rentrer à l'Académie, disait-il, qu'avec une santé aussi misérable que la mienne, je ne tarderai pas à faire place à un autre ; il suffit de me regarder pour se convaincre que je n'ai pas encore longtemps à vivre. » — « Il paraît, monsieur, lui dit assez rudement Duclos, que vous vous êtes figuré qu'il entrait dans les attributions de l'Académie de donner l'Extrême-Onction. »



AB IRATO

Meilhac était un fort mauvais malade, décourageant ses médecins qui renonçaient à l'espoir de voir suivre leurs prescriptions. Un jour que le docteur Weill était venu le voir, au commencement de janvier, alors qu'il commençait à se remettre de sa première atteinte, Meilhac lui demanda ce qu'il lui ordonnait contre l'urémie.

— C'est très simple, lui répondit l'excellent médecin : continuez le lait, respirez de l'oxygène et prenez vos pilules de quinquina.

Alors, Meilhac en colère :

— Tout ça ! C'est moi qui fais tout ça ! Et vous alors, qu'est-ce que vous ferez ?

***

LA « CIGALE » AYANT CHANTÉ.....

La Cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue...

Tous les hivers, Verlaine venait prendre ses quartiers d'hiver à l'hôpital Broussais. Il avait, comme il disait, sa chambre dans le service de M. Chauffard. On le traitait là pour des rhumatismes, contractés sans doute dans ses pérégrinations à la belle étoile, en compagnie d'êtres abominables. Un de nos confrères, alors roupiou, le Dr Chompret, le massait consciencieusement chaque matin pour une arthrite du genou.

Verlaine, qui était un assez pauvre sire au point de vue de la gratitude, voulut cependant un jour reconnaître les bons offices du roupiou, que la mauvaise humeur du malade n'arrivait jamais à rebuter. Comme l'étudiant, pour effectuer son massage, avait déposé sur le lit son cahier d'observations, le poète s'en saisit et, pendant l'opération, il traça les vers qui suivent et que notre confrère a bien voulu nous communiquer. Si nous les publions, ce n'est point à cause de leur valeur. Il ne restera probablement de Verlaine que quelques pièces, immortels morceaux d'anthologie, que les siècles se transmettront d'âge en âge; très certainement, le fragment intitulé *Déception* n'est pas de

ceux-là. Mais, comme ces vers sont inédits et comme on a déjà publié la plupart des morceaux composés à l'hôpital, nous avons pensé qu'un document de plus ne pourrait qu'intéresser les littéraires de la profession et ils sont nombreux (1).

Donc, voici la pièce en question, elle date de 1890 :

Satan de Sort, Diable d'Argent !
Parut le Diable
Qui me dit : « L'homme intelligent
Et raisonnable

« Que te voici, que me veux-tu ?
Car tu m'évoques,
Je crois même, homme tout-vertu,
Que tu m'invoques.

« Or je me mets, — suis-je gentil ? —
A ton service ;
Dis ton vœu naïf ou subtil,
Bêtise ou vice ?

« Quoi donc pourrait faire plaisir
A ta sagesse ?
L'impuissance ou bien le désir
Croissant sans cesse ?

« L'indifférence ou bien l'abus ?
Parle, que puis-je ? »
Je répondis : « Tous vins sont bus,
Plus de prestige.

« La femme trompe et l'homme aussi.
Je suis malade,
Je veux mourir. » Le Diable : « Si
C'est là l'aubade

(1) L. Thuillier, *Rev. Mod. de Méd. et de Chir.*

« Que tu m'offres, je rentre en bas.
Tuer m'offusque ;
Bon pour ton Dieu, je ne suis pas
A ce point brusque. »

— « Diable d'argent ! Et pas la mort ! »
Sortit le Diable,
Me laissant en proie à mon sort
Irrémédiable...



CHANTER SON MAL, C'EST L'ENCHANTER (1)

« Je dessinais par ma fenêtre, comme jadis j'y chassais. Au moment où mon crayon passait la rivière, où je traçais ma ligne d'horizon au delà des prairies qui bordent la Somme, je sentis (triste atteinte) comme une main qui attirait ma bouche vers mon œil droit. Je jetai les yeux sur le miroir de la cheminée. Oh ! la pénible chose de se regarder et de ne plus se reconnaître, d'en être à rechercher ses traits, à se dire : « Est-ce que j'ai jamais vu ce visage-là ? » Hélas ! c'était bien moi, et les pleurs de ma femme m'en convainquirent.

« Ce jour, le 17 septembre, et la nuit, me firent l'effet d'avoir duré plus de vingt-quatre heures ; mais quelque longue qu'une journée puisse paraître, il faut bien, en définitif, qu'elle s'arrange pour faire place au lendemain, qui ne peut pas attendre ; il vint donc, et dès l'aurore, comme je ne ressentais aucun mal, je résolus de me secouer et de faire de

(1) Extrait des *Souvenirs de France et d'Italie*, par le comte d'Estourmel.

l'exercice. Je m'en fus à Cambrai et à Estourmel. Je vis d'abord un médecin, auquel j'eus beaucoup de peine à balbutier le récit de mon accident. Après m'avoir gravement examiné : « Essayez, me dit-il, de parler naturellement. — Eh ! pensais-je, si je pouvais parler, je n'aurais rien à vous dire. » Il était de la force d'un domestique qui me soignait à Rodez pendant un lumbago. J'étais étendu, ne pouvant bouger, et Antoine ne cessait de me répéter : « A la place de monsieur, je tâcherais de marcher. » Notez que je ne pouvais même pas m'asseoir, le moindre mouvement me faisait jeter les hauts cris, et pendant que je tentais vainement de ployer les reins, je l'entendais qui murmurait entre ses dents : « Pourquoi ne pas s'asseoir tout simplement ? » Après le médecin de Cambrai, j'eus recours à un chirurgien, qui me saigna, puis me fustigea vigoureusement la mâchoire et la joue avec un bouquet d'orties ; ce qui ne me fit pas le plus petit plaisir, ni même le plus petit bien, car ma bouche s'obstinait et ne paraissait pas disposée à quitter la nouvelle position qu'elle avait prise entre mon œil et mon oreille.

« En passant par Péronne, je fus faire plusieurs visites. J'éprouvais la triste curiosité de me montrer et comme un besoin de constater la fâcheuse impression que je ne pouvais manquer de produire. Ces gens-là m'avaient vu naguère une bouche comme une autre. J'épiais sur leur physionomie la surprise que je leur causais, et leurs efforts pour me la cacher, qui ne faisait que la rendre plus apparente ; il fallait que le premier aspect me fût bien contraire, puisqu'on cherchait tant à m'en dissimuler l'effet, et en même temps bien irrésistible, puisqu'on y réussissait

aussi mal. Mais ce fut encore pis quand je voulus parler : les mots ne venaient pas ou venaient de travers, on eût dit qu'ils ne trouvaient plus leur sortie ordinaire ; ils hésitaient comme lorsqu'on se trompe de porte, ou, si un se faisait place, c'était en prenant celle d'un autre ; et, pour comble de désappointement, je sentais très bien que ce mot que j'articulais avec peine n'était pas celui que j'avais pensé, et pourtant je me trouvais comme forcé de le dire. Mais ne croira-t-on pas que je suis sous le charme de la paralysie, et que je me complais à la décrire ?

« Après mes visites, quand j'eus effrayé tout mon monde et que je fus suffisamment sûr de mon effet, je consultai un second médecin : « Monsieur, me dit celui-ci, avez-vous des affaires ? — Mais oui, beaucoup, parce que depuis vingt ans je fais surtout celles des autres. — Eh bien, je n'ai pas d'autre conseil à vous donner que d'y renoncer. — Aux affaires des autres ? — Non, aux vôtres. — Volontiers. — Faites un voyage de plaisir. Je vous dirai bien : allez à telles eaux et dépêchez-vous de les prendre pendant qu'elles guérissent, mais les pays chauds vous conviendront mieux encore : allez en Italie. — Docteur, j'y allais. — Du reste, ajouta-t-il, je vais vous saigner de nouveau, et j'approuve le traitement qu'on vous a fait suivre à Cambrai. » Je sentais revenir les orties, et en effet elles figurèrent dans son ordonnance. « Heureux encore, me disais-je, qu'il n'ait pas pensé aux chardons. »

« Huit jours après, je me mettais en route pour Rome, sans bien me rendre compte du temps que durerait mon absence. Agité d'esprit comme je l'étais depuis deux mois, il me tardait, pour faire diversion,

de me livrer à un exercice forcé et de chercher du repos dans le mouvement. En montant en voiture, j'y trouvai une provision d'orties toutes fraîches, que ma femme y avait fait mettre. « Bon, pensai-je, je vais dans le pays des capucins, j'y jetterai mes orties au froc. »

« Arrivé à Paris, je produisis en public mon infirmité, sans chercher à la déguiser. On me trouva fort laid ; mais qu'aurais-je gagné à vouloir tromper les autres et moi-même ? Je me souvenais du pauvre Mé..... qui, paralysé jusqu'aux dents, me disait, et peut-être il le croyait, que c'était le tic douloureux. J'abordai chacun en déclarant que j'avais une paralysie ; il n'y eut qu'une personne assez franche pour me répondre qu'elle le voyait bien. Les autres me disaient : « Non, ce n'est rien, vous avez seulement la bouche de travers. » Ainsi, je m'abandonnais à la petite satisfaction de montrer de la force d'âme, et je goûtai le plaisir si cher à la plupart des malades, de parler de leur santé. Ce régime de franchise, joint aux orties et aux saignées, me réussit, et quand ma bouche, qui s'était mise si près de mon œil, vit que je n'avais point l'air de me soucier où elle allait, elle commença à redescendre peu à peu sans rien dire. »



PENSÉES ET RÉFLEXIONS

Beaucoup de soins, point de remèdes ; voilà ma recette.

Mme DE MAINTENON.

La duchesse du Maine disait à la Motte que la violence des douleurs qu'elle souffrait ne cédait qu'à la lecture de ses vers.



J.-B. Rousseau était à l'extrémité ; ses médecins délibéraient sur le vomitif qu'ils lui feraient prendre ; il les entendit et dit, d'une voix mourante, à un de ses amis, qui l'assistait dans cette dernière crise de la nature : « Qu'on me lise une page de Marivaux, je vomirai et de reste. »



L'illustre Arago, atteint du diabète, disait, en sortant de l'Institut : « Je voudrais, comme ces lions de pierre, avoir un fleuve dans mon gosier. »



MOTS DE LA FIN

On lit dans une lettre de la marquise de Sévigné :

« Un jour Patru, étant revenu d'une grande maladie à l'âge de quatre-vingts ans, ses amis s'en réjouissaient avec lui et le conjuraient de se lever :

— « Hélas ! leur dit-il, est-ce la peine de se rhabiller ? »

Plus tard, et cette fois, c'était la fin, Bossuet l'alla voir et lui dit :

— On vous a regardé jusqu'ici comme un esprit fort ; pensez à détromper le public par des discours sincères et religieux.

— Il est plus à propos que je me taise, dit Patru ;

on ne parle dans ses derniers moments que par faiblesse ou par vanité.

Anecdotes de la Vie littéraire.



Eugène Labiche a eu, jusqu'à la dernière minute la présence d'esprit d'un auteur comique qui ne rit pas quand il fait rire. Aussi, au dernier moment, le médecin lui dit : « Donnez-moi votre pouls. — Oui, répond le moribond, mais rendez-le-moi. »

A. Houssaye, *Les Confessions.*

L'Esprit

des

Célébrités médicales





CHAPITRE VI

POTINS DES GUI PATIN

Le chef de cette famille vipérine écrit à l'un de ses amis :

« Je le dirai à la honte de mon art, si les médecins n'étaient payés que du bien qu'ils font eux-mêmes, ils n'en gagneraient pas tant, mais nous profitons de l'entêtement des femmes, de la faiblesse des hommes malades et de la crédulité de tout le monde. »



Le même satirique ose dire de Van Helmont :

« C'était un méchant pendard flamand qui est mort enragé depuis quelques mois. Il n'a jamais rien fait qui vaille: j'ai vu tout ce qu'il a fait. Cet homme ne méditait qu'une médecine toute de secrets chimiques et empiriques, et pour la renverser plus vite, il s'inscrivait fort contre la saignée, faute de laquelle pourtant il est mort phrénétique. »

La postérité, moins injuste, a cassé ce jugement de G. Patin, en plaçant Van Helmont au rang des hommes de génie.



Le fougueux doyen de la Faculté de Médecine avait, en thérapeutique, une préférence marquée pour la saignée, le sirop de roses pâles, le séné et la tisane de son. On l'avait, pour cela, surnommé le docteur trois S. C'est à cette particularité que Renaudot (1) fait allusion, dans l'épigramme suivante, publiée par la *Gazette :*

Nos docteurs de la Faculté,
Aux malades parfois s'ils rendent la santé,
Ont besoin de l'apothicaire ;
Mais Patin s'en dispense et, plein de dignité,
Avec trois S les enterre.

Guy Patin se vengea, en obtenant du Parlement un arrêt qui défendait à Théophraste Renaudot « d'exercer ci-après la médecine, ni faire aucune conférence ou consultation, ni assemblée dans le bureau d'adresses, ou autres lieux de cette ville et faubourgs de Paris, à peine de cinq cents livres d'amende. »

En sortant du tribunal, Guy Patin s'écria : « Cet infâme gazetier était entré à l'audience avec un nez camus, il en sort avec un pied de nez ! »

Asclépiade disait que le devoir d'un médecin est de guérir d'une manière *prompte*, *sûre* et *agréable*. — Les nôtres, dit Patin, en rapportant ces paroles, vous

(1) Le fondateur de la presse périodique, des consultations gratuites et des prêts sur gages.

envoient en l'autre monde, *sûrement* et *promptement*. — Quelle différence entre les médecins! (*Patiniana*, p. 80).



Guy Patin, dans son horreur de la médecine, qu'il appelle l'*art de deviner*, va jusqu'à proscrire l'usage des eaux minérales :

« Elles sont plus célèbres que salubres, dit-il ; je m'en tiens à l'expérience journalière, comme aussi à l'autorité d'Hippocrate, d'Aristote, de Galien, qui les ont improuvées. Pline les appelait une amusette pour occuper les convalescents » (*Lettres*).



Son second fils, Charles Patin, étant à Bâle, logé chez un médecin de ses amis, dont le fils étudiait la médecine, interrogea ce jeune homme sur cette science et lui demanda, entre autres choses, en combien de parties se divise la médecine. Le jeune homme répondit, selon le sentiment commun, que c'était en quatre parties : la Physiologie, la Pathologie, la Séméiologie et la Thérapeutique. — Il y en a une cinquième, reprit Patin et c'est même la principale, je veux dire la Charlatanerie, et quiconque ne la possède pas à fond est indigne de porter le titre de médecin.



Dans un voyage à Salzbourg, le même Charles Patin, digne fils de son père, paraît fort surpris de trouver, dans la cathédrale, la sépulture de Théophraste Renaudot, fort estimé en Allemagne et que

son père traitait de « singe de la médecine et de fausse monnoye de notre profession. »

« Il faut, dit Sainte-Beuve, lire la correspondance du célèbre satirique, pour comprendre jusqu'à quel point une querelle de boutique peut aveugler un homme d'esprit. » On trouverait, en effet, difficilement un autre exemple d'animosité pareille à celle que nourrissait Gui Patin à l'égard de Renaudot.

La langue française ne lui fournit pas de mots assez forts, pour exprimer sa haine contre Théophraste ou plutôt *Cacophraste* Renaudot, ce fripon, ce « nez pourri de gazetier, de tous les bipèdes le plus méchant, et le plus menteur et le plus médisant ».

Ces gentillesses sont généralement dites moitié en latin, moitié en français. Nous en donnons ci-après un spécimen.

LE NEZ POVRRY DE THEOPHRASTE RENAVDOT

GRAND GAZETTIER DE FRANCE, ET ESPION DE MAZARIN:

Appellé dans les Chroniques *Nebulo hebdomadarius, de patria Diabolorum.*

AVEC SA VIE INFAME ET BOVQVINE, *recompensée d'une Verole Europienne, ses Vsures; la decadance de ses Monts-de-pieté, & la ruine de tous ses fourneaux & alambics (excepté celle de sa Conference, restablie depuis quinze jours) par la perte de son Procez contre les Docteurs de la Faculté de Medecine de Paris.*

RONDEAU

C'est pour son Nez, il luy faut des Bureaux,
Pour attraper par cent moyens nouveaux
Des Carolus, incaguant la Police ;
L'on y hardoit Office et Benefice,
L'on y voyoit toutes gens à monceaux,
Samaritains, Juifs, garces, maquereaux ;
L'on y portoit et bagues et joyaux,
Pour assouvir son infame avarice
C'est pour son Nez.

Qu'il fit beau voir ces Pieux animaux (1)
Entrer en lice et courir par troupeaux,
Pour soutenir la bande Curatrice :
Mais tout d'un coup, ma foy Dame Justice
Jetta par bas alambics et fourneaux :
C'est pour son Nez.



AUTRE RONDEAU

Sur le mesme sujet

Un pied de Nez serviroit davantage
A ce Fripier, Docteur du bas étage,
Pour fleurer tout, du Matin jusqu'au Soir ;
Et toutefois on diroit à le voir,
Que c'est un Dieu, de la Chinoise plage :
Mais qu'ai-je dit ? c'est plutost un fromage,
Où sans respect la mite a fait ravage ;
Pour se sentir, il ne faut point avoir
Un pied de Nez.

Le fin Camus touché de ce langage,
Met aussi-tost un remede en usage,

---

(1) Martin, advocat, intervenant pour ceux de Montpellier, les appella *animaux charitables*.

Où d'Esculape il ressent le pouvoir :
Car s'y frottant, il s'est vu recevoir
En plein Senat, tout le long du visage,
Un pied de Nez.



QUATRAIN

Extrait de la 22e Centurie de Michel Nostradamus, Poëte, Mathématicien, et Medecin Provençal, prédisant la perte du procez du Gazetier, soy disant Medecin de Montpellier, contre les Medecins de Paris, par un Arrest solennel prononcé en robbes rouges, apres cinq Audiences, par Mr Messire Matthieu Molé, premier Président, le premier jour de Mars l'an 1644.

Quand le grand Pan (1) quittera l'escarlate,
Pyre (2) venu du costé d'Aquilon (3)
Pensera vaincre en Bataille (4) Esculape (5)
Mais il sera navré par le Talon (6).

---

(1) « Quand sera mort le Cardinal de Richelieu, qui portoit le Gazetier : il est ici comparé à Pan, dieu des Faunes et Satyres, à causes de ses impudiques et sales amours. Le sieur de Priezac, dans son Amant solitaire :

Et vous, Faunes lascifs, Ægi-pans et Sylvains. »

(2) Pour Zopyre, qui avait le nez coupé.

(3) « Païs de malheur, pays à tous les diables, c'est Loudun, pays du Gazetier. »

(4) Advocat du Gazetier.

(5) La Faculté de Médecine de Paris.

(6) « C'est le nom de M. Talon, advocat général, qui a demandé justice à la Cour de la vie et de l'usure du Gazetier, et qui a donné contre luy de véritables et raisonnables conclusions. »

RABELAIS FRANC-FILEUR

Les ennemis du jovial et goguenard curé de Meudont l'ont aceusé d'avoir abandonné son poste de médeein à l'Hôtel-Dieu, lorsque la peste régnait à Lyon et, pour ce motif, il aurait été rayé des eadres de la Faculté.

Même aeeusation fut portée, non sans raison eette fois, contre son eompère MONTAIGNE, qui était maire de Bordeaux et quitta la ville envahie par le fléau ; mais l'auteur des *Essais* était un « froussard » de la plus belle eau : témoins les nombreux *ex-voto* qu'il dédia à toutes les madones italiennes, réputées pour le délivrer de ses coliques néphrétiques.

Quant au « grand poète en prose », eomme l'appelle Sainte-Beuve, Jules Tronbat(1) a démontré la fausseté de l'aecusation. Rabelais ne brillait eertes pas par l'assiduité à son serviee médical : il avait l'esprit trop vagabond pour ne pas l'abandonner plus d'une fois. En 1535, il quitte Lyon, sans prévenir la munieipalité, se rend à Grenoble et, de là, va visiter l'Italie. Les eonseillers lyonnais eonsidérèrent eette fugue à l'Anglaise eomme un congé avant la lettre de démission et pourvurent à son remplacement : Pierre du Castel fut élu, avec alloeation de trente livres tournois, au lieu de quarante que touehait son prédéeesseur ; ee fut tout bénéfiee pour la eité.

La ville de Lyon possède eneore, dans ses Aetes Consulaires, les proeès-verbaux des trois séances où

(1) *La République du Midi.*

la question du remplacement de « Maître Rabelaise » (1) fut discutée.

Que si, en 1535, Lyon raya Rabelais de la liste de ses médecins, le 14 juin 1876, Montpellier décida, par la voix de son conseil municipal, de donner son nom à l'une des rues de la ville. C'était une spirituelle protestation contre la menace suspendue sur la cité Montpelliéraine de perdre sa Faculté de médecine.

Rappelons une des vieilles coutumes de cette Faculté. Il était d'usage de faire endosser à un candidat en médecine, le jour de sa réception au doctorat, la robe de Rabelais. C'est pour se moquer de cette niaiserie pédantesque, que Piron adressa cette épigramme à la ville de Montpellier :

Secourable mont des pucelles,
Puissiez-vous longtemps prospérer ;
Puissent de vos plantes nouvelles
Les vertus toujours opérer,
Et ne jamais dégénérer,
Comme la robe mémorable
Qui fut un harnais honorable,
Tant que Rabelais l'eut sur lui,
Mais qui, par un sort déplorable,
N'est plus qu'un bât d'âne aujourd'hui.

---

(1) L'*e* muet qui termine le nom de Rabelais dans plusieurs endroits indique la prononciation du XVIe siècle : *Rabelaise*. Les Méridionaux avaient déjà l'habitude de faire sonner l'*s* final. On connaît le dialogue plaisant de deux Languedociens : « Faites-vous toujours des vers*se*. — Oui, j'en fais*se*. »

FACÉTIE RAISONNABLE

Le cardinal du Bellay, dont Rabelais était médecin, étant malade d'une humeur hypocondriaque, il fut avisé, par la docte conférence des docteurs, qu'il fallait faire à Monseigneur une décoction apéritive. Rabelais sort, laisse ces messieurs caqueter, et fait mettre au milieu de la cour un trépied sur un grand feu, un chaudron dessus plein d'eau, où il mit le plus de clefs qu'il put trouver, et remuait les clefs de toutes ses forces, avec un bâton.

Les docteurs descendus, voyant cet appareil, s'enquêtèrent du motif qui le faisait se donner tant de mouvement. — « J'accomplis votre ordonnance, messieurs, leur dit-il, d'autant plus que rien n'est si *apéritif* que les clefs, et si vous n'êtes pas contents, j'enverrai quérir à l'arsenal quelques pièces de canon ; ce sera pour la dernière ouverture. »



AUTRE MALICE DE RABELAIS

Un autre jour, Rabelais assistait au dîner de du Bellay, comme conseiller. On servit une caille rôtie, sur laquelle l'Éminence allait se précipiter ; mais le médecin, frappant sur le bord du plat du bout d'une baguette : *Durissimæ digestionis* (d'une digestion très difficile), dit-il.

Le cardinal qui aimait sa santé, et qui avait pleine foi aux assertions de son médecin, fit promptement enlever le plat. Rabelais se le fit ensuite servir ; alors

le prélat : — Comment, Rabelais, vous m'avez dit que la caille est d'une digestion très difficile, et vous en mangez ?

— Pardon, monseigneur, je n'ai nullement parlé de la caille, mais du plat sur lequel j'ai frappé.



LE PREMIER DISPENSAIRE FONDÉ EN ANGLETERRE

Le docteur Samuel GARTH, médecin de Georges Ier, fonda, à Londres, en 1688, le premier *Dispensaire ;* il fut en butte aux attaques des Médecins et des Apothicaires, auxquels son entreprise philanthropique portait ombrage et surtout préjudice. Au cours de cette querelle, Garth couvrit ses ennemis de ridicule dans un poème épique en cinq chants, *The Dispensary*, que Voltaire apprécie de la sorte :

« Son poème est moins dans le style burlesque que dans celui du *Lutrin* de Boileau ; on y trouve beaucoup plus d'imagination, de variété, de naïveté, etc., que dans le *Lutrin* et, ce qui est étonnant, c'est qu'une profonde érudition y est embellie par la finesse et par les grâces. Il commence à peu près ainsi :

Muse, raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londres et des apothicaires.
Contre le genre humain si longtemps réunis,
Quel Dieu pour nous sauver les rendit ennemis ?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades ?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La seringue en canon, la pilule en boulet ?
Ils connurent la gloire ; acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie, et nous laissaient la nôtre. »

En réalité, ces vers, pétillants de verve, sont imaginés par l'ermite de Ferney — « l'hypocondre », — comme il s'appelle lui-même, qui proclame, quand il n'a pas besoin de son « Esculape-Tronchin », qu' « on vit et meurt très bien sans les médecins » et qu' « il faut avoir du régime (1) et ne pas croire aux médecins ». Mais cette prétendue traduction peut servir de prologue à ce petit poème, dont il indique le ton, l'esprit et le manque de goût.

De crainte d'être traité de *tradittore*, nous nous garderons de traduire, ni même d'analyser sommairement cette fiction satirique : les plaisanteries mordantes de Garth à l'adresse de ses confrères — caricaturés sous les pseudonymes de Mirmillo le bourreau, Horoscope le charlatan, Querpo le bigot, Carus le flatteur, etc. — perdraient toute leur saveur. Nous nous contenterons de reproduire trois, sur six, des gravures qui illustrent ce curieux opuscule.

Le Frontispice (fig. 55) nous montre Hygie, qui indique le nouveau Dispensaire aux miséreux, couchés sur leur grabat, tandis que la déesse de la Santé tient en respect le bataillon des Médecins et Apothicaires révoltés, commandé par l'Envie.

A la gravure suivante (fig. 56), nous voyons le dieu

(1) Dans une lettre adressée, de Londres, à M. Thieriot, le 27 mai 1727, Voltaire préconise un appareil hydraulique, ingénieux et hygiénique — le précurseur de l'énéma — pour assurer la liberté du ventre et, par suite, celle de l'esprit : « ... Il faut que vous sachiez, mon cher, qu'on a, en Angleterre, une machine pour prendre un lavement, qui est un chef-d'œuvre de l'art, car vous pouvez la mettre dans votre gousset et en faire usage quand et partout où il vous plait. Si jamais j'ai le plaisir de vous revoir, soyez sûr que vous aurez une demi-douzaine de ces instruments délicieux ».



Fig. 55.

de la Paresse, dont le délicieux farniente, qu'il goûte sous les lambris de la Faculté, est troublé par l'installation du Dispensaire. Il donne l'ordre à son Génie d'aller à la recherche de l'Envie et de la tenir au courant du complot tramé contre son repos, par les « homicides » de Warwick-Lane.

L'Envie accourt et entraîne les dissidents au combat contre leurs nombreux adversaires. La lutte s'engage, furieuse de part et d'autre (fig. 57) ; mais bientôt Hygie apparaît au milieu de la mêlée et rétablit la concorde : « Atticus — Garth sans doute — vous enseignera à soulager les pauvres ! »



LE DINER DE LA DOMINICALE, CHEZ LOUIS LE CHIRURGIEN (XVIIIe SIÈCLE).

Octave Uzanne (1) a raconté en ces termes comment Louis, le célèbre chirurgien du XVIIIe siècle, aussi connu par son talent que par la cordialité de ses réceptions et la splendeur de ses largesses, avait fondé chez lui le dîner de la *Dominicale*, qui succéda au *Nouveau Caveau*, successeur lui-même du premier Caveau, créé par le... boulevardier Crébillon fils !

« Dans cette bruyante société chansonnière, dit Uzanne, on dérogea à la loi qu'on s'était faite précédemment de ne point y admettre de femmes. Sophie Arnould y pénétra, apportant avec elle cet esprit

(1) O. Uzanne, *Notice sur la vie et les œuvres de Crébillon fils* (p. XLVII) ; préface des *Contes dialogués*, de Crébillon fils. Paris, A. Quantin, 1879.

prompt à la riposte, cette légèreté de parole et cette séduction de femme à caprice, si bien faite pour exciter les convives et stimuler les saillies, bons mots et quolibets. Vadé et Barré s'étaient fait recevoir membres de ce club enchanté, et la Sophie prêtait le concours de sa voix charmante aux chansons nouvellement écloses qui s'y produisaient. »

La *Dominicale* survécut à Crébillon, mais disparut à la Révolution.

A ce propos, il serait intéressant de rechercher quels furent les rapports de Sophie Arnould et de Louis. Qui pourra nous l'écrire, car les de Goncourt (1) sont morts.

D'après Robert Douglas, qui a publié après eux une étude sur Sophie Arnould (2), et qui a reproduit à peu près dans les mêmes termes ce qu'ont dit les frères de Goncourt (*loc. cit.*, p. 61) et Uzanne, sur la présence de la célèbre cantatrice au dîner dominical (3), Sophie Arnould ne s'était peut-être jamais autant réjouie de la perte de sa réputation que lorsqu'elle se trouvait à la table de l'éminent médecin. Bien que tous les convives fussent de bonne compagnie au point de vue social, il n'est pas douteux qu'une femme respectable ne se serait pas souciée d'obtenir le privilège qui ravit Sophie Arnould. Mais, si l'on en juge par cer-

(1) On sait que les de Goncourt ont publié une étude sur *Sophie Arnould d'après sa correspondance et ses mémoires inédits*. Paris, 1857, 1877, 1885.

(2) Robert Douglas, *Sophie Arnould*. Traduction française par Ch. Grolleau. Paris, 1898.

(3) Louis habitait rue des Cordeliers, aux Ecoles de Chirurgie (*Almanach royal*), et c'est là évidemment qu'avait lieu le *dîner dominical*.

tains de ses bons mots (1), qu'il serait difficile de reproduire, il est à peu près certain qu'aucun personnage de cette société n'eût songé à rougir en entendant quelque plaisanterie trop libre ou quelque chanson trop risquée.

Gaz. médicale de Paris.



PRUDENCE DE SENAC

Le maréchal de Saxe ayant eu une maladie grave, en avait été guéri par le médecin SENAC, qui, dans le commencement de sa convalescence, le suivait partout. Un jour qu'au siège d'une ville, le maréchal voulut aller reconnaître quelques ouvrages, il fit avancer jusqu'à demi-portée de canon son carrosse, dans lequel était le bon médecin. Il en descend, monte à cheval, et dit à Senac : « Attendez-moi là, docteur,

(1) En voici quelques-uns relatifs à des médecins, que nous avons relevés dans *Arnoldiana ou Sophie Arnould et ses contemporains* [par A. DEVILLE]. (Un exemplaire de cet ouvrage a été annoté par le Dr Millin) :

Le Dr LÉGER, médecin renommé parmi les vierges de l'Opéra, s'étonnait que les femmes galantes donnaient plus d'amour qu'elles n'en recevaient. « C'est comme les bons médecins qui ne prennent jamais de médecine », dit-elle.

A. Guilbert de Préval, médecin, dissertant sur les avantages de son art : « Mon cher Docteur, dit-elle, quand je vous vois traiter un malade, il me semble voir un enfant qui mouche une chandelle ».

Le Dr BARTHEZ disait un soir au foyer de l'Opéra que la goutte était la seule maladie qui donne de la considération dans le monde. « Je le crois bien, dit-elle, c'est la croix de Saint-Louis de la galanterie. »

je serai bientôt de retour. — Mais, Monseigneur, lui dit Senac, et le canon ? Les artilleurs vont prendre



Fig. 56.

pour but votre carrosse, et moi qui serai dedans. — Eh bien, levez les glaces, lui répondit le maréchal ; » et il part. Senac partit aussi, c'est-à-dire qu'il n'eut rien de plus pressé que de quitter la voiture et de s'enfuir à la queue de la tranchée.



ORIGINE DU NOM DE TROUSSEAU

Trousseau fut un jour curieux de savoir d'où lui venait son nom, quelle était son origine, sa signification, son étymologie. Il s'adressa, dans ce but, à l'érudit docteur Chereau, bibliothécaire de la Faculté, qui, à en juger par la réponse que lui fit Trousseau, dut donner toute satisfaction à ce dernier. Voici la lettre du savant professeur :

Samedi, 6 janvier 1866.

« Mon cher ami,

« J'ai reçu votre petite lettre, si bien *troussée*. Il est bien clair que, lors de l'affranchissement des serfs au moyen âge, un de mes aïeux a dû être chargé par le seigneur de *détrousser* les pauvres paysans, pour composer le *trousseau* de la fille qu'il avait à marier, exactement comme nos excellents rois *détroussaient* nobles et vilains, quand ils voulaient faire le *trousseau* des princesses qu'ils destinaient à quelque couronne.

La *trousse* médicale, cette boîte de petits instruments, dérive encore du *trossa* dont vous me parlez, et si quand on *trousse* une dinde, c'est habituellement

pour arranger et lier ensemble les pattes et les ailes, je ne suis pas sûr que ce soit avec la même intention que l'on *trousse* quelquefois autre chose.

Tout à vous,

TROUSSEAU. »

N'est-ce pas d'esprit charmant ?



LE MEILLEUR CHIRURGIEN

Dans une épître adressée à un chirurgien par HABICOT, celui-ci raconte la conversation qu'il eut devant la reine-mère avec la duchesse de Nemours. Cette dame lui demanda un jour quel était le meilleur chirurgien de Paris. La question était embarrassante. Habicot y répondit avec esprit, en disant qu'il n'y en avait qu'un, savoir celui qu'on affectionnait.



LE POMPIER MÉDECIN

Le Dr HELLIS n'échappa pas à l'ordinaire hostilité des confrères malveillants. A une certaine époque, quelques-uns de ces derniers avaient excité contre lui les élèves de son hôpital, qui l'accueillaient non seulement sans faveur, mais encore avec des épithètes injurieuses. Un jour que ces jeunes gens, le voyant arriver, s'étaient mis irrévérencieusement à crier : « Voilà le pompier ! » — « Oui, oui, répliqua-

t-il aussitôt, un vrai pompier, car lorsque je suis au milieu de vous, j'ai surtout des seaux (sots) autour de moi ! » Les élèves se mirent à rire et tout fut dit ; l'épithète tomba et aussi la malveillance qu'on lui avait jusque-là témoignée.



INVIDIA MEDICORUM

M. de Lamure, rapportait quelqu'un au médecin Barthez, dit assez ouvertement qu'il ne croit pas à la médecine.

— « Parbleu ! répliqua Barthez, il a fort raison s'il parle de la sienne. »

A son tour, Bouvard disait de Barthez : « C'est un excellent professeur, c'est un homme universel, qui sait le droit, la physique, la mathématique, et même la médecine. »



TRAITEMENT MORAL

Marc-Antoine Petit (de Lyon) avait opéré de la pierre M. André (de Dijon), et depuis deux heures le sang coulait encore, avec une abondance alarmante. « C'en est fait de moi, dit celui-ci, je perds tout mon sang. — Vous en perdez si peu, répliqua l'habile chirurgien, que vous serez saigné dans une heure. » Ce n'était pas assurément son intention : il partageait les inquiétudes du malade ; mais l'idée imprévue d'une saignée, entièrement opposée à une hémorra-

gie, en lui prouvant que celle-ci était légère, rassura son esprit alarmé. Le sang ne tarda point à s'arrêter et M. André fut sauvé.



HEUREUX EFFET DE LA PUDEUR

Quand Laennec eut découvert l'auscultation — la clef de la pathologie thoracique — il se trouva des docteurs Tartuffes pour protester, au nom de la morale, contre l'impudicité de cette méthode de diagnostic, qui obligeait le médecin à appliquer son oreille sur la poitrine de ses clientes. *Proh pudor !* Ces mesquines querelles, suscitées surtout par la routine, sous le couvert de la pudicité, amenèrent Laennec à inventer son instrument. Lui-même finit par partager les scrupules, plus ou moins sincères, de ses critiques. Il raconte, dans son *Traité de l'auscultation médiate*, la genèse de son invention :

« Je fus consulté, en 1816, pour une jeune personne, qui présentait des symptômes généraux de maladie du cœur et chez laquelle l'application de la main et la percussion donnaient peu de résultats, à raison de l'embonpoint. L'âge et le sexe de la malade m'interdisant l'auscultation directe, je vins à me rappeler un phénomène d'acoustique fort connu. Si l'on applique l'oreille à l'extrémité d'une poutre, on entend distinctement un coup d'épingle donné à l'autre bout. J'imaginai que l'on pouvait peut-être tirer parti dans le cas dont il s'agissait de cette propriété des corps. Je pris un cahier de papier, j'en formai un rouleau for-

tement serré dont j'appliquai une extrémité sur la région précordiale et posant l'oreille à l'autre bout, je fus aussi surpris que satisfait d'entendre les battements du cœur d'une manière beaucoup plus nette et plus distincte que je ne l'avais jamais fait par l'application immédiate de l'oreille (1). »

Un cylindre de bois de un pied de long fut substitué au rouleau de papier et reçut le nom barbare de *stéthoscope.*

Ainsi Laennec n'hésitait pas à « appliquer la main » sur la poitrine opulente de cette jeune cliente — cela se conçoit de reste — mais il refusait d'y accoler son oreille. Explique qui pourra ce *distinguo* de la pudeur. Quant aux amis du progrès, ils ne peuvent que s'en féliciter : en effet, grâce à cet excès de délicatesse, la science médicale s'est enrichie d'une de ses plus précieuses découvertes, et, pour être complètement équitable, n'oublions pas de signaler cette invention, comme un nouvel exemple de l'influence des seins dans l'Histoire.



LES CHIENS A M. ORFILA

Voici une chanson, composée sur les expériences toxicologiques faites, en décembre 1840, par le célèbre toxicologue, pour justifier son rapport dans un procès célèbre. Le sacrifice des chiens dans l'affaire Syveton donne un regain d'actualité à cette vieillerie historique.

(1) Cf. *Histoire de la Médecine*, par L. Barbillion, 1886.



Fig. 57.

Air : *En revenant de Bâle, en Suisse.*

Docteur fanatique,
Les chiens, aux abois,
De votre clinique
Maudissent les lois.

Nom d'un Chien ! aux Parques fatales
Pourquoi prêter votre talent ?
Les boulettes préfectorales
Nous déciment suffisamment.
Docteur, etc.

Cruel ! quel intérêt t'ordonne
Ces effroyables guet-apens ?
Ce chien que ta main empoisonne,
S'il en réchappe, tu le pends.
Docteur, etc.

Ces exécutions sanglantes
Se font avec solennité.
Grands dieux ! que de morts violentes
Sur la place de la Santé (1).
Docteur, etc.

Un époux, plein de gourmandise,
Meurt d'un gâteau plein d'arsenic ;
On nous fait boire la sottise
En nous passant à l'alambic.
Docteur, etc.

Assez de visions cornues
Se sont fait jour dans ce procès,
Et les scalpels et les cornues
Nous en ont fait payer les frais.
Docteur, etc.

C'est une bien drôle de charge ;
Hélas ! nous sommes, bel et bien,

---

(1) Ancien nom de la place de l'École-de-Médecine.

Traités comme monsieur Lafarge,
Que l'on a traité comme un chien.
Docteur, etc.

Afin d'éclairer la justice,
La science a fait grand fracas;
Mais les docteurs entrés en lice
Sont d'accord comme chiens et chats.
Docteur, etc.

Qu'on nous dise pourquoi nous sommes
Traqués comme chiens de chrétiens.
Ah ! si vous avez de grands hommes,
Il est aussi de très grands chiens !
Docteur, etc.

Saint Roch eut un chien vénérable,
C'était du sacré chien tout pur !
Il est au ciel... et nous, sur table,
On nous découpe le fémur.
Docteur, etc.

Munito, vrai puits de science,
Le vaillant chien de Montargis
Sont honorés partout en France...
Mais nous... gare les bistouris !
Docteur, etc.

Des douairières attendries
Vous empoisonnez les vieux jours,
En envoyant aux Gémonies
Les chiens, leurs dernières amours !
Docteur, etc.

Odieux rival d'Esculape
Que tout vrai chien, pour tes méfaits,
Partout après tes mollets jappe ;
Mais, docteur, as-tu des mollets ?
Docteur, etc.

On sait ton goût pour la musique,
Ah ! puisses-tu, dur Orfila,
Dans quelque gamme chromatique
Perdre ton *sol*, ton *ut*, ton *la !*

Docteur fanatique,
Les chiens, aux abois,
De votre clinique
Maudissent les lois.

ENVOI A M. ORFILA

Quand votre haute renommée
Irrite des flots d'envieux,
Qu'importe l'assaut du Pygmée
Au géant qui touche les cieux !

Docteur, le critique,
Réduit aux abois,
De votre clinique
Subira les lois.

Charles F.



RÉPONSE D'UN DOCTEUR (1)

A LA PLAINTE D'UN CHIEN

Même air.

Bon dieu ! dans quel siècle nous sommes !
Les chiens se plaignent de leur sort ;
Ils font chorus avec les hommes,
Et nous accusent de leur mort !
Ennuyeuses bêtes,
Cessez vos discours ;
Vrais chiens que vous êtes,
Vous criez toujours.

Pourquoi donc contre ma science
Vous ameutez-vous, furieux,
Quand j'ajoute à votre existence...
Un trépas des plus glorieux.
Ennuyeuses bêtes, etc.

(1) Jules Lagarde.

N'êtes-vous pas chargés de chaînes
Et sujets aux coups de bâton ?
Je vous épargne bien des peines
En vous envoyant chez Pluton.
Ennuyeuses bêtes, etc.

Femmes nobles ou plébéiennes
Vous causent souvent des regrets ;
En vous attaquant trop aux chiennes,
Il vous en cuit, pauvres roquets !
Ennuyeuses bêtes, etc.

Si chez nous l'espèce canine
Venait à trop se propager,
La nôtre, prise de famine,
N'aurait plus un os à ronger.
Ennuyeuses bêtes, etc.

Je vois partout des coteries :
Eh ! voulez-vous, messieurs les chiens,
Singer par vos criailleries
Les musulmans et les chrétiens ?
Ennuyeuses bêtes, etc.

La Faculté veut, chaque année,
Un certain nombre de décès ;
L'espèce humaine est épargnée
Quand chez vous je prends mes sujets.
Ennuyeuses bêtes, etc.

Par un homme de mon mérite
Si vous vous croyez maltraités,
Déposez une plainte écrite
A la Chambre des députés.
Ennuyeuses bêtes, etc.

Oui, laissez mes mollets tranquilles,
Sur mes talons n'aboyez plus ;
Des envieux, des imbéciles
Nous sommes bien assez mordus...
Ennuyeuses bêtes,
Cessez vos discours ;
Vrais chiens que vous êtes,
Vous criez toujours !

AU DIEU VOLTAIRE

Un jeune médecin vint à Ferney pour voir Voltaire, qui était malade et ne recevait personne. Après avoir dîné avec Mme Denis, le docteur improvisa ce quatrain, qui lui fit bientôt ouvrir la porte de l'égrotant :

Je croyais en ce lieu voir le Dieu du génie,
L'entendre, l'admirer et m'instruire en tout point ;
Mais il est comme Dieu dans son Eucharistie :
On l'adore, on le mange et l'on ne le voit point.



SUR LE PROFESSEUR BAILLON

Baillon se mariait. Au moment de se mettre en route pour la mairie, on s'aperçoit qu'il ne manque que le principal intéressé. Moment d'émoi. Parents et amis se dirigent en toute hâte vers le laboratoire du savant, où ils le trouvent plongé dans la contemplation amoureuse de quelque échantillon de plante rare.

— Il faut vous dépêcher ; on n'attend plus que vous !

— C'est ennuyeux, fait Baillon, si l'on ne peut plus faire de botanique dans ce pays !...



Baillon était la terreur des candidats, dont la timidité alimentait volontiers sa verve caustique et mordante.

Un jeune étudiant, fils d'un richissime financier, passait devant lui son premier examen de doctorat. Sur une question assez simple du professeur, le jeune homme reste coi... comme le commun des candidats :

— Allons, fait le sarcastique examinateur, il faudra faire des économies pour acheter un manuel de botanique.



Une autre fois, c'est un étudiant de 20e année, véritable pilier de brasserie, empestant la nicotine, qui comparaît devant le professeur redouté. Celui-ci lui donne une feuille de tabac à reconnaître. Le candidat reste obstinément muet.

— Voyons, vous faites un usage quotidien de cette plante, vous paraissez même en faire une consommation immodérée.

L'étudiant eut un éclair :

— J'ai trouvé, s'écria-t-il triomphalement, *c'est de l'absinthe !*

DUTAILLY.



ÉPIGRAMME ATTRIBUÉE AU MÉDECIN DE TALLIEN

En 1797, à l'occasion d'une toux, suivie d'hémoptisie, dont il était affecté, on fit courir sur le « proconsul » TALLIEN la pièce suivante :

Tallien dit à son médecin :
Ma foi, je crains fort pour ma vie ;
Je pourrais bien, quelque matin,
Périr de cette hémorrhagie.
— Vous plaisantez, bah ! ce n'est rien,

Dit le docteur avec malice ;
Moi, je trouve que c'est un bien :
De vos humeurs cela purge le vice ;
Et quand on a bu tant de sang,
Entre nous, n'est-ce pas enfant
De s'étonner qu'on en vomisse ?



AU PIED DE LA LETTRE

Un malade était atteint d'une tumeur blanche de l'articulation du genou, qui était pour lui la cause d'une diarrhée incoercible.

Le mal augmentant, et l'amputation du membre étant devenue indispensable, Velpeau la pratiqua ; puis, en vertu de cet axiome qui dit *sublatâ causâ*, etc., l'intestin revint à de meilleurs sentiments et la diarrhée cessa.

Aussi, quelques jours après, le professeur parlant de ce malade, disait à ses élèves :

« Voilà comment, Messieurs, l'amputation d'un membre coupe net une vieille diarrhée. »

« Monsieur, reprit alors un médecin portugais, pour qui toute parole du maître était un oracle, j'ai dans mon pays un malade atteint depuis quinze mois d'une diarrhée contre laquelle j'ai vainement tout essayé. Si je lui coupais une jambe, ça le guérirait peut-être aussi? »

DANGERS DE LA VIE SÉDENTAIRE

Le célèbre chirurgien anglais Astley COOPER, fatigué de son art et possesseur d'une grande fortune, s'était retiré à la campagne dans une terre magnifique. Cinq ou six mois après, il revint à Londres, aussi changé que s'il avait fait une maladie grave et longue.

Aux nombreuses questions que lui adressaient ses amis, qui l'avaient jugé le plus heureux des hommes, il répondit : — Voulez-vous savoir ce que je faisais dans mon parc ? Je regardais successivement tous mes arbres, pour choisir celui auquel je me pendrais.

Il voulut reprendre les occupations de toute sa vie, mais il était trop tard : il ne tarda pas à succomber.



COMMENT LES PHYSIOLOGISTES ONT DÉFINI LE BAISER

Henri GIBBONS, médecin australien, définit ainsi le baiser :

« Un *baiser* est la juxtaposition des muscles orbiculaires de l'orifice buccal à l'état de contraction. »



— Que les poètes me le pardonnent, dit le Dr ONIMUS, *il y a quelque chose de la ventouse dans l'acte du baiser !...*

Celui qui donne un baiser, non seulement cherche instinctivement à produire sur des nerfs périphériques le plus grand nombre d'impressions, mais, en même temps, et peut-être instinctivement aussi, il embrasse les plus sensibles... »

Et maintemant, vous plaît-il de connaître la classification des baisers ?

« Il me semble naturel, dit l'auteur précité, de diviser les baisers en trois catégories bien simples :

Le *baiser cutané*, peau contre peau : le baiser des vieillards ou des enfants qui ne voient dans cet acte qu'une simple formalité, dont ils ne comprennent ni le sens, ni la sensation.

Le *baiser cutané muqueux* : celui dans lequel une muqueuse, celle des lèvres par exemple, est appliquée sur une région cutanée quelconque ; c'est le *mariage de la muqueuse et de la peau.*

Le *baiser muqueux* : où deux muqueuses entrent en contact.

Le baiser cutané est celui de l'indifférence ; le cutano-muqueux, celui de l'amitié ; le muqueux, celui de l'amour. »

Le baiser muqueux, renchérit un autre médecin (1), à la bonne heure, voilà le vrai, l'unique baiser !

« Et savez-vous quelle est la « caractéristique » de ce baiser ? Qu'est-ce qui en fait une chose à part, si appréciée des colombes... et des humains ? C'est le *Réflexe...*

« Des spiritualistes vous parleront d'associations d'idées ; pour moi, j'avoue, en pareil cas, n'avoir guère pensé, et n'ai été éloquent qu'à la façon de Démos-

(1) *Journal de médecine de Paris*, 1887.

thène. Le *Réflexe,* vous dis-je, le *Réflexe*, *tout le baiser est là !* »

Ah ! qu'en termes galants !...



Nos lecteurs se souviennent de l'étrange délibération prise il y a quelque dix ans par le conseil sanitaire d'Orange (New-Jersey), qui déclara sentencieusement le baiser contraire aux lois de l'hygiène.

Les « autorités médicales » anglaises furent interwievées sur ce point spécial. Nous leur devons quelques réponses originales.

Après MM. Normann Kerr et sir Richardson, qui pensent que le « baiser durera autant que le monde », le docteur Bridger affirme que, « dans l'acte du *baiser*, nous ne rencontrons que des microbes bienfaisants » et que « les avantages du baiser l'emportent de beaucoup sur le risque infinitésimal qu'il peut faire courir, car il nous munit de microbes utiles à la digestion ».

Le baiser digestif ! Voyez-vous la maîtresse de maison, à la fin du dîner, distribuant des embrassades en guise de liqueur de dessert ?



FINESSE DE DIAGNOSTIC

Un jour Corvisart se trouvait aux bains Vigier. Il entend tousser dans la baignoire séparée de la sienne par une cloison, et, à la récidive, il croit reconnaître que cette toux indique un principe d'affection pulmonique. En sortant, les deux voisins se rencontrent ;

le médecin voit un homme de près de six pieds et fort à proportion.

Il l'aborde et lui dit :

« Monsieur, je suis médecin ; s'il m'est permis de vous donner un conseil, prenez garde à votre toux ; cela ne paraît rien, et pourtant elle est d'une mauvaise nature. Il faut éviter de vous baigner.

— Ah ! Monsieur, j'en serais bien fâché, lui répond le colosse, le bain me fait le plus grand bien, je me porte à merveille. »

Et, en s'en allant, il disait probablement :

« Voilà un médecin sans pratiques qui ne serait pas fâché de s'en procurer. »

Quelques mois après, au retour de la belle saison, le docteur se retrouve aux mêmes bains et se rappelle le tousseur. Comme sa taille le rendait remarquable, il en demande des nouvelles au garçon :

« Ah ! monsieur un tel ? Nous avons su qu'il était mort la semaine dernière ; c'était un de nos habitués.

— Il est mort ? reprend le docteur ; mais de quoi ?

— On nous a dit d'une maladie de poitrine ; il avait les poumons gâtés.

— Eh bien ! voilà de ces choses qui font plaisir ! » s'écria Corvisart. Et il se retira radieux.

Cette anecdote en rappelle une autre, dont le héros est le célèbre docteur M***. Celui-ci était comme l'almanach de Liège : il lançait des prophéties, qui ne se réalisaient pas toujours. Une fois, cependant, il tomba juste : il avait prédit la peste et le fléau survint. Comme il s'en montrait fort réjoui : « Vous avez beau dire, répliqua-t-il à ceux qui s'en étonnaient, on est bien aise de ne pas s'être trompé. »

MALBROUGH, FUYANT DEVANT LE LAVEMENT

La duchesse de Marlborough priait son mari de prendre médecine. Le glorieux général faisait la grimace.

— « Ah ! s'écria la duchesse, avec cette chaleur qui lui était habituelle, que je sois pendue, si cela ne vous fait pas du bien ! »

— Allons, milord, dit froidement le Dr Carth, avalez : d'une façon ou de l'autre, vous y gagnerez.



TRAIT QUI DÉPASSE LE BUT

Malgaigne venait de prendre part à je ne sais plus quel concours de la Faculté et y avait fait une leçon brillante et très applaudie. Le soir, sur la table où se réunissaient d'habitude ses amis, ceux-ci trouvèrent, sur un petit carré de papier, le quatrain épigrammatique suivant (de Lenoir) :

Dans sa leçon, que si fort vous prônez,
Qu'a dit Malgaigne à son docte auditoire ?
Parla-t-il de pratique, ou de dogme, ou d'histoire ?
— Non, mon cher, il parla du nez.

Malgaigne, ce soir-là, arriva l'un des premiers et lut l'un des premiers ce fatal quatrain. Il fit une grimace horrible, se remit bientôt, prit sa demi-tasse, comme si de rien n'était. Mais ni le lendemain, ni les

jours suivants, ni plus jamais, on ne le revit chez Procope.



DIPLOMATE QUI TROUVE SON MAITRE

— Vous croyez donc valoir beaucoup? disait le prince de Talleyrand à Barthez.

— Très peu, quand je me considère, répondit Barthez; beaucoup, quand je me compare.



SIGNATURE ÉLOQUENTE

Un ami de François Pousse(1), médecin de la Faculté de Paris, vint un jour le consulter, sur l'espèce d'inquiétude qu'il avait de ce qu'il ne pouvait avoir d'enfant. Il croyait que cela pouvait être attribué à ce que sa femme était mal conformée. Pousse, après l'avoir bien écouté, bien questionné, le congédia avec cette ordonnance :

« Ta femme est très bien conformée. — Pousse. »



Est-ce le fils ou un hononyme de ce médecin qui était directeur d'une importante Maison d'accouchement à Pantin, rue de la Villette-Saint-Denis, n° 32? « 50 fr. pour l'accouchement et les neuf jours », dit

(1) Enterré à Saint-Eustache, le 18 février 1762.

une affiche suggestive. Quoi qu'il en soit, pour un accoucheur, le nom de Pousse était du meilleur augure. Les dames pensionnaires, entre autres distractions, avaient à leur disposition une salle de billard, pour continuer leurs carambolages et une pièce d'eau (de l'Amnios), où elles pouvaient « pêcher » à leur aise, sans compter les kiosques retirés, les grottes sombres, propices aux rêveries et à la récidive.



CHIRURGIE ET SERRURERIE

Chacun a sa marotte en ce monde : Ingres se croyait un excellent violoniste ; Théophile Gautier, un grand peintre ; Victor Hugo, un peintre de décors, etc.

Velpeau, lui, se faisait gloire, tout comme Louis XVI, d'être un habile serrurier.

Un jour qu'il venait d'achever une opération très difficultueuse, il traversait, pour sortir, l'antichambre de l'appartement de son client. Tout à coup, il s'arrête, et se tournant vers le docteur Magne, qui l'accompagnait ce jour-là : « Comment feriez-vous, lui dit-il, pour sortir d'ici ? Cette antichambre a cinq portes pareilles. Savez-vous laquelle conduit au dehors ? » Notre confrère, tout interloqué, ne savait que répondre à une semblable question.

— Eh ! bien, s'écria triomphalement Velpeau, c'est celle-ci — parce que c'est la seule dont la serrure soit en dedans.

Et le grand chirurgien sortit, plus fier de cette leçon de serrurerie que de l'opération qu'il venait de brillamment réussir.



LEÇON DE CHOSES

Nélaton fut un jour mandé près d'un grand financier. Il accourut avec sa trousse et trouva un client qui avait toutes les apparences d'une santé excellente. Étonné, il demanda de quelle opération il s'agissait. Le client se déchaussa tranquillement et tendit son pied au chirurgien, en lui disant : J'ai là un cor qui me fait beaucoup souffrir, je n'ai confiance qu'en vous, et je veux que ce soit vous qui me l'enleviez.

Nélaton fit la grimace, mais ne jugea pas à propos de relever tout de suite l'inconvenance du procédé ; sans mot dire, il étendit une serviette sur ses genoux et extirpa le cor. Seulement, à peine rentré chez lui, il adressa à son client une note d'honoraires ainsi conçue :

« *Pour une opération chirurgicale... 6.000 francs.* »

Ce fut au tour du financier de faire la grimace ; il essaya de discuter, mais Nélaton lui fit comprendre qu'un chirurgien n'était pas un pédicure, et qu'au surplus, si l'opération ne valait pas 6.000 fr., la leçon les valait bien. Il eut tous les rieurs pour lui, et le gros financier dut s'exécuter.

L. Thuillier.



CALEMBOUR DE VELPEAU

Velpeau avait la passion des jeux de mots ; il introduisait les siens partout et en toutes circonstances.

Un correspondant de l'Académie lisait, un jour, un mémoire à cette tribune. Dans ce travail, l'auteur invoquait le témoignage de ceux qu'il appelait les maréchaux de la médecine. Comme on le pense bien, le nom de Velpeau ne fut pas oublié. « Il paraît, dit-il en se penchant vers son voisin, que je finis comme j'ai commencé. »

Il lui arrivait aussi de mettre ses mots en action. « Que pensez-vous, monsieur, du système d'*Epicure?* disait-il un jour, tout en examinant une tumeur pour laquelle on venait le consulter. — Mais je pense qu'il a du bon, répond le consultant surpris. » Velpeau saisit une lancette et pratique rapidement plusieurs mouchetures superficielles. Le patient de se récrier : « J'étais bien sûr que vous vous vantiez », reprit Velpeau, avec ce malin sourire qui lui était habituel.

J. Béclard, *Notices et Portraits.*



AVEU DE MODESTIE

J. Goulin, dans ses *Mémoires littéraires et critiques, pour servir à l'histoire de la médecine* (1775), fait, au vingt-sixième et dernier chapitre, l'aveu de quelques fautes qu'il a commises et rapporte un trait également honorable pour la mémoire de Mareschal et de Morand.

« M. Mareschal, premier chirurgien du roi, fit en 1726 avec le plus heureux succès, en présence de M. Morand, qui était jeune alors, et de plusieurs consultants, l'ouverture d'un abcès au foie à M. le Blanc, ministre de la guerre : j'accompagnois M. Morand,

et j'eus la satisfaction de voir faire cette opération. Dans l'instant où M. Mareschal portoit le bistouri sur la tumeur pour en faire l'ouverture, M. Morand y posa le bout du doigt; M. Mareschal lui fit signe de l'ôter; M. Morand le réappliqua, en regardant fixement M. Mareschal, et lui indiquant des yeux et du doigt que c'était là où il falloit ouvrir, M. Mareschal fit l'incision au lieu marqué, et pénétra dans le foyer de l'abcès.

« Le ministre, parfaitement rétabli, donna un grand repas à sa famille, et y invita MM. Mareschal et Morand. Dans ce cercle, où la joie était peinte sur les visages, le ministre prit M. Mareschal par la main, et dit à ses convives : *Voilà celui à qui je dois la vie.* — « *Vous vous trompez, monseigneur*, répondit M. Mareschal, et en montrant M. Morand, *c'est à ce jeune homme que vous la devez ; car, sans lui, je vous tuais.* »



CHIRURGIENS CAUSTIQUES

Il ne fallait pas mettre à bout la patience de Marchal (de Calvi), car il avait la riposte prompte et le coup de boutoir solide.

Un jour que se présentait chez lui le mari d'une dame qui était morte, en dépit de sa science, celui-ci entreprend de chicaner sur les honoraires et de demander une réduction.

— Un rabais ? lui répond Marchal d'un air narquois, Monsieur désirerait-il prendre un abonnement?

Cette anecdote rappelle le mot de DUPUYTREN, dont on connaît la causticité.

A la suite d'une opération pratiquée par l'habile chirurgien, le marquis de B... avait succombé. Le neveu du marquis héritait, de ce fait, de cent mille livres de rente. Il vint, peu de temps après, rendre visite à Dupuytren, se confondant en remerciements sur les soins donnés par le chirurgien, sa dextérité, etc. Enfin, il prodiguait à tel point les éloges que Dupuytren, impatient, lui dit brusquement :

— Est-ce que vous comptez, par hasard, avoir besoin de moi pour un autre oncle ?



Après une consultation donnée par Antoine DUBOIS, un parent du malade met quinze francs dans la main du célèbre chirurgien. Dubois fait mine de se retirer et, en se retirant, il trébuche contre un meuble.

Les trois pièces de cinq francs roulent par terre. On s'empresse et on les ramasse.

Cependant Dubois a les yeux fixés sur le carreau : — Il en faut encore une. — Mais les voilà bien toutes les trois ? — Non, non, il en faut encore une.

Cette mimique se prolongeant, on finit par comprendre la façon spirituelle et piquante employée par le chirurgien pour se faire honorer convenablement.



CONTRE LES APÉRITIFS

On causait devant TROUSSEAU de toutes ces boissons prétendues apéritives, qui empoisonnent avec

permission de l'autorité. Deux ou trois des causeurs essayèrent de plaider les circonstances atténuantes pour le vermouth, le bitter et *tutti quanti*.

— Et vous, docteur, demanda quelqu'un à Trousseau. Votre avis?

— Mon avis est qu'on ne doit pas s'ouvrir l'appétit avec une fausse clé.

P. VÉRON.



LA TACHE RÉVÉLATRICE

Entre les moyens mis en usage par PORTAL, et qu'il racontait lui-même en riant, en voici un que rapportait Pariset, avec sa mimique expressive.

Il accompagnait un jour son maître chez un grand personnage, dyspeptique, qui, après plusieurs jours de diète, demanda quelque nourriture à son médecin, qui l'accorda. L'essai fut très malheureux, et le malade parla de renoncer à tout traitement. Portal, d'un air méditatif, tâte son pouls : « Monseigneur, lui dit-il, *vous avez mangé un œuf à la coque?* — Quoi ! vous voyez cela à mon pouls? reprit le malade. — Sans doute, dit Portal. L'œuf contient du soufre, du phosphore, une matière albumineuse, que le suc gastrique ne dissout pas. Une tisane de camomille romaine et la poudre d'yeux d'écrevisse vous guériront. »

Le plus stupéfait n'était pas le malade, dont la confiance fut raffermie : c'était Pariset. Arrivé dans le vestibule de l'hôtel :

« Grand homme, dit-il à Portal, je me jette à vos

pieds, vous avez su reconnaître au pouls d'un malade qu'il avait mangé un œuf à la coque !

— *Imbécile*, reprit Portal, *il avait du jaune sur sa chemise.* »



JUSTES REPRÉSAILLES

Le célèbre docteur anglais Abernethy fut appelé un jour à Londres, chez une vieille duchesse, pour donner des soins à un malade de sa maison.

Le docteur se rend aussitôt à l'invitation ; on l'introduit dans un grand salon, et la duchesse lui indique, les larmes aux yeux, un… affreux petit singe, emberlificoté de dentelles et couché sur d'élégants coussins. L'animal paraissait souffrir beaucoup.

Le grand docteur, profondément humilié du rôle de *médecin de singe* que l'on veut lui faire jouer, s'acquitte consciencieusement, *par humanité*, des devoirs de sa profession.

Il tâte silencieusement le pouls du singe, l'examine avec attention, et reconnaît bientôt la nature de sa maladie ; puis, avisant, dans un coin du salon, le petit-fils de la dame, gros baby bizarrement accoutré, qui se vautre sur un tapis, il va vers la duchesse, et lui dit d'un air grave :

— Madame, *vos deux fils* ont une indigestion ; ils n'ont qu'à boire du thé et à faire diète, cela se passera !

Et, saluant profondément la vieille duchesse stupéfaite, le docteur s'en alla, vengé.

Abernethy était bien connu pour son laconisme. Il détestait les longues consultations et les détails inutiles et filandreux. Une dame, connaissant cette particularité, se présente chez lui, pour le consulter sur une grave blessure qu'un chien lui avait faite au bras. Elle entre sans rien dire, découvre la partie blessée, et la place sous les yeux du docteur. Abernethy regarde un instant, puis il dit : « Egratignures ? — Morsure. — Chat ? — Chien. — Aujourd'hui ? — Hier. — Douloureux ? — Non. » Le docteur était si enthousiasmé de la sobriété des réponses de la dame, qu'il l'aurait presque embrassée.



Le même Abernethy n'aimait pas non plus qu'on vînt le déranger la nuit. Une fois qu'il se couchait à une heure du matin de fort mauvaise humeur, parce qu'on était venu le faire lever à minuit, il entendit la sonnette retentir.

— « Qu'y a-t-il ? s'écria-t-il avec colère. — Docteur.... vite ! vite !.. Mon fils vient d'avaler une souris. — Eh bien dites-lui d'avaler un chat et laissez-moi tranquille ! » fit le docteur en se recouchant.



DÉSINTÉRESSEMENT ET MALICE DE BRETONNEAU

Quand on lui demandait ce qu'il fallait mettre dans sa bourse : « Ce que vous voudrez, répondait-il ; la bourse du médecin doit être comme le tronc de l'église, où le riche dépose ce qu'il veut et le pauvre ce qu'il peut. »

M. de Rothschild, dont il avait soigné la famille, ne pouvant lui faire violence et le forcer à accepter des honoraires, garda par devers lui la somme qu'il lui destinait, et en capitalisa très scrupuleusement les intérêts, pour lui en remettre le montant plus tard avec la plus probe exactitude.



Bretonneau était volontiers railleur. C'est lui qui disait à un hypocondriaque, lui offrant le prix d'une consultation : « Non, Monsieur, vous ne me devez rien, je ne reçois que l'argent des malades. »



Un autre jour, à un malade obsédant, qui le fatiguait depuis un instant de ses plaintes, il enjoignit de lui montrer la langue : « Je préfère la voir que l'entendre », lui dit-il avec quelque brutalité.



LARREY, CANDIDAT A L'INSTITUT

Un jour, le comte de Laborde reçut la visite du fameux chirurgien Larrey, qui venait lui demander son suffrage pour l'Institut.

« Que n'êtes-vous arrivé plus tôt ? répond l'académicien ; je me suis engagé. — Eh bien ! ce sera pour une autre fois, dit Larrey, prenant son parti. Mais qu'avez-vous donc ? vous paraissez souffrir ? — Eh, oui ! j'ai là un rhumatisme qui me désole. » Et le bon M. de Laborde montrait son genou enflé. « Bah ! bah!

ce n'est que cela ! Soyez tranquille. Qu'on lui applique le moxa. » On obéit, ou plutôt Larrey lui-même fait l'opération et le laisse dans des douleurs atroces, qui mettent le patient aux abois. Celui-ci jette les hauts cris ; sa femme accourt. « Qu'y a-t-il ? » Il explique l'affaire : « Mais comment, lui dit-elle, vous êtes-vous laissé prendre d'assaut ? — Eh ! que voulez-vous ? je lui avais refusé ma voix ; pouvais-je lui refuser mon genou ?



BOURRU BIENFAISANT

M. Malouin, célèbre médecin de la Faculté de Paris et membre de l'Académie des Sciences, était devenu le médecin à la mode. Il était surtout recherché par les gens de lettres et les savants ; mais il voulait qu'ils ne se permissent aucune observation sur ce qu'il prescrivait. Il exigeait une confiance entière, une soumission aveugle, et il se brouillait avec ses meilleurs amis, lorsqu'il leur arrivait de faire quelque plaisanterie sur la profession de médecin. L'un d'eux, avec lequel il avait rompu pour cette raison, étant tombé dangereusement malade, le docteur se rendit chez lui d'office et lui dit : « Je vous hais, je vous guérirai et je ne vous verrai plus. » Il tint parole sur tous les points.



Une autre fois, un philosophe célèbre l'étant venu remercier au bout de quatre ans, comme guéri par un remède qu'il lui avait indiqué et qu'il avait eu la

patience de pratiquer aussi longtemps, il l'admira et s'écria : « Embrassez-moi ; vous êtes digne d'être malade ! »



LE PERSIFLAGE DE DESGENETTES

Desgenettes, d'humeur peu charitable, aimait beaucoup railler ; il lui arrivait de railler en latin aussi souvent et presque toujours aussi bien qu'en français.

A un examen sur l'hygiène, il demanda à un candidat où commençait la digestion ?

— Dans la bouche, répondit l'élève.

— Non, Monsieur, la digestion commence dans la cuisine.



RAILLEUR RAILLÉ

Le même professeur n'était pas toujours commode aux examens ; aussi les étudiants appréhendaient-ils sa sévérité.

Un jour, on put entendre, dans la salle des actes de la Faculté de médecine, ce singulier dialogue :

— Monsieur, vous avez étudié l'hygiène, puisqu'il s'agit d'un examen d'hygiène.

— Oui, Monsieur.

— Votre interruption n'est ni polie, ni politique. Elle n'est pas polie, car il n'est pas de bon ton d'interrompre quelqu'un qui vous parle ; elle n'est pas politique, car en ne disant rien, vous n'êtes pas

exposé à lâcher une sottise. Retournons maintenant à l'hygiène.

La police sanitaire fait partie de l'hygiène, n'est-ce pas? Or, la police sanitaire exige qu'on ne fasse pas d'ordures dans les rues. Eh! bien, Monsieur, hier, en rentrant chez moi, j'ai rencontré sur ma porte un homme qui faisait une chose fort incongrue. Vous sentez bien de quoi je veux parler. Que feriez-vous, Monsieur, en pareille occurrence?

— Puis-je répondre? demande l'élève sans se troubler.

— Je n'attends que cela.

— Eh! bien, le « cas » me paraîtrait si grave, que je vous appellerais en consultation.

Desgenettes le prit de haut et se fâcha rouge : il « colla » impitoyablement l'élève, mais l'assistance s'amusa franchement de ce trait malicieux. Quant au malheureux candidat, il était interné quelques années plus tard dans un cabanon de Bicêtre, où il expia le tort d'avoir eu, en mainte circonstance, trop d'esprit.



MOREAU ET LOUIS XV

Moreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, est un jour mandé par Louis XV, pour une blessure qu'il s'est faite au pied.

— Ah! çà, dit le Roi, j'espère bien que vous allez me soigner autrement que vos malades d'hôpital?

— Sire, répondit Moreau, j'ai le regret de dire à Votre Majesté qu'il m'est impossible de la soigner autrement.

— Et pourquoi cela?

— Parce que je soigne mes malades d'hôpital comme des rois.



CHIRURGIEN INHUMAIN

Les plaisanteries et la causticité de son esprit furent les principaux éléments de la réputation que le célèbre médecin Radcliff acquit en peu de temps parmi les gens du grand monde et de la cour ; mais elles finirent par le perdre dans l'esprit du Roi (d'Angleterre), Guillaume (III), qui ne lui pardonna pas une saillie au moins déplacée, qu'il se permit un jour à son égard. En effet, ce prince, le consultant sur l'enflure de ses jambes, lui demanda ce qu'il en pensait : « Ma foi, répondit Radcliff, je ne voudrais pas avoir ces jambes-là, quand même vous me donneriez vos trois royaumes (1) ».

Ch. Ravel.



DISTRACTION D'ARTISTE

Le professeur Charcot, d'ordinaire si grave, ne dédaignait pas une légère fumisterie de bon goût. Je me souviens de celle-ci : un matin, à la Salpêtrière, un de ses élèves, depuis longtemps arrivé à tous les titres désirables, et son collègue dans cet hospice, le

(1) Jourdan, *Biogr. méd.*, VI, 531.

prie de venir lui donner son avis sur une malade dont l'examen clinique très compliqué était la source d'interprétations de diagnostic très variées. Charcot arrive, suivi de tout son service, s'asseoit au lit de la malade, attentif et sévère, pendant que le médecin expose magistralement, en une leçon soigneusement préparée, l'état clinique de la malade. Charcot attentif, mais les yeux fixés au fond de la salle, semble absorbé. Quand la leçon du médecin est finie, qu'on se recueille pour écouter la parole du Maître et être enfin fixé sur le fameux diagnostic qui tenait en suspens tous les neuropathologistes de l'Ecole, le Maître se lève et gravement, s'adressant au médecin : « Savez-vous de quelle école est ce tableau... là-bas au-dessus de la porte ?... » Stupéfaction... Tableau — c'est le cas de le dire — et devant le silence du médecin qui fait des signes d'ignorance... Charcot murmure un nom, une date et il... s'éloigne, gravement, suivi de tout son service. Je crois que le diagnostic de la malade est toujours resté en suspens; mais l'Ecole de la peinture avait été diagnostiquée.

Le Correspondant médical.



COUPS D'AIGUILLE

Le célèbre Antoine Petit devait le jour à un tailleur d'Orléans ; et comme il n'était pas aussi bon écrivain que chirurgien habile, jaloux de ses succès, Bouvard disait de lui : que *ses phrases étaient mal cousues, quoique pourtant Petit dût savoir coudre.*

L'ESPRIT D'ALPHONSE GUÉRIN

Il était chauve depuis sa jeunesse, mais chauve à un rare degré. Il savait en rire au besoin.

Un jour qu'il rencontrait son ami Gérôme, le grand artiste, il s'avance, se campe devant lui, en indiquant d'un geste bref les cheveux du peintre qui, drus et rebelles, ont de la peine à ne pas envahir le front... — « Eh quoi ? Monsieur, serait-ce une critique ? »



Pie IX, depuis de longues années, souffrait d'une affection rebelle des jambes, d'ulcères variqueux, peut-être, que ses médecins ordinaires n'avaient pu guérir. Alph. Guérin fut plus heureux. Son malade lui en marqua une reconnaissance profonde ; il le couvrit de titres et de croix : « Vous êtes le plus grand médecin du monde ! » lui dit-il, et Guérin de répondre, d'une voix spirituellement ironique : « Je dois vous croire : Sa Sainteté n'est-elle pas infaillible ? » Et un jour que Guérin l'avait ausculté : — « Je me garderai bien de dire à mes compatriotes que ma tête s'est appuyée sur votre poitrine : je connais mes Bretons, ils me couperaient les oreilles pour s'en faire une relique ! »



MONARQUE, SUJET DE MÉDECIN

Pendant que Louis XV était malade à Metz, un des médecins qui le servaient lui présenta une potion, pour

laquelle il montrait beaucoup de répugnance. Le docteur insistait sur la nécessité de la prendre ; le prince repoussait toujours le vase. Le médecin, désespéré de cette résistance, lui dit courageusement : « Je le veux ! » Cette expression hardie tira le monarque de l'état de stupeur où il était. Il tourna les yeux vers son médecin avec étonnement, et dit : « Vous le voulez ! — Oui, Sire, je le veux ; il faut que je sois votre maître aujourd'hui, pour que vous soyez toujours le nôtre. »

L'orgueilleuse devise d'un prélat moderne, rappelée par F. Helme : *Servus et dominator omnium*, ne s'appliquerait-elle pas mieux au médecin ?



POÈTE ET BIBLIOPHILE

L'auteur de l'*Herbier poétique* et de *Sophocle à l'Odéon*, le docteur Eugène Villemin, aimait les livres, surtout les beaux livres, et ne craignait pas d'y ajouter quelques notes manuscrites, pour en rappeler la provenance. C'est ainsi que, sur un exemplaire des *Erreurs amoureuses*, de Ponthus de Tyard, il rima cette note :

Je suis Ponthus ; Nodier l'humoristique
Me posséda ; Turquety vint après.
Au dieu de Rome il chanta le cantique,
J'ai vu sa mort avec deuil et regret.
Puis, Villemin, de l'Herbier poétique,
Chantre inconnu des prés et des forêts,
M'a recueilli dans sa bibliothèque.
Il aimait le Ronsard, le Sénèque,

Le grand Corneille et Molière. Après lui,
Qui que tu sois, lettré, vers qui je tombe,
Rappelle-toi que nos chants de colombe
Font oublier le chemin de la tombe,
Et qu'un vieux livre en écarte l'ennui (1).

***

PLAIDOIRIE EN CHIFFRES

Le docteur Flamand, garde national, ayant manqué à son service le 5 février, adressa l'épître suivante au conseil de discipline :

Mes manquements, Messieurs, ne sont pas très com 1
Aujourd'hui je demande indulgence pour. 2
Ma mère était malade en la ville de 3
Pour partir à l'instant, j'ai fait le diable à. 4
Vous m'avez, il est vrai, commandé pour le . . . 5
Mais auprès d'un malade il faut être pré 6
Pour appliquer à temps l'onguent et la lan. . . . 7
Dieu merci ! j'ai vaincu la fièvre et la pit. 8
J'ai fait à la malade un estomac tout 9
Vous pardonnerez bien mon zèle, cadé 10
Et pour un fils vos cœurs ne seront pas de br . . 11
Alors je monterai des gardes par. . . . . 12 (aines).

Le conseil de discipline, qui était ce jour-là plus spirituel que de coutume, lui répliqua en ces termes :

Vous fûtes, on le sait, autrefois pour chaque . . 1
Un modèle de zèle, et c'est vraiment hi 2
Qu'il n'en soit plus ainsi ; votre maman de 3

(1) *Dédicaces et lettres autographes*, par Clément-Janin, p. 17-18.

N'est qu'un prétexte ici, dont sans vous mettre en 4
Vous auriez dû parler en termes plus suc 5
En effet, vous vit-on jamais aux exer. 6
Aux gardes ? Non, sans doute, ainsi votre pla . . 7
Ne peut mettre à néant la citation du 8
A l'hôtel Bazancourt vous irez donc le. 9
La cour vous y condamne : là vous irez, san. . . . 10
Méditer à loisir si nous sommes de br 11
Et vous y resterez, Monsieur, jusques au. 12



MOT CRUEL, MAIS EN SITUATION

La place de secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine étant devenue vacante, par la mort d'Etienne Pariset (3 juillet 1847), Hippolyte Royer-Collard, quoique atteint de paraplégie, Renauldin et cinq autres académiciens se portèrent candidats à cette place : M. Frédéric Dubois (d'Amiens) fut nommé, dans la séance du 24 août 1847. « — Pour moi, dit RENAULDIN, je retombe sur mes jambes ; mais Royer-Collard reste sur son c... » (mettons *séant*).

Ch. RAVEL.



RÉPARTIES MACABRES DE MARTINY

Homme d'esprit, habile dans son art, il était quelquefois d'une simplicité étonnante. Un malade, auquel il s'intéressait vivement, et qu'il espérait guérir avec le temps, las de souffrir et de n'éprouver aucun

changement sensible dans son état, lui envoya ses honoraires, et se mit entre les mains d'un autre docteur, qui fut bien moins heureux. Quelques jours après, M. Martiny, piqué d'avoir perdu sa confiance, en demanda des nouvelles à un de ses amis : « Hélas, lui répond-on, il est mort ; j'en reçois la nouvelle à l'instant. — Ah, répliqua-t-il, il est mort ! Cela lui apprendra à changer de médecin. »



Un jour, se promenant avec quelques amis, il vit passer un équipage très brillant, et demanda à qui il appartenait. On lui nomma le comte de N***. « Eh bien, dit-il, vous voyez cet homme-là qui prodigue son bien : il me doit encore, depuis trois ans, la mort de son père. »

Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe *siècle.*



LE CHIRURGIEN ET LE TSAR

Un jour, le chirurgien Seutin, le premier qui appliqua les appareils amovo-inamovibles au traitement des fractures, avait obtenu l'insigne et rare honneur d'aborder S. M. l'empereur de Russie. Le czar était aussi fort que grand et gros ; il s'animait, quand la conversation lui plaisait, et alors sa parole grave et brève se compliquait d'une pantomime plus ou moins dangereuse pour son interlocuteur. — Or, tous deux se vantaient à qui mieux mieux, l'un de casser les membres par mille et centaines de mille, selon son

bon plaisir, et l'autre promettait de les tous guérir, d'après son procédé, *sûr, prompt et commode*, c'est le refrain.

— Moi, disait Nicolas, je tiens et je contiens l'Europe, comme votre bras... — Sire, s'empressa de répondre le chirurgien, en le retirant tout meurtri de cette impériale étreinte, il ne faut pas que la *contention* aille jusqu'à la *compression*.

Le czar daigna sourire à cet à-propos, qui cachait, sous la frivole apparence d'un jeu de mots, une bonne et utile leçon de politique.



Un autre jour, M. Seutin, flânant dans les rues d'Athènes, rencontra une vieille femme montée sur un âne, dont les pieds (j'entends ceux de la vieille femme) étaient grossièrement garrottés. — M. Seutin qui flaire une fracture comme certain pachyderme subodore les truffes, fit tomber, *coram populo*, toutes ces guenilles du rhabillage, et, en l'absence d'amidon, il improvisa son appareil amovo-inamovible, avec un pain réduit en bouillie...



Un autre jour... (permettez, chers lecteurs, nous ne compléterons pas la semaine), notre confrère se fait présenter au roi de Sardaigne. — Approchez, M. Seutin, dit le jeune monarque, je vous connais ; mon médecin m'a parlé de votre habileté, de votre franchise...

— Sire, je n'ai jamais trompé, *surtout* en médecine.

— *Même* en médecine se dirait mieux, ajouta

Charles-Emmanuel, dont la longue moustache en croc put dissimuler le rire méphistophélique.



UNE CONSULTATION DE PAJOT

Un client vient le consulter, parce qu'il a trop d'enfants :

— Docteur, que faut-il faire pour ne plus avoir d'enfants ?

— A cette question, je ne réponds qu'aux maris dont les femmes sont exposées à mourir en accouchant. Pour eux, la formule est simple : *Manger le poisson sans sauce et jamais de contremarque.*

— *Jamais de contremarque*, je ne comprends pas.

— Cher Monsieur, connaissez-vous ces vers de Boileau :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

— Oui, eh bien ?

— C'est clair. La femme est comme l'honneur... Les vieux maris respectent le texte, les jeunes le modifient et disent :

On n'y *doit* plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Voilà mon secret.

Dr Bommier.

PRÉSENCE D'ESPRIT D'UN DENTISTE

En octobre 1901, un dentiste de la rue des Martyrs, le docteur L.-J. Rousseau, directeur général de l'Ecole dentaire française, se promenait avec sa femme, boulevard de Clichy. Un jeune homme s'approche et arrache des mains de Mme Rousseau le réticule qu'elle tenait, et qui contenait 60 francs. Le voleur s'enfuit avant que le docteur eût pu intervenir, mais il l'avait bien dévisagé.

— Je suis sûr de le reconnaître, dit-il.

Or, par un de ces hasards qui dérangent toutes les combinaisons des plus adroits filous, notre jeune voleur, ayant besoin de se faire plomber une dent, arrive, quelques jours après, chez le dentiste, qui le reconnut et le pria poliment de s'asseoir.

— Il faut, dit le docteur Rousseau, après avoir examiné la mâchoire de son client, que je prenne l'empreinte de votre bouche ; c'est une opération très simple.

Lorsque le jeune filou eut la bouche remplie de plâtre, le dentiste lui dit :

— Maintenant, mon ami, il n'y a plus qu'une petite formalité. Soyez sans appréhension, vous n'allez pas tarder à être délivré... Vous avez volé à ma femme un réticule contenant soixante francs : nous allons nous rendre chez le commissaire de police.

Le voleur, épouvanté, se leva et fit de grands gestes, mais voyant que sa bouche restait impitoyablement ouverte, se résigna à suivre M. Rousseau au commissariat de M. Cornette.

Là, il fit signe qu'il voulait écrire et, sur le papier, fit piteusement l'aveu de son vol, demandant humblement pardon et ajoutant qu'il était prêt à rendre l'argent.

M. Rousseau, le jugeant suffisamment puni, retira sa plainte, et, dans le poste même, s'étant fait apporter un marteau et un ciseau à froid, délivra le jeune voleur de son empreinte de plâtre.



A CHARGE DE REVANCHE

Un monsieur, fort bien mis, se présente un jour chez le docteur Vidal, de Cassis, pour subir une petite opération. L'opération faite, le monsieur prend son chapeau et dit au chirurgien stupéfait :

— Docteur, je vous paierais bien, mais ce serait contraire à mes principes, attendu que mon état est de prendre de l'argent et non d'en donner... Je suis voleur.

Maintenant, je vais vous gratifier d'un petit conseil. Vous attachez mal la chaîne de votre montre. Tenez, je n'ai qu'à faire ce seul mouvement, et voilà montre et chaîne en ma possession ; tandis que, si vous tournez le crochet dans ce sens, il me faudra faire trois opérations difficiles, dont un faux mouvement peut trahir le succès, sans compter le temps qu'elles exigent.

Le docteur sourit, remercie, et, conduisant son visiteur à la porte :

— A mon tour, monsieur, combien vous dois-je pour la consultation ?

BONNE PLAISANTERIE

Sharp, le chirurgien, ayant été appelé chez un lord, pour une blessure très légère, envoya néanmoins son domestique chez lui, en toute hâte, pour y prendre un tonique convenable. Le soi-disant malade, effrayé de cette précipitation, devint pâle, et demanda au chirurgien, avec anxiété, s'il y avait quelque danger dans son cas.

— Oui, monsieur, répondit le chirurgien ; si ce garçon ne court pas à toutes jambes, il y a à craindre...

— Quoi donc ?

— Que la blessure ne soit guérie avant qu'il soit de retour.



TRAITS DE BONTÉ ET D'ESPRIT DE MALGAIGNE

... Malgré son penchant à la moquerie et à la satire, il (Malgaigne) n'était nullement agressif; mais il avait la riposte rapide et incisive. Il connaissait l'indulgence, et, en dépit de toutes les apparences, il recélait en lui un grand fonds de bonté.

Il me l'a bien prouvé, lorsque j'eus le grand honneur et le plaisir d'être son interne à l'hôpital Beaujon, en 1859.

Dès mon entrée en fonction, il m'avait signalé les cas dont il désirait les observations ; je préparais le concours de la médaille d'or, et je ne respectais guère la consigne : il y eut des retards, des retards accumu-



Fig. 58. — Malgaigne.

lés, et puis les retards devinrent des omissions ; je n'entendis aucun reproche, aucune parole de blâme.

Or, voilà que, vers le milieu de l'année, un chirurgien étranger, qui suivait le service, me demande une note sur un malade guéri, dont il avait quelque peu dirigé le traitement, avec l'autorisation et sous la surveillance du chef. Il y avait tout lieu de craindre que cette note ne devînt le point de départ d'une publicité intéressée ; j'étais bien décidé à ne pas la donner, mais je ne savais comment motiver mon refus. Je demande conseil au maître. Je n'ai jamais oublié cette petite scène : nous marchions dans la salle, il s'arrête, tourne vers moi des yeux pétillants de malice, et avec un sourire bien narquois pour le coup, mais avec une exquise bienveillance, il me dit : « Comment ! vous êtes embarrassé pour cette observation ; mais c'est bien simple, faites comme pour moi, promettez-la-lui. » Ce fut sa seule allusion à mes défaillances d'écriture.



On sait comment Gil Blas perdit la faveur de l'archevêque de Grenade ; un incident, analogue par le début, tout contraire par l'issue, me fit gagner, dès les premiers temps de mon service, l'attention et la sympathie de Malgaigne. Il me parlait un jour de Bacon, et de son livre sur l'avancement des sciences, me disant qu'il considérait cet ouvrage comme le premier cri de l'indépendance scientifique contre le dogme de l'autorité.

Confiant en sa tolérance pour l'objection, je me hasarde à lui dire : « Mais ne pensez-vous pas que, à ce point de vue, Bacon a eu au moins un précurseur,

et que Paracelse, brûlant à Bâle, devant ses auditeurs, les œuvres de Galien et d'Avicenne, a été le véritable initiateur de la liberté d'examen ? » Il me regarde de côté avec quelque surprise : « Vous avez raison, dit-il, mais j'ai surtout envisagé la rénovation par la doctrine et la méthode. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que si cette précieuse liberté a été étouffée pendant des siècles, elle n'était pas inconnue de l'antiquité. »

Là dessus il s'arrête ; ce que voyant, je continue : « Ah ! sans doute, cela est bien certain, puisque Platon, dans le *Phédon*, donne, par la bouche de Socrate, ce précepte significatif : « ce n'est pas assez qu'Hippocrate l'ait dit ; il faut encore examiner si Hippocrate l'a dit avec raison. » Le maître me répond d'un regard cordialement approbateur, il me prend la main, et il termine l'entretien par ces paroles qui ne sont plus sorties de ma mémoire : « Vous savez donc quelque chose de ces belles histoires, c'est très bien, nous en causerons aussi souvent que possible. »

Nous en avons causé bien des fois, en effet, et ces causeries sont le charme de mes souvenirs.

S. Jaccoud, *Eloge académique* (1903).



OU EST LE CRANE DU Dr GALL ?

Un Congrès de phrénologie s'est tenu à Londres, à l'occasion du 138e anniversaire de la naissance de Joseph Gall, le créateur de la crânioscopie, autrement dit, la phrénologie.

A ce propos, bien peu de personnes savent que

l'illustre savant, dont les restes reposent au Père-Lachaise, a été inhumé *sans tête*. Si l'on découvrait son cercueil, on s'apercevrait que la tête véritable a été remplacée par une tête de plâtre, de dimension ordinaire, qui figurait dans la collection du célèbre phrénologue.

Gall mourut le 22 août 1828, dans sa maison de campagne de Montrouge, et son corps fut transporté rue Saint-Honoré, 327, dans l'appartement que le savant habitait depuis son arrivée à Paris. Gall avait exprimé la volonté que sa tête, après sa mort, fût détachée du corps et placée dans la collection qu'il avait composée de son vivant et qu'il légua à l'Etat.

Ce fut le docteur Vimont qui se chargea de cette pénible opération. Le cerveau pesait exactement deux livres onze onces. Le corps fut embaumé selon l'antique méthode, en présence d'un certain nombre de célébrités médicales et scientifiques de l'époque.

Le monument de Gall au Père-Lachaise, qui fut élevé par souscription, consiste en un sarcophage en pierre, surmonté d'un cippe supportant le buste en marbre du fameux docteur. Ce buste qui est, paraît-il d'une ressemblance parfaite, a été exécuté par le statuaire Foyatier, qui avait lui-même moulé la tête de Gall.

L'illustre phrénologue ne laissa aucune descendance. Sa veuve, qu'il avait épousée en secondes noces, se remaria à Lyon avec le docteur Imbert, lequel, à sa mort, légua à un de ses confrères, le docteur Barbier, tous les meubles, livres et manuscrits qui avaient appartenu à Gall.

FRÉDÉRIC SE PAYE LA TÊTE DU Dr GALL

Il y avait fête à Postdam ; toute la Prusse s'était réunie, et paradait devant le roi Frédéric. Parmi tous ces collets brodés, un homme seul attira les regards du roi et captiva son attention : c'était un grand vieillard, à la figure osseuse, à la tête originale. Frédéric ne le connaissait pas. Il fit appeler le maréchal du palais : « Monsieur le duc, lui dit-il, quel est cet homme en habit noir, qui s'entretient dans l'embrasure de cette fenêtre avec notre docte chancelier ? — Sire, c'est un médecin célèbre, le docteur Gall. — Gall ! Ah ! je veux éprouver par moi-même si ce que j'ai entendu dire de lui est exagéré. Allez de notre part l'inviter à venir demain s'asseoir à notre table. »

Le lendemain, sur les six heures, un banquet splendide rassemblait le roi, le docteur et une douzaine de personnes toutes chamarrées de croix et de cordons, mais à l'air singulier et aux gestes ignobles.

— Docteur, dit Frédéric à la fin du repas, veuillez, je vous prie, faire connaître à tous ces messieurs les penchants qu'indique leur système osseux.

Gall se leva, car la prière d'un roi est un ordre, et il se mit à palper la tête de son voisin, grand brun, que l'on traitait de général. Le docteur paraissait embarrassé. — Parlez franchement, ajouta le roi. — Son Excellence doit aimer la chasse et les plaisirs bruyants, il... doit chérir surtout un champ de bataille ; ses penchants s'annoncent comme fort belliqueux ; le tempérament est très sanguin.

Le roi sourit, le docteur passa à un autre ; celui-là

était un jeune homme à l'œil vif, à l'air audacieux. — Monsieur, continua Gall, un peu déconcerté, doit exceller dans les exercices gymnastiques ; il doit être grand coureur et on ne peut plus adroit à tous les exercices du corps.

— C'est assez, mon cher docteur, interrompit le roi ; je vois que l'on ne m'a point trompé sur votre compte, et je vais, moi, mettre au grand jour ce que, par convenance, vous n'avez laissé qu'entrevoir. M. le général, votre voisin, est un assassin condamné aux fers, et votre homme adroit est le premier escroc de toute la Prusse. — Ce disant, Frédéric frappa trois coups sur la table, et à ce signal, des gardes entrèrent de tous côtés dans la salle : — « Reconduisez ces messieurs à leurs cachots. » Puis, se tournant vers le docteur stupéfait : « C'était une épreuve : vous avez dîné côte à côte avec les premiers bandits de mon royaume !... Tenez, fouillez-vous bien. » Gall obéit. On lui avait enlevé son mouchoir, sa bourse et sa tabatière.

Le lendemain, ces objets lui furent remis, et le roi voulut y joindre une tabatière ornée de diamants d'une valeur considérable.



A QUOI TIENT LA DESTINÉE

Villemin veut être instituteur ; la conscription le fait soldat. Il se résigne ; pourtant il n'entend pas rester simple soldat, et, avec l'assentiment de ses chefs, il se présentera au concours d'une école, d'où

l'on sort sous-officier; en raison de son instruction, son succès est certain, il va fixer le sort du jeune conscrit.

Erreur, la destinée veille qui ne l'entend pas ainsi. Au dernier jour, le candidat, en retard, manque la diligence qui doit le conduire au lieu du concours ; il la voit à distance, il s'élance pour la rejoindre en une course désespérée, qu'il soutient jusqu'à ce qu'il tombe épuisé sur la route, où l'on vient le relever.

Si frappant est le caractère fatidique de cet événement, éclairé par l'avenir, que là, sur cette même place, la Grèce antique eût certainement fait élever un temple à la plus formidable de ses divinités : dans ce temple, un Phidias eût fait jaillir du marbre un guerrier, défaillant dans la poursuite d'un quadrige aux coursiers trop rapides ; plus haut, un disciple d'Esculape, recevant des mains de son maître une couronne apportée par Minerve ; — et pour ce monument, un Eschyle eût écrit cette épigraphe : « arrêté par le Destin, le soldat ne peut atteindre le char qui doit l'emporter dans la carrière des armes ; conduit dans une arène pacifique, il a conquis une gloire impérissable et la reconnaissance des hommes. »

S. JACCOUD, *Eloge académique* (1904).



LE LAPIN ET LE SAVANT

Jeannot lapin, l'infortuné,
Au logis d'un savant fut un jour amené.
Ces savants ont une âme dure :
Ils se plaisent dans la torture

De maint animal innocent,
Espérant arracher à la mère nature
Quelque secret au prix du sang.
Donc notre savant détestable
Mit Jeannot lapin sur la table ;
Mais Jeannot lapin résistait,
Secouant sa tête meurtrie,
En des soubresauts de furie,
Comme un démon il s'agitait.
« Indocile animal, stupide créature »,
Dit le professeur irrité,
Pour une méchante piqûre,
C'est bien du bruit en vérité !
Tu fais preuve à mes yeux d'une ignorance extrême ;
Car si je m'occupais de toi,
C'était pour éclairer un merveilleux problème ;
C'était pour résoudre une loi
Qui, si tu comprenais, t'éblouirait toi-même...
Je sais que ce raisonnement
Dépasse de beaucoup ton humble sapience ;
Mais laisse-moi tranquillement
Poursuivre mon expérience ;
Je vais près de ton cœur enfoncer mes ciseaux.
La tentative est délicate :
J'enlève ces deux petits os...
Et c'est fini, foi d'Hippocrate.
Quand le succès n'est pas douteux,
Souffrir un peu, c'est peu de chose ;
Songe que tu soutiens une sublime cause,
Et que notre gloire à tous deux
Sur ton seul courage repose.
N'es-tu pas mieux pourvu que tes aïeux obscurs ?
Pour quelques moments un peu durs,
Pauvres inconnus que nous sommes,
On nous célébrera dans les âges futurs
Comme les bienfaiteurs des lapins et des hommes.
A ce discours rempli d'appas,
Le lapin ne répondit pas,
Il se démena de plus belle,
Si bien que, le trouvant à ses projets rebelle,
L'opérateur dut le laisser partir.
Hélas ! Jeannot lapin eut à s'en repentir ;

Car il vécut longtemps, mais il vécut sans gloire.
Un chou fut toute son histoire.
Petit peuple, menu fretin,
C'est pour vous que j'ai fait ce conte ;
Suivez l'exemple du lapin,
Vous y trouverez votre compte.
N'écoutez pas les potentats,
Puissants conducteurs des Etats,
Qui vous rebattent les oreilles
De la gloire et de ses merveilles,
Faisant luire à vos yeux, pour la postérité,
L'espoir d'un vain éclat chèrement mérité.
Gens de peu, gens de rien, ne soyez pas si bêtes ;
Laissez les empereurs faire seuls leurs conquêtes,
Et sachez, restant sourds aux clairons des tyrans,
Que le sang des petits fait la gloire des grands.

Professeur Ch. Richet.



SOUVENIR DE MONTPELLIER

A M. le Professeur Grassel.

A l'hôpital, jardin de palmiers et de roses,
Pour vous entendre, il vient jusqu'à des Esquimaux,
Et, comme Palissy penché sur ses émaux,
Vous, vous faites tourner les tables, en vos poses.

Barbe longue et très roux, l'air d'un Jean à Pathmos,
Avec l'œil des voyants et l'art des virtuoses,
Vous déroulez, peignant psychoses et névroses,
Une profusion d'images et de mots.

Passant à votre tour, sous ces illustres voûtes,
Les gloires d'autrefois, vous les égalez toutes,
Rilliet, Pinel, Barthez, et, prenant pour décor

La Méditerranée, azurée et bénie,
Derrière vos gradins et vos lunettes d'or,
Vous semblez ainsi Faust avec un clair génie.

Dr Henri Fauvel.

L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

(Dans l'alcôve).

Eh ! qu'as-tu donc, mon cher bonhomme,
Pour venir troubler mon repos ?
Tu me parais tendre et dispos
Comme un amour qui tient la pomme.
A quoi penses-tu ce matin ?
— C'est l'été de la Saint Martin !

Tu redresses ta tête altière
Comme au temps de nos heureux jours.
Ton cœur murmure des amours
Avec une assurance entière
Qui rappelle un passé lointain...
— C'est l'été de la Saint Martin ! —

Je m'abandonne à ton caprice ;
J'écoute tes refrains joyeux ;
Je vais retrouver dans tes yeux
Le trouble et l'ardeur du novice
Et savourer l'ancien festin...
— C'est l'été de la Saint Martin ! —

Mais le désir qui t'émoustille
Promet plus que ce qu'il ne vaut
Ton gai soleil n'a qu'un défaut :
Sur ta figure il monte et brille,
Et je ne sens que son déclin...
— C'est l'été de la Saint Martin ! —

Dr A. Larsonneur.

***

PRESCRIPTION DU Dr GRUBY CONTRE L'OBÉSITÉ

Le vieux praticien autrichien Gruby, qui menait à la baguette sa clientèle, composée de « tout ce qu'il

y a de chic » à Paris, vit un jour entrer chez lui une grande et honneste dame, rendue impotente par l'exubérance de ses charmes, tant antérieurs que postérieurs. Toute la Faculté y avait passé : le théoricien à l'œil noir y avait perdu ses théories ; le nouveau praticien à la mode, *magister elegantiarum*, en avait été pour ses ordonnances : en dépit de tous, le flot de graisse montait toujours, et on comprend, après ces multiples échecs, que la pauvre dame en eût gros sur le cœur.

Après avoir longuement réfléchi, ausculté, soupesé, Gruby, d'un ton calme mais ferme, prescrivit le traitement suivant :

« Choisir deux belles oranges de Judée, se faire conduire en voiture à l'Arc-de-Triomphe ; là, descendre et aller à pied jusqu'à la Bastille en tenant, — condition indispensable — dans chaque main une orange. Arrivée à la Bastille, manger les deux oranges, puis rentrer pour prendre un repos bien gagné.

« Le lendemain, dans « le simple appareil », faire un fort bouillon avec une tête de veau entière ; remuer soi-même le bouillon, l'écumer. Bref, la malade, du commencement à la fin, devra présider à la cuisson. Amener ledit bouillon à température convenable par addition d'eau et s'en faire un bain, qu'on devra prendre incontinent, sans en exclure la tête de veau.

« Enfin, trois fois par semaine, se fabriquer de la compote de pruneaux et pommes. Cette compote devra être préparée sur grand feu, en remuant le mélange avec soin de gauche à droite. Au cours de toutes ces manœuvres, l'assistance d'une main étrangère est absolument prohibée. »

Vous vous demandez sans doute de qui je me mo-

que en racontant pareilles sornettes. Vous auriez, me direz-vous, ordonné, en pareil cas, l'exercice, des bains de diverse nature et des laxatifs... certes! Mais songez qu'il s'agissait d'une grande et honneste Dame, une Reine, à ce qu'on raconte, et elle se serait bien gardée de suivre votre prescription beaucoup trop simple. Réfléchissez, au contraire, à ce qui se cache d'utile, et je dis plus, de profond sous la fantaisie de Gruby, et vous verrez comme tout s'éclaire. Les deux oranges de Judée, dans chaque main, hypnotiseront la malade en cours de route et la rafraîchiront à l'étape. En outre, la dame, se trouvant dans l'impossibilité de relever ses jupes, sa marche d'entraînement ne lui sera que plus profitable. En fabriquant son bouillon à la tête de veau, qu'elle remue constamment, c'est d'abord de l'exercice qu'elle prend, puis un bon bain de vapeur. Après le bain de vapeur, voici le bain gélatineux, toujours grâce à la tête de veau. Quant à la compote, n'est-ce pas le laxatif rêvé, et en la remuant sans cesse, la cliente ne prend-elle pas une suée, autre bain de vapeur?

Le curieux, c'est que la dame, qui avait cependant sa volonté, suivit de point en point l'ordonnance. Une seule chose lui fut pénible, racontait doucement Gruby, c'étaient les yeux de la tête de veau qui semblaient la fixer dans le bain. Mais le vieil original, bon diable au fond, fit cesser le tête-à-tête. Dès lors, tout marcha à souhait, la dame perdit kilogs sur kilogs, recouvrit sa sveltesse d'antan, et là où la raison avait échoué, la fantaisie réussit.

Tant il est vrai que la façon d'ordonner vaut mieux que ce qu'on ordonne.

J. THUILLIER.

RÉCLAME OBSTÉTRICALE

Comme on voit bien que l'Athénée est dirigé par un médecin ! Voici comment le docteur Abel Deval vient d'annoncer les dernières représentations d'une pièce plusieurs fois centenaire ; la rédaction en est assez neuve pour être enregistrée dans nos annales médico-artistiques.

« L'Enfant du miracle », la comédie-bouffe de MM. Gavault et Charvay, va arriver à terme, après plus de neuf mois de présence sur l'affiche de l'Athénée. Dans douze jours, le docteur Deval retirera de l'œuf, où il se trouvait si bien, le délicieux « enfant du miracle ».

« L'annonce des douze dernières lui donnera certainement une recrudescence de vitalité, qui rendra l'opération difficile ; mais le docteur Deval, sûr de lui, affirme que, dût-il employer les fers, l'Enfant du miracle n'aura plus que douze représentations irrévocablement. »

Battez, tambours ; sonnez, clairons !



MA MALADIE

Ci-gît, étendu sur son lit,
Un bon vivant, mauvais malade,
Buvant la tisane et l'ennui
Pour expier mainte escapade.
Malgré mon modeste taudis,
Quelqu'un vient, c'est un camarade,
Ah ! pour voir un sincère ami,
Je suis content d'être malade (*bis*).

Mon ami part, l'ennui revient,
Je jure, je bâille et sommeille,
Je rêve creux, je ronfle enfin,
Quand le bonheur frappe et m'éveille...
De Lisette un léger soupir
Fait oublier la limonade
Et pour goûter ce seul plaisir,
Je suis content d'être malade (*bis*).

Partout on vante la santé,
C'est un chimérique avantage,
Je suis heureux et visité
Depuis qu'elle a fui mon étage;
J'inspire intérêt et pitié,
A la fin, je me persuade
Qu'avec l'Amour et l'Amitié
L'on est content d'être malade (*bis*).

Dr MUNARET, *Parnasse médical* (1829).



ON N'EST JAMAIS TRAHI QUE PAR LES SIENS

Le *Monde illustré* cite du docteur BOUILLAUD un mot bien divertissant dans la bouche d'un médecin : « Me rencontrant, dit ce dernier, avec Bouillaud, dans un salon ami, je l'entendis causer avec un jeune collégien, près de quitter les bancs, et dont le père était un artiste connu.

Bouillaud s'était informé de la profession à laquelle le jeune collégien se destinait. Et sur la réponse qu'il allait prendre bientôt ses premières inscriptions à la Faculté :

— Prenez garde, dit-il en souriant... Souvent la médecine ne fait pas plus vivre les médecins que les malades. »

RÊVE ET RÉALITÉ

Sur la table de bois, simple et mal équarrie,
Un homme maigre et pâle, en geignant, s'est couché.
Son épais pansement par le pus est taché ;
Depuis trois ans, sa jambe encor n'est pas guérie.

Sur la fistule étroite et que rien n'a tarie,
Le chirurgien, soudain attentif, s'est penché,
Et sa sonde aseptique, en fouillant, a touché
Un point qui, sous l'acier, a crié la carie.

Maintenant le malade dort profondément ;
Lorsque monte, sonore et grave, un ronflement,
Le bistouri fait sur la cuisse un long trait rouge.

Et tandis que les chairs craquent sous les ciseaux,
Et que le fémur vole en éclats sous la gouge,
Le malade sourit : il chasse des oiseaux.

Dr F. C.

Bédarrieux (Hérault)



RICORDIANA

On a souvent dit qu'il serait possible de réunir les éléments d'un livre piquant, dont la lecture serait capable de dérider les fronts les plus moroses. Ce livre, qui contiendrait toutes les réparties, tous les mots d'esprit de Ricord, en attendant qu'il soit fait, nous allons en écrire, sous le titre de *Ricordiana*, le premier chapitre. On y verra que l'esprit de Ricord coulait à pleins bords, peut-être avec trop de facilité ; car, au fond du creuset où il projetait ses saillies, on

trouve, mêlé aux paillettes d'or, beaucoup de scories. Mais, à tout prendre, il y a encore une riche cueillette à faire.



Un des collègues de Ricord, chirurgien des hôpitaux, pour qui l'heure de la retraite avait depuis longtemps sonné, venait d'être nommé membre de l'Institut : « C'est ridicule, disait-on à Ricord, un pareil invalide sous la coupole. — Bah ! répondit-il, on se sera trompé de dôme. »



Au moment où une victime de Vénus sortait de son cabinet, Ricord le rappelant : Rendez-moi mon ordonnance, il faut que j'y ajoute quelque chose. — Elle est pourtant bien longue déjà, docteur !

— Mon ami, vous devriez, dans votre cas, vous estimer heureux que l'on ajoute, au lieu de retrancher.



A un dîner, au cours d'une discussion politique, un des convives, prenant Ricord à part :

— Et vous, docteur, quelles sont vos opinions ? Conservateur, sans doute ?

— Conservateur, ce n'est pas tout à fait cela. Homme du centre plutôt.



Dans une autre circonstance, à un repas de corps, organisé dans la ville de Meaux, par les praticiens de l'endroit, pour fêter Saint-Come, Ricord, invité, termina son speech par cette exclamation, qui provoqua

l'hilarité générale : « Peuple de Meaux, tous les tiens vont finir ! »



Le jeu de mots était, au reste, à peu près le seul jeu qu'il pratiquât. On arrivait parfois à le décider à faire une partie d'échecs, mais on ne réussit jamais à lui faire tailler une banque. Malgré les affectueuses instances de son neveu, le Dr Calvo, il se refusa avec énergie à s'asseoir devant le tapis vert.



On a tout dit sur les débuts de Ricord, ou à peu près. A-t-on rappelé qu'il avait commencé ses études médicales à Philadelphie, où il eut pour premier maître le Dr Rousseau, un partisan chaleureux de Broussais, de ce même Broussais, qui se montra un adversaire tant acharné de la médication mercurielle ? A-t-on dit que Ricord dut donner des leçons d'anglais, au début de sa carrière, pour pourvoir à son existence ? Il connaissait cette langue à merveille, à en croire un de ses biographes, au point qu'il donna des traductions fort passables d'ouvrages anglais, qui eurent les honneurs de l'insertion dans le *Magasin encyclopédique* de Férussac, un des recueils les plus estimés de l'époque. L'allemand, par exemple, était pour lui langue morte. « Comme je me félicite d'être né Prussien, lui disait un jour un habitant des bords de la Sprée ; si l'allemand n'était pas ma langue maternelle, je ne serais jamais parvenu à l'apprendre. » Ricord se consolait facilement de son ignorance de la langue germanique, se contentant de rester Français, et, qui mieux est, Français de Paris ! Il riait de

tout et de tous, lançant ses flèches barbelées, sans se préoccuper des blessures qu'elles provoquaient.



On sait qu'il se brouilla avec Dupuytren, pour n'avoir pu résister à la tentation de lâcher une malicieuse boutade. Dupuytren venait d'achever une leçon sur l'alcoolisme, et à l'appui de sa démonstration, voulut présenter à ses élèves un sujet en plein accès de *delirium tremens*. — « Je ne le trouve pas *très mince*, moi, lâcha impétueusement Ricord, d'une voix bien timbrée. » — « Il faut opter entre mes leçons et celles d'Odry (le comique en vogue du Palais-Royal), répliqua Dupuytren, d'un ton bourru. » Ricord se le tint pour dit et de ce jour déserta le service de l'illustre chirurgien.



Un de ses collègues de l'Académie, l'ayant abordé par la phrase banale : Comment vous portez-vous? — Ne me demandez pas comment je me porte, mais comment je pisse, lui répondit Ricord, avec un mélancolique sourire.



Mais c'est surtout dans les dîners ou les réunions d'amis que sa verve se donnait libre cours. Les *Propos de table* de Ricord auraient mérité d'être recueillis avec la même religion que les *Propos* de Luther ou de Hugo. Nous connaissons un de nos plus malins camarades de journalisme, qui tenta plusieurs fois de sténographier au vol les répliques du plus « mordant des caustiques », comme le désignait Nélaton. Mais Ricord s'apercevait-il qu'on braquait sur lui l'objectif :

— Dites donc, vous, là-bas, clamait-il d'une extrémité à l'autre de la table, les mains sur la nappe !



Le Dr Baudin — pas celui qui montra comment on meurt pour 25 francs — fut appelé, un jour, auprès d'une jeune actrice, fort jolie, atteinte d'une tumeur énorme de l'abdomen, avec ascite. On lui avait imposé Ricord comme consultant. Naturellement, celui-ci conclut à la ponction immédiate. Gémissements et cris de la malade ; mais le chirurgien, sans se laisser émouvoir, ponctionne au lieu d'élection. Le liquide jaillit, et Ricord de remarquer : « Allons ! ma petite, vous voyez bien, ce n'est jamais qu'un coup d'épée dans l'eau. »



Un jour, ses malades de l'hôpital, qui l'adoraient, voulurent lui souhaiter sa fête. Le poète de la salle, — ceci se passait à l'Hôpital du Midi, — débite un compliment rimé, où il loue le divin Mercure, dont la puissance guérit les plaies faites par Vénus. Ricord écoute gravement ; puis, quand l'orateur a fini, il remercie en ces termes : « Vous avez bien raison de me fêter comme un père, car je vous aime bien ; n'êtes-vous pas tous mes enfants, mes enfants gâtés... ? » (F. Helme, *Rev. mod. de méd. et de chir.*).



Il y a quelques années, à l'époque où l'ambassade persane était venue nous rendre visite, un pauvre palefrenier, originaire de ces régions, se présentait à l'hôpital du Midi, pour se faire traiter par Ricord.

Quand le maître arrive le matin à la visite, il trouve ses élèves groupés autour du lit de l'étranger,

s'évertuant à deviner la mimique expressive du malade dont ils n'avaient pu arriver à comprendre le langage.

— Laissez-moi faire, dit Ricord aux assistants, il va bien m'entendre, moi.

— Et comment vous y prendrez-vous, cher maître ? interrogent les élèves.

— Je lui pousserai des cris *perçants*.



Autre mot du célèbre spécialiste.

Comme quelqu'un lui demandait s'il avait assisté au banquet des hippophages :

— Ma foi, non ! j'ai craint que ce diable de cheval ne me trottât sur l'estomac.



A la suite d'une escapade avec une demoiselle, à qui Saint-Lazare, si elle y eût passé, n'eût point délivré patente nette, un gros banquier se trouva fort empêché de continuer ses amoureuses campagnes. Il s'adressa à Ricord, qui, après examen de la partie lésée, eut une moue significative : « Ce sera délicat et douloureux. » — « Mon Dieu, docteur, je tâcherai d'être brave ; mais franchement, si vous réussissez, sortirai-je de vos mains *capable* ou *incapable ?* » — « Ma foi ! répondit Ricord, vous savez que les opérations de Bourse sont toujours aléatoires ; on ne peut répondre ni de la *hausse* ni de la *baisse.* »



A l'une de ses consultations se présente un vieil officier d'Afrique. Rondement, le vétéran se met en posture d'être examiné. Ricord remarque certaines

érafllures fort suspectes. Son client, alors, d'un ton dégagé : « Ne vous creusez pas la cervelle pour en chercher la cause. Je suis cavalier et c'est ma selle qui m'a blessé. »

— Tiens, fait Ricord, vous montez donc en croupe?



Une danseuse de l'Opéra vient le consulter. Elle s'était auparavant adressée à un praticien, moins expérimenté, qui, sous couleur de cautérisation, l'avait assez sérieusement brûlée. Elle s'imaginait que Ricord ne remarquerait que les brûlures, et comme elle se croyait guérie, elle voulut le duper, en s'attribuant une aventure survenue à l'une de ses camarades.

— Figurez-vous, monsieur le docteur, lui contait-elle, que c'est un pompier qui m'a ainsi abîmée. Il se promenait dans les dessous avec une grosse lampe à main ; en passant sous une costière, il lui vint une idée polissonne ; il voulut examiner un tutu de danseuse, et pour mieux voir, leva sa lampe ; la flamme fila et mit le feu à mon maillot, car c'était moi qui me trouvais au-dessus de la costière. Instinctivement, je serrai les jambes, la flamme s'éteignit, mais je fus toute brûlée. — C'est étrange, murmura Ricord, qui avait terminé son exploration, je ne savais pas que les lampes des pompiers eussent des verres grossissants. » Il venait de constater qu'elle était enceinte.



— Tu as donc eu pour clients tous les souverains du monde, lui demandait un de ses amis, pour être décoré de tant d'ordres ? — Mais non, répartit le docteur, je t'assure que je n'ai guère soigné de *têtes* couronnées. »

— Monsieur, interrogeait une des célébrités de Mabille, à qui il venait de libeller une ordonnance, mon accident doit-il m'interdire la danse ? — Sans doute, répondit Ricord, et il faut principalement vous méfier des entrechats.



Pour finir, deux anecdotes, qui montrent qu'il avait autant de sang-froid et de tact que d'esprit.

Un de ses amis, nouvellement marié, l'invite à une soirée. Ricord arrive. Son hôte le prend par la main et le présente à sa femme :

« Monsieur le docteur Ricord ! »

La jeune femme rougit, pâlit ; son mari va s'étonner de son émotion étrange ; Ricord, d'un ton dégagé : « Je vois, madame, que ma réputation est venue jusqu'à vos oreilles. Mais je puis vous donner ma parole d'honneur que je n'ai jamais eu besoin de soigner monsieur votre mari ! » C'était elle qu'il avait eue comme cliente : grâce à la présence d'esprit du docteur, le mari ne s'en douta jamais.



Un autre de ses amis était sur le point de marier sa fille, quand le futur gendre vint soumettre son cas à Ricord. Le mal était fort grave, éminemment contagieux. Comment empêcher le mariage sans révéler le secret professionnel ? Le fiancé, malgré toutes les objurgations, s'entêtait à vouloir épouser à la date fixée. Le maître trouva un moyen. Il donna rendez-vous au malade dans son cabinet, pour un jour et une heure où il n'avait pas habituellement de consultations.

Or, tandis qu'il l'examinait, la porte s'ouvrit, et le père de la jeune fille parut... Ricord avait oublié qu'il lui avait donné rendez-vous à la même heure, le même jour qu'au fiancé. On devine que le mariage n'eut pas lieu : et ainsi le médecin avait concilié ses scrupules avec les scrupules de l'ami.



Un joli mot de Ricord à Péan, que nous tenons du maître lui-même : « Demarquay faisait de la chirurgie ; vous, vous faites de la bijouterie. »



On sait combien étaient suivis ses cours de l'hôpital du Midi : on se pressait en foule dans le jardin, on grimpait au besoin sur les arbres, sans doute pour donner raison aux conceptions simiesques de Darwin. Un jour que le professeur sentait son exorde lui échapper, apercevant une véritable grappe humaine suspendue aux tilleuls, à l'ombre desquels il conversait avec ses élèves, il s'écrie, dans un de ces élans d'improvisation qui lui étaient familiers : « C'est la première fois, je l'avoue, que je vois les tilleuls porter des *glands !* » Inutile de dire qu'un fou rire secoua l'assemblée.



Très amateur de gaudrioles, il suivait volontiers l'exemple de Boileau, appelant « un chat un chat, et Rolet un fripon. » C'est ainsi qu'entendant un de ses confrères se flatter d'avoir mené à bien une castration : « Mais il ne reste à votre opéré qu'un témoin et un témoin... *à décharge !* »

PENSÉES ET RÉFLEXIONS

Dans une de ses chroniques du *Temps*, M. Jules Claretie cite un mot de Trousseau, qui suffirait à donner raison à Molière, dans ses plaisanteries contre les médecins :

— La médecine n'est pas *une science* dont les résultats sont certains : c'est *un art* dont les jouissances sont imprévues !

Et à cette occasion, M. Claretie rappelle une des plus amusantes anecdotes d'Auguste Villemot, cet ancêtre de la chronique parisienne :

« Un homme, victime d'une explosion, est apporté chez un médecin, littéralement embroché par un morceau de fer. La broche entrait par le ventre, ressortait par le dos. On a vu de ces cas à la fois comiques et désespérés dans les féeries.

Le docteur tâte le pouls au malade :

— Vous êtes blessé gravement, monsieur, lui dit-il, car vous avez la fièvre !

— Je sais bien que je suis blessé ; j'ai trois pieds de fer dans le ventre !

— C'est la première fois que pareille indisposition vous arrive ? demanda le docteur.

— La première fois, oui, monsieur.

— Vous devez être embarrassé pour vous coucher sur le dos ?

— Très embarrassé.

— Et sur le ventre ?

— Egalement.

— Il vous est certainement plus facile de vous coucher sur le côté ?

— Oui, docteur ; un peu plus facile.

— Très bien. Je vois ce que c'est. C'est une broche qui vous passe à travers le corps. Reste le traitement à suivre. Deux cas se présentent : ou laisser la broche, et alors il y a à craindre des accidents inflammatoires mortels, ou extraire la broche, et il y a chance pour que vous ne surviviez pas à l'opération. Votre sort est entre vos mains, choisissez le mode de traitement. Quant à la science, elle a ses limites ! Mais elle s'intéressera également à celui des deux partis que vous prendrez ! »

M. Claretie a oublié un détail charmant de ce dialogue. C'est cette question du médecin au client embroché :

— Pareil malaise est-il arrivé déjà à un de vos parents ? En un mot, est-ce héréditaire ?



Corvisart disait qu'une première attaque d'apoplexie était une sommation sans frais, c'est-à-dire une menace qui peut être sans effet.

Corvisart ajoutait que la seconde attaque était une sommation avec frais, et la troisième une sommation avec contrainte.



En Médecine, les péchés de *commission* sont mortels et les péché *d'omission*, véniels.

Tronchin.



Ne prêtez jamais que de petites sommes, car il en est de l'argent comme de l'émétique : administré à grandes doses, on ne le rend pas.

Dr Laborie.

J'entends dire que les plans du nouvel Hôtel-Dieu sont arrêtés ; on veut en faire un hôpital aussi vaste que l'ancien, et là encore avec cette excellente intention d'éloigner le moins possible le malade de sa famille. — Prenez garde, en cherchant ainsi le bien, de faire, malgré vous-même, un mal irréparable ; prenez garde, en voulant abréger aussi le chemin qui le sépare de la mort.

MALGAIGNE.



Un temps viendra où la charpie sera remplacée par des compresses dans toutes les affections chirurgicales.

MALGAIGNE, *Paradoxes de Médecine* (1831).



Montrant, un jour, comment se faisait une résection osseuse, l'os ne fut pas coupé mais se brisa : « Voilà, Messieurs, dit Malgaigne, comment fonctionnent les instruments perfectionnés de MM. Charrière ! » Et il poursuivit sans se préoccuper autrement de sa mésaventure.

MAX SIMON.



Dans ses cours, Claude Bernard rapporte un mot de l'infatigable Magendie, qui traduit sous une forme originale et piquante cette horreur instinctive du grand physiologiste pour tout ce qui tient à l'exercice de la pensée et du raisonnement dans l'évolution des sciences. « Chacun, disait-il un jour, se compare dans sa sphère à quelque chose de plus ou moins grandiose, à Archimède, à Newton, à Galilée, à Descartes, etc. Louis XIV se comparait au soleil. Quant à moi, je

suis beaucoup plus humble, je me compare à un chiffonnier ; avec mon crochet à la main et ma hotte sur le dos, je parcours le domaine de la science et je ramasse ce que je trouve. »



Magendie est le médecin qui a le moins cru à la médecine. Sur ce chef il eût rendu des points à Molière. Il disait à ses élèves ardents à traiter et à droguer des malades :

— On voit bien que vous n'avez jamais essayé de ne rien faire. Cette médication réussit quatre-vingt-dix fois sur cent cas.



Un médecin *praticien* est un médecin qui court la pratique.

Fonssagrives.



Les hystériques mènent le monde.

Monneret.



La femme a moins de pudeur que l'homme, surtout quand elle est belle.

Lasègue.



Quand on m'amène au Dépôt des malheureuses ramassées dans la rue, je regarde leurs genoux : les filles qui ont les genoux sales sont honnêtes, celles qui ont les genoux propres sont malhonnêtes. C'est mathématique.

Lasègue.

L'homme raisonne et la femme résonne...

INDEX ONOMASTIQUE

C

D

M

Q

R

TABLE DES MATIÈRES

DIJON, IMP. DARANTIERE.





